This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381201

IMPRIMERIE
FOURNITS DE BUREAUX
CARTES A JOUER
G. GEUDENS-WILLAERT
5, Place St. Jean, 5
BRUGES
LIBRAIRIE

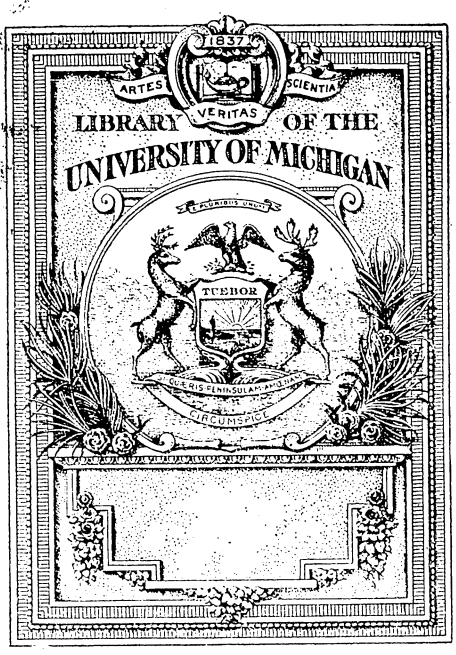

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE-SIXIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XL

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49

1904

Hosted by Google

Hosted by Google

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE EN FRANCE

AU DÉBUT DU XIX• SIÈCLE

PIE VII ET NAPOLÉON (1)

Le concile avait délibéré sous le sceau du secret; rien de ses débats n'avait transpiré dans les papiers publics. A Paris même, il ne circulait à ce sujet que des bruits vagues, des données incertaines. Pie VII, dans son isolement à Savone, avait tout ignoré, même le serment de fidélité qui lui avait été prêté unanimement dès l'origine, même la dissolution momentanée du concile et l'arrestation de plusieurs évêques. A ses questions anxieuses et réitérées, M. de Chabrol opposait, avec une apparence de sincérité, sa propre ignorance : les journaux, disait-il, étaient muets. Les actes du concile seraient publiés globalement, au moment de la clôture de ses travaux. Le décret voté le 5 août imposa un changement d'attitude : non seulement cet acte réservait l'approbation du pape, mais il prévoyait l'envoi, à cette fin, d'une députation des évêques à Savone. Cette condition s'était imposée : mais comment la remplir? Le pape consentirait-il à se prononcer seul sur une matière aussi grave, qui lui avait causé déjà de si cruelles angoisses? Ne réclamerait-il pas le

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 décembre 1903.

383974

Hosted by Google

concours d'au moins quelques membres du sacré collège? D'un autre côté, le concile choisirait-il lui-même ses délégués? Leur tracerait-il une règle de conduite? Les munirait-il de toutes les explications que le souverain pontife était en droit d'exiger sur les motifs de son décret?

Une négociation régulière n'était possible que par cette voie. Napoléon ne songea pas un instant à la suivre. Sur la route tortueuse où se mouvait maintenant sa politique, il ne considérait plus que le but et se dégageait de tout scrupule quant au choix des moyens pour l'atteindre. Quatre cardinaux et un ancien aumônier du pape, choisis par lui, reçurent l'autorisation de se rendre à Savone, sous l'engagement écrit d'aller offrir au pape leurs services comme par un mouvement spontané et de lui conseiller l'approbation sans réserve du décret du concile. Huit évêques reçurent une mission analogue, qu'ils devaient tenir en apparence de leurs collègues (1). Leurs instructions étaient catégoriques. Ils devaient exiger la ratification pure et simple du décret et son application à tous les diocèses de l'empire et du royaume d'Italie, à l'exception de l'évêché de Rome. Napoléon ne réservait donc que la nomination du pape seul.

Les cardinaux arrivèrent à Savone à la fin d'août; la députation des évêques y était rendue le 2 septembre. Pie VII, qui recouvre à ce moment un semblant de liberté, les accueillit avec affection et confiance. Rien n'indique qu'il ait insisté dans les premiers entretiens sur la communication des actes du concile : ce qui est certain, c'est que tout le monde se trouva d'accord pour les lui céler. Préparé par le travail qui s'était accompli dans son propre esprit, disposé à souscrire quant à l'institution canonique aux règles qu'il avait une première fois admises, le pape ne paraît pas avoir opposé de sérieuses objections aux conseils des cardinaux ni aux demandes des évêques

(1) M. d'Haussonville ne nomme point parmi eux l'évêque de Nantes, bien qu'il soit nominativement désigné par la lettre impériale du 17 août 1811, et que l'archevêque de Tours mentionne fréquemment sa présence à Savone.

Hosted by Google

français. Au bout de neuf jours, l'entente s'établissait; Pie VII acceptait les cinq articles du décret et donnait son adhésion par un bref daté du 20 septembre. Ce document qualifiait l'assemblée de Paris de *congrégation* au lieu de *concile;* afin de sauvegarder le principe de la suprématie pontificale sur un synode national, il en représentait les résolutions comme inspirées par les décisions antérieures du saint-siège, tant il est vrai que les concessions faites à la première députation n'alarmaient plus maintenant la conscience du saint-père. Enfin, le bref affirmait fortement l'unité de l'Église, reconnue par le décret lui-même, et proclamait l'Église romaine mère et maîtresse de toutes les Églises. Les cinq articles étaient approuvés, mais l'institution canonique devait avoir lieu, en tout cas, au nom du saint-siège. Aucune mention spéciale n'était faite des évêchés romains. Le pape ajouta à son bref une lettre particulière pour l'empereur, empreinte de la mansuétude la plus chrétienne.

Ces résolutions avaient une haute portée. Sans en être troublé, Pie VII ne se le déguisait pas; il disait à M. de Barral « qu'un point bien important à la discipline de l'Église venait d'être changé pour toujours ». Le prestige toujours grand de Napoléon, la foi dans la durée de sa prodigieuse puissance, le désir de rendre la paix à l'Église, la sécurité au culte, la liberté à un grand nombre de ses ministres, tels ont été manifestement les mobiles de Pie VII, dont la noblesse d'âme apparaît ici dans un éclatant contraste avec les allures violentes et perfides de son redoutable adversaire. Quant aux cardinaux comme aux évêques qui avaient été dans cette affaire les agents directs ou indirects de l'empereur lui-même, ils tenaient tous leurs engagements comme remplis. Ainsi que le prescrivaient leurs instructions, l'approbation des cinq articles du décret était entière; les réserves faites en faveur de la suprématie du saint-siège étaient conformes à l'esprit comme au texte même de ce document, et si la nomination aux évêchés romains n'était pas expressément

Hosted by Google

réglée, c'est que les termes du même acte ne l'exigeaient pas. Les bulles d'institution devaient suivre, les évêchés vacants allaient être pourvus. De même que le pape, toutes les personnes qui étaient intervenues dans cette négociation la considéraient comme ayant atteint son but; elles s'attendaient à voir les rapports entre l'empire et l'Église entrer bientôt dans une phase nouvelle et pacifique.

Napoléon seul en jugea autrement. Chez ce grand esprit, perverti par l'orgueil et la domination absolue, sans contrepoids en lui-même ni au dehors, c'était maintenant un signe fatal que le succès le perdait aussi infailliblement que les revers. Obtenait-il tout ce qu'il avait voulu, il en concluait aussitôt qu'il n'avait pas exigé assez. Tout entier alors à ses armements contre la Russie et l'Angleterre, au moment de s'engager dans la plus grosse aventure de son règne, il n'eût tenu qu'à lui d'assoupir sinon d'éteindre un conflit qui le minait depuis quatre ans, de ramener l'ordre et la paix dans les diocèses de son empire, de rallier la majeure partie de son clergé. Le bref du pape en offrait le moyen : il ne lui plut pas d'en user; dès la première heure, il est bien décidé à le repousser. Un instant il songea à dissimuler ses sentiments, à tromper Pie VII, à lui laisser expédier les bulles d'institution avant de se prononcer lui-même. C'est ce qui eut lieu, en effet, mais cette voie même ne fut pas suivie jusqu'au bout. Résolu à pousser les choses à outrance, Napoléon dédaigne de faire usage des bulles pontificales et fait signifier au pape qu'il ne laissera pas publier le bref à moins que son droit de nomination aux évêchés romains n'y soit explicitement reconnu. Il s'agissait de dix à douze sièges répartis dans les deux départements de Rome et de Trasimène et dont les titulaires étaient les suffragants directs de l'évêque de Rome. Céder ostensiblement sur ce point, c'était pour le saint-père l'équivalent d'une abdication du pouvoir temporel.

Pie VII y tenait peu; le sentiment religieux chez lui

Hosted by Google

dominait de haut la pensée politique. Au cours des épanchements qui avaient suivi la signature du bref, quand on croyait de part et d'autre la réconciliation assurée, le pape s'était laissé aller à dire à l'archevêque de Tours : « Le temporel..., le temporel..., ah ! si le temporel dépendait de moi, si j'étais le maître d'en disposer, je le prendrais volontiers et j'irais le poser sur le bureau de l'empereur pour qu'il en fasse tout ce qu'il voudra. » Paroles imprudentes peut-être à laisser tomber dans l'oreille d'un despote sans foi. Ce fut pour les prélats de la députation une tâche ingrate que de se faire les organes d'une exigence qu'ils condamnaient eux-mêmes. M. de Barral eut quelque velléité de résistance, mais n'y persévéra guère. Napoléon à cette époque de son règne n'a plus autour de lui que des serviteurs. Tout plie aveuglément, servilement sous ses volontés impérieuses. Une pression odieuse, sans ménagement, fut exercée sur le vieux pontife par les évêques députés comme par le préfet de Montenotte. Pie VII résista; il avait renoncé au pouvoir temporel, mais il se tenait lié par ses serments. Seul, sans plus ample conseil, il refusa de se prêter à de nouvelles concessions. A bout de forces, plongé dans des angoisses terribles, il prit le parti, bien que sa précédente lettre fût restée sans réponse, de s'adresser de nouveau directement à l'empereur, de lui confesser ses anxiétés et ses tourments.

Napoléon fut inflexible. Quelle valeur avaient les scrupules de conscience d'un vieux prêtre pour lui qui n'en connaissait aucun? Il ne répondit pas au pape, mais lui fit transmettre par son ministre des cultes un message dont chaque ligne était une insulte. « Sa Majesté, y lit-on, plaint l'ignorance du pape et elle a pitié de voir un pontife qui pouvait remplir un aussi grand et aussi beau rôle, devenu la calamité de l'Église. Il aurait pu conserver tous les avantages dont la papauté avait la possession; mais il a préféré rompre avec moi, par suite de ses préjugés et malgré ce qui lui était prescrit par la doctrine de

Hosted by Google

l'Église... De la simplicité, de l'abandon, une véritable espérance dans la loyauté de Sa Majesté sont les seuls partis qui restent à prendre au pape. Sa Majesté connaît toutes ces matières mieux que le saint-père et trop bien pour qu'elle puisse jamais s'écarter de la route qu'elle s'est tracée... Dans la fausse situation où Sa Majesté voit le pape, elle préfère autant qu'il n'adopte pas le décret, afin que, s'il refuse, il demeure couvert de la honte de son ignorance. Et s'il ne se croit pas suffisamment autorisé, suffisamment éclairé par le Saint-Esprit et par les cent évêques, pourquoi ne se démet-il pas, en se reconnaissant incapable de distinguer ce qui est du dogme et de l'essence de la religion, de ce qui n'est que temporel et variable? Cette distinction, qui est si simple qu'elle serait entendue par le premier séminariste, si le pape ne la comprend pas, pourquoi ne descend-il pas de sa propre volonté de la chaire pontificale pour la laisser occuper par un homme plus fort de tête et de principes, qui réparera enfin tous les maux que le pape a faits en Allemagne et dans tous les pays de la chrétienté (1)? »

Voilà le ton que se permettait à l'égard du chef de l'Église, du guide de la conscience religieuse de la presque totalité des sujets de son empire, l'homme qui allait jouer sa destinée dans la campagne de Russie! Jamais l'action délétère du pouvoir absolu, même sur une intelligence supérieure, n'apparut d'une façon plus saisissante. A cette heure où les ferments de révolte couvaient partout, si grande était l'infatuation de l'empereur, si épais le bandeau qui couvrait ses yeux qu'il prévoyait en Allemagne un mouvement populaire qui eût chassé les princes germaniques à son profit! Au sein d'une activité dévorante, avec toutes les apparences d'une autorité sans limites, ce n'est plus la saine raison qui le guide : une

(1) Cette lettre ne figure pas dans la publication officielle de la correspondance de Napoléon Ier. M. d'Haussonville, qui la reproduit, n'indique pas le fonds auquel il l'emprunte.

Hosted by Google

Némésis implacable semble diriger tous ses actes, inspirer toutes ses paroles.

La députation des évêques avait quitté Savone quand l'injurieuse missive y parvint. M. de Chabrol n'hésita pas à en donner lui-même lecture au pape, lentement, dit-il, et en répétant les passages les plus forts. L'émotion de Pie VII fut profonde, mais sa fermeté ne se démentit pas; il répondit qu'il ne ferait pas de nouveau bref et qu'il ne se démettrait pas. La dénonciation officielle du concordat s'ensuivit; puis le silence se refit autour du pape, et son isolement redevint complet.

Ces événements se placent à la fin de février 1812. Tandis que le pape se renferme dans une résignation passive, Napoléon se transporte en Allemagne pour diriger la marche de ses légions vers la Russie. Que se passe-t-il en ce moment dans son esprit? Assurément il ne doutait pas du succès de ses armes : mais se sent-il encore aussi sûr des dispositions des peuples germaniques? Put-il entrevoir dans ses entretiens avec l'empereur d'Autriche et les souverains catholiques les sentiments que faisaient naître la captivité de Pie VII et la désorganisation de l'Église ? Conçut-il lui-même des craintes en présence de la désaffection visible de son propre clergé, et ne regretta-t-il pas d'avoir repoussé les concessions du saint-père ? On ne saurait l'affirmer, mais les symptômes d'un revirement se multiplient bientôt chez l'empereur, même avant que la campagne de 1812 ait pris l'aspect d'un désastre. Il était à Dresde, quand il ordonna brusquement de transférer la résidence du pape de Savone à Fontainebleau. Qu'il ait ou non redouté un coup de main des Anglais, — M. d'Haussonville constate que les archives anglaises sont muettes au sujet de l'existence d'un semblable projet, — il y avait d'autres motifs à cette mesure. A Savone, Pie VII était aux yeux de l'Europe un prisonnier d'État; à Fontainebleau, il aurait la situation d'un souverain, au moins libre en apparence. Le transfert devait se faire secrètement, mais sans précipitation et avec toutes les

Hosted by Google

précautions nécessaires pour ménager la santé du pontife. Le zèle servile d'agents subalternes, portés par la terreur que leur inspirait le maître à outrer ses instructions, fit que ses desseins furent méconnus.

L'ordre du départ, arrivé le 9 juin à Savone, fut exécuté le même jour. La translation eut lieu dans les conditions les plus inhumaines, sans égard aux souffrances ni aux cruelles infirmités du pape. Au mont Cenis, il faillit expirer; le 19 juin, il arrivait à bout de forces à Fontainebleau; depuis quatre jours et demi, il n'était pas sorti de la voiture où il gisait mourant. Au lendemain d'un traitement aussi odieux, il se fit tout à coup dans les conditions d'existence du pape une métamorphose complète. Pie VII, naguère isolé du monde, voyageant sous une escorte de gendarmes, privé de tout, même de papier et de livres, se vit brusquement entouré d'un luxe royal; des cardinaux, des évêques, les premiers dignitaires de l'empire lui apportèrent leurs hommages. On transforma à grands frais l'archevêché de Paris, destiné à devenir un palais pontifical. Napoléon, évidemment, sentait qu'il avait excédé la mesure, qu'il lui importait de ramener l'opinion publique; mais il a confessé dans ses *Mémoires* un dessein plus profond. Vainqueur des Russes, il fût apparu en personne auprès du pape, il eût cherché à l'éblouir, à le fasciner, à le réduire à sa merci en le déterminant à s'installer à Paris, sous sa main, sous son patronage exclusif. Pie VII devina-t-il d'instinct les visées de son oppresseur? Sa conduite semble l'indiquer. Captif forcé à Savone, il prétendit le rester volontairement à Fontainebleau. Il garda l'attitude et l'existence d'un prisonnier; il refusa d'officier publiquement et déclina toutes les facilités qu'on se fit un système de lui offrir. A toutes les avances, aux ouvertures qu'il recevait, il répondit qu'il était allé à la limite de ses concessions, qu'il s'en tenait à son bref du 20 septembre et n'irait pas au delà.

Cette situation se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1812. C'est pendant ces mois que s'accomplit la catastrophe

Hosted by Google

vengeresse; la grande armée disparaît dans les neiges et les glaces de la Russie. Le 29e bulletin, daté du 3 décembre 1812, fit connaître partout l'étendue du désastre. La domination de l'empereur sur l'Europe est dès lors irrévocablement perdue : à l'intérieur, la stupeur étouffa la révolte, mais la foi dans l'avenir fut ébranlée, et presque tout le clergé de France et d'Italie passa secrètement à l'opposition. Napoléon eut conscience de ce revirement, qui l'inquiétait; préoccupé en même temps des sentiments des cours catholiques, qu'il savait très dévouées au saint-siège, il comprit la nécessité de conjurer ce double danger par une entente immédiate avec le pape. Faisant taire cette fois son orgueil, il prit l'initiative du rapprochement; sa lettre du 29 décembre est l'image de sa situation; elle forme avec l'injurieuse missive du 9 février de la même année le plus complet contraste (1). Pie VII

(1) En voici les termes : « Très-Saint Père, je m'empresse d'envoyer un officier « de ma maison près de Votre Sainteté pour lui exprimer la satisfaction que j'ai « éprouvée de ce que m'a dit l'évêque de Nantes sur le bon état de sa santé, « car j'ai été un moment très alarmé, cet été, lorsque j'ai appris qu'elle avait été « fortement indisposée. Le nouveau séjour de Votre Sainteté nous mettra à « même de nous voir, et j'ai fort à cœur de lui dire que, malgré tous les événe- « ments qui ont eu lieu, j'ai toujours conservé la même amitié pour sa personne. « Peut-être parviendrons-nous au but tant désiré de finir tous les différends qui « divisent l'État et l'Église. De mon côté, j'y suis fort disposé, et cela dépendra « entièrement de Votre Sainteté. Toutefois, je la prie de croire que les senti- « ments de parfaite estime et de haute considération que je lui porte sont indé- « pendants de tout événement et de toute circonstance.

« Très Saint Père, je prie Dieu qu'il vous conserve de longues années, pour « que vous ayez la gloire de rasseoir le gouvernement de l'Église et que vous « puissiez longtemps jouir et profiter de votre ouvrage. »

Une note curieuse adressée de Viazma, le 2 novembre 1812, par Napoléon, au duc de Bassano, montre la révolution qui s'était accomplie dans son esprit sous l'empire de la nécessité; la voici : « Écrivez au baron Reinhard pour qu'il « fasse sentir au Roi (de Westphalie) combien il est ridicule de transformer « l'église principale des protestants de Cassel en église catholique; *qu'il est très « dangereux de toucher aux matières de religion, et que cela ne fait qu'aigrir « les peuples;* que, Cassel étant une ville protestante, il faut y laisser les pro- « testants tranquilles. Si les paroles ne suffisaient pas, le baron Reinhard remet- « trait une note pour témoigner mon mécontentement d'une mesure aussi « intempestive et aussi contraire à la politique. » (*Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIV, p. 342.)

Hosted by Google

répondit à l'ouverture, et une négociation commença aussitôt. Cette fois encore, l'empereur confie sa cause à l'évêque de Nantes, M. Duvoisin, prélat distingué auquel le cardinal Pacca lui-même ne peut s'empêcher de rendre hommage; mais, fidèle à une tactique singulièrement déplacée désormais, il débuta par formuler des exigences exorbitantes. Ses instructions portaient en effet : adhésion du souverain pontife aux quatre maximes de l'Église gallicane; partage du choix des cardinaux entre le saint siège et les souverains catholiques; résidence du pape à Paris avec une liste civile de 2 millions; nomination par l'empereur aux évêchés romains; initiation canonique à terme fixe, etc. C'était excéder le programme même de Savone; c'étaient les conditions qu'on s'était proposé de faire subir à la papauté, après l'asservissement de la Russie et de l'Europe. Pie VII refusa de traiter sur ces bases et, alléguant le défaut de conseils, déclina tout engagement.

C'est alors que Napoléon réalisa un dessein conçu, paraît-il, de longue date. Le 18 janvier 1813, au soir, il apparaît à l'improviste dans l'appartement du pape et l'aborde avec les démonstrations d'une sincère amitié. Les cardinaux et les évêques se retirent; pendant cinq jours, Pie VII et l'empereur demeurent en tête à tête, débattant les grands intérêts qui les divisent. Ce n'est que le dernier jour, quand l'accord s'est établi, que des témoins interviennent et assistent à l'échange des signatures. L'entrevue de Fontainebleau garde jusqu'à cette heure tous ses mystères; elle n'en a que davantage passionné les esprits. L'imagination s'est emparée de cet épisode célèbre, et l'histoire a parfois suivi ses traces. Les voies de fait que Chateaubriand a attribuées à l'empereur n'ont jamais existé; Pie VII, interrogé à cet égard par le cardinal Pacca, les a démenties, mais il ne consentit jamais à s'expliquer en détail sur cet incident, dont le souvenir lui était pénible. Napoléon, dans ses *Mémoires*, a gardé la même réserve. Le langage pressant que M. Thiers

Hosted by Google

a mis dans sa bouche est une simple induction, que n'autorise aucun document authentique. Les discussions ont dû être animées, véhémentes souvent du côté de l'empereur, il en est convenu; pressé d'aboutir, forcé d'arriver à une entente pour la France comme pour l'étranger, pour l'Autriche surtout, il avoue qu'il a dû faire de larges concessions.

Le 25 janvier, les deux souverains signaient les préliminaires destinés à servir de base à un nouveau concordat. Le même jour, Napoléon informait l'empereur d'Autriche de l'événement; en même temps il faisait avertir les évêques de son empire et leur ordonnait de chanter des *Te Deum* à l'occasion de sa réconciliation avec le saint-siège. Il donnait enfin à l'acte un commencement d'exécution en faisant élargir les cardinaux hostiles à son pouvoir et leur permettant de rejoindre le saint-père à Fontainebleau.

Quelle était la valeur politique de cette mémorable transaction? La plupart des écrivains ecclésiastiques l'ont représentée comme une coupable abdication des droits de l'Église et du saint-siège, comme le fruit d'une défaillance morale de Pie VII, dont la conscience aurait été violentée. Sous des formes discrètes, avec certaines nuances, M. d'Haussonville partage au fond ce sentiment; sa critique, généralement si judicieuse et sûre, perd de ses qualités habituelles chaque fois qu'elle se trouve en présence d'une résolution importante qui touche à la constitution positive de l'Église. Il excuse le pape, mais s'abstient de discuter ses actes sur le terrain politique et juridique. Ici surtout, dans l'appréciation du concordat du 25 janvier et des événements postérieurs, il suit sans réserve les indications fournies par le cardinal Pacca. Mais Pacca était un esprit violent, dominé par des considérations théoriques, aigri d'ailleurs par une persécution récente. Ses *Mémoires* sont bien plus une œuvre de polémique que d'histoire. M. Thiers, qui fut toujours un défenseur du pouvoir temporel, qui revendique pour la

Hosted by Google

papauté le droit exclusif à l'institution canonique, trouve les clauses de Fontainebleau parfaitement acceptables, et ce jugement, peut-être inconséquent chez lui, s'imposera probablement à la postérité, si elle tient compte des faits acquis à la négociation, des circonstances politiques et des dispositions personnelles des deux grandes figures en présence.

Napoléon avait repoussé le bref du 20 septembre 1812 parce qu'il ne contenait pas l'abandon explicite du pouvoir temporel sous la forme du droit de nomination aux évêchés romains. Les instructions qu'il remettait à M. Duvoisin à la fin de cette année, quand la négociation fut reprise à Fontainebleau, trahissent cette préoccupation persistante. Or, ce but, il ne l'atteignit pas davantage par les préliminaires du 25 janvier. Conçus en onze articles, ils assuraient l'exercice de l'autorité religieuse du saint-siège dans les mêmes conditions qu'autrefois Le pape conservait la nomination aux évêchés romains qui étaient maintenus. Les évêques dépossédés devaient recouvrer graduellement leurs anciens sièges ou de nouveaux. Le bref du 20 septembre était confirmé, sans la mention, il est vrai, de l'institution au nom du pape, mais cette réserve était superflue, puisqu'il fallait toujours commencer par s'adresser au saint-père et reconnaître par conséquent sa prérogative. La qualité de souverain était attribuée au pontife, qui aurait le droit de recevoir et d'envoyer des ambassadeurs ; à titre d'indemnité pour ses domaines aliénés, il lui était alloué une rente de 2 millions. Rien n'était stipulé quant à la résidence, qui restait au choix de Pie VII : c'eût été, paraît-il, Avignon. L'article 11 disait que « le saint-père se portait aux dispositions ci-dessus par considération de l'*état actuel* de l'Église, » et Napoléon lui donnait acte de ses réserves par une lettre du même jour, lettre dont le ton peut paraître équivoque, mais qui déclarait positivement que le pape n'avait fait aucun acte de renonciation à la souveraineté de Rome et que rien, dans les articles convenus,

Hosted by Google

ne devait être interprété directement ni indirectement en ce sens. Le pape n'avait donc rien concédé qui excédât les termes de son bref antérieur, et il avait obtenu lui-même plusieurs concessions importantes. L'apaisement, le retour à un ordre de choses régulier, quoique provisoire, devenait possible. Certes, si la chute totale de l'empire eût paru à cette heure une éventualité prochaine et certaine, le concordat du 25 janvier eût été une faute politique; mais la campagne d'Allemagne n'était pas commencée, l'Autriche ne s'était pas prononcée, la coalition n'existait pas encore : qui prévoyait alors que la France même échapperait sous peu à Napoléon?

Le bref du 20 septembre, pris d'accord avec plusieurs cardinaux et presque tout l'épiscopat français, n'avait pas troublé la conscience du pontife; les préliminaires du 25 janvier, qui en amélioraient plutôt les conditions, ne devaient donc pas l'alarmer davantage. Malgré ce qu'en dit Pacca, il est à peine douteux qu'il en fût ainsi. La résidence de Fontainebleau avait soudainement changé d'aspect; cardinaux et évêques y affluèrent, et au grand scandale de son ancien secrétaire d'État, Pie VII les accueillait tous avec la même cordialité. Il officia solennellement dans la grande chapelle du palais; loin d'être offusqués des clauses que leur chef avait souscrites et qui devinrent promptement publiques, des milliers de catholiques fervents accoururent journellement se prosterner à ses pieds et pendant deux mois ne cessèrent de lui apporter leurs hommages. Mais cette situation se modifia après l'arrivée des cardinaux de la fraction ultramontaine du sacré collège, de di Pietro et Litta (1), de Pacca et de

(1) Pacca lui-même l'affirme : « Les cardinaux di Pietro, Gabrielli et Litta, les premiers arrivés à Fontainebleau, lui avaient fait sentir la gravité de la faute dans laquelle on l'avait entraîné par surprise; il en avait conçu une juste horreur. Ce vénérable cardinal (di Pietro), qui avait recouvré la liberté à la suite du traité du 25 janvier, était celui des cardinaux *noirs* qui arriva le premier à Fontainebleau. Le saint-père lui ayant demandé son avis sur les articles qu'il avait signés, le cardinal di Pietro fit la réponse que l'on devait attendre d'un homme aussi savant que pieux, et CE FUT ALORS *que le pape commença à donner des signes sensibles de repentir et de douleur.* » (*Mémoires*, t. II, p. 27 et 125.)

Hosted by Google

Consalvi surtout. A peine le pape a-t-il eu quelques entretiens avec eux, que c'en est fait de sa sérénité. De cruelles anxiétés le prennent, les regrets les plus cuisants, les remords même l'assaillent et le portent à vouloir se délier à tout prix de ses engagements. Un drame étrange se développe autour du malheureux pontife; sous l'empire de convictions sincères sans doute, mais altières et implacables, ses conseillers les plus fidèles arrivent à infliger à son honneur, à sa dignité une atteinte plus profonde que n'avaient pu le faire les desseins les plus perfides, les entreprises les plus coupables de Napoléon même.

L'histoire possède peu de documents sur ce qui s'est passé à Fontainebleau du 25 janvier au 24 mars 1813. Les *Mémoires* du cardinal Pacca donnent seuls de courtes indications à ce sujet; M. d'Haussonville les suit, avec quelque répugnance, dirait-on, mais sans réserves, se bornant à atténuer certains textes, à élaguer certains passages. Consalvi, esprit plus élevé que Pacca, tout en partageant ses vues dogmatiques, a évité de s'expliquer dans ses *Mémoires* sur ce fâcheux épisode. Le récit que nous en avons repose donc sur un seul témoignage, et ce témoignage est celui d'un prélat fanatique et borné (1).

Dès la fin de janvier, la plupart des cardinaux étaient réunis auprès du pape; ils formaient deux groupes, les *rouges*, partisans des mesures de conciliation, les *noirs*, qui professaient les théories ultramontaines, et à ce titre avaient été l'objet de rigueurs particulières. Consalvi, Pacca, di Pietro étaient les chefs de ces derniers. Saisis du concordat par le pape, ils le déclarèrent d'emblée pernicieux et inexécutable; Pie VII en le signant avait trahi, suivant eux, ses devoirs et ses serments; une rétractation catégorique pouvait seule réparer le mal qu'il venait de

(1) On jugera du ton que prend le cardinal Pacca dans ses *Mémoires* par une ligne : « Le saint-père fut frappé de ces démonstrations amicales (de Napoléon) et OSA même en raconter les détails à un de ses serviteurs, *preuve douloureuse de l'état de faiblesse morale* dans laquelle il était tombé au moment où l'empereur venait lui livrer un dernier assaut. » (*Mémoires*, traduits par M. Queyras, t. II, p. 99.)

Hosted by Google

faire à l'Église. Mais il s'en fallait que tel fût le sentiment de tous leurs collègues ; nombre d'entre eux soutinrent que le saint-père ne pouvait sans inconvénient grave reprendre sa signature, qu'il n'avait accepté, du reste, que des articles préliminaires et secrets, qu'une négociation ultérieure pourrait encore les amender. Pie VII, troublé par les remontrances de ceux qu'il tenait pour ses guides les plus sûrs, tremblant d'avoir prévariqué, toujours sincère dans les angoisses d'une conscience délicate et craintive, déclara qu'il se soumettrait à l'opinion des membres du sacré collège.

Cette opinion n'était rien moins qu'unanime ; Pacca en convient : « J'avais, dit-il, la douleur de voir les membres du sacré-collège divisés pour ainsi dire en deux camps, quoique la bonne harmonie ne semblât pas être troublée. *Les cardinaux* NOIRS *eux-mêmes n'avaient pas cette uniformité de sentiments et de pensées qui aurait dû régner parmi les personnes qui avaient suivi la même voie, partagé les mêmes souffrances,* et qui se trouvaient dans l'exil, assis ensemble sur la même pierre. »

Cet aveu est significatif. Ainsi, non seulement les cardinaux suspects d'un excès de déférence envers l'autorité civile, mais plusieurs de ceux qui avaient affirmé dans l'exil leur fidélité envers le saint-siège, pensaient que le traité devait être maintenu, au moins comme base de négociation, que la rétractation en serait plus préjudiciable à l'Église que l'exécution. L'argument de l'infaillibilité fut jeté dans le débat et donna lieu à des déclarations dignes d'être notées. « Ou les concessions du 25 janvier — disaient les partisans de leur maintien — sont de peu d'importance, ou elles sont funestes à l'Église et contraires aux principes catholiques ; dans le premier cas, il ne convient pas que le pape manque à sa parole, et dans le second, comment concilier cette grave erreur, cette chute du souverain pontife, avec la doctrine de l'infaillibilité des papes ? » Leurs contradicteurs répondaient : « Les concessions faites par le pape sont de la plus grande

Hosted by Google

importance et souverainement préjudiciables au bien de l'Église; mais elles n'infirment nullement la doctrine de l'infaillibilité des papes. Le saint-père a promis et accordé ce qu'il ne devait ni promettre ni accorder; mais il n'a pas enseigné une doctrine erronée; *il est tombé, il est vrai, dans une faute grave, mais non dans une erreur en matière de foi:* or, les plus ardents défenseurs de l'infaillibilité du saint-siège n'ont jamais soutenu que les papes, qui sont infaillibles dans l'enseignement, le soient aussi dans leur conduite ou dans leurs actions (1). » Aux yeux des plus exigeants des prélats romains, le mode de l'institution canonique des évêques n'avait donc pas de caractère dogmatique.

On ignore si ce débat aboutit à une décision, s'il se forma une majorité parmi les cardinaux. Le manque de foi de Napoléon qui, averti des hésitations du pape, fit publier dès le 14 février au *Bulletin des lois* des préliminaires destinés à rester secrets jusqu'à la conclusion du traité définitif, a dû affaiblir la situation des prélats modérés. Consalvi, Pacca, di Pietro voulaient la rétractation; ils avaient toute la confiance du pontife, qui se rendit à leur avis, quelque humiliante que fût pour lui la démarche qu'on lui proposait. Sa lettre du 24 mars 1813 à l'empereur est une longue amende honorable; elle fait peu d'honneur à ceux qui l'ont dictée. L'argumentation est peu solide, plusieurs assertions sont notoirement inexactes; mais ce qui frappe et blesse surtout dans ce document, c'est d'y voir Pie VII se traiter lui-même comme un pécheur public, comme une occasion de scandale dans l'Église. Il confesse que plusieurs articles souscrits par lui « sont essentiellement mauvais, contraires à la justice, au gouvernement de l'Église que Jésus-Christ lui-même a établi, qu'ils sont par là même inexécutables et doivent être entièrement abolis. » L'humilité de l'aveu est poussée jusqu'aux limites du mépris de soi-même : « Nous reconnaissons avec douleur

(1) PACCA, *Mémoires*, t. II, p. 109 et 111.

Hosted by Google

et confusion que ce ne serait pas pour *édifier* mais pour *détruire* que nous ferions usage de notre autorité, si nous avions le malheur d'exécuter ce que nous avions imprudemment promis, non par aucune mauvaise intention, comme Dieu nous en est témoin, mais par pure faiblesse et comme cendre et poussière. » La rétractation, au surplus, était complète; elle comprenait le bref du 20 septembre comme les préliminaires du 25 janvier. Les deux allocutions adressées par le pape aux cardinaux le 24 mars et le 9 mai 1813 accentuent encore les termes et renforcent l'impression de la lettre écrite à l'empereur. C'est à ce prix que le malheureux pontife recouvra le calme d'une conscience terrifiée. On a représenté cet excès d'abaissement volontaire comme un acte d'héroïsme chrétien; mais l'examen des documents condamnés en eux-mêmes et les dissentiments qui s'élevèrent à leur sujet parmi les membres du sacré-collège, démontrent que Pie VII ne s'immola pas même à un dogme, mais à une simple tradition hiérarchique. Ce n'était pas assez pour cette âme évangélique d'avoir été la victime de l'oppression de Napoléon, il lui était réservé de devenir encore celle du principe sacerdotal dont il était lui-même le suprême représentant.

La rétractation du concordat de Fontainebleau fut le dernier acte de ce long drame, qui eût dû mieux finir. Napoléon avait gardé le silence sur ce désaveu; mais pressé par les événements, il s'efforce à diverses reprises de renouer les négociations. Ses offres furent systématiquement déclinées, sans même en excepter celle de la restitution sans condition des États romains. Consalvi et Pacca étaient demeurés aux côtés de Pie VII; ils ont dû préférer naturellement que le rétablissement du pouvoir temporel fût l'œuvre de l'Europe plutôt que celle d'un pouvoir dont la chute était maintenant prévue. Dès le 24 juillet 1813, au moment de la réunion du congrès de Prague, le pape avait écrit dans ce but à l'empereur d'Autriche; au mois de mars suivant, le congrès de Châtillon

Hosted by Google

se prononça en faveur de la restauration du souverain pontife. Mais déjà Napoléon, pressentant les intentions des puissances, avait rendu le 10 mars un décret dans le même sens. Craignant que Pie VII ne tombât aux mains des alliés, qui avaient franchi le Rhin le 1er janvier 1814, il l'avait fait partir de Fontainebleau dès le 22 janvier; Savone devait être le terme de ce voyage : c'est à Rome qu'il finit. Le 24 mai, le pape rentrait triomphalement dans sa capitale; un mois auparavant, l'empereur avait pris congé à Fontainebleau des débris de son armée.

Ainsi finit, après treize ans de vicissitudes et de fortunes diverses, par un dénoûment qui est lui seul un grave enseignement, ce mémorable conflit. Pour le suivre dans ses multiples péripéties, M. d'Haussonville est généralement un guide sûr et fidèle. Malgré des inexactitudes de détail, en dépit de réticences voulues et d'un parti pris de ne pas se prononcer sur les questions de principe, son livre garde néanmoins le caractère d'un récit original et authentique. Il complète et rectifie sur bien des points, sans en diminuer la haute valeur, l'œuvre de M. Thiers, et aucun historien, après quinze ans, n'y a rien ajouté d'essentiel. M. Lanfrey en France (1), M. Nielsen à l'étranger (2) se bornent à l'analyser, et M. Broch a limité sa tâche à l'histoire interne de l'État pontifical (3). C'est entre M. d'Haussonville et M. Thiers que le débat subsiste sur le terrain historique : ils représentent les deux faces du problème. Le premier est plus instruit, mieux informé, mais le second a le coup d'œil politique plus ferme et plus indépendant. L'un voit mieux les droits de l'Église, l'autre les intérêts de l'État; les sympathies de l'un sont acquises au pape, l'autre subit le prestige des grandeurs de l'empire et du génie de son chef.

Certes, s'il n'y avait eu que des hommes engagés dans

(1) *Histoire de Napoléon Ier*. Paris, 1867-1875.

(2) *Geschichte des Papstthums im neunzehnten Jahrhundert*. Deutsch von Michelsen. Gotha, 1880.

(3) *Geschichte des Kirchenstaates*. Gotha, 1880-1882.

Hosted by Google

ce conflit, le jugement de l'histoire serait désormais facile : il serait tout entier dans les événements qui le terminent. Napoléon n'y a pas grandi : à peine le concordat de 1801 est-il signé que ses relations avec la papauté changent de nature. Les conseils de l'orgueil se substituent à ceux de la sagesse, et les intérêts supérieurs de l'État sont sacrifiés aux suggestions d'une ambition sans frein. Les principes justes qu'avait fait prévaloir, les droits légitimes que s'était réservés l'ancienne monarchie avec le concours de ses évêques et l'appui de ses légistes, Napoléon les fausse par l'excès de ses exigences et les compromet par la violence de ses procédés. Ses moyens de négociation révoltent, même quand ses prétentions sont raisonnables. Plus la lutte s'aggrave et s'étend, plus il y met d'emportement, mieux il réussit à mettre les torts de son côté, à justifier les résistances de son adversaire. Sa politique est passionnée, astucieuse, dépourvue de tout scrupule, exempte de sens moral. Aucun engagement ne la lie; les concessions faites de bonne foi sont exploitées sans pudeur au profit de nouvelles exigences. Avec des ressources uniques, en présence du plus conciliant des pontifes, servi dans les affaires ecclésiastiques par quelques hommes d'un rare mérite, l'empereur n'a abouti à rien. Il a tenu en main la solution des plus grands problèmes : l'excommunication politique, l'institution canonique, le pouvoir temporel; il n'a rien réglé, rien fixé et finit par renier le seul titre qui lui restât, le concordat de 1801. Il était de sa nature de briser des obstacles, non de résoudre des difficultés; il savait dicter des ordres, il était incapable de négocier.

En face de lui, Pie VII s'élève de toute la hauteur dont descend son orgueilleux rival. Jamais contraste entre deux hommes ne fut plus complet; ils se heurtaient par leurs qualités comme par leurs défauts et se combattirent toute leur vie sans pouvoir se haïr. Pie VII n'était ni un esprit supérieur, ni un caractère héroïque : c'était une âme profondément religieuse, d'une délicatesse extrême, d'une

Hosted by Google

ingénuité rare dans une situation aussi éminente. Médiocre théologien, peu versé dans la jurisprudence canonique, il tenait plus de la nature du missionnaire que du pontife; l'inspiration chrétienne domina toujours chez lui les idées théocratiques. Sa conscience était timorée, sa défiance de lui-même excessive, sa volonté chancelante. Mais il était la droiture et la sincérité même; sa foi, naïve parfois comme celle d'un enfant, touche par sa simplicité et fut son principal appui. Il avait de sa mission, de sa responsabilité, un sentiment élevé et profond; aucune considération personnelle, aucun avantage matériel n'étaient capables de le faire dévier de ce qu'il croyait son devoir. C'est à ce sentiment qu'il emprunte la force et la constance, qu'il doit l'unité et la dignité de sa vie. Les notes disparates dont sa carrière ne fut pas exempte sont l'œuvre de conseillers dont le sens politique n'atteignait pas la hauteur de son sens moral. Quelques reproches qu'on ait pu lui faire, Pie VII commande par son attitude le respect et la vénération; son triomphe fut celui de la droiture sur le génie, du mobile idéal sur le calcul égoïste. Il resta fidèle dans le succès aux principes qui avaient fait sa grandeur dans l'adversité. Tandis que Napoléon à Sainte-Hélène énumère complaisamment les pièges qu'il avait tendus à la bonne foi de son prisonnier, Pie VII intercède auprès du régent d'Angleterre en faveur de son ancien oppresseur. « La pieuse et courageuse initiative de 1801, écrivait-il à Consalvi, le 6 octobre 1817, nous a fait oublier et pardonner depuis longtemps les torts subséquents. Savone et Fontainebleau ne sont que des erreurs de l'esprit ou des égarements de l'ambition humaine. Le concordat fut un acte chrétiennement et héroïquement sauveur. »

Mais dans le duel prolongé de la papauté et du premier empire, il y a eu autre chose que deux grandes personnalités aux prises : c'est la lutte séculaire de l'Église et de l'État, du sacerdoce et de l'autorité civile; c'est le problème historique de leurs rapports qui agite l'Europe dès

Hosted by Google

l'aube du moyen âge et la trouble encore aujourd'hui. C'est par là surtout que cet épisode dramatique nous intéresse, qu'il nous offre de multiples leçons. « Qu'il résulte des événements racontés dans ce travail, écrit à ce sujet M. d'Haussonville, des enseignements qui pourraient être mis à profit pour aider, sinon à la solution théorique, du moins à l'apaisement pratique des querelles du jour, nous le croyons d'autant plus volontiers, qu'à notre sens il s'agit moins pour les partis opposés de s'accorder en doctrine, ce à quoi ils n'arriveront jamais, que de se comprendre, s'ils le peuvent, et en tout cas de se supporter les uns les autres. Ce n'est point affaire de discussion, on a suffisamment discuté : ce serait plutôt affaire de conduite et de mesure. Pendant les années qui s'écoulèrent entre la conclusion du concordat et la chute de l'empire, de la part de l'État quelles violences de conduite, et de la part de l'Église quelle absence de mesure! En si peu de temps, que de contrastes! Au début, quelle intimité, à la fin, quelle scission! Voilà sur quoi feraient bien de méditer, dans l'un et l'autre camp, les partisans d'une alliance trop intime entre ces deux grands pouvoirs. »

Pour de tels événements la conclusion est discrète : peut-être n'est-elle même pas exempte d'une nuance de scepticisme. Est-ce assez en pareille matière d'une simple maxime de conduite? La législation a des exigences positives, et la politique, si respectueuse qu'elle soit des droits réciproques, se meut forcément dans un cadre tracé. Sous un rapport, la situation s'est modifiée. La question du pouvoir temporel a changé de nature; elle est sortie du domaine international. Restaurée en 1814, la souveraineté pontificale a vainement cherché à retrouver ses anciennes conditions d'existence; le gouvernement des États romains n'a plus cessé jusqu'en 1870 de ressembler à une agonie. Aucune puissance n'a protesté contre sa suppression, et chez aucun peuple, les rapports entre les deux pouvoirs n'ont changé de nature à la suite de cette révolution. C'est entre l'Italie et le saint-siège que le débat

Hosted by Google

subsiste, et à moins d'un bouleversement européen que rien ne fait aujourd'hui prévoir, c'est sur le terrain *national* qu'il semble destiné désormais à trouver sa solution.

Même dégagé de cet élément, le problème reste de premier ordre; il domine à l'intérieur, de nos jours comme jadis, la politique des États catholiques. Querelle des investitures, pragmatiques de saint Louis et de Charles VII, guerres des Guelfes et des Gibelins, des papes et des Hohenstauffen, doctrine des deux lumières sous Innocent III comme des deux glaives sous Boniface VIII, question des régales et maximes de l'Église gallicane sous Louis XIV, édits de Marie-Thérèse et de Joseph II, institution canonique avec Napoléon, syllabus de Pie IX, lois de mai en Allemagne, guerre scolaire en Belgique, c'est le même et perpétuel antagonisme, c'est l'antique duel de l'Église et de l'État sous des aspects changeants, dans les mêmes termes au fond. L'Église sera-t-elle un pouvoir dans l'État? L'État exercera-t-il des prérogatives dans l'Église? Où commence, où finit la sphère légitime d'action de chacun? Est-ce la séparation ou l'alliance que la sagesse conseille, que l'expérience indique?

Entre Pie VII et Napoléon, le principe de l'alliance prévalut; le concordat en fut l'expression. Cette transaction, on l'a trop peu remarqué, n'est pas l'œuvre d'un sceptique. Napoléon avait reçu dans sa jeunesse l'empreinte profonde de la foi catholique et ne s'en détacha jamais. La pensée de faire servir cette grande force sociale à son élévation personnelle ne lui a certainement pas été étrangère; mais ces circonstances n'altèrent pas le caractère fondamental de l'acte de 1801. Par ses propres termes, par les articles organiques qui en accentuèrent la pensée, il continuait la tradition des droits de l'État qu'il opposait à ceux de l'Église, et il assurait même au premier une influence prépondérante. L'épiscopat du premier empire, sans jamais se séparer du saint-siège, fut national; sa soumission à l'autorité civile, excessive parfois chez certains prélats, resta néanmoins plutôt en deçà

Hosted by Google

qu'elle n'alla au delà de celle que l'empereur exigeait et obtenait de tous les autres pouvoirs. Les déceptions qui survinrent, la rupture qui s'ensuivit, furent dues uniquement aux excès du despotisme impérial; personne ne les imputa au concordat lui-même; l'opinion publique en imposa le maintien à la Restauration, et le cardinal Consalvi, redevenu le secrétaire d'État de Pie VII, se prononça dans le même sens.

Cependant, après la chute de l'empire, l'aspect des choses change; le concordat, exécuté longtemps et pacifiquement par des gouvernements très différents, a donné uniformément un clergé ultramontain, plus soucieux de servir les vues de la hiérarchie romaine que les intérêts nationaux. Dans la plupart des États catholiques à régime monarchique, le concordat français a servi de type à des compromis semblables, mais beaucoup plus favorables à l'Église. En Espagne, en Italie, en Autriche, le résultat, avec des nuances diverses tenant aux circonstances de temps et de milieux, a été identique. D'autre part, la séparation telle que l'a comprise et établie la constitution belge, n'a pas eu des conséquences différentes. En Angleterre, aux États-Unis, en Suisse, le même régime politique a produit les mêmes effets qu'en Belgique. Certes, des influences d'un autre ordre, des courants multiples ont concouru à ce phénomène contradictoire, mais le fait lui-même est acquis et s'impose. La nomination exclusive des évêques par la papauté fausse l'institution épiscopale; mais les concordats n'ont pas été en général une garantie de modération ni d'indépendance chez les évêques.

La formule de tous les compromis de cette nature coïncide dans leur clause fondamentale : nomination, présentation ou tout au moins agréation des évêques par l'État, institution canonique par le saint-siège. Leur but est d'obtenir un clergé national, ami des institutions et de la paix publiques. Ce but a été rarement atteint; mais le système inverse n'a pas paru plus efficace. Un clergé nommé par l'Etat n'en devient pas nécessairement le soutien; mais un clergé nommé exclusivement par le pape

Hosted by Google

est fatalement le rival de l'État. Les inconvénients des concordats frappent d'emblée les regards; ceux de la séparation, pour être moins apparents, n'en sont que plus graves. C'est l'absolue négation de l'Église nationale, le vrai fondement de l'Église cosmopolite. La séparation amoindrit l'épiscopat en l'absorbant dans une communauté universelle, au profit de la papauté qui devient ainsi la plus vaste autorité du monde, la seule qui n'admette aucune limite à son étendue. Bien des ennemis de l'Église, partisans effrénés de la sécularisation, sont les plus utiles auxiliaires de l'omnipotence du pontife romain. La question a diverses faces; il faut tenir compte de la puissance des idées religieuses et de la force d'organisation de la hiérarchie catholique, comme des nécessités positives qui dominent l'État et l'Église, quelle que soit la forme de leurs rapports. Vouloir qu'ils s'ignorent est une fiction puérile; supprimer le budget des cultes, c'est organiser une guerre qu'un pouvoir despotique seul pourrait soutenir et ne soutiendrait même pas longtemps.

Où est la solution ? Aucune formule historique n'a concilié jusqu'ici tous les termes du problème. L'Église primitive et même celle du moyen âge ont pratiqué l'élection des évêques avec l'institution par les métropolitains ou les papes. L'Allemagne a gardé des vestiges de cette organisation libérale qui lui a valu jusqu'en 1870 un épiscopat remarquable par sa science, sa tolérance, son patriotisme. Éliminez des laborieuses négociations de Pie VII et de Napoléon les incertitudes de l'un, les violences de l'autre, et des perspectives s'ouvrent dans la même voie. Ni l'alliance ni la rupture ne mènent au but; la séparation des deux pouvoirs est stérile si elle implique l'abdication de l'un ou de l'autre. L'expérience suggère et la raison confirme cette règle, qui ne devrait plus être perdue de vue : la liberté n'est une solution dans le droit public de l'État que si cette même liberté prévaut dans le droit public de l'Église.

1885. ÉMILE BANNING.

Hosted by Google

ÉVOLUTIONS BRUXELLOISES

Au moment où l'on va entreprendre les travaux destinés à transformer les abords du Parc et de la place Royale par les modifications à apporter au palais du Roi et la création du Mont des Arts, il semble intéressant d'évoquer la première évolution subie par ce quartier de notre ville au XVIII^e siècle. C'est alors, en effet, qu'on procéda à ce qu'on dénomma à cette époque : « la création de la nouvelle ville ».

Cette partie haute de Bruxelles était le siège de l'abbaye de Coudenberg et du palais des ducs de Brabant, édifice considérable dès les premières années du XV^e siècle, au moins pour le temps. En effet, Schayes (1) dit que le compte du domaine de 1403 mentionne déjà, en ce palais, un grand nombre d'appartements parmi lesquels figurent, entre autres, la grande et la petite salle, la chambre de la duchesse de Brabant, sa salle à manger, son étuve ou salle de bains, sa chapelle, son comptoir, la chambre du confesseur, etc. Dans le courant de ce siècle et dans la première moitié du siècle suivant, on fit encore beaucoup d'additions et de changements à ce palais. Vinrent Albert-Isabelle, qui le firent rebâtir presque en entier et lui donnèrent grande allure. En 1509, l'empereur Maximilien et Marguerite d'Autriche, gouvernante générale des Pays-Bas, firent agrandir la place située devant le palais et

(1) *Histoire de l'architecture en Belgique.*

Hosted by Google

l'entourèrent d'une vaste enceinte carrée qui reçut le nom de Cour des Bailles.

Le palais de Bruxelles était au centre d'un vaste parc, formé au commencement du XIVe siècle et agrandi successivement en 1345, 1430 et 1552.

Pour nous faire une idée de la physionomie que présentait ce milieu, force nous est de recourir aux souvenirs de ceux qui en firent l'esquisse.

Voici ce qu'en dit Fricx, qui en parle à l'époque de sa plus grande splendeur :

« Le palais, dit-il, a de très beaux jardins sur une pente très agréable qui a donné lieu à plusieurs grandes plates-formes revêtues de pierres de taille et ornées de balustrades de la même matière. Elles ont en dessous des terrasses bien revêtues qui forment un charmant amphithéâtre. Ce sont des jardins, des vergers et des parterres garnis de caisses d'orangers et d'autres arbres, où l'on descend par un large escalier de pierre bleue à plusieurs paliers. Le terrain formant ensuite une vallée est cultivé en jardin ou laissé en gazon au milieu duquel est un grand bassin avec une fontaine d'eau jaillissante et dans le fond une grande pièce d'eau en losange avec une isle dans le milieu, plantée de beaux arbres en forme de canardière. Un grand terrain planté des plus droits et des plus grands arbres qu'on puisse voir, et comparti en quatre grands quartiers, qui tous ensemble forment ce qu'on appelle le labyrinthe, à cause de quantité d'allées et de routes entrelacées, bordées d'une infinité de pilastres, de pieux et de palissades peintes, dont il est rempli.

« On voit dans le centre de trois de ces carrés des bassins avec des amours qui jettent de l'eau à une grande hauteur; une maison de bois, sans aucun clou ni serrure, à quatre étages et couvertes d'ardoises, est placée au milieu du quatrième. Elle fut travaillée en Espagne et transportée de ce royaume à la Cour de Bruxelles, où elle est encore dans son entier. On la plaça dans ce carré sur dix-huit colonnes de marbre bâtard, au milieu d'un grand

Hosted by Google

bassin profond et plein d'eau. Il est de figure qarrée en longueur et l'on y descend par degrés posés en amphithéâtre pour y prendre le bain à la manière des Romains. On y aborde par un pont orné de figures de lion, de tigre, de cheval et de chien en marbre blanc, pour y admirer sa structure si particulière et les belles chausses qu'on y voit. On trouve sur la même ligne, au long d'un autre qarré, une allée très longue couverte d'ardoises et surmontée d'une grande volière d'oiseaux qui se termine à un beau pavillon qarré avec une mansarde que la sérénissime princesse Marie-Élisabeth, archiduchesse d'Autriche et gouvernante des Pays-Bas, a fait bâtir pour y tirer de l'arc dans une longue allée d'arbres, dont il a la vue et qu'on a menagée à ce sujet.

« En sortant de ce labyrinthe, on entre dans un parterre d'eau comparti de pierre à grand dessein et embelli de quantités de fontaines jaillissantes dont les eaux retombent dans les compartiments qui leur servent de bassin. Il est de figure qarré et plus bas que les quatre allées qui l'environnent et qui lui servent de terrasses, dont les tablettes sont garnies d'une infinité de tuyaux d'où jaillissent des filets d'eau qui se croisant forment des arches sans nombre, au milieu d'une pluie agréable. On monte de ce lieu charmant sur une grande terrasse quarrée, dont le centre est orné d'un grand bassin élevé sur une colonne d'où jaillit une eau claire, qui prend toute sorte de figures par le moyen des instruments qu'on emboîte dans le tuyau. De là on traverse, une assez belle maison, d'ou passant par une Sale, on entre par cinq grandes portes brisées dans un parterre situé sur une terrasse, d'où l'on voit un magnifique frontispice à cinq portiques, reliés par une plate-forme très large, artistement travaillée de rocaille et de coquillage et ornée de douze bustes de marbre, représentant douze empereurs romains. On y monte par un escalier à sept degrés en fer à cheval rentrant, parsemés d'une infinité de tuyaux jaillissants qui surprennent ceux qui ne s'y attendent pas. La plate-forme, pavée dans un

Hosted by Google

goût rustique, contient presque autant de jets d'eau que de pavés. Chaque portique offre à la vue des ouvrages curieux en rocaille et coquillages et des figures d'hommes, bêtes, poissons qui jettent de l'eau. Celui du milieu représente le triomphe du Parnasse, où toutes les figures jettent de l'eau. Dans les autres, l'eau fait moudre des moulins, où travailler des artisans de leur métier, des forgerons, des scieurs, des bûcherons, des tisserands et même des cuisiniers. Dans les autres, enfin, ce sont de magnifiques cascades ornées d'oiseaux, de bêtes et de dragons qui jettent de l'eau. C'est sans contredit un des plus beaux morceaux qu'on voie dans ce genre et où les eaux sont maniées avec plus d'art et de délicatesse. Personne ne sort de ce lieu enchanté qu'avec une entière satisfaction, car on peut dire avec vérité que l'art et la nature se sont unis pour son embellissement.

« Sur la hauteur de ce terrain, qui s'élève insensiblement, on voit un corps de logis régulier qui était autrefois destiné à loger les orangers et les jardiniers qui en avaient le soin. Du côté qui a la vue sur le palais, il y a un jardin en terrasse d'une hauteur prodigieuse. Le mur qui le soutient a ses fondements dans le fond du vallon. Un des souverains du pays y avait fait planter une vigne dont les scepts étaient venus de Bourgogne, où l'on avait choisi les meilleures espèces de raisins; mais le climat n'étant pas propre, ils dégénérèrent. La vigne fut arrachée et l'on employa ce terrain en un jardin à fruit. L'édifice fut converti en un arsenal fourni d'armes modernes qui y sont très bien entretenues; il y en a suffisamment pour armer dix mille hommes.

« Ici se présente le parc qui est renfermé dans la même enceinte. Il est vaste et de différent goût. On y trouve des plaines, des hauteurs et des vallons charmants où le feuillage des beaux arbres qui y sont plantés en quinconce, dérobant la clarté et les ardeurs du soleil, procure une charmante obscurité et une agréable fraîcheur dont jouissent ceux qui s'y promènent, même au milieu du jour dans les plus fortes chaleurs de l'été.

Hosted by Google

« Il est entouré de murs avec deux portails, dont le plus beau, remarquable par son antiquité, est sur la place de Louvain du côté du nord. L'autre est au midi du côté de la porte de Namur. On y voit quantité de daims, de chèvres sauvages et de bouctins très familiers.

« Du côté des remparts est une grotte de rocaille et de coquillage dont l'ouverture en ceintre fait face au palais. Il y a dans le fond une belle statue de marbre blanc, représentant Madeleine, couchée sur des pierres raboteuses, appuyée sur le coude et soutenant sa tête de la main. Une eau claire et abondante sourdit au pied de son rocher en formant un ruisseau qui coule dans un canal de pierre d'un pied et demi de largeur et environ cent pas de longueur, est conduite jusque dans un bassin de pierre où est une fontaine dont l'eau cristalline après avoir rejailli à la hauteur de dix pieds, retombe dans le même bassin, et reprenant son cours par des tuyaux souterrains, elle tombe dans un vallon entouré de tous côtés de pentes insensibles et couvert du feuillage de quantité de beaux arbres impénétrables aux rayons du soleil. Là est une vaste grote de rocaille à quatre portiques avec un second étage de la même structure, ornée d'une fontaine jaillissante jusqu'au sommet, dont les eaux, retombant dans le bassin d'où elles sortent, s'écoulent par des tuyaux cachés, se rendent dans le magnifique labyrinthe dont j'ai déjà parlé, pour y rejaillir sous mille différentes figures.

« La source de toutes ces eaux est dans un ruisseau à une portée de canon des remparts, du côté de la porte de Louvain, dans un terrain plus bas de deux cents pieds de celui où elle monte. On y voit une machine composée de roues qui, enlevant l'eau par le mouvement qu'elle leur donne elle-même, la versent dans des canaux, d'où des pompes foulantes la poussent successivement jusqu'à un réservoir en forme de tour bâti sur les remparts. Cette machine est l'original de celle de Marly, auprès de Versailles. »

Hosted by Google

« Outre les agréments de ce lieu enchanteur que je viens de décrire, il y en a tant de différent goût que tout le monde y peut trouver du plaisir. Ceux qui aiment la solitude peuvent s'y enfoncer agréablement dans plusieurs endroits sombres et écartés et s'y livrer à des profondes méditations. Si on cherche la compagnie on y trouve du personnel des deux sexes propres à dédommager de la solitude. Les sçavants et les curieux y trouvent des gens de leur caractère avec qui ils peuvent converser avec autant d'agrément que d'utilité et sans beaucoup de cérémonie. Les habitants étant sociables affables et gais aiment et caressent les étrangers. Tout le monde convient que « ce parc est un des plus beauxde l'Europe, où il est rare d'en voir qui en approchent surtout dans l'enceinte d'une ville si peuplée. »

Aux détails donnés par Fricx viennent s'en ajouter quelques autres relatés par Schayes dans le Trésor national (1), d'après le récit d'un voyage fait en Belgique par Jean Ernest, duc de Saxe en 1613-1614. Nous y voyons que « dans un des vallons du parc des perruches volaient en liberté, qu'on y élevait en grand nombre des faisans, des ramiers, des paons et des éperviers d'Islande couleur de chair. Sanderus nous apprend aussi qu'au bas du grand escalier de la terrasse se trouvait un canon de fonte auquel se rattachait une singulière histoire. D'après une inscription gravée sur une plaque de marbre ce canon, par miracle ou autrement, avait été lancé à une hauteur prodigieuse dans une explosion pour venir retomber, avec une génisse (*juvencula*) sur le pont d'un vaisseau royal. L'infante Isabelle, en mémoire de cet événement, avait fait installer le canon au bas de l'escalier de la terrasse du palais et nourrir la génisse dans le parc ».

Comme on peut s'en apercevoir par la description qui précède, toute cette partie du haut de la ville était par-

(1) Voir Louis Hymans. *Bruxelles à travers les âges.*

Hosted by Google

semée d'accidents de terrains considérables (1) qui devaient lui donner un caractère très pittoresque.

Un terrible incendie détruisit le palais de l'ancienne

(1) Il suffit du reste pour s'en faire une idée de voir, d'après les documents, ce qu'il devait en coûter pour niveler cette partie haute de la ville.

Il résulte du rapport présenté par l'inspecteur Baudour que pour exécuter le nivellement du parc « il faudroit remuer 9,571,808 pieds cubes de terre, que cela peut s'emporter par 797,709 1/2 tombereaux, à raison de 12 pieds cubes par tombereau. Pour achever le tout par tombereau en six mois de vingt-six jours ouvrables, il faudroit environ 300 tombereaux marchant à la fois, et ils se gêneroient beaucoup dans leur marche. Quoi qu'il en soit, chaque tombereau payé à 2 sols porteroit la somme totale à 79,770.18.10 florins.

» Si on travailloit par brouettes, il faudroit 1,008 hommes travaillant tous les jours pour finir l'ouvrage en six mois. Il en coûteroit 76,094 florins, mais comme en cette somme n'est pas compris l'achat des brouettes ni des pelles, il faudroit compter sur plus de 80,000 florins.

Voici, d'autre part, l'estimation du comblement de la digue du parc :

« Je soussigné estime que le comblement de la digue du parc fini le 10 avril 1783 ne fait que la dixième partie de la totalité du comblement du petit parc, de sorte que pour combler les deux massifs restants il faudroit neuf fois autant de terres ou décombres qu'il y en a déjà eu et comme la digue a coûté 14,000 florins, il faudroit y adjouter 126,000 florins pour achever les comblemens si on pourroit continuer à avoir les terres au prix qu'elles ont coûté jusques à présent, mais comme il n'y en a plus à une pareille proximité et qu'il est impossible d'en avoir, il faut compter que le prix des terres sera au moins doublé et alors il en coûtera au moins 270,000 florins pour achever le tout. En foi de quoi j'ai signé cette estimation. BAUDOUR. »

Il existe un devis spécial de l'ingénieur Fisco pour le nivellement de la place Royale et son pavage.

État de la dépense pour l'applanissement et pavage de la nouvelle place des Bailles (place Royale).

Sçavoir :

Pour le remuement de 778 1/4 verges de terre et décombres pour l'applanissement à 4 florins la verge . . . . . fl.	3,113	»
200 journées d'égaliseurs et piocheurs à 14 sols par jour	140	»
3,825 tombereaux de sables pour le lict de pavée à 11 sols chaque	2,103	25
Achat de 262 verges de pavés blanches à 22 florins la verge . .	5,764	»
Main d'œuvre du pavage ici 297 1/2 verges à raison de 3 fl. 10 sols chaque	1,041	»
Préparation du lict ici 297 1/2 verges à 5 sols	74	7 1/2
Somme totale. . . . fl.	12,236	7 1/2

Fait à Bruxelles le 21 octobre 1774.

FISCO, ingénieur.

Archives de la ville de Bruxelles (Travaux publics, dossier : place Royale).

Hosted by Google

cour, sauf la chapelle, en 1731 (1); mais ce fut beaucoup plus tard qu'on commença à songer à transformer cette partie de la ville et à créer le parc actuel et la place Royale.

Les Bruxellois ne se doutent guère, croyons-nous, que l'existence même du parc fut mise en question. Cela résulte d'une intéressante lettre émanant de M. de Crumpipen.

Le 21 juillet 1773, en effet, M. de Crumpipen écrivait à M. de Limpens, commissaire des finances, cette curieuse lettre qui soulevait la question du maintien du parc :

« Son Altesse s'occupe de votre mémoire touchant les bâtiments domaniaux de Bruxelles, mais il se présente une autre idée qui seroit de voir s'il est nécessaire de conserver le parc? et si on ne pourroit pas faire couper les arbres qui y sont, en vendre le terrein en tout ou en partie pour y faire des habitations ou des jardinages, cela feroit cesser le besoin des ouvriers, faciliteroit l'aliénation des maisons, etc. Son Altesse désire que vous preniez cette idée en considération, que vous examiniez si comment et jusqu'à quel point la chose seroit faisable et que vous fassiez vos combinaisons sur les changements que cette résolution, si on la permet, occasionneroit au résultat de votre ouvrage (2). »

(1) Un grand bal devait être donné au palais le 5 février 1731. Des préparatifs se faisaient depuis plusieurs jours dans les offices pour cette fête. Le samedi soir vers 11 heures, par l'imprudence des chefs qui préparaient des confitures, le feu prit à la partie de ces offices qui était située au dessous de l'appartement occupé par l'archiduchesse et il se propagea avec tant de rapidité et de violence qu'en peu de temps il atteignit le plancher de la chambre où la princesse reposait. On rapporte que Marie-Elisabeth dut son salut à un petit chien qu'elle avait couché sur son lit et qui l'éveilla en la grattant au visage. De tout le palais, à 8 heures du matin, quand le feu cessa ses ravages, il n'y avait plus que le grand salon et la chapelle, encore le toit de l'un et de l'autre avait-il été consumé (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 2e série, t. XXXI, no 2, 1873).

(2) Il est à remarquer que le sort du Jardin botanique fut naguère également mis en question en 1870 et que sa destination définitive ne fut assurée que par la loi du 7 juin de cette année. (Voir « Le tracé de la jonction Nord-Midi dans ses rapports avec l'histoire. » *Revue de Belgique*, 1901.)

Hosted by Google

Heureusement l'idée émise par M. de Crumpipen ne fut pas adoptée.

La création de la nouvelle ville, selon l'expression adoptée à cette époque, était une grosse question. Il s'agissait d'opérer la démolition de l'ancienne cour brûlée, d'aménager les terrains du parc, de la place Royale et des rues avoisinantes, terrains si accidentés, comme on a pu le voir dans la description qui précède, de concilier les intérêts de l'État et ceux de la ville, problèmes multiples, délicats, dont la solution ne devait pas être obtenue sans difficultés.

Nous allons tenter de mettre ces divers points en lumière, grâce aux manuscrits qui reposent aux archives générales du royaume et dont la plupart présentent un vif intérêt historique.

Au sujet des travaux de démolition de l'ancienne cour brûlée, nous pouvons citer les documents suivants :

« On fit tomber toutes les ruines par le moyen de la poudre et les matériaux furent recueillis dans leur entier.

On commença les démolitions le 19 septembre 1774, La première partie fut terminée le 31 décembre suivant.

Le produit de la vente des matériaux s'éleva à 10,028 florins, les frais furent de 5,876 florins, le bénéfice se chiffra par 4,152 florins.

La deuxième partie à démolir fut entamée le 13 mars 1775 et achevée le 5 août suivant. Le produit des matériaux fut de 9,555 florins, les dépenses s'élevèrent à 4,570 florins. Il en résulta un bénéfice de 4,985 florins.

La troisième partie à faire disparaître fut attaquée en septembre 1775 et abattue le 31 décembre suivant. Les matériaux furent vendus 3,005.9 florins. Les frais ayant atteint la somme de 3,233.10.6 florins, il en résulta un mali de 228.1 florins.

Hosted by Google

Le boni de l'opération fut donc de. . .	fl.	8,909 »
auquel il faut ajouter la valeur des matériaux invendus, soit	fl.	14,629 »
Total du boni (1). . .	fl.	23,538 »

Au cours des travaux de démolition il se produisit un incident rapporté en ces termes par M. de Limpens dans la lettre en date du 1er novembre 1774 qu'il adresse à Son Altesse :

« Il est de mon devoir de rendre compte à Votre Altesse que trois des ouvriers mineurs qui travaillent à la démolition du palais incendié, sous la conduite du sieur Peterinck se sont rendus aujourd'hui, jour de la Toussaint, avant le lever du jour sous prétexte d'achever un ouvrage qui n'avait pas été terminé hier au soir.

« Votre Altesse daignera remarquer par la déclaration ci-jointe signée du contrôleur adjoint Baudour, du maître maçon Carmon et du piqueur des ouvrages Drouin, qu'ils n'ont reçu ni donné aucun ordre pour faire travailler aujourd'hui, qu'au contraire, j'avais fait les dispositions requises pour qu'on ne fasse aucun ouvrage le jour que l'Église célèbre une si grande fête que celle de la Toussaint.

« Un de ces ouvriers a été grièvement blessé par la chute d'un pan de mur et l'éclat que cela fait dans le public occasionne un scandale auquel il importe de pourvoir d'autant plus que le malheur arrivé est occasionné par un ouvrage que Peterinck ni les ouvriers n'étaient pas autorisés de faire, tandis que les lois de l'Église le défendent. »

Peterinck fut sévèrement reprimandé à raison de cet incident.

Il y a lieu de mentionner ici un document curieux

(1) *Archives générales du royaume*, secrétairerie d'État et de guerre. Création du parc et de la place Royale, vol. I, page 122. Toutefois, le chiffre cité aux archives est un peu moindre à cause d'une erreur de calcul commise par le rédacteur du mémoire.

Hosted by Google

émanant de M. Needham, directeur de l'Académie impériale et royale des sciences et belles lettres, à l'occasion des travaux de démolition.

En voici le texte :

Mémoire et requête présentée à S. A. le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté impériale et royale.

« Il est asses connu que les barres de fer qui restent pendant un certain tems dans une situation perpendiculaire à l'horizon s'aimantent plus ou moins en raison de la durée pendant laquelle elles se trouvent ainsi exposées en plein air aux effets de l'action électrique. Or, au faîte du mur autrefois intermédiaire entre la cour brûlée avant sa démolition et la chapelle qui subsiste encore, il se trouve une barre de fer portant le reste d'une banière et soutenue par un lion de pierre qu'on croit avoir été là dans une situation perpendiculaire et contemporaine au bâtiment depuis environ cinq cens ans.

« Cette circonstance remarquable la rend très intéressante aux physiciens et un objet d'une valeur unique pour déterminer le degré de magnétisme et de polarité qu'elle auroit pu acquérir par sa situation pendant un espace de tems si considérable ; elle pourra mériter même, comme une pièce unique dans son espèce, d'être placée ensuite dans le cabinet de Son Altesse royale.

« C'est pourquoi, M. Needham, directeur de l'Académie impériale et royale des sciences et belles lettres, dont S. A. le ministre plénipotentiaire est le protecteur immédiat, le supplie très respectueusement, non seulement de lui accorder cette barre de fer pour en examiner les forces magnétiques et pour en faire différentes épreuves, d'où il espère tirer des conséquences pour cette partie de la physique (1). »

(1) *Archives générales du royaume*, secrétairerie d'État et de guerre. Dossier du parc, reg. 3.

Hosted by Google

Les pourparlers entamés avec la ville de Bruxelles au sujet des grands travaux à exécuter firent l'objet de nombreux rapports adressés à Charles de Lorraine par le gouvernement.

Nous pouvons avoir une idée de ces négociations par les pièces suivantes :

Négociations avec le magistrat de Bruxelles et exécution du plan du parcq.

Il était fait observer dans ce document que « l'on étoit d'accord presque sur tous les points, excepté sur le nivellement des drèves, dites de la Patte d'Oye pour la partie de ces allignemens qui s'étendent dans le grand parcq.

« La formation de ces drèves devant occasionner d'assez importantes dépenses, le rapporteur du projet de convention proposoit de faire ces ouvrages de main commune entre le magistrat et le gouvernement.

« Dès que les arbres du parc seroient dépouillés de leurs feuilles, il étoit désirable que par les soins de Guimard, Fisco et Baudour, on fît marquer par des piquets bien élevés et surmontés de blasons noirs et blancs : 1° les quatre alignemens de la nouvelle quadrature du parcq; 2° les alignemens de la Patte d'Oye et ceux qui sont tracés sur le plan ».

« Cela fait, on procéderoit au marquage des arbres du parcq qui tombant dans les alignemens devroient être abattus et on procéderoit de suite à la vente publique des arbres qui seront trouvés trop grands pour être transplantés. Ceux qui pourront l'etre seroient incessamment replantés dans le coin irrégulier du parcq, vers la porte de Namur où il convient absolument d'ouvrir un planti quelconque.

« On procédera alors incessamment à former les alignemens.

« Pour cela il faudroit emporter des terres et l'on proposoit d'utiliser les chevaux et les charrettes de la ville

Hosted by Google

les quatre chevaux de l'Hôtel des monnoyes; peut être aussi conviendroit-il de demander à Son Altesse Royale qu'elle veuille pretter les buffles de Tervueren avec les charrettes faites exprès pour niveller les drèves du parcq de Tervueren. On refugieroit ces animaux dans l'écurie des Daims... Toutes les terres qui seront de trop dans le parcq seront indistinctement versées dans la digue de communication entre la place Royale et la place de Louvain.

« Si comme on l'espère toutes les nouvelles drèves du plan peuvent être tracées au mois de mars prochain (on était alors le 24 août 1775). On fera pendant ce mois la nouvelle plantation d'arbres qui devront former les drèves et que l'on choisiroit dans la forêt de Soignes.

« Il importe de donner beaucoup d'accélération à la perfection de tous les nouveaux alignemens parce que c'est le moien d'animer l'émulation des acquéreurs des terrains destinés à bâtir dans le parcq.

« Un moyen propre à embellir la nouvelle place du parcq (car dans sa quadrature ce sera une place publique) et à satisfaire et exciter en même temps les acquéreurs seroit d'y construire quatre fontaines, objet qui est échappé jusques ici aux auteurs du plan. Ces fontaines pourront être vraisemblablement construites dans les quatre coins des nouveaux bâtiments du parcq.

« A l'égard de la vente des terrains on estime qu'on pourroit commencer par vendre à la fin de la présente année 1775, les terrains qui s'étendent depuis la bibliothèque royale jusqu'à la place de Louvain. Il y aura cet avantage de les vendre d'abord que les acquéreurs pourront préparer leurs matériaux devant l'hyver pour commencer à bâtir au printems et qu'alors en construisant leurs caves et fondations ils procureront des décombres pour accélérer la formation des digues.

« On reconnaîtra le succès de cette première passée et on avisera à la fixation du tems le plus propice à vendre les deux autres parties latérales du parcq.

« Il est vraisemblable que le magistrat insistera à être

Hosted by Google

par la convention formellement dispensé du grillage dispendieux dont Son Altesse désire de faire entourer le quarré du parcq et cette dépense sera si forte qu'au vrai elle peseroit trop sur les finances de la ville, surtout dans le moment où elle ne peut guères se dispenser de rebâtir le conseil de Brabant.

« L'on estime que si l'on en vient à la formation du grillage, il faut le faire beau sans être trop chargé mais solide assez pour durer des siècles. Un ouvrage en bois ne rempliroit pas l'objet que l'on doit se proposer et les réparations fréquentes et l'entretien dispendieux de ce grillage emporteroient un capital qui équivaudroit peut-être à l'achat du fer.

« M. le secrétaire d'État a ouvert l'idée d'engager les riches abbayes de la province de Luxembourg qui ont des forges à livrer le fer. On estime qu'il seroit possible de les engager par la persuasion; riche comme est l'abbaye d'Orval, par exemple, cela lui feroit peu de sensation.

« A l'exemple de celle-ci on pourroit peut-être engager alors d'autres riches abbayes du Brabant et même de la Flandre à contribuer les unes dans les frais de la façon du grillage, les autres dans la construction du mur à hauteur d'appui qui devra supporter le grillage et par ce moyen la chose se feroit sans frais ni pour Sa Majesté ni pour la ville de Bruxelles qu'il convient d'en dispenser formellement.

« La place du Parcq se communiquant comme elle le fera à la nouvelle place Royale seroit alors une des plus belles places de l'Europe et le résultat de tout l'ouvrage viendroit bien répondre en ce cas au but que l'on a eu en saisissant le sage ministère du Prince de Starhemberg pour proposer la démolition du vieux palais et les embelissemens à y substituer.

« Les deux monumens, savoir la place Royale et la place du Parcq qui vont résulter de ces propositions seront non seulement dignes du ministre qui les aura

Hosted by Google

procurés à la nation, mais la place du Parcq pourroit même être dédiée à l'auguste Souveraine sous le régime de laquelle cette place aura été construite.

« Si elle daigne recevoir cet hommage on pourroit donner au nouveau quarré du parcq le nom de *Place de Marie-Thérèse*.

« Devant cet auguste nom que ne doit-on pas attendre des abbayes et des corps auxquels on feroit des insinuations tendant à la décoration de la place ! Et quels projets ne verra-t-on pas éclore pour substituer à l'obélisque tracé au milieu de cette place quelqu'autre monument mieux fait pour être érigé dans la capitale des Pays-Bas autrichiens !

« Fait à Bruxelles, le 24 août 1775 (1). »

(*A suivre.*) ALBERT DU BOIS.

(1) Secrétairerie d'État et de guerre, création du Parc et de la place Royale, vol. I, p. 38 à 43.

Hosted by Google

LA JOIE D'AIMER [1]

V

Minuit. Pâlement, une blancheur azurée se reflétait dans les vitres du balcon. On devinait à l'extérieur la diaphanéité des nuits de lune. La ville dormait profondément. Claude suspendit son travail, et ouvrant les portes du balcon, il s'appuya sur la balustrade, aspirant avec délices les bouffées d'air et de beauté de cette nuit de juin, noyant sa pensée en elle. Il voulut trouver une secrète analogie entre l'aspect de la nuit et l'âme de sa maîtresse, et dans l'une comme dans l'autre il rencontrait les mêmes clartés, les mêmes nébulosités, les mêmes ténèbres.

Il se remémorait les yeux profonds d'Hélène quand elle lui avait dit :

« Dis, tu ne seras plus mauvais? Tu ne me tourmenteras plus ? »

Le son de sa voix adorée résonnait à ses oreilles, et il sentait une onde de tendresse compatissante dilater sa poitrine.

Une fois de plus, il se demandait de quel droit il s'autorisait pour vouloir fouiller dans sa vie passée. Cette vie-là ne lui appartenait-elle pas à elle seule ? Et une fois de plus il se maudissait de s'être créé la vie de tourments qu'il vivait. Sur quoi donc, vraiment, appuyait-il ses doutes ? N'avait-il pas bâti son malheur sur un soupçon injuste ?

L'espérance inondait son âme. Enfin, il entrevoyait un

(1) *Suite.* Voir la livraison de décembre 1903.

Hosted by Google

avenir rempli de paisibles tendresses, sans secrets ni frayeurs. Les yeux mi-clos, il songeait à la reconquête de son bonheur. Il se rappelait de tout, à cette heure. Avec un accent de calinerie émue, elle lui avait demandé :

« Pourquoi es-tu triste, dis ?

— Pour rien... »

Et après un moment, avec une pluie désespérée de baisers, elle avait insisté :

« Qu'as-tu ?

— Rien, rien !

— Si, tu es préoccupé... A quoi penses-tu ?...

— Je pense... à une histoire abominable, à une histoire d'infamie que tu me conterais... »

Elle n'avait point répondu, le regardant doucement attristée.

Ce fut lui, alors, qui reprit :

« Tu n'as rien à me dire... aucune confidence à me faire ?

— Non, non !... Tu sais tout ! »

Mais un moment avant, elle avait opposé à son désir :

« Non, non ! Tu me mépriserais !... »

Et il avait pensé : « Qu'a-t-elle voulu me dire ? De quel mépris parlait-elle ? »

De nouveau, les indices réapparaissaient, s'amoncelant jusqu'à former la légion ennemie de sa tranquillité, de son bonheur. Un geste, une parole, une rougeur subite les renforçaient à tout instant.

« Et cette torture n'aurait pas de fin ! — pensait-il. — Si je l'abandonnais ?... Non, non... Je ne pourrais pas, c'est plus fort que moi ! »

Et cette seule pensée de la délaisser lui créa la nécessité de la voir, de la tenir dans ses bras, de s'assurer de sa possession par le contact.

Il rentra doucement, ferma la porte du balcon et se dirigea vers l'alcôve. La lampe haute, il s'approcha du lit, et comme Hélène dormait tranquillement, il se mit à admirer sa beauté avec une exaltation croissante.

Hosted by Google

Couchée ainsi, Hélène semblait être un de ces fragments de l'idéal type humain que la nature sème quelquefois par hasard entre les multiples êtres médiocres par lesquels l'espèce se perpétue.

Et la parité du moment, la ressemblance de la scène, le firent se croire un autre Georges Aurispa devant une nouvelle incarnation physique d'Hyppolite Sanzio. Impressionné par cette idée, affolé par un doute, croyant vraiment se trouver tout à coup devant le corps de *l'autre*, il voulut se convaincre de la laideur des pieds, et demeura surpris d'en reconnaître la beauté. Comme ses mains, ils étaient un témoignage de belle race. Peu à peu, subjugué par leur exquise moulure, par leur petitesse harmonique, par la blancheur de la peau, la finesse de la cheville, la nacre des ongles roses, il sentit renaître en lui son antique passion fétichiste. Il se rappelait la capiteuse vision qu'il poursuivait en vain, quand, éloigné d'elle après quelques brèves heures d'amour, il ne parvenait plus à se représenter l'adorée que couchée sur le lit, et lui en adoration devant ses pieds. Et un vers de Guerrini exacerbait encore sa délicieuse sensation :

Oi bei piedini cosi ben calzati !

C'était là un acte inconscient qu'il avait souvent tenté d'analyser, mais en vain. Il croyait se ressouvenir qu'en lisant *Il Guado*, arrivé à ce vers, il revoyait les pieds de son aimée... mais il ne savait pas pourquoi *cosi ben calzati*, et, en cet instant même, ce fait insignifiant le préoccupait une fois de plus.

Il secoua cette idée obsédante et s'abîma dans la contemplation de l'être idolâtré... Et tout à coup Hélène s'éveilla. Un voile de terreur lui pâlit le visage, pour disparaître bientôt sous un sourire :

« Tu m'as fait peur, Claude...

— Je dois être fou !

— Je crois que je rêvais...

— Tu m'aimes, Hélène ?

Hosted by Google

— Je t'adore, mon Claude!

— Ah! tu ne peux te figurer les folies qui me creusent la tête. Il y a des moments où je te déteste, où je te hais, où je m'assure que tu fais mon malheur, et c'est alors même que m'étreint une nécessité absolue de te faire mienne une fois de plus! C'est une véritable folie, si véhémente, si furieuse, que si tu ne t'arrachais de mes mains, je *sais* que je t'étranglerais! Il me semble qu'à l'instant même où je songe à te quitter, le fait brutal s'accomplit, et je me sens alors saisi d'une telle angoisse douloureuse que j'éprouve le besoin de te sentir, de te toucher... Dis, comprends-tu cela ?

— J'ignore ce que tu dis, mais je te comprends bien, va! »

Il y eut un instant de silence. Hélène reprit :

« Écoute, Claude, oui... oui...c'est vrai...Je n'ai jamais aimé que toi, je n'aime que toi seul... »

Sa voix tremblait; son regard s'angoissait. Mais le reste de la confession lui demeura dans la gorge. Pendu à ses lèvres, Claude attendait la parole, avec la crainte effroyable de l'entendre.

« Si tu savais... si tu savais!... Qui donc t'a dit que j'avais commis une infamie... oui... oui... une infamie... Le père de mes frères... qui se prévalut de l'instinct... après l'avoir éveillé dans mes sens... »

Claude demeurait affalé sur le bord du lit.

Les paroles de l'aimée produisaient dans son cœur un ravage dédoublé, car elles étaient comme le décalque de la vision qui l'obsédait.

« Oui, oui... une infamie! » Et les dernières paroles d'Hélène s'évanouirent en un sanglot.

VI

Depuis ce jour, Claude fut en proie à une maladie d'analyse qui ne respectait aucun sentiment. Au fond de sa conscience réveillée, il cherchait une réponse à toutes ses questions.

« Est-ce que je l'aime plus, est-ce que je l'aime moins?

Hosted by Google

Qu'y a-t-il au fond de cet état de surexcitation dans lequel je vis à cette heure? Quel est l'effet réel produit par la certitude de cette chose qui n'était qu'un soupçon ? Où est la tranquillité que j'en attendais ? »

Il pensait :

« Pour être plus horrible, le tourment du doute n'a jamais produit sur moi la défaillance présente. L'anxiété constante, l'éternelle inquiétude qui me dévoraient se sont apaisées une seconde avec l'illusion que mon soupçon s'était évanoui sous une preuve tangible. Quand la torture recommençait, quand, dans le paroxysme de ma douleur, j'implorais la révélation, j'exigeais la vérité (encore que la vérité fut ce que j'ai appris aujourd'hui), *je sais maintenant* que mon âme, en une seconde d'espoir, se dilatait toute à entendre une fois de plus, des lèvres de la consolatrice, « ne te tourmente pas, ne souffre pas, je n'ai jamais été qu'à toi », et que ces paroles — si elles ne tuaient pas le doute — ravivaient du moins mon espérance.

« Maintenant, mon espérance est morte, et le mépris que je ressens pour l'aimée je le ressens pour moi-même, et la haine dont je voudrais l'envelopper me retombe sur le cœur. »

Le souvenir du mensonge, de la duperie, l'exaspérait :

« Elle m'avait fait croire à son innocence. A une demande que je lui avais faite dans l'une de mes lettres, elle avait répondu — comme j'ai conservé la mémoire de ces lignes ! — « Tu me « demandes si je suis pure, et si jamais je me suis donnée à un « homme ? Ah ! mon doux Claude, mes lèvres n'ont connu que « tes lèvres et je n'ai aimé que toi, parce que personne ne « le mérita comme tu le mérites ! Tu es très bon, Claude de « mon âme, et c'est pour cela que je t'ai fait le maître de « l'amour de ton Hélène qui est toute à toi seul. »

Comme abattu par ce qu'il supposait encore une horrible défection, il demeura un moment plongé dans les ténèbres de sa pensée sans pouvoir coordonner ses idées. La vue des violettes se mourant sur la table dans un vase élégant, reporta son souvenir vers l'amante-fleur, coupée d'abord, fanée et morte

Hosted by Google

ensuite, convertie en pur élément de remembrance, et il sentit que du fond de son cœur montait une vague de compatissante tendresse.

« Elle m'aimait alors comme elle m'aime aujourd'hui... Alors, un instinct lui fit prévoir tous les dangers de la sincérité, et maintenant, une foi aveugle en moi lui a fait oublier l'instinct avertisseur. Elle me cacha jadis son secret pour ne pas me perdre, et aujourd'hui elle me le révèle pour m'éviter un tourment, parce que mon doute me tuait. Dans son silence comme dans son aveu, je ne peux voir que des preuves de son amour. Je l'aime, elle m'aime aussi! »

Et, réellement, il l'aimait, peut-être plus, peut-être d'une façon différente et plus intense. Maintenant il lui était toutefois impossible de vaincre une certaine répugnance physique qui brisait ses gestes les plus passionnés.

Il se rappelait le triste aveu, et d'horribles images jaillissaient devant lui. Mais un sentiment de délicatesse le contenait. Il comprenait qu'il n'avait pas le droit d'infliger une nouvelle douleur à celle qui l'aimait tant.

« Ne souffre-t-elle pas autant que moi, puisqu'elle m'aime? Serait-il donc vrai que le plus terrible ennemi de l'homme est l'amour? »

De jour en jour, de minute en minute, Claude se sentait possédé de l'idée que tout, entre eux, approchait de la fin.

« Ce sont les ultimes secousses avant la mort, les dernières convulsions, les suprêmes tressaillements, la fin. Rien, rien, plus rien ne pourrait ressusciter cet amour mort. Notre vie actuelle est étrangère à notre vie antérieure. Je me demande si je l'aime encore?... Et elle? Qu'éprouve-t-elle en ces instants? Comment m'aime-t-elle? Le lendemain de l'aveu de son secret elle me parut contente comme elle ne l'avait jamais été. Pourtant, elle ne pouvait supporter mon regard. J'ai voulu nous éviter ce martyre : je ne l'ai plus regardée. Et ainsi, peu à peu, notre conscience veillant sur chacun de nos actes, nous en sommes arrivés à une espèce de cordialité fraternelle. Est-ce

Hosted by Google

donc cela, l'amour? Mais, comment voudrais-je donc qu'elle m'aimât?... Je sais que je la possède, qu'elle est toute à moi. Sa beauté brille devant mes yeux, comme autrefois. Comme autrefois, mes sens se grisent de ses caresses affectueuses. De quelle essence est donc le sortilège d'amour qui s'évanouit de la sorte? »

Pour un instant, il se fit à cette idée que tout ce qui lui arrivait n'était plus qu'un état fictif de conscience créé par son isolement obstiné. Il crut que les relations mondaines abandonnées calmeraient cette surexcitation cérébrale. Était-il donc raisonnable de souffrir parce que ni lui ni elle n'avaient pu prévoir les conséquences de leurs actes? Cette idée lui enleva quelque temps l'énorme poids qui suffoquait sa vie. Ce lui fut une nouvelle espérance. Elle s'évanouit bientôt. A cette heure, ses amis et ses relations ne pouvaient plus rien pour lui.

« Décidément, Hélène, je ne peux pas vivre sans toi. C'est mon mal, et je ne sais pas vivre sans mon mal. C'est ma souffrance, et je veux la souffrir », lui avait-il dit, un soir, en rentrant. Elle se jeta dans ses bras, le serrant longuement, éperdûment contre elle :

« Dis, tu me jures de m'aimer toujours ainsi?

— Je te le jure...

— Tu me le jures?... Tu ne me tortureras plus?... »

Et comme si la pensée qu'elle voulait éloigner de son amant se réveillait en elle, une rougeur s'étendit sur son front.

VII

« Il peut arriver que tu m'oublies et que je t'oublie; il peut arriver que nous comprenions enfin qu'il ne nous sera pas impossible de vivre l'un sans l'autre, et dans ces deux cas notre tranquillité est assurée. »

Hélène comprit qu'elle n'avait rien à objecter aux raisonnements de Claude. Elle se tut.

« Oui, vois-tu, poursuivit Claude, vois-tu, notre vie

Hosted by Google

actuelle est insupportable. Je lutte en vain, j'essaye en vain d'endormir ma folie, d'apaiser mon âme. Non! notre vie n'est plus possible. A rester plus longtemps ensemble nous détruirions irrémédiablement toute possibilité de désir. Je t'aimerai absente, comme je t'aime à cette heure. J'aspire seulement à rayer de mon âme ton image idéale et à la remplacer par la *vraie*. Je me fie au désir; je sais que ton absence l'augmentera, l'affolera, et j'ai foi dans le pouvoir de l'amour. »

C'était un soir de septembre; un jour gris empreint de mélancolie et de tristesse. La voiture roulait sourdement sur les pavés de la rue, faisant tressauter les vitres dans les châssis.

Silencieuse, de temps en temps Hélène regardait Claude de ses yeux scrutateurs. Il reprit, gravement :

« Tu arriveras à onze heures. Tu me télégraphieras de suite. Mais tu ne m'écriras pas avant d'avoir reçu de mes nouvelles.

— Et quand m'écriras-tu?

— Je ne le sais...

— Tu veux donc m'oublier? »

Claude ne répondit pas. Il se pencha à la portière.

Barcelone, les Rampes, la promenade de Colomb, le port, les gens, les maisons, tout lui apparaissait, à cette heure, sous un aspect étranger, presque inconnu. Il lui semblait que toutes ces choses appartenaient à un autre monde, à une autre vie, à une autre manière d'être qu'il ne comprenait pas. Ces hommes et ces femmes qui passaient, l'air heureux, le stupéfiaient. Quand la voiture s'arrêta en face de la station, Claude crut sortir d'un rêve. Il se tourna vers Hélène et lui voyant des larmes dans les yeux, il la prit dans ses bras. Et comme s'il répondait à une observation qu'il se serait faite à lui-même, il murmura :

« Oui, c'est mieux... Cela vaut mieux... Je t'aime, je t'aime comme toujours... Tu reviendras triomphante. Le moment de la séparation n'est pas encore sonné que j'en ressens déjà les angoisses. »

Hosted by Google

Dans le compartiment où Hélène s'installait, il se sentit défaillir. Il voulut parler. Les syllabes lui manquèrent.

« Non, non! je ne pars pas! s'écria-t-elle. Je ne pars pas... Je ne veux pas que tu pleures!

— Si, si! pars... Maintenant notre bonheur est assuré... L'absence sera brève. »

La dernière minute arrivait.

La voix des employés de la station, le choc des portières refermées violemment, les adieux, les rires, les dernières paroles — toujours les plus banales et cependant les plus empreintes d'affection — tout ce qui, en un mot, impliquait l'idée de la fin, résonnait lugubrement aux oreilles de Claude, et un vague pressentiment lui faisait voir le terme d'une période de sa vie, bien plus que celui d'un épisode.

Le train partit. Claude sauta sur le quai et, debout, contempla le buste d'Hélène à la portière.

Le train précipitait sa marche. Le visage de l'aimée s'estompait peu à peu et se perdait dans le lointain indéfini.

Alors, Claude sentit une larme lui rouler sur la joue.

(*A suivre.*)

TOMAS ORTS RAMOS.
(Trad., LÉON WAUTHY.)

Hosted by Google

APRÈS LES GRÈVES HOLLANDAISES

L'histoire d'une grève est tout un drame, un drame vivant et très actuel. Il n'y manque ni les intrigues, ni le déploiement d'une volonté, ni l'intérêt de la lutte, ni souvent la morale à tirer. Et ceux qui veulent réfléchir sur les grands problèmes qui mettent les hommes en mouvement et les dressent en ennemis les uns contre les autres peuvent le faire à leur aise.

Mais il y a autre chose dans l'histoire des dernières grèves hollandaises. On y retrouve l'histoire bien connue d'un gouvernement de parti démocratique et chrétien dans l'opposition et qui, au pouvoir, agit en conservateur autoritaire. Il y a aussi une petite revanche des idées libérales. Pour avoir trop voulu intervenir, trop agir en dehors de son domaine propre d'action, le gouvernement hollandais s'est impliqué dans des difficultés inextricables.

En outre, le ministère de coalition chrétienne, dont la compétence est infinie et l'assurance sans borne, puisqu'il se croit représentant de Dieu sur la terre, prend ses inspirations pour l'inspiration divine et a dans ses forces une confiance peut-être trop aveugle.

***

L'opinion d'Émile Fagnet que l'État doit s'occuper de police intérieure, de défense nationale et de rien d'autre, n'est pas, tant s'en faut, le principe de nos gouvernements.

L'interventionisme sévit partout dans le domaine social, parfois aussi dans le domaine purement moral, se manifestant

Hosted by Google

par un empilage de lois et d'arrêtés, dont la portée est plus d'une fois contestable. Ce qui n'est surprenant en nul pays ne l'est pas en Hollande. La coalition calviniste et catholique victorieuse en 1901 n'avait-elle pas pour programme de gouverner selon la doctrine chrétienne (1). Ne se réclamait-elle pas, en outre, du protectionisme et ne défendait-elle pas toutes les réformes plus ou moins justifiées qui frisent le socialisme d'État?

Il a fallu beaucoup en rabattre depuis et quand il est intervenu, le gouvernement n'a pas toujours été heureux. C'est sa double intervention contre les syndicats ouvriers et contre les grandes compagnies de chemins de fer que je me propose d'examiner ici.

***

J'ai passé quelques jours en Hollande lors des troubles graves d'avril dernier et l'impression faite sur moi par les faits et les hommes ne s'est pas encore effacée.

Les événements sont trop connus pour être rapportés; les hommes sont plus ignorés, et il faut le regretter pour la psychologie de ce drame social dont le dernier acte n'est pas encore joué : une victoire décisive des syndicats le 31 janvier, l'effroi semé dans l'opinion hollandaise, puis l'intervention réclamée du gouvernement et le dépôt de projets de lois restreignant le droit de grève.

Le ministre du travail des Pays-Bas ne pouvait se désintéresser d'un conflit concernant le trafic national et la sécurité des voyageurs, tout le cabinet hollandais est interventionniste à outrance; eut-il voulu s'abstenir il ne l'aurait pas osé : il devait une satisfaction à l'opinion publique.

Les projets de lois déposés en première rédaction soulevèrent l'opposition libérale et la colère des socialistes. Cette première rédaction fut modifiée et on promit, comme pendant à ces lois, des mesures protectrices pour les ouvriers.

(1) Cf. le discours du Dr Kuyper à la seconde Chambre le 4 décembre 1903 et son programme, digne de l'époque de la Sainte-Alliance.

Hosted by Google

La résistance socialiste s'organisa, un comité de défense fut institué pour lutter contre le gouvernement en arrêtant tout transport, mais le mouvement échoua.

On garda pendant des semaines 20,000 hommes de troupes sous les armes et les moindres stations étaient gardées par des détachements importants. L'armée avait sauvé le gouvernement, le gouvernement déclara qu'il avait sauvé le pays.

En réalité, il avait lutté avec une énergie incroyable. Le fils même du ministre était logé chez le commissaire de police d'Amsterdam. L'autorité avait des indicateurs parmi ceux qui assistaient à la réunion de nuit où le comité de défense proclama la grève générale. Celle-ci fut votée le 4 avril. Le ministre fut aussitôt prévenu. On lui avait télégraphié à la Haye, et il était au courant deux heures avant l'arrivée de la dépêche officielle.

A 2 heures du matin (le vote datait de minuit), on sonnait le reveil des troupes ; dès 4 heures toutes les gares étaient occupées militairement. Les soldats en congé étaient rappelés par dépêche, et dès 9 heures du matin les grandes lignes de chemins de fer étaient sous la garde des troupes comme en temps de guerre. Un service restreint de transport par les soins de l'armée avait été organisé d'avance, il fonctionna sans encombre.

Pour le voyageur, la Hollande présenta à ce moment un aspect unique : dans les moindres gares, à tous les passages à niveau, à l'entrée et à la sortie des ponts, des compagnies étaient campées l'arme au bras. De petites stations sans importance logeaient un détachement de 150 hommes ; à la Haye on ne pouvait parcourir le perron de la gare, et pour circuler dans la station d'Amsterdam il eût fallu une permission du commandant militaire de la place.

Ici surtout, les précautions prises étaient minutieuses : les chevaux des hussards étaient installés dans les sous-sols, la salle d'attente transformée en campement où logeaient les soldats. On ne pénétrait sur le perron qu'au moment de l'arrivée du train, un à un, à travers un poste de soldats, et

Hosted by Google

quand on avait prouvé par son ticket qu'on voyageait par le train chauffé sur rails.

En ville la cavalerie patrouillait jour et nuit, les pains étaient distribués à domicile par le service du train, et les agents communaux en grève remplacés par des soldats.

L'impression a été si forte que les corps de police ont été réformés à la Haye et ailleurs, et que le gouvernement a augmenté la garnison permanente d'Amsterdam.

On collectait dans les trains et on distribuait de vrais pourboires aux ouvriers restés à leur poste. Les militaires étaient choyés. Je remarquai qu'on leur distribuait des cigares à la station de la Haye. J'appris que cela s'était fait partout et avec ensemble. En réalité, l'appui de l'armée avait sauvé le gouvernement.

On craignait le mécontentement des 20,000 soldats retenus sous les armes, et il semble que les socialistes, à tort encore une fois, avaient escompté ces dispositions défavorables.

Et les grévistes? Il faut louer, de façon générale, la dignité de leur attitude : il n'y eut ni criailleries à l'avance, ni excès pendant les hostilités. A l'aspect de l'armée, ils ont fait preuve de beaucoup de sang-froid. Pas une collision dans les rues. Songez qu'il s'agissait d'enlever à tout un parti sa plus redoutable machine de guerre! J'ai vu Troelstra à Amsterdam le samedi 11 avril, deux jours après le vote par la seconde Chambre des lois restreignant le droit de grève. Il m'a refait (1) l'historique du mouvement, mais je notais combien le parti socialiste démocrate cherchait déjà à dégager sa responsabilité. De loin, le mouvement avait pu passer pour un modèle d'ordre, d'unité et de discipline; de près, c'était tout juste le contraire.

Il apparaissait clairement que les chefs socialistes avaient été débordés par les éléments anarchistes, fort nombreux parmi les syndicats. La grève, me dit textuellement Troelstra, a été une aventure anarchiste.

Le mouvement ouvrier diffère d'ailleurs là-bas d'une façon

(1) Sauf indication spéciale, je cite textuellement les paroles de Troelstra. Cf *La Meuse* du 12 avril.

Hosted by Google

générale de l'organisation belge. Les syndicats sont plus anarchistes que socialistes.

Deux groupements, au contraire, appartiennent aux socialistes démocrates, le Syndicat des diamantaires et celui des ouvriers de chemins de fer.

Les diamantaires sont bien organisés; ils comprennent 90 p. c. des ouvriers de cette branche et possèdent un magnifique bâtiment au Plantage. Les ouvriers de chemins de fer, dirigés par Oudegeest, comprennent aussi une partie du personnel des tramways. Parmi les autres groupements, ce fut celui des mécaniciens, dirigé par Petter, qui suscita le conflit du 31 janvier et causa indirectement les troubles d'avril. La grève générale du 31 janvier fut en effet proclamée à la suite de la réclamation des mécaniciens. Le groupement, comme la plupart des autres, est sous l'influence anarchiste. Il se mit en grève le 31 janvier et s'adressa au Syndicat des ouvriers de chemins de fer pour obtenir une déclaration de grève générale. Elle fut d'abord refusée. Mais, me dit Troelstra, le mécontentement envers les compagnies était tel — d'autres ont dit depuis : l'agitation créée par les socialistes était telle — que la grève était désirée partout. Le comité, sentant la grève inévitable, céda pour conserver en mains la direction du mouvement.

Dans son interpellation à la Chambre, le 10 mars, Troelstra déclara que la grève n'avait pas été provoquée par les meneurs, mais organisée par eux. Après une première victoire des syndiqués, à la suite d'une violente campagne de presse pour obtenir une répression légale du droit de grève, le gouvernement se décida à intervenir et les socialistes à lui résister.

Les syndicats neutres (c'est leur appellation officielle, ils sont socialistes ou même anarchistes) se réunirent; le comité de défense fut constitué le 20 février. Outre des membres du comité exécutif des syndicats, il comprenait des socialistes parlementaires et des socialistes libertaires. Aussi la résistance devait-elle manquer d'unité et les divisions étaient-elles faciles à prévoir.

Le comité de défense, pour étendre son action, admit éga-

Hosted by Google

lement dans son sein le représentant du Syndicat des ouvriers agricoles et des dockers. Ces deux groupements étaient encore une fois, d'après M. Troelstra, sous l'influence des anarchistes.

Le chef socialiste expliqua l'attitude du comité de défense comme pour le conflit de janvier : une grève spontanée était certaine, le comité de défense la déclara pour pouvoir la régulariser.

La lutte, d'ailleurs, se poursuivait en même temps à la seconde Chambre. Les socialistes, unis sur ce point aux radicaux et aux libéraux, demandaient que l'on terminât d'abord l'enquête sur la situation du personnel des chemins de fer. Cette enquête était à l'ordre du jour, mais le gouvernement la retardait pour être armé au plus tôt. L'opposition prétendait qu'il devait d'abord s'éclairer pour juger en connaissance de cause s'il était en droit de maintenir ses projets. Le gouvernement passa outre et refusa même d'ajourner le vote des lois jusqu'après les vacances de Pâques. Cette hâte s'explique aisément; c'était pourtant prêter le flanc à des attaques et se laisser attribuer inutilement le rôle de provocateur. Il n'était pas moins maladroit aussi de déposer une première rédaction des projets de lois si sévère, qu'il fallût la retirer et la modifier.

Parmi les chefs socialistes, la cohésion était nulle, et après la défaite, les récriminations furent nombreuses et amères.

M. Troelstra a plaidé pour son parti les circonstances atténuantes. Il déclare ne s'être pas fait d'illusions sur la portée du mouvement. Il soutient avoir pris, dans le *Volk*, nettement parti contre la grève, et ajoute que le mouvement était irrésistible et que c'était un cas de défense nécessaire et légitime.

Il m'apparut à ce moment-là que les chefs avaient dû suivre l'impulsion de la masse qu'ils avaient excitée et organisée pour la guerre, mais que l'entente et la discipline étaient loin d'être parfaites.

Quand une première fois la cessation de la grève fut annoncée, les comités locaux se prétendirent trahis et continuèrent à prêcher la résistance. Les exaltés ne voulaient pas d'une solution pacifique. Les discours tenus par certains chefs étaient hautement blâmables; dans certaines villes, on conti-

Hosted by Google

nuait à montrer aux ouvriers la victoire comme assurée, alors que la partie était évidemment perdue pour eux. Les deux proclamations contradictoires du comité de défense, arrêtant puis redéclarant la grève générale, produisaient un désarroi indescriptible.

La séance du comité de défense au palais du *Volksvlijt*, à Amsterdam, révéla ce désarroi. L'auditoire accueillit les explications des chefs par des huées, et Domela Nieuwenhuis accusa Troelstra de trahison. Le comité était au désespoir et ne dissimulait pas sa défaite.

Voici exactement les paroles prononcées par Mme Roland Holst, s'adressant, pour les calmer, aux grévistes récalcitrants : « S'il y a eu beaucoup d'entre vous qui ont vécu, ce matin, une des heures les plus sombres de leur vie ; quand la situation s'est annoncée comme toute différente de ce que l'on attendait et que le comité, auquel ils avaient donné pleins pouvoirs, a décrété la fin de la grève générale, je puis vous assurer que pour nous aussi ce moment a été plus terrible que l'enfer. Ce jour et cette nuit comptent parmi les plus misérables de notre vie : vous savez que je n'ai montré ni tiédeur ni faiblesse quand il s'est agi de votre cause. Tous ces hommes qui pendant des années ont organisé les syndicats et préparé la résistance, ont hier pleuré de désespoir. Vous êtes là tous excités, et vous donnez à vos ennemis le spectacle de vous déchirer l'un l'autre. Nous avons lutté, nous sommes vaincus, voilà la vérité. »

La victoire du gouvernement était complète. Après un premier triomphe sur les compagnies, les syndicats s'étaient crus tout-puissants, une victoire sur le terrain économique leur avait fait accepter la guerre sur le terrain politique.

Ils ne virent pas quelle lourde faute ils commettaient en s'attaquant à l'ordre même d'un pays et au régime établi.

Mais, il faut le dire, le gouvernement aurait pu éviter le conflit en décrétant d'abord l'enquête sur la situation du personnel des compagnies. Il ne voulut ni céder sur ce point, ni retarder le vote des lois restrictives jusqu'après les vacances de Pâques.

Hosted by Google

Et comme il s'agissait plus d'une question de force que d'une question de condescendance, que tout atermoiement de sa part lui eût aliéné une partie de sa majorité et eût augmenté l'assurance des syndicats, le gouvernement entendit remporter un triomphe complet.

Ce que l'on ne vit pas alors et ce que nous voyons maintenant, c'est qu'une moitié seulement de la solution était réalisée; la résistance des grévistes était brisée, le ministre se déclarait l'arbitre entre eux et les compagnies; mais celles-ci obéiraient-elles à leur tour?

On s'occupa d'abord, dans les feuilles politiques, de tirer les conclusions immédiates des événements.

L'échec avait été terrible pour les socialistes, ils étaient honnis de deux côtés à la fois; les exaltés eussent voulu user de tous les moyens révolutionnaires et reprochaient aux autres de les avoir abandonnés, tandis que les conservateurs accusaient les socialistes d'avoir déchaîné la guerre civile sur le pays, tout en sachant d'avance que l'échec était certain.

Il est évident, disait-on, que le parti socialiste devra modifier son organisation et sa direction. Il lui manque en Hollande un organe central, un comité plus habile ou mieux écouté, et il lui faudra surtout devenir patient et prudent. Il est trop enclin, là-bas comme ailleurs, à s'exagérer sa puissance et à partir en guerre dans un mouvement de bravade irréfléchie. Les éléments anarchistes, fort nombreux, tendaient à profiter de toutes les occasions pour faire dériver les mouvements de protestation en conflits violents.

Le parti socialiste est, en Hollande, un parti encore jeune et mal organisé sur le terrain politique; il a besoin avant tout de s'affermir, de se discipliner; il a le devoir d'être économe de ses forces.

Le comité central, dont ce parti ne peut se passer, aurait dû acquérir plus de sens politique, éviter de se confier au hasard ou d'attendre l'inspiration du moment. C'était le défaut de tactique qui avait amené cet échec. On devrait si possible être moins prodigue d'éloquence creuse et enflammée, pour ne pas exciter les masses qui finissent par se mettre en

Hosted by Google

mouvement et emporter les chefs malgré eux. Ceux-ci doivent sentir désormais que la prudence leur est une règle à suivre pour longtemps.

C'est ainsi que l'on prêchait la sagesse aux vaincus pendant qu'une réaction cléricale intense sévissait dans les provinces du sud et que les opposants de toutes couleurs étaient malmenés aux offices des dimanches dans les églises et dans les temples.

Entre-temps, la commission d'enquête prévue par l'arrêté du 20 avril était, le 2 mai, installée par le ministre.

On peut opposer le discours de ce haut fonctionnaire aux allégations du député socialiste Troelstra. Le ministre constatait qu'un grand mécontentement régnait dans le personnel des chemins de fer. Or, d'après l'enquête qui avait eu lieu en 1890, la situation était dépeinte comme très satisfaisante. On comblait de louange la direction des compagnies et les constatations étaient également favorables en ce qui concernait les mesures prises pour sauvegarder la santé et l'avenir des ouvriers. Les salaires, disait-on, étaient relativement élevés; les relations entre les chefs et leurs subordonnés étaient bonnes. On ne demandait alors de réforme que pour la durée de service, pour la façon dont les plaintes à charge des ouvriers étaient instruites et les amendes appliquées.

La durée du service fut réglée par disposition ministérielle en 1899 et on fixa l'ordre hiérarchique selon lequel les plaintes à charge du personnel devaient être introduites.

Cet aperçu ne justifie donc pas le mécontentement qui semble exister, ni les plaintes souvent entendues que le personnel ne peut vivre de son salaire.

Le ministre trouvait ces plaintes exagérées, naturellement, et il fit tous ses efforts pour réfuter les allégations de Troelstra à la séance du 11 mars. Il prit nettement parti contre les grévistes, tout en se défendant de faire un exposé partiel et en reconnaissant le bien fondé de certains griefs.

Une question se posait avant tout : que s'est-il passé depuis 1890, qu'est-ce qui a empiré la situation au point d'amener des conflits comme ceux de janvier et d'avril? La

Hosted by Google

commission réunie en 1890 a-t-elle été victime d'une illusion ou bien le personnel est-il réellement moins bien traité? Le gouvernement attendait, disait-il, de la commission l'impartialité et un travail rapide. Il avait écarté de la commission les ouvriers et les exploitants et fixé provisoirement la situation juridique du personnel.

L'enquête eut lieu du 29 juin au 4 juillet; ses travaux n'avaient qu'un caractère préparatoire; il fallait offrir au ministre des renseignements lui permettant de légiférer.

Les vœux émis par la commission se réduisent à peu de chose et il serait fastidieux de répéter ici les détails de ces longs interrogatoires, où chacun d'ailleurs prêcha ardemment pour sa paroisse, et si les faits intéressants n'ont pas manqué, les vues d'ensemble firent totalement défaut.

Il est plus important d'examiner la conduite du ministre. A la suite de l'enquête, les mesures provisoires furent rapprochées et une législation définitive entra en vigueur. Mais ce furent alors les grandes compagnies qui n'en furent pas satisfaites et refusèrent de l'appliquer. On juge de l'embarras du législateur!

La presse hollandaise eut alors beau jeu; elle cita de nouveau les paroles du ministre actuellement en conflit avec les compagnies. Celui-ci disait à la seconde Chambre, le 19 décembre 1901 : « Quand j'entends parler de grandes et puissantes compagnies, je dois avouer, en tout honneur, que je ne connais pas ici de telles compagnies; elles ne sont pas puissantes et elles ne sont pas grandes. »

En attendant, lui, qui avait été leur avocat d'autrefois, ce qui ne l'empêche d'être maintenant un interventionniste décidé, se trouve avoir à lutter contre elles.

Il ne semble pas qu'il puisse le faire avec succès. L'intervention du gouvernement en faveur du personnel des chemins de fer exploités par des compagnies autonomes ou cédés par l'État en demi-régie était réclamée par les socialistes. Le cabinet chrétien du Dr Kuyper a prétendu qu'il n'avait pas attendu la poussée socialiste pour intervenir. Mais voilà que son intervention est repoussée par les compagnies elles-mêmes!

Hosted by Google

Un arrêté du 7 avril dernier attribue au ministre l'approbation du règlement des chemins de fer; en cas de conflit avec les compagnies, il est compétent pour instituer lui-même ces règlements.

Le ministre, qui a contresigné cet arrêté, a donc prévu que les réglementations qu'il désirait voir établir pouvaient ne pas être du goût des compagnies, que des conflits pourraient naître; et il a cru pouvoir assurer d'avance que la victoire lui resterait.

Le conflit n'a pas tardé de naître et maintenant il appartient au ministre de montrer que non seulement il est compétent, mais encore qu'il a le moyen d'instituer par lui-même et de faire respecter les réglementations que la Compagnie hollandaise désapprouve. On verra qui des deux, sur le terrain des chemins de fer, du ministre ou des compagnies, « est puissant et est grand ».

En dehors de la partie spéciale des mesures à décréter et sans discuter le texte de chacune d'elles, il faut tenir compte d'un point capital. Si la Chambre, en avril, a voté la loi restreignant le droit de grève, c'est qu'elle comptait sur des mesures protectrices que le ministre promettait. L'un ne peut guère aller sans l'autre.

S'il en était autrement, il faudrait peut-être que le gouvernement renonçât à intervenir entre le personnel et les compagnies, puisque aussi bien il n'aurait pas le pouvoir de se faire obéir de celles-ci.

Les compagnies prétendent que l'arrêté du 7 avril dernier n'est pas légal et refusent d'adopter les réglementations dressées par le ministre.

Tout d'abord, la Compagnie hollandaise ne veut pas compter parmi le « personnel des chemins de fer » les ouvriers des ateliers centraux ni leur appliquer les règlements projetés. Elle se refuse aussi à prolonger les délais pendant lesquels un ouvrier demeurerait à son service après avoir été remercié.

La commission d'enquête avait réclamé le droit d'appel pour les agents punis, même quand la sécurité du service avait été en jeu. Le ministre n'osa décréter cette mesure, que les

Hosted by Google

compagnies n'auraient pas appliquée; il décida que les agents punis pour faute lourde pourraient soumettre leur cas au tribunal d'arbitrage si le ministre, après examen, jugeait cet appel opportun.

Ce beau détour n'a servi à rien; la Compagnie hollandaise a tout simplement passé outre.

Que sera-ce quand il faudra se mettre d'accord, avant la fin de l'année, au sujet des salaires?

Il ne s'agira plus alors d'objections théoriques ou de distinctions de droit.

Les compagnies soutiennent qu'aucun entrepreneur d'une affaire aussi considérable ne peut laisser à d'autres la fixation des conditions de travail. Elles ajoutent que leur responsabilité demeure entière lors d'accident et qu'on ne peut diminuer leurs garanties.

Le ministre s'est chargé, depuis le 7 avril, de pourvoir à tout et de faire céder les compagnies sur tous les points.

Mais si elles ne veulent pas céder?

On n'entrevoit pas que le ministre puisse les y obliger alors qu'elles sont maîtresses de leurs concessions et que ce n'est pas le moment de renouveler celles-ci.

Dans le débat (1) sur la politique générale du cabinet, les députés Drucker et Goeman Borgesius ont montré que le gouvernement avait laissé s'allumer le conflit et l'avait accentué, que tout ce déploiement de troupes, toute cette mise en scène n'avait eu qu'un but : se poser en sauveur de la société.

On avait, à coup sûr, manqué de calme et de modestie, et, depuis lors, on a pris prétexte de ce sauvetage pour justifier toutes les lenteurs et toutes les maladresses du gouvernement.

Il apparaît cependant que le problème n'est pas encore résolu et que, si gouverner c'est prévoir, le ministère s'est trompé dans ses prévisions et a eu trop de confiance en lui-même. L'avenir nous donnera sans doute la leçon, s'il ne tire la morale, de cette page d'histoire.

J. LHONEUX.

(1) Seconde Chambre, séances du 2 au 5 décembre 1903.

Hosted by Google

UNE CRISE LITTÉRAIRE

SYMBOLISME ET SYMBOLISTES [1]

II. — Les symbolistes.

En assignant certaines limites à notre travail, nous avons suffisamment marqué que nous n'entendons pas faire l'histoire complète et détaillée des symbolistes. Parlant en particulier de tel ou tel d'entre eux, nous voudrions seulement mettre davantage en lumière quelques aspects de la crise littéraire que nous étudions. Ainsi nous retiendrons les uns surtout comme des promoteurs ou des esthéticiens, les autres comme ayant réalisé une œuvre qui nous paraît, au moins dans une grande mesure, *conçue selon les principes de la nouvelle poétique.*

* * *

Les promoteurs du vers libre sont, nous semble-t-il, J. Laforgue et G. Kahn, le premier pour avoir démoli l'ancienne technique de la phrase mélodique, le second pour avoir cherché à en édifier une nouvelle. Ce fut, en effet, au lendemain de la publication de fragments importants des *Palais nomades* de G. Kahn, dans l'éphémère

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1903.

Hosted by Google

revue *la Vogue*, en 1886, qu'on vit les jeunes écrivains de France et de Belgique s'élancer à la conquête d'une forme plus libre.

Auprès de Laforgue et de Kahn nous placerons M. Maeterlinck, non pas qu'on voie en ses vers, qui ne forment que deux minces recueils, l'application d'aucune métrique neuve, mais pour « les musiques jusqu'alors inouïes » qu'il sut éveiller, en adoptant un mode d'expression poétique *qui n'était plus le vers traditionnel*.

Cependant, G. Kahn fut encore un de ceux qui donnèrent les plus précieuses indications sur les principes de l'esthétique en élaboration, et cela dès 1888, dans les très curieux morceaux de critique publiés dans *la Revue indépendante*.

Quelques autres vers-libristes doivent être rapprochés de lui, qui, eux aussi, se révélèrent souvent des théoriciens clairvoyants et pénétrants, principalement J. Moréas, A. Retté, A. Mockel (1).

Jules Laforgue (2).

Jules Laforgue, pour réagir contre toute « vaine harmonie », s'ingénia à briser la musique du vers régulier. Il ne paraît pas s'être préoccupé d'établir des lois, pour remplacer celles qu'il n'admettait plus. Mais, à l'aube d'une littérature qui allait se fonder « sur la reconnaissance de l'essentiel mystère des choses », il s'atteste un écrivain n'ayant foi qu'en l'inconscient. Il y voit « une raison explicative suffisante de l'histoire universelle de la vie »,

(1) Nous nous bornons à mentionner ici le nom de René Ghil (né à Tourcoing en 1862, d'origine belge) qui, au reste, n'eut guère de commun avec les symbolistes que sa préoccupation de créer un moyen d'expression « à part et d'une valeur surtout orchestrale », pour parler comme lui. Son *Traité du verbe* (1888) le rendit un instant célèbre.

(2) Jules Laforgue (1860 1887), Œuvres : *Les complaintes*, 1885; *Poésies complètes*, 1895. — nouvelle édition au *Mercure de France*.

Hosted by Google

et, d'autre part, il en constitue en quelque sorte l'esthétique (1). Une ironie discrète, tel est le ton habituel de ses poèmes, et sa fantaisie inventa de prendre des airs méditatifs, en souriant toujours. Est-ce de gaîté? Est-ce d'amertume?...

En même temps, il a hérité de Verlaine le goût de railler la noblesse académique, et souvent il prend plaisir à « imiter artistement » l'incorrection et la grossièreté du langage populaire. Il semble aussi que les choses lui apparaissent uniformément « étranges, un peu falotes »; en tout cas, il dit sur elles des paroles singulières.

Goûtez, par exemple, le mélange de gravité quasi religieuse et d'agréable moquerie qui caractérise cette rêverie-ci, qu'on dirait celle d'un Pierrot lunaire :

AU LARGE.

Comme la nuit est lointainement pleine
De silencieuse infinité claire !
Pas le moindre écho des gens de la terre,
Sous la lune méditerranéenne !

Voilà le Néant dans sa pâle gangue,
Voilà notre Hostie et sa Sainte-Table,
Le seul bras d'ami par l'Inconnaissable,
Le seul mot solvable en nos folles langues !

Au delà des cris choisis des époques,
Au delà des sens, des larmes, des vierges,
Voilà quel astre indiscutable émerge,
Voilà l'immortel et seul soliloque !

Et toi, là-bas, pot-au-feu, pauvre Terre !
Avec tes essais de mettre en rubriques
Tes reflets perdus du Grand Dynamique,
Tu fais un métier, ah ! bien sédentaire !

(1) A. BEAUNIER, ouvr. cité, p. 75-81.

Hosted by Google

Gustave Kahn (1).

Gustave Kahn se proposa d'instaurer un art tout neuf, et il se plut à développer longuement ses théories personnelles, parfois fort contestables.

Il considère la versification uniquement comme une science de l'harmonie. Aussi s'efforça-t-il d'*organiser musicalement* le vers, non plus seulement dans sa finale, mais dans son corps tout entier, en vertu d'un rythme particulier, qui en est « l'accent d'impulsion ». Dans la constitution de cette cadence la rime n'est plus qu'un procédé entre beaucoup d'autres, auxquels elle s'associe pour former un système complet. En effet, « certains groupements de syllabes rudes ou fluides, des rappels de consonnes identiques ou analogues, qui scandent la phrase poétique, l'alentissent ou la précipitent, des combinaisons ingénieuses de sonorités, dues à la juste distribution des voyelles », voilà les principaux moyens musicaux dont il use. Donc, plus de mètres ni de strophes fixes : « la strophe est engendrée par son premier vers ou par le vers le plus important de son évolution verbale ; le rythme n'est plus déterminé par la symétrie, mais par la pensée qu'il faut rendre (2). »

G. Kahn est symboliste ; mais ses symboles, à lui, poète matérialiste et sensualiste, n'ont rien de mystique. Ils ne sont que des synthèses de sensations, obtenues à la faveur d'une contemplation passionnée : « enfermer dans une expression totale la complexité de ce qu'on a vu », voilà l'art, selon lui (3). Si les lecteurs ne comprennent pas — et cela arrive souvent — « c'est peut-être, explique-t il,

(1) GUSTAVE KAHN, né à Metz (1859). Œuvres : *La vogue*, *Le symboliste*, *La Revue indépendante* (journaux : il y expose ses doctrines littéraires) ; *Premiers poèmes* (« Palais nomades », « Chansons d'amant », « Domaine de fée ») ; *Le Livre d'images* (1897) ; divers ouvrages en prose.

(2) A. BEAUNIER, ouvr. cité, p. 107-108.

(3) IDEM., ouvr. cité, p. 111.

Hosted by Google

que les formes sensationnelles, perçues par le poète, ne se sont pas encore produites en eux, qu'il fallait que celui-là les perçût le premier pour qu'une génération nouvelle inconsciemment s'en imprégnât et finît par s'y reconnaître (1). »

Sa théorie linguistique, fort discutable, qui va jusqu'à proclamer qu'il n'y a pas de cas, de modes, ni de désinences y afférentes obligatoires, qu'il n'y a pas de terme exactement adjectif ou substantif, mais que « tout mot peut être employé au gré de l'écrivain comme tel ou tel » (2), ne contribua pas peu, on se l'imagine aisément, à augmenter encore l'obscurité de ses poèmes. Notez d'ailleurs qu'il considère « l'élimination de toutes les circonstances explicatives » comme une des conditions de la perfection !...

Cependant, dans ses plus récents ouvrages, G. Kahn applique avec moins d'absolue rigueur les principes de son esthétique. Sa pensée inquiète s'y est parfois extériorisée en d'heureux symboles, comme, par exemple, lorsqu'il fait se dresser devant nous l'effrayante figure de la Mort, jetant son cri d'appel :

Holà hô ! Vers la fin proche cinglez au nord —
Aux îles de la neige où seules vivent les chèvres
Et se rabougrit le vétuste humain chasseur de grèbes
Et de pingouins ! holà hô ! vers le désordre des pôles blancs,
Vers le maigre lichen et ses conquistadors
Vêtus de cuirs, et sourds, aux bras trop longs —
Ces gens des plèbes,

. . . . . .

Vaisseaux des Atlantides, capitanes en chansons
Galères qui furent galères,
Yoles des villettes en chansons,
Parades de barquettes aux quais près de la rivière,
Appareillez !

(1) *Revue indépendante* (article par G. Kahn), février 1888.
(2) *Notes* annexées par G. Kahn à l'*Art symboliste*, par G. VANOR, 1889.

Hosted by Google

Une même allure morne mène les lourdes semaques
Et les grossiers chalands des armateurs et négociants
Vers le givre définitif!... (1)

Mais tandis que toutes les embarcations, rompant leurs câbles, mêlant leurs sillages, à cet appel lugubre, cinglent au Néant (2), écoutons la musique de ce

LIED.

Nous étions trois cavaliers :
Le premier dit, en passant au pont :
Qu'elle est belle et pâle et calme cette eau —
Il s'endormit par les roseaux.

Le second reprit : Cette chanson
Murmure et s'enchante en miracles de sons.
Qu'elle est belle et pâle et calme cette chanson —
Il s'endormit au bord de la route.

Le troisième vit au coude de la route
Passer une ombre claire, comme un grand lys blanc.
Il éperonna sur la route de l'ombre, —
Qu'elle est belle et pâle et calme, ce grand lys blanc —
Il s'endormit aux baisers de l'ombre (3).

Je ne sais si G. Kahn tient encore beaucoup à ses théories? Mais il semble que son esthétique, qui dérivait de la pure et simple sensation, s'est singulièrement développée dans le sens de l'objectivité des perceptions. Et plus d'une page de son *Livre d'images*, son dernier volume de vers, ne manque pas d'être bel et bien « distante de l'auteur » (4).

(1) G. KAHN, *Limbes de lumière* (Ed. Deman), p. 83.
(2) Cf. A. BEAUNIER, ouvr. cité, p. 128-129.
(3) G. KAHN, ouvr. cité, p. 28.
(4) A. BEAUNIER, ouvr. cité, p. 130-131

Hosted by Google

Maurice Maeterlinck (1).

Maurice Maeterlinck apparaît, surtout aujourd'hui, comme un exemplaire rare de l'intellectuel complet. Après avoir trouvé la célébrité dans la réalisation littéraire d'un théâtre nouveau, il semble, à l'heure qu'il est, préférer la dissertation métaphysique. Son premier livre fut pourtant un petit recueil de vers, où déjà, nous disent les admirateurs enthousiastes du maître de la *Vie des abeilles*, on pourrait trouver l'art tout entier du poète : toute sa profondeur, toute sa musique, toute son efficacité d'expression.

Toujours est-il que c'était un art *tout neuf* qui s'annonçait dans les *Serres chaudes*.

Suggérer la misère de l'âme en torpeur !... *Et torpenti multa relinquitur miseria*, dit l'*Imitation*. Elle s'étiole, cette âme, dans les serres chaudes, où, de crainte et d'ennui, elle s'est confinée — dans les serres chaudes de sa douloureuse pensée. Derrière les vitres, le spectacle des choses lui apparaît comme dans une hallucination. Les images les plus diverses se succèdent, évoquant toute l'incohérence de la vie, que ceux-là, qui ont désappris à s'étonner, par suite d'une lente accoutumance, n'aperçoivent pas davantage qu'ils ne s'inquiètent de l'insoluble énigme du monde (2) !...

Parfois, dans les visions de cauchemar des *Serres chaudes*, de lointaines allusions à des réalités auxquelles

(1) MAURICE MAETERLINCK, né à Gand en 1862. Œuvres : *Serres chaudes* (1889); *Douze chansons* (1897); *Théâtre*, 3 vol., édit. Lacomblez; *Monna Vanna* (1902); *Joiselle* (1903); *Le trésor des humbles* (1896); *La sagesse et la destinée* (1898); *La vie des abeilles* (1901); *Le temple enseveli* (1902).

(2) A. VAN BEVER et LEAUTAUD, *Poètes d'aujourd'hui*, p. 138-141; CAMILLE MAUCLAIR, « Maurice Maeterlinck », *Les hommes d'aujourd'hui*; A. BEAUNIER, ouvr. cité, p. 277-281; « Maeterlinck », article d'AUG. JOLY, dans le *Thyrse*, 15 septembre-1er octobre 1903.

Hosted by Google

elles font penser, nous retiennent par leur justesse ; ainsi naissent des allégories, comme celle-ci :

FAUVES LAS.

O les passions en allées
Et les rires et les sanglots !
Malades et les yeux mi-clos
Parmi les feuilles effeuillées,

Les chiens jaunes de mes péchés,
Les hyènes louches de mes haines,
Et sur l'ennui pâle des plaines
Les lions de l'amour couchés !

En l'impuissance de leur rêve
Et languides sous la langueur
De leur ciel morne et sans couleur,
Elles regarderont sans trêve

Les brebis des tentations
S'éloigner lentes, une à une,
En l'immobile clair de lune,
Mes immobiles passions.

Certes, il n'est pas toujours aisé de découvrir les idées qui flottent dans le courant des phrases rythmées de l'écrivain. Il faut souvent une part de divination, pour faire sortir la pensée des limbes obscurs où elle est emprisonnée. Exercez votre sagacité à propos de cette chanson :

Et s'il revenait un jour
Que faut-il lui dire?
— Dites-lui qu'on l'attendit
Jusqu'à s'en mourir...

Et s'il m'interroge encore
Sans me reconnaître?
— Parlez-lui comme une sœur
Il souffre peut-être...

Hosted by Google

Et s'il demande où vous êtes
Que faut-il répondre ?
— Donnez-lui mon anneau d'or
Sans rien lui répondre...

S'il veut savoir pourquoi
La salle est déserte ?
— Montrez-lui la lampe éteinte
Et la porte ouverte...

Et s'il m'interroge alors
Sur la dernière heure ?
— Dites-lui que j'ai souri
De peur qu'il ne pleure ...

Nous l'avons déjà insinué : la forme poétique de Maeterlinck, que ce soit le vers octosyllabique ou le vers libre, tout à fait libre, n'apportait rien de particulier au point de vue métrique, si ce n'est l'heureuse adaptation de sa cadence aux effets qu'il s'agissait de produire. Mais la nouveauté révolutionnaire de l'art maeterlinckien consistait en ceci, qu'il affirmait pour l'écrivain le droit d'infuser aux mots, sans se préoccuper des traditions et des exigences admises d'un langage savant et orné, une vie sans cesse récréée, qui n'est autre que la force expressive même, émanant des aspects de la réalité ou de la pensée : rien de somptueux, d'artificiel ni d'abstrait; nul art; la simplicité! N'est-elle point parfois sublime?...

Jean Moréas [1].

Jean Moréas prenait jadis sur lui de rédiger les proclamations du symbolisme. On connaît entre autres son *Manifeste*, donné au *Figaro* le 18 septembre 1886, qu'Anatole France commenta dans le *Temps*. Aujourd'hui, le style

[1] JEAN MORÉAS, né à Athènes (1856). Œuvres : *Les Syrtes*, 1884 ; *Les Cantilènes*, 1886; *Les premières armes du symbolisme*, 1889 ; *Le pèlerin passionné*. 1891 et 1893 ; *Poésies*, 1886-1896 ; *Stances*. liv. Ier et II, 1899 ; liv. III et IV, 1900.

Hosted by Google

de J. Moréas est tel qu'on pourrait lui trouver quelque analogie avec celui de Malherbe, un peu rajeuni. Mais c'est déjà la troisième de ses « manières » successives!

En effet, pour commencer, il s'attesta discrètement symboliste, comme dans telle « image, précieuse et jolie, d'une mélancolie à la Watteau, où passent, parmi des senteurs d'orange, des pèlerins à froc blond et des dames en robes de brocatelle, que l'on reconnaît, à leur attitude, pour de défuntes années et des rêves anciens » (1).

Mais, dès 1892, Moréas fut absorbé par un nouveau souci d'art. Déjà, dans le *Manifeste*, il avait préconisé le *renouvellement de la langue*. Allant plus loin, *c'est à retourner aux origines mêmes de celle-ci, pour pouvoir la régénérer, qu'il s'appliqua, en même temps qu'il ressuscitait la prosodie du XVI^e siècle*. Toutefois, chef de l' « école romane », il n'arriva guère qu'à réaliser de savants pastiches, d'ingénieuses adaptations : mélange d'Hellénisme et de Renaissance, jeu de lettré subtil!

C'est l'époque du *Pèlerin passionné*, où parfois on croirait lire du Ronsard, telle cette

ÉGLOGUE A FRANCINE.

O Francine sade, cueille,
De tes doigts si bien appris,
La rose, moite en sa feuille,
Le lys qui n'a pas de prix.
Des champs et des verts pourpris
La fleurante nouveauté,
Las, demain aura été!

N'es-tu pas fleurante pomme,
O Francine de renom,
Et tant frétillarde, comme
Tourterelle en sa saison!
Bientôt tu n'auras, oison
De plaisance, chef doré
Ni visage coloré!

(1) A. BEAUNIER, ouvr. cité, p. 144.

Hosted by Google

Or, ainsi, belle Francine,
Faisant nargue à vos faveurs,
Sénestre je vaticine
Toutes sortes de malheurs,
En me couronnant de fleurs,
Sifflant de pastoraux airs
Dans mes chalumeaux diserts.

D'autres fois la mythologie, la légende ajoutent je ne sais quelle gravité à de frivoles petites chansons, dans le genre de celle-ci :

Que faudra-t-il à ce cœur qui s'obstine ;
Cœur sans souci, ah, qui le ferait battre !
Il lui faudrait la reine Cléopâtre,
Il lui faudrait Hélie et Mélusine,
Et celle-là nommée Aglaure, et celle
Que le soudan emporte en sa nacelle.

Puisque Suzon s'en vient, allons
Sous la feuillée où s'aiment les coulombs.

Que faudra-t-il à ce cœur qui se joue ;
Ce belliqueux, ah, qui ferait qu'il plie !
Il lui faudrait la princesse Aurélie,
Il lui faudrait Ismène dont la joue
Passe la neige et la couleur rosine
Que le matin laisse sur la colline.

Puisqu'Alison s'en vient, allons
Sous la feuillée où s'aiment les coulombs.

Enfin, voici que, dans les *Stances*, Moréas a écrit des vers selon la classique tradition française, parfaitement clairs et expressifs, revêtant d'art je ne sais quelle fière souffrance qu'ils ont l'air de vouloir faire deviner.

Relisons quelques-unes de ces *Stances*, dont les strophes égales notent sobrement une idée morale, une émotion ou un sentiment :

Ne dites pas : la vie est un joyeux festin ;
Ou c'est d'un esprit sot, ou c'est d'une âme basse.
Surtout ne dites point : elle est malheur sans fin,
C'est d'un mauvais courage et qui trop tôt se lasse.

Hosted by Google

Riez, comme au printemps s'agitent les rameaux,
Pleurez comme la bise ou le flot sur la grève,
Goûtez tous les plaisirs et souffrez tous les maux
Et dites : c'est beaucoup et c'est l'ombre d'un rêve.

* * *

Rompant soudain le deuil de ces jours pluvieux,
Sur les grands marronniers qui perdent leur couronne,
Sur l'eau, sur le tardif parterre et dans mes yeux
Tu verses ta douceur, pâle soleil d'automne.

Soleil, que nous veux-tu? Laisse tomber la fleur,
Que la feuille pourrisse et que le vent l'emporte!
Laisse l'eau s'assombrir, laisse-moi ma douleur
Qui nourrit ma pensée et me fait l'âme forte.

* * *

Nuages qu'un beau jour à présent environne,
Au-dessus de ces champs de jeune blé couverts,
Vous qui m'apparaissez sur l'azur monotone
Semblables aux voiliers sur le calme des mers;

Vous qui devez bientôt, ayant la sombre face
De l'orage prochain, passer sous le ciel bas,
Mon cœur vous accompagne, ô coureurs de l'espace,
Mon cœur qui vous ressemble et qu'on ne connaît pas.

En somme, on le voit, l'art de Jean Moréas résulte surtout de la culture savante de quelques procédés, et l'on pourrait reprocher à son œuvre de s'être un peu trop développée en dehors de la vie. Mais son habileté à s'adapter l'un ou l'autre instrument qu'il s'était choisi, fut remarquable, et ses tentatives ont été maintes fois d'étonnantes réussites (1).

(1) Cf. J. ERNEST-CHARLES, *Revue bleue*, 6 juin 1903.

Hosted by Google

Adolphe Retté (1).

Un vers-libriste de la première heure. Il fonda, en 1889, avec G. Kahn, la deuxième *Vogue;* collabora ensuite à *Art et critique,* de Jean Jullien, et partagea, avec H. Mazel et R. Boylesve, la direction de l'*Ermitage,* une des trois revues (j'entends, avec celle-là, la *Plume* et le *Mercure de France*) qui eurent l'influence la plus décisive sur l'avenir du symbolisme. Depuis le temps de ses toutes premières armes, c'était en 1887, A. Retté ne cessa de se signaler abondamment par un art franchement réformateur. Mais combien divers sont les aspects que présente son œuvre, quand on la considère depuis les *Cloches dans la nuit* jusqu'aux *Lumières tranquilles!* Son esthétique paraît avoir accompli une lente évolution, que sa fécondité littéraire permit et favorisa.

Après des poèmes un peu artificiels, « un peu dépourvus de la véritable angoisse humaine », le voilà bientôt attiré par la commune souffrance des mortels. Vaguement socialiste, voire anarchiste, il célèbre, dans la *Forêt bruissante,* « la victoire de l'homme qui se libère des vieux abus », et salue l'âge d'or, que, dans sa conception différente de celle des Anciens, il place dans l'avenir. Puis encore, sans renoncer toutefois d'une façon absolue à l'inspiration altruiste, inaugurant une existence en pleine nature, il devient « le chantre de la terre » (2).

Mais le plus ardent idéalisme, avec une égale fermeté du style et la même gracieuse simplicité du rythme, restent toujours les qualités caractéristiques de tous ses

(1) ADOLPHE RETTÉ, né à Paris en 1863. — Œuvres : *Cloches dans la nuit* (1889); *Une belle dame passa* (1893); *L'archipel en fleurs* (1895); *La forêt bruissante* (1896); *Campagne première* (1897); *Lumières tranquilles* (1901).

Deux volumes, *Aspects* (1897) et *Arabesques* (1899), ont recueilli les plus importantes pages de critique de l'auteur, qui vient encore de nous donner *Le symbolisme. — Anecdotes et souvenirs* (1903).

(2) A. VAN BEVER et P. LÉAUTAUD, *Poètes d'aujourd'hui,* p. 272-273; E. VIGIÉ-LECOCQ, *La poésie contemporaine,* p. 138-164.

Hosted by Google

ouvrages. Nulle part, non plus, je crois, on ne trouverait des impressions d'une fraîcheur plus exquise. Lisez cette

SÉRÉNADE.

Belle la lune est si calme :
Pris aux lèvres des naïades,
Le soir dort dans les roseaux
Et pas même un oiseau
Ne se lève. —

Vois languir au long des grèves
L'eau qui rêve.

Les noirs marronniers soupirent
Où palpite
L'or des étoiles limpides,
Les cascades murmurantes,
Les vagules chuchoteuses
Sous les yeuses
Vers la lune se lamentent. —

Entends cette voix charmante :
L'eau qui chante.
Viens, je sais le val des fraises,
Je te tresse
Un lien de marjolaines...
Tu te détournes, tu muses
Aux bouquets blancs des sureaux?
Je détache ta ceinture
Et je cueille ton sanglot. —

L'eau lascive au loin s'argente,
L'eau qui rêve, l'eau qui chante,
L'eau qui fuit sous les roseaux (1).

Et voyez si jamais poète alla d'un cœur plus ingénu vers les choses et entra plus intimement en communion avec elles :

(1) A. RETTÉ, *La forêt bruissante*.

Hosted by Google

HYMNE AUX ARBRES.

Louons les arbres d'être beaux et de bruire
Si doucement dans les vergers et dans les bois :
Rameaux éoliens où le ramier soupire,
Branches, frôlant les tuiles brunes des vieux toits,
Célébrons-les tous à la fois.

Il est des pommiers retombants
Dont le feuillage fait comme un feu d'artifices,
Il est des peupliers inquiets qui frémissent
Au plus léger souffle du vent.

Parmi les rocs, les pins sévères,
Épandent un grave murmure,
Les saules gracieux trempent dans la rivière
Leur ondoyante chelure.

Les acacias des jardins
Balancent au soleil leur grappes enbaumées,
Les ormes bienveillants qui bordent les chemins
Tendent leurs bras vêtus de mousse veloutée.

Les bouleaux ont des robes d'argent où l'aurore
A laissé le reflet de sa face rieuse,
Les tilleuls chuchoteurs tremblent, les sycomores
Sont pleins d'ombres mystérieuses.

Les hêtres tressaillants s'entrelacent, les frênes
Semblent flamber au crépuscule,
Quand la nuit monte, un grand rêve circule
Dans la frondaison pensive des chênes.

Aimons les arbres qui nous aiment,
Unissons notre voix à leur voix fraternelle.
Répétons avec eux les strophes d'un poème
Où chantera la vie universelle.

Que le rythme profond des forêts nous enlève,
Que toute essence nous accueille,
Que notre cœur batte selon les sèves,
Que notre âme se fonde en l'océan des feuilles ! (1)

A. Retté ne fut jamais de ces froids rêveurs qui affectèrent de se cadenasser dans la fameuse « Tour d'Ivoire, sans fenêtres sur la vie ». Il a certes puissamment contri-

(1) A. Retté, *Lumières tranquilles.*

Hosted by Google

bué à ramener au bon sens et à la clarté le symbolisme, qui faillit un instant se perdre dans « la nuit sans étoiles de l'abstraction ». Il faut relire, dans *Aspects* et dans *Arabesques*, les pages où il réprouve, avec de solides arguments, le spiritualisme nébuleux et l'art hermétique préconisés par Mallarmé. D'autre part, tant par ses polémiques que par ses vers, il poussa les poètes à évoluer du côté de la nature ou de l'art social. Son action dans ce sens fut certainement marquante.

Il a aussi, mieux que personne, défini la philosophie unitaire et panthéiste, qui devint peu à peu celle du symbolisme, en même temps qu'il a établi les sources de l'esthétique dans *la participation de l'artiste à la vie universelle*. Celle-ci est, selon lui, l'origine de tout rythme : « Tout l'art poétique, dit-il, se résume en ceci : va, d'un cœur simple, vers la nature ; interroge les arbres, les eaux, les monts et les champs. Entre en communion avec les éléments. Attends humblement que les essences et les apparences se déversent en toi. Puis, quand ton âme, devenue trop étroite pour contenir le monde, débordera comme une coupe trop pleine, règle l'essor de ta pensée selon l'expérience que tu acquis en étudiant les mouvements des feuillages, le cours des ondes et les caprices de la brise (1). »

A. Retté pense que, quand le poète est arrivé au plein épanouissement de ses facultés, le rythme *s'impose* à lui d'une façon en quelque sorte despotique. « Dès lors, déclare-t-il, il peut, négligeant les formes rebattues, s'appliquer tout entier à la notation des cadences que lui apporte la vie quotidienne. Dès lors, le vers libre — et c'est là une de ses plus précieuses vertus — lui permet d'établir, hormis toute entrave, un rapport exact entre sa personnalité et ses moyens d'expression (2). »

On ne pourrait mieux justifier le vers libre, ni indiquer plus exactement la raison profonde qui, sans doute, le fera triompher définitivement.

(1) A. Retté, *Le symbolisme*, p. 265.
(2) Idem, ouvr. cité, p. 261.

(*A suivre.*) Arthur Daxhelet.

Hosted by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Réformateurs d'avant la Réformation.

G. Bonet-Maury, *Les précurseurs de la Réforme et de la liberté de conscience dans les pays latins, du XII^e au XV^e siècle.* — Paris, 1904, Fischbacher, 1 vol. in-8°, de VIII-268 pages.

M. Bonet-Maury fait observer avec raison que « la réformation de l'Église n'a pas éclaté tout d'un coup au XVI^e siècle comme une éruption volcanique ; elle a eu des antécédents très lointains ». — Dès le XII^e siècle, il se produisit en Europe une sorte de réveil intellectuel dont les causes principales sont, d'une part, le mouvement des croisades qui mit la chrétienté latine en rapport avec l'Orient, d'autre part, la renaissance des études philosophiques et historiques dans les universités, enfin, l'influence de la culture arabe, notamment par l'intermédiaire d'Averroès Ce mouvement s'étendit naturellement à la science favorite de l'époque : la théologie S'y heurtant au conservatisme de l'Église, il fut amené à rechercher et à dénoncer les points faibles de son adversaire, en y appliquant le critérium de l'Évangile. Aussi prend-il, dès ses débuts, un double aspect : l'un, négatif, qui s'affirme dans la critique des abus ecclésiastiques ; l'autre, positif, qui représente les efforts pour établir des relations plus rationnelles avec la divinité. Tantôt il se développe à l'intérieur de l'Église ; tantôt il court droit au schisme ; parfois il se maintient dans le cercle plus ou moins fermé des couvents et des universités ; parfois il s'adresse au peuple et finit par soulever les masses.

De nombreux auteurs se sont attachés à reconstituer dans ses diverses phases ce premier acte du drame encore inachevé qui, depuis huit siècles, met la conscience et la raison aux prises avec l'autorité de l'Église romaine. Après les travaux de Schmidt sur les mystiques allemands du moyen âge, nous avons eu la belle étude d'Ernest Renan sur Joachim de Flore et l'Évangile éternel ; l'ouvrage magistral de notre compatriote Altmeyer sur *Les précurseurs de la Réforme aux Pays-Bas*, enfin le volume récent de M. H. Delacroix sur *le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIV^e siècle*, sans compter les nom-

Hosted by Google

breuses recherches, dues surtout à la critique allemande et anglaise, sur les Hussites, les Lollards et les autres précurseurs de la Réforme dans les pays germaniques.

M. Bonet-Maury, bien connu par ses travaux sur l'histoire du protestantisme, a entrepris de montrer que ces premières affirmations de « l'esprit protestant », c'est-à-dire de l'examen libre et personnel en matière de foi, n'ont pas été le privilège exclusif de la race germanique ; mais qu'elles se sont produites également chez les nations de race latine. « Si cet esprit n'a pas triomphé au midi comme au nord, écrit-il, ce n'est pas faute d'y avoir eu ses champions intelligents et ses glorieux martyrs. »

L'auteur divise son étude en trois périodes : 1° le XII^e^ siècle ; 2° le XIII^e^ et la première moitié du XIV^e^ siècle ; 3° la seconde moitié du XIV^e^ et le XV^e^ siècle. Dans chaque période, il répartit les réformateurs en trois groupes, suivant qu'ils s'attaquent aux hommes sans toucher aux institutions (réformateurs moralistes ou conservateurs) ; — qu'ils veulent détruire les institutions (réformateurs radicaux ou révolutionnaires) ; — ou qu'ils veulent extirper les abus, sans rompre avec les institutions, en se bornant à les amender (réformateurs modérés). Par un emprunt au langage parlementaire, il les dénomme respectivement : la droite, la gauche et le centre.

Cette ordonnance me paraît assez heureuse, bien entendu pour autant qu'il s'agisse d'esquisser une histoire objective des mouvements religieux, plutôt que d'exposer la psychologie des réformateurs et de reconstituer la filiation de leurs idées. L'auteur est ainsi amené à étudier successivement saint Bernard et Pierre le Vénérable, le premier qui entraînait les foules par son éloquence énergique et enthousiaste, le second qui exerça son influence considérable sur la pensée du temps par ses lettres plutôt que par ses sermons, — Pierre de Bruys, Henri de Lausanne, Arnaud de Brescia, qui, marchant sur les traces d'Abélard, commencent à revendiquer devant la foi aveugle les droits de la raison, — Pierre Valdo, Joachim de Flore, François d'Assise, qui représentent plutôt les côtés mystiques du mouvement, en préconisant le retour à la prédication populaire de l'Évangile et à la pauvreté originaire de l'Église.

Il est surprenant que l'auteur, dans son tableau des courants religieux qui agitèrent l'Europe latine au XIII^e^ siècle, ait laissé de côté l'hérésie albigeoise. Sans doute le manichéisme, dont elle s'inspire, ne figure guère parmi les antécédents directs de la Réforme ; mais ce n'en fut pas moins, en Occident, la première tentative de révolte, sur une aussi large échelle, contre la prétention de l'Église romaine au monopole de la vérité religieuse et, à ce titre, elle méritait de trouver place dans un ouvrage comme celui-ci.

M. Bonet-Maury s'attache surtout à signaler les causes qui ame-

Hosted by Google

nèrent à cette époque un véritable déclin de la papauté. Partout le pouvoir politique cherche à s'émanciper de sa tutelle. Les universités, en même temps que par le développement des études philologiques elles donnent naissance à l'exégèse, suscitent par la renaissance des études de droit romain la classe nouvelle des légistes qui réclame, pour les rois, la juridiction absolue en matière temporelle. Ces revendications sont même appuyées par des canonistes, tels que Guillaume d'Occam, Michel de Césène, Jean de Jandun, qui reprochent aux papes de violer les lois du Christ et d'usurper le pouvoir politique, : « Personne, en vertu de la Sainte-Écriture, proclame Jandun, ne peut être contraint par un châtiment ou supplice temporel d'observer les préceptes de la loi divine. » « Tous les évêques, dit-il dans une autre de ses propositions, ont reçu du Christ une égale autorité ; il est impossible de démontrer par la Sainte-Écriture que l'un doit dominer sur les autres, ni les autres être soumis à l'un d'entre eux. » De son côté, le Dante, dans son traité *de Monarchia*, avait proclamé que l'empereur tient son autorité de Dieu et non du pape.

Tous ces réformateurs, même les plus hardis, entendaient rester dans l'Église. Mais voici que Frédéric II rompt avec la papauté, se raille des excommunications et fonde dans le sud de l'Italie une cour brillante où hérétiques et infidèles, juifs et arabes rivalisent avec des docteurs chrétiens pour asseoir la philosophie et la science sur la tolérance réciproque et le libre examen. Ce ne fut qu'une floraison éphémère ; la papauté prit bientôt sa revanche sur les Hohenstauffen ; mais la Renaissance était lancée et elle ne devait plus s'arrêter. D'autre part, les Vaudois, retranchés sur les deux versants des Alpes, justifient leur schisme en traduisant et en commentant dans sept langues ou patois les textes de l'Écriture. Même une partie des franciscains se séparent de Rome pour suivre la bannière de l'Évangile éternel, sous le nom de fraticelles et d'apostoliques.

Sur ces entrefaites, aux conflits de la royauté avec les papes vint s'ajouter la rivalité des cardinaux italiens et français qui amena le grand schisme d'Occident (1378-1415). M. Bonet-Maury qualifie avec raison le siècle et demi qui s'étend de 1350 à 1500 comme la transition du moyen âge aux temps modernes. Tandis que des hommes de lettres, tels que Pétrarque et l'espagnol Lopez de Ayala, flétrissent en vers sanglants les vices du clergé ; Ximénès et Pedro Martinez en Espagne. Pierre d'Ailly, Gerson, Clamengis en France, s'efforcent de provoquer la réunion d'un concile général qui mettra fin au schisme et en même temps qu'il réformera l'Église. Ce furent d'Ailly et Gerson qui firent prévaloir à Constance le principe de la supériorité du concile sur le pape. Nicolas de Clamengis, plus radical, allait jusqu'à placer la Bible au-dessus des conciles. Quant à Pedro Mar-

Hosted by Google

tinez, il contesta le fondement des indulgences et révoqua en doute l'infaillibilité de l'Église elle-même. M. Bonet-Maury a bien fait ressortir la part des universités dans ces tentatives d'émancipation, particulièrement à Paris et à Salamanque.

L'Italie, de son côté produisait Lorenzo Valla, qui démontra la fausseté de la prétendue donation de Constantin au pape Sylvestre, origine du pouvoir temporel des papes; attaqua la légende de l'origine apostolique du *Credo* et dénia les mérites supérieurs du monachisme. Bientôt parut Savonarole, qui, après avoir organisé a Florence une révolte à la fois religieuse et politique contre l'autorité du pape mise au service des Médicis, préféra le bûcher au chapeau de cardinal par lequel Alexandre Borgia chercha à acheter son silence. On lui reprochait surtout d'avoir prêché que l'Église, « pleine d'abomination », serait « réformée à l'épée ». Vingt ans plus tard éclatait la Réformation qui devait réaliser sa prophétie.

Il n'est pas sans intérêt de constater qu'excommunié et brûlé, Savonarole ne tarda pas à rentrer en grâce dans l'Église. Du moins la papauté laissa célébrer en son honneur à Florence pendant tout le xv^e^ siècle un véritable service de glorification dont le texte représente cette noble victime des rancunes papales comme un martyr et un prophète, organe de la parole divine.

L'Église, du reste, et c'est ce qui explique sa longévité, a toujours fini par marcher à la suite du siècle, sous les pressions du dehors, mais après des résistances dont l'aveuglement est un perpétuel démenti de ses prétentions à l'infaillibilité. Il y a quelques semaines encore, n'entendions-nous pas, à l'Académie royale de Belgique, un des membres ecclésiastiques les plus distingués de cette docte compagnie, faire de Galilée et de ses thèses restées à l'*index* pendant deux siècles, une apologie dont aucun libre-penseur n'eût dépassé l'enthousiasme ni la netteté. A ce compte-là, nous ne devons pas désespérer de voir un jour canoniser M. l'abbé Loisy (1). Les « précurseurs » dont M. Bonet-Maury nous expose l'histoire n'ont pas seulement frayé les voies à la Réformation mais encore aux « contre-réformations » catholiques dont l'unique tort est d'être arrivées trop tard, après que l'Église eut vainement essayé d'en étouffer le germe par la persécution matérielle aussi bien que morale.

GOBLET D'ALVIELLA.

(1) M. Loisy semble, du reste, en avoir le pressentiment. Dans une récente *interview*, après avoir déclaré à un rédacteur du journal la *Presse* qu'il entendait respectueusement se soumettre à la lettre des censures ecclésiastiques qui ont frappé ses ouvrages, il ajoute, non sans ironie : « Qui songe aujourd'hui à contester, si ce n'est peut-être quelques rares membres de l'Église officielle, certaines propositions condamnées de l'abbé Lamennais ? »

Hosted by Google

Deux ouvrages de l'abbé Houtin.

La question biblique chez les catholiques de France au XIX^e siècle, par ALBERT HOUTIN. 2e édition; 1 vol. in-8° de 378 pages. Paris, Picard, 1902. — *L'américanisme*, par ALBERT HOUTIN; 1 vol. in-12 de 497 pages. Paris, Nourry, 1904.

De prime abord, les deux livres que j'annonce ici semblent à peu près aussi loin l'un de l'autre que l'Europe de l'Amérique. Il n'en est rien. Toute une moitié du second ouvrage raconte le retentissement des idées américaines en France, l'émoi qu'elles ont causé aux intransigeants, à Léon XIII lui-même. Et si les idées, ou pour être plus exact, les procédés, les méthodes religieuses des Américains nous intéressent, ce n'est point par ce qu'elles ont d'un peu terre à terre et d'opportuniste, c'est qu'elles sont la conclusion toute trouvée, depuis longtemps trouvée, trouvée par voie pratique et non spéculative, des résultats actuels de la critique biblique.

A mesure que diminue et s'évanouit la valeur *historique* des livres saints, diminue et s'évanouit le sens matériel, direct, des dogmes. L'Église tend et tendra toujours davantage à laisser dans l'ombre le *dogme* — comme on le fait *pratiquement* en Amérique — pour insister avant tout sur l'*action* morale et sociale.

I

Le grand obstacle à cette évolution de l'Église, c'étaient les entraves dogmatiques provenant, bien entendu, des dogmes conçus comme vrais *historiquement*, et non pas considérés, d'après Loisy et autres, comme des « constructions de la foi », des mythes symboliques de la conscience religieuse chrétienne.

Or, la Bible renferme les documents soi-disant historiques sur lesquels ont été fondées les interprétations théologiques, dont quelques-unes, officiellement imposées, sont devenues des dogmes. C'est donc sur le terrain biblique que s'est livrée la bataille, ou plutôt que se sont livrées les batailles dont M. Houtin nous raconte d'une manière si consciencieuse et intéressante toutes les péripéties.

La *Vie de Jésus* de Strauss (1835) et celle de Renan (1863) mirent en question la valeur historique des Évangiles, mais ce fut surtout contre l'authenticité des cinq premiers livres de la Bible (*Pentateuque*), qu'on était habitué à entendre attribuer à Moïse lui-même, que furent dirigées les attaques et que la victoire de la critique fut éclatante et définitive.

Hosted by Google

Non sans peine. « Depuis la réorganisation des séminaires, les études bibliques étaient restées dans un rang très secondaire. L'enseignement ecclésiastique se bornait à la théologie dogmatique et morale. D'histoire, de patristique, de droit canon, de liturgie, d'archéologie, il n'en était pas question (1) ». L'enseignement de l'Écriture sainte était des plus élémentaires. « Jusque vers 1827, il n'y eut pas de manuel d'Écriture sainte. La Belgique en possédait un depuis 1818 (2), mais les directeurs de séminaires français ne voulaient pas en favoriser l'importation. » On finit pourtant par le traduire, mais en le retouchant.

Le clergé n'était donc nullement en mesure de répondre aux objections de la critique allemande, ni même de les comprendre. Pour combattre contre des ennemis armés à la moderne, on lui avait mis en main des haches préhistoriques. Il restait donc prudemment dans ses retranchements. Quelques prêtres pourtant se risquèrent, mais ultra-orthodoxes, comme l'abbé Glaire (auquel j'ai encore entendu soutenir en 1871, que Dieu avait bien pu créer les fossiles dans les roches).

Ce qui avança beaucoup les choses, ce fut l'accord qui s'établit, du moins sur les points principaux, entre les critiques hétérodoxes, relativement à l'existence de documents multiples (*Élohistes* et *Jehovistes*) dans le *Pentateuque*. En 1883, François Lenormant résuma et mit à la portée de tous leurs conclusions dans sa *Genèse* (traduction d'après l'hébreu avec distinction des éléments constitutifs du texte suivie d'un essai de restitution des livres primitifs, dont s'est servi le rédacteur) (3). On sortit des pures théories *a priori*, et dès lors les progrès furent plus rapides.

Rien de palpitant comme ce drame qui s'est joué dans tant de consciences et qui eut pour signes extérieurs les variations et *reculades* progressives des orthodoxes. Les titres du XII[e] chapitre suffisent à nous en donner une idée : « Variations sur un grand miracle biblique », « Le vrai miracle » : « Le déluge universel ». — *Le déluge un peu restreint* (Deluc, Cuvier, Wallon, Daras, le Père Brucker, etc.). — *Le déluge plus restreint* (d'Omalius, Motais, Charles Robert). — *Le déluge très restreint* (MM. Suess et de Girard). — *Un peu plus de déluge* (M. de Kirwan). — *Pas de déluge du tout* (MM. de Lapparent et Loisy) (4).

(1) Chapitre II, page 22.

(2) *Hermeneutica sacra* d'HERMANN JANSSENS, de Liége. Paru en 1818; traduit en français en 1827.

(3) Paris-Maisonneuve. Je rendis compte de cet ouvrage dans le *Bulletin critique* de 1885. Je me souviens de la joie de l'abbé Duchesne, qui menait alors la marche en avant, de ce que « le *Bulletin* avait attaché le grelot ».

(4) Cf. aussi le très curieux chapitre XIV sur le texte des « trois témoins célestes ».

Hosted by Google

Ce sont ensuite toutes ces curieuses histoires Vigouroux et Loisy. Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, érudit, plein de cœur, mais scrupuleux, ouvrant la porte de la critique, mais se tenant à côté, avec le glaive flamboyant de l'orthodoxie pour empêcher d'entrer; Loisy entrant quand même et prétendant demeurer orthodoxe par son heureuse distinction du domaine de *l'histoire* et du domaine de la *foi*; et toutes les tracasseries que subit avec tant de courage cet homme aussi admirable par son caractère que par son érudition; Mgr d'Hulst le compromettant, puis l'abandonnant indignement, etc. Loisy aurait pu, certes, comme tant d'autres, écouter les conseils sceptiques du vieil exégète conservateur, le cardinal Meignan, qui disait : « Il n'y a rien à faire... Tous ceux qui reprendront la tentative de Richard Simon seront écrasés comme il l'a été par Bossuet. Les théologiens sont féroces... Gardez-vous de vous compromettre ! Vous vous briserez inutilement et ceux qui pensent comme vous ne vous soutiendront pas (1) ».

Loisy, qui ne cherchait que la vérité, marcha de l'avant. Nos lecteurs, par un de nos derniers comptes rendus (2), savent quel est son enseignement actuel, accepté par des milliers et des milliers de disciples connus et inconnus. Sa condamnation théologique ne change rien à l'efficacité de la propagande qu'il a faite en l'honneur du vrai scientifique, et sa soumission ne peut être, maintenant, envisagée comme une victoire par l'Église du passé. Condamner n'est pas réfuter.

II

Bien éloignés de ces préoccupations et de ces savantes recherches nous paraissent les Américains. Pourtant ils en subissent, à leur manière, l'influence, comme nous subissons, en Europe, le contrecoup de ce qui se passe chez eux. C'est ce que M. Houtin montre si bien dans les deux parties de son second ouvrage : *L'américanisme aux États-Unis*, *L'américanisme en France*.

« Quand éclata la guerre qui les constitua (1775-1783), les États-Unis de l'Amérique du Nord comptaient 3 ou 4 millions d'habitants, parmi lesquels il n'y avait guère plus de 30,000 catholiques (3). » Au milieu du XIXe siècle, grâce aux immigrations, on comptait (sur 20 millions d'habitants) 2 millions de catholiques (4). « Au commencement du XXe siècle, l'annexion des Philippines et de

(1) *La question biblique*, p. 155.
(2) *Revue* du 15 novembre 1903.
(3) Page 1.
(4) Page 30.

Hosted by Google

Porto-Rico aux États-Unis a élevé le nombre des catholiques de la grande république à 19 millions (1). »

Mais il ne faudrait pas se laisser hypnotiser par ces chiffres « Aux États-Unis, les religions sont en décadence, écrivait récemment M. de Nevers (2); dans tous les cultes se sont accumulées des ruines; un vent de scepticisme et d'indifférence souffle sur les consciences. »

Ce jugement pessimiste est celui d'un grand nombre d'auteurs. M. Houtin les cite, mais les faits qu'il raconte sont plus convaincants encore. Et je ne fais pas allusion aux déplorables rivalités des catholiques irlandais et des catholiques allemands (3), ni aux regrettables aventures de l'Université de Washington (4); ce qui me semble dominer toutes ces contingences, *c'est la double équivoque dans laquelle l'Église catholique vit aux États-Unis et qui se trouve être la vraie cause de sa prospérité relative.*

Équivoque, parce que les catholiques se sont rendus populaires en aimant sincèrement les libertés civiles et politiques *que le* Syllabus *condamne*. Si ces libertés sont un *délire*, comme les appelaient Grégoire XVI et Pie IX, que signifient ces paroles du délégué apostolique Satolli aux Américains : « Allez en avant, tenant d'une main le livre de la vérité chrétienne et de l'autre la constitution des États-Unis (5) »?

Équivoque, parce que le catholicisme n'a d'influence là-bas qu'en laissant les dogmes dans l'ombre et en accordant toute l'importance à la pratique. « Les *credos* respectifs des différentes Églises sont, en général, l'objet d'une respectueuse indifférence; on estime une église pour ses œuvres et pour ses hommes... L'action : tel est le critère incontesté d'après lequel on juge les hommes et les sectes » (6). « C'est une religion de l'humanité greffée sur le christianisme », dit un écrivain récent (7). Il arrive donc à l'Église catholique en Amérique ce qui est arrivé, comme l'a remarqué très justement J. Hocart, aux ordres religieux : le bien qu'ont fait ceux-ci, ils l'ont fait, non en tant que *moines*, mais en tant qu'*hommes* (8).

(1) Page 154.

(2) EDMOND DE NEVERS, *L'âme américaine*, 2 vol. in-12. Paris, Jouve, 1900, p. 143.

(3) Chapitre IV.

(4) Chapitre VI.

(5) Page 109.

(6) Pages 157, 158. Cf. le chapitre V sur le « Parlement des religions à l'Exposition de Chicago ».

(7) BARGY, *La religion dans la société aux États-Unis*. Paris, Colin, 1902 p. XX.

(8) J. HOCART, *Le monachisme*. Paris, Fischbacher, 1903, p. 104.

Hosted by Google

De même, c'est en tant qu'hommes, qu'êtres moraux, religieux et sociaux, qu'agissent là-bas évêques et prêtres; n'est-ce pas une équivoque d'appeler catholicisme autoritaire cette belle Union pour l'action morale et sociale?

Nous nous permettons de signaler ces *équivoques* à M. Brunetière. Qu'il demande à l'Église de les éclaircir, au lieu de s'attaquer, comme il le fait (1), à un mort. Si Sabatier était encore de ce monde, il eût sans doute relevé les nombreuses *équivoques* sur lesquelles vit la polémique de M. Brunetière et lui eût demandé de dire enfin nettement ce qu'il entend par *foi*, par *autorité*, par *surnaturel* .. et nous aurions bien vu si les théologiens auraient accepté ces définitions..... En tout cas, si l'on trouve, en effet, quelque équivoque dans la *terminologie* du protestantisme libéral, c'est dans les *idées* et *doctrines* et *manières d'agir* de l'autorité catholique en Amérique et ailleurs que je lui signale les plus *fâcheuses équivoques*.

Elles ont amené d'ailleurs le très fin et très politique Léon XIII à cet éclatant coup d'épée dans l'eau que fut la condamnation de l'*Américanisme* dans la lettre *Testem benevolentiæ* du 22 janvier 1899 adressée au cardinal Gibbons. M. Houtin donne *in extenso* le texte de ce curieux document et explique, dans tous les détails, comment les esprits s'étaient surexcités en France pour et contre les idées de cet original et saint (et d'ailleurs très catholique) personnage, le Père Hecker, fondateur des Paulistes, dont l'abbé Klein avait publié la *Vie* dans une traduction par lui revisée (1897). M. Klein avait fait paraître déjà en 1892 un volume intitulé *Nouvelles tendances en religion et en littérature* et peu après, sous ce titre : *L'Église et le siècle*, les discours de Mgr Ireland (2).

« Sachez-le, disait-il dans la préface, vous tous qui voulez le bien sincèrement et qui, dans l'universelle confusion des doctrines, vous demandez où il réside : la religion que vous trouverez dans ces discours, et qui ne peut pas ne pas vous paraître bonne, elle est vraiment la nôtre. Ce que dit cet archevêque, nous le disons tous comme lui : ce qu'il croit, nous le croyons; nous voulons ce qu'il veut (3). »

Il y avait donc bien là une sorte de *manifeste*. Lorsque parut la lettre de Léon XIII, on traita et les évêques américains les premiers traitèrent l'*Américanisme* comme une chimère monstrueuse, un ensemble d' « extravagances », écrivait l'archevêque Ireland à

(1) *Fâcheuse équivoque*, article inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1903.

(2) Deuxième partie, chapitre III.

(3) Page 233.

Hosted by Google

Léon XIII lui-même, imaginée par quelques théologiens fanatiques et rétrogades.

Là encore il y eut, *il y a encore,* « fâcheuse équivoque ». Le grand tort des théologiens qui préparèrent le travail de Léon XIII fut de donner une *forme didactique* à ce qui constituait des « *tendances* », de transformer en *doctrines* ce qui était une pratique, une *méthode.*

Dès lors, avec des doses variables de bonne foi et d'opportunisme, on pouvait répondre : Nous ne savons ce que cela veut dire ; nous ne connaissons pas même ces théories ! Mais les tendances et les méthodes n'en étaient pas moins réelles.

Espérons que l'on finira par sortir de toutes ces équivoques ! Le livre de M. Houtin contribuera à cet heureux résultat en nous mettant sous les yeux tous les documents. Au fond de cette tragédie, dont un acte s'est joué au delà de l'océan et l'autre en France, il y a l'effort héroïque que, partout, fait la conscience humaine pour rejeter le poids mort des superstitions du passé, se retrouver elle-même et vivre des inépuisables trésors qu'elle recèle sans plus recourir à aucun despotisme.

MARCEL HÉBERT.

PETITE CHRONIQUE

THÉATRE DE LA MONNAIE. — Il paraît qu'en engageant Mme Bréjean-Silver, cette belle et majestueuse artiste au talent mûr et certain de ses effets, les directeurs de notre opéra savaient à quoi ils s'exposaient; ils savaient que derrière elle, timide comme il convient à un jeune compositeur, mais résolu comme le doit être l'homme qui a quelque chose là, M. Silver s'insinuerait, sa partition sous le bras. Mon Dieu ! il ne faut pas trop s'en plaindre, les défauts de cette partition de la *Belle au bois dormant* étant surtout ceux de la jeunesse. Facile, coulante, agréable même, elle ne cause ni surprise forte, ni heurts pénibles ; on l'entend à son aise, en dodelinant de la tête, et c'est un ravissement pour beaucoup d'abonnés, qui n'ont jamais trouvé leur fauteuil si moelleux, ni la vie si confortable. Ne nous étonnons donc pas qu'après les orages wagnériens et les originalités puissantes et laborieuses de M. Vincent d'Indy, on nous incite à une villégiature méditerranéenne, où il fait bon rêver et dormir.

Et puis ce conte de fées a été monté et joué comme MM. Kuffe-

Hosted by Google

rath et Guidé s'entendent à mettre à la scène les nouveautés qu'ils nous offrent. N'avaient-ils pas l'Egérie du musicien pour nous susurrer sa musique vanillée? Mme Bréjean-Silver s'est surpassée, naturellement, et avec elle Mlles Eyreams et Maubourg y ont été de leur piquant; qui n'est pas le même piquant du tout, car l'une a la verve fûtée et maligne des soubrettes de Marivaux, et l'autre a l'esprit gamin et turbulent d'un follet. Du côté des hommes — mais des hommes, il n'importe ici — louons MM. Delmas et Cotreuil qui se tirèrent galamment de leur métier. Le ballet qui, lui, a fort à faire dans ce conte, donna dans son ampleur et déploya toute sa science des pas et des contre-pas. Ce fut quelque chose comme une de ces représentations chères à Louis XIV et où Quinault, Molière et Lully combinaient leurs efforts pour plaire au souverain. Mais il est bien entendu que Louis XIV n'est plus, ni Molière, ni même Lully, qui, de son compère qu'il était, devint un jour son ennemi.

R.

*

Le *Thyrse* du 1er janvier (48 pages) publie la remarquable conférence faite par Albert Giraud sur Max Waller, des vers de Liebrecht, Lauzon, De Vuyst, Collin, Hilly, Ramaekers, Varlet et des chroniques appréciant d'une manière absolument complète le mouvement artistique, littéraire, musical, théâtral du mois dernier. Nous signalons avec un vif plaisir le développement qu'a reçu, sous une direction moderniste, ce petit recueil de jeunes en 1903. Les numéros consacrés à Maeterlinck et à Berlioz, la campagne en l'honneur d'Octave Pirmez, certains comptes rendus de salons sont bien ce qui convient à une revue d'avant-garde en Belgique.

*

Léon Leclère, *Histoire du moyen âge*. Bruxelles, Lebègue. In-12.

Voici un excellent petit livre, qui, avec les *Histoires* de M. Vanderkindere et l'*Histoire moderne* de M. Pergameni, annoncée ici même, achève la série des manuels issus de l'enseignement de l'université de Bruxelles. Celle-ci est la seule qui possède, en Belgique, un tel outillage, commode pour l'étudiant; mais il n'y a pas que l'étudiant qui y recourra, et bien d'autres que lui seront enchantés de n'être plus forcés d'aller chercher à Paris des livres de format et de prix commodes où les faits et les dates de l'histoire générale soient inclus.

On se serait peut-être attendu à voir M. Vanderkindere écrire cette *Histoire du moyen âge* et non M. Leclère. Il n'importe, puisque — spécialité à part — M. Leclère s'est admirablement tiré d'une tâche aussi ardue. Hier, dans la *Revue de l'instruction publique belge,*

Hosted by Google

notre premier médiéviste, M. Pirenne, caractérisait brièvement et louait quasi sans restrictions le manuel dont il s'agit : « Sous un très petit volume, disait-il, il contient tout ce qu'il faut savoir d'essentiel de l'histoire du moyen âge et il le présente avec une égale clarté de plan et de style. » Je ne vois rien à retirer de ce jugement. Tout au plus aurais-je désiré que la vie intellectuelle et morale de ces dix siècles occupât une place moins strictement mesurée dans l'exposé de M. Leclère. La littérature tient en trois pages, sur plus de trois cents, et c'est vraiment peu. Les omissions et les approximations en devenaient inévitables, j'allais dire systématiques. Et c'est parce que je les crois telles que je n'insiste pas (1). W.

*

Joseph Bédier, *Études critiques*. Paris, Colin, in-12.

Sous ce titre ont été réunies plusieurs études d'un haut intérêt, dues à un romaniste, que ses fonctions de maître de conférences à l'école normale de Paris obligent, chaque année, à descendre le cours des temps et à vivre parmi nos vieux classiques du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Ainsi s'expliquent certains choix de l'auteur, l'établissement définitif — on peut l'espérer — du texte de l'*Entretien de Pascal avec M. de Sacy*, sa discussion si forte de la thèse de M. Dupuy sur le *Paradoxe*, qui ne serait plus de Diderot, mais de Naigeon (M. Bédier met hors cause, une fois pour toutes, ce pauvre Naigeon), peut-être aussi ce que nous apprenons du texte des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné et des *desiderata* que soulèvent les éditions existantes. Le morceau de résistance est le plus connu ; c'est la belle étude sur *Chateaubriand en Amérique*, qui nous instruit impitoyablement — mais de précieuse façon — sur les procédés littéraires du grand écrivain. On ne peut trop louer ces modèles de critique, où l'acribie le dispute à l'élégance littéraire et au goût le plus sûr. M. W.

*

Jules Dewert, *Histoire de la ville d'Ath*. Renaix, imprimerie J. Leherte-Courtin.

M. J. Dewert, professeur d'histoire à l'athénée royal d'Ath, membre du Cercle archéologique de Mons, n'a pas écrit, comme il le dit trop

(1) Pour la France, par exemple, le *mystère d'Adam* (de 1150 environ) aurait dû être cité et les versions de Tristan par Bérol et surtout par Thomas méritaient autant d'honneur, je présume, que leurs imitations allemandes. Chrétien de Troyes, le plus grand narrateur du moyen âge, n'est pas nommé à sa place, mais bien Wolfram, qui n'eût peut-être pas rimé sans lui, etc., etc. Ce sont des rectifications aisées dans une deuxième édition.

Hosted by Google

modestement dans sa préface, cette histoire pour les érudits; il la destine aux Athois qui, paraît-il, aiment passionnément leur ville, mais n'en connaissent que vaguement le passé; il la destine aussi à la jeunesse des écoles d'Ath qui, en s'intéressant à l'histoire du coin de terre natale, prendra plus de goût, sans doute, à l'histoire universelle. Et l'auteur a bien raison : il faut faire aimer son « pays », sa « province », sa ville. Et l'on ne peut que féliciter ceux qui, comme M. Dewert, se sont attelés à la tâche de faire revivre l'autrefois, de rappeler ce que fut, dans le passé, la bonne ville d'Ath, avec ses institutions, ses mœurs, en marquant les changements accomplis, les progrès réalisés, en un mot, toutes les acquisitions du présent.

C'est une monographie très complète, et, quoi qu'en pense l'auteur, qui témoigne de consciencieuses recherches; c'est l'œuvre d'un patient érudit, que la poussière des vieux bouquins n'effraie pas, d'un historien bien informé et sérieusement documenté.

Ce livre, pensons-nous, n'est pas seulement agréable à lire pour les Athois, il contient des chapitres qui plairont à tout le monde. Et, en somme, en ces temps de banalité, une petite ville ressemble par tant de côtés — je parle de la ville moderne — à une autre petite ville...

Vingt-cinq gravures, complètement inédites, photogravures de M. Alfred England, dessins de M. Eugène Pauporté, donnent au livre de M. Dewert un intérêt de plus. A remarquer, entre autres, un beau portrait authentique de Philippe le Bon. J. V.

*

A. Gazier, *Mélanges de littérature et d'histoire*. In-18. Librairie Armand Colin, Paris.

Dans ce volume, l'histoire se trouve unie à la littérature de la manière la plus intime. L'auteur ne s'attache pas à juger à nouveau les hommes et les œuvres qui ont été depuis longtemps l'objet de jugements définitifs; il cherche plutôt à présenter des explications nouvelles et à élucider certains points demeurés obscurs.

D'abord un essai d'explication historique de *Tartufe* dans lequel est fait un rapprochement ingénieux de cette œuvre avec le *Don Juan;* c'est en faisant mieux connaître la nature des relations de Molière avec le prince de Conti que l'on s'efforce de résoudre un problème qui jusqu'à ce jour paraissait insoluble. Les chapitres relatifs à Pascal, à Bossuet et à Racine peuvent servir, grâce à un certain nombre de faits nouveaux, à compléter ou même à rectifier le « Port-Royal de Sainte-Beuve ». Dans le chapitre sur « Fénelon à Cambrai », on trouvera le texte de dix lettres inédites de Fénelon,

Hosted by Google

tirées des archives du ministère de la guerre. Ailleurs, on apprend à mieux connaître Massillon ou Voltaire à Potsdam. Le long chapitre consacré à la « Solitaire des Rochers », à cette femme du plus grand monde qui s'appelait sans doute Jeanne Marguerite de Caylus, est une captivante étude psychologique et morale : c'est un véritable roman que les aventures de cette fille vraiment extraordinaire. Le volume finit sur un chapitre d'actualité, puisqu'il y est question de l'orthographe française et de son histoire si curieuse.

*

GASTON PARIS, *Légendes du moyen âge*. Hachette, in-12.

Ceux qui ont lu les belles études du regretté académicien sur la *Légende du Juif errant*, sur *Tannhäuser*, sur *Roncevaux* les retrouveront ici avec un grand plaisir. Sa méthode sévère et attrayante, l'impitoyable précision de sa critique, sa calme acribie, sa connaissance supérieure de l'histoire, enfin son talent de rassembler les faits, de les éclairer les uns par les autres, tout cela n'est nouveau pour aucun lettré, qui a la curiosité des siècles lointains du moyen âge. Seul peut-être en France, Gaston Paris sut remonter le cours de ces siècles sans semer de l'aridité sur les sujets qu'il traite, les rapprocher au contraire de la vie, de l'être actuel, retrouver dans cette congélation quelques-uns des battements du cœur moderne. Et il fit cela, comme sans en avoir l'air, avec l'élégante négligence du créateur, préoccupé uniquement d'extraire la vérité du document. On ne peut trop louer, ni trop engager à lire ces pages modèles de bonne et belle histoire littéraire.

W.

Hosted by Google

TROIS TENTATIVES D'UNION LIBÉRALE

1894 — 1897 — 1900

Voici trente ans que j'ai publié dans la *Revue de Belgique* mon premier article sur la politique intérieure; il avait pour titre : *De l'unité du parti libéral*. A maintes reprises, depuis lors, j'ai repris ici le même sujet sous des titres divers, mais toujours en m'inspirant de la même pensée (1).

Il y a quelque trente ans, il s'agissait de définir et de défendre une unité contestée et menacée. Pendant dix-huit années, il s'est agi de reconstituer et de relever une unité brisée et méconnue. Depuis que, grâce surtout à la représentation proportionnelle, le libéralisme a retrouvé son homogénéité de programme, si pas encore d'organisation, il s'agit toujours de lutter pour maintenir contre de nouveaux périls cette unité dont dépendent l'avenir et l'existence même de notre parti. Je ne crois pouvoir mieux le faire aujourd'hui qu'en exposant les trois tentatives pour rétablir l'entente entre les libéraux, poursuivies depuis la convocation de la dernière

(1) *De l'unité du parti libéral* (1874); *Esquisse d'un programme de réformes anticléricales* (1878); *De la réorganisation du parti libéral* (1884); *De la convocation d'un congrès libéral* (1887); *La revision de la Constitution et la réorganisation du parti* (1891); *Le dilemne du parti libéral : réorganisation ou dissolution* (1892); *Le nouveau corps électoral et la situation des partis* (1893); *Les débuts du suffrage universel* (1894); *L'extension nécessaire du libéralisme* (1895); *La représentation proportionnelle et les alliances du libéralisme* (1896); *Alliances et coalitions* (1898); *Les ballottages et la morale des dernières élections* (1898); *La représentation proportionnelle, histoire d'une réforme* (1900); *La politique du parti libéral en l'an* 1900 (1900).

Hosted by Google

Constituante ; — les deux premières qui ont frayé les voies à la troisième ; — celle-ci qui peut et doit devenir plus étroite et plus féconde, si nous restons fidèles à l'esprit qui l'a dictée.

Cette question de l'union libérale se complique parfois d'un nouvel élément : l'attitude à prendre vis-à-vis des autres partis d'opposition. Je m'en suis déjà occupé ici ; mais, comme il s'agit d'un problème à trancher par des raisons de tactique et d'opportunité, la solution est toujours à revoir, suivant les moments et les circonstances. L'essentiel — et c'est par là que ce problème rentre dans mon cadre — c'est que les libéraux s'y avancent à bon escient et surtout sans y compromettre leur propre union. Qu'ils s'entendent d'abord entre eux, et alors il restera à examiner s'ils ont à s'entendre avec d'autres.

I

Les congrès de 1894.

Les dissentions intestines qui avaient contribué à précipiter les libéraux du pouvoir en 1884, se prolongèrent, aggravées par des animosités personnelles, jusqu'à la disparition du régime censitaire. A la suite des défaites électorales qui, de 1884 à 1890, avaient de plus en plus réduit la représentation du libéralisme au Parlement, les progressistes et les modérés se trouvèrent d'accord pour voter la revision de l'article 47 de Constitution : ceux-ci parce qu'ils désiraient abolir complètement le cens ; ceux-là parce qu'ils désespéraient de regagner la majorité, sans une modification essentielle du corps électoral.

Malheureusement les deux groupes n'avaient pu s'entendre sur ce qu'ils voulaient mettre à la place du régime condamné. Il en résulta qu'ils se contrecarrèrent l'un l'autre dans leur attitude à la Constituante : les progressistes repoussant toute réforme qui n'allait pas jusqu'au suffrage universel ; les modérés persistant à chercher certaines garanties dans un cens réduit ou dans une présomption de capacité.

Hosted by Google

Le gouvernemennt, de son côté, ne possédait pas la majorité des deux tiers qui lui eût permis d'imposer une solution ; il lui fallait l'appoint d'une partie de la gauche. Unie, celle-ci eût pu dicter ses conditions. Ses divisions renversèrent cet état de choses ; ce fut le ministère qui redevint l'arbitre de la situation, en mettant successivement le marché à la main des deux groupes libéraux. Les préférences de la droite étaient manifestement pour un système qui aurait assis le droit électoral sur l'occupation du sol combinée avec un cens assez faible. La gauche modérée, inspirée par Frère-Orban et Bara, se refusa à rien entendre, aussi longtemps qu'on prétendait combiner l'occupation avec l'impôt ou avec la capacité, comme bases du droit électoral. Toutes les formules transactionnelles échouèrent les unes après les autres. Acculé à l'échec de la revision, le ministère se retourna vers l'extrême-gauche et de cette évolution sortit le vote plural. Quant aux autres réformes, préconisées par M. Beernaert comme contrepoids à une large extension du droit de suffrage — le *referendum*, la représentation proportionnelle, la représentation des intérêts, la réorganisation du Sénat, il n'en fut plus question ; — seul, le vote obligatoire trouva grâce devant la Constituante.

Le nombre des électeurs se trouvait décuplé. C'était un saut dans l'inconnu. Les cléricaux et les socialistes n'avaient rien à en redouter, les premiers s'appuyant sur les populations rurales, les seconds sur les ouvriers industriels jusque-là exclus du droit de vote. Les libéraux, au contraire, se recrutaient surtout dans la bourgeoisie des villes et des campagnes, c'est-à-dire en dehors des masses qui allaient envahir l'ancien pays légal. Une entente étroite, avec un programme unique très net et très complet, résolument démocratique, aussi carrément anticollectiviste qu'anticlérical, pouvait seul permettre au libéralisme de se rallier une partie des nouveaux électeurs, sans s'aliéner les anciens.

C'est ce que tentèrent de faire comprendre un certain nombre de libéraux « tout court » qui ne se rangeaient dans aucun des deux groupes extrêmes. Un mouvement de presse amena l'Association libérale de Louvain à réclamer l'appui

Hosted by Google

des autres associations du parti pour organiser un congrès qui élaborerait une nouvelle charte du libéralisme. Cette initiative fut favorablement accueillie par plusieurs associations de province et, le 9 novembre 1893, le conseil général de la *Fédération progressiste*, qui s'occupait lui-même d'élaborer un nouveau programme, chargea son président, M. Paul Janson, de s'aboucher avec le président de la *Fédération des Associations libérales*, M. Xavier Neujean, pour rechercher sur quelles bases pourrait être convoqué un congrès général du libéralisme.

La Fédération libérale ne s'était jamais distinguée par beaucoup d'activité. Cependant, trois jours plus, tard son bureau se déclarait prêt à ouvrir les négociations.

Une première réunion eut lieu, le 27 novembre, entre les délégués des deux bureaux. M. Janson y soutint, à titre de question préalable, les deux propositions suivantes : « 1° accord pour poursuivre en commun l'application du régime électoral constitutionnel (suffrage plural) aux élections provinciales et communales; 2° alliance avec la classe ouvrière, notamment avec le parti ouvrier dans les limites du programme qui sera adopté, sans que le programme spécial de ce parti sur d'autres questions soit un motif de ne pas conclure une telle alliance. »

Les délégués de la Fédération libérale refusèrent de se prononcer séance tenante, mais promirent leur réponse dans la quinzaine. En effet, le 1er décembre, M. Neujean adressa à M. Janson une lettre établissant les points suivants : « 1° le comité pense que le parti libéral ne doit pas réclamer pour les élections provinciales et communales un régime plus restrictif que le régime adopté pour les élections générales; 2° à condition que le respect de la propriété individuelle soit inscrit au programme du congrès libéral, il peut être admis que les associations locales, seules juges en cette matière, concluent, quand cela leur semblera opportun, des alliances électorales avec les divers groupements ouvriers. »

Après cette double déclaration, il semblait qu'aucune question préalable ne pouvait plus être soulevée. Mais, le jour

Hosted by Google

même, M. Janson envoya au comité de la Fédération une nouvelle lettre où, après avoir pris acte de l'accord sur le premier point, il faisait observer que le respect de la propriété individuelle lui paraissait suffisamment garanti par l'article 11 de la Constitution, dont personne d'ailleurs ne réclamait la revision. D'autre part, il déclarait qu'il lui serait impossible de souscrire à cette exigence, si elle signifiait que le libéralisme entendait regarder comme immuable l'organisation actuelle de la propriété. Définissant ensuite le rôle du parti libéral, il ajoutait : « Son large esprit de tolérance et de libre discussion doit accepter le concours de tous les citoyens qui, répudiant la politique cléricale, ne font d'ailleurs appel qu'à la légalité pour défendre ou propager leurs convictions. »

Au premier abord on pouvait croire que cette lettre reposait sur un malentendu, c'est-à-dire sur la supposition que les libéraux songeaient à réclamer des autres partis avec lesquels ils se coaliseraient une déclaration de respect à la propriété individuelle. M. Neujean se chargea de rectifier ce point dans sa réponse du 17 décembre, en déclarant que, tout en étant adversaire du collectivisme inscrit au programme du parti ouvrier socialiste, il n'y voyait pas un obstacle péremptoire à une alliance, mais qu'il croyait d'autant plus nécessaire d'affirmer nettement l'attachement du libéralisme au principe de la propriété individuelle. « Placés, disait-il, en face d'un parti qui veut supprimer la propriété individuelle, sollicités par vous-même de nous prononcer d'avance sur la possibilité d'alliances électorales avec ce parti, nous devons affirmer ce principe de notre programme, dans le but même de rendre ces alliances loyalement possibles. »

Je ne puis ici que résumer la suite de ce dialogue où se jouaient les intérêts du parti libéral :

Le 2 janvier, M. Janson fait observer qu'il n'entend nullement lier le parti libéral au collectivisme; qu'il veut simplement réserver l'avenir. Il existe déjà un patrimoine national : écoles, hôpitaux, routes, chemins de fer, postes, télégraphes. Il peut encore surgir d'autres applications, tout aussi légitimes,

Hosted by Google

de la propriété collective et la tendance du siècle est incontestablement dans cette direction. Il est regrettable sans doute que le parti ouvrier ait donné une adhésion trop absolue au principe collectiviste, mais ce parti sera lui-même appelé à reconnaître que ce principe doit subir d'importantes restrictions et l'alliance du parti libéral ne pourra que faciliter ce résultat.

Le 18 janvier, M. Neujean répond que le collectivisme tel que le définit M. Janson n'est pas celui du parti ouvrier : ce qui est mis en cause par ce parti, c'est le droit individuel de conserver, pour le passé, le bien acquis par des moyens légitimes, pour l'avenir, le produit de son travail.

Le 2 février, M. Janson réitère ses observations précédentes, et, constatant que toute cette correspondance n'a pas réussi à faire disparaître le différend, mais simplement à en limiter la portée, il propose de tenir, à une date prochaine, une réunion plénière des délégués « pour rechercher en commun s'il n'existe pas quelque moyen d'aplanir un désaccord que les déclarations faites de part et d'autre paraissent ne pas rendre insoluble ».

Cette réunion plénière eût-elle abouti ?

D'une part, l'élan vers la démocratie était à ce moment très vif et très sincère dans les rangs des libéraux même les plus modérés. Le 10 décembre, M. L. Huysmans, président de la *Ligue libérale*, en présentant son rapport annuel à cette association, s'exprimait de la sorte :

> D'un bout à l'autre du libéralisme, une voix s'élève pour que le parti, dans ses grandes assises, détermine les réformes contenues en germe dans son programme, mais qui demandent aujourd'hui à être précisées et à entrer dans la phase de réalisation.
>
> Votre comité s'est joint à celui de l'Association libérale de Louvain pour demander à la Fédération de préparer cette grande œuvre d'où sortira la charte du libéralisme unifié. Vous savez que le projet est en voie d'exécution.
>
> Pour qu'il aboutisse à des résultats féconds, il convient, comme la Fédération libérale l'a déjà du reste décidé, de faire appel à toutes les forces vives de notre opinion, à tous les groupes se réclamant des principes libéraux, sans distinction de classe, ou de conditions, car

Hosted by Google

il est de l'essence même du libéralisme de n'établir aucune distinction entre ses adeptes et de comprendre, en une même famille politique, les patrons et les ouvriers, les riches et les pauvres, les travailleurs de la pensée et de la terre, du commerce et de l'industrie. C'est par le respect des droits de tous, par l'estime réciproque, par la fraternité en un mot, qu'une union solide et durable peut seule être conclue. Est-il besoin de dire que sur le terrain économique c'est surtout la situation des humbles et des petits qui éveillera le plus de sollicitude? C'est à l'amélioration de leur sort que le parti libéral, respectueux des droits de chacun, consacrera ses plus généreux efforts. »

D'autre part, tous les dirigeants de la *Fédération progressiste* étaient, au fond, aussi hostiles que M. Neujean au collectivisme tel que le parti ouvrier ne cesse de l'entendre depuis sa fondation : la nationalisation des capitaux, du sol et des instruments de travail. — Pourquoi donc ce malentendu ?

La vérité est que toute cette négociation fut dominée par une question de tactique. Les chefs de la fraction progressiste avaient prévu, à peu près seuls dans le personnel des anciens partis, l'énorme développement que le parti ouvrier socialiste allait prendre dans le nouveau corps électoral (1). Mais sur deux autres points ils s'étaient fait illusion. Ils craignaient que le parti ouvrier ne refusât obstinément de s'allier dans les élections avec des groupes qui auraient répudié son collectivisme pour leur propre compte, — appréhension que les cartels ultérieurs ont suffisamment démentie et démentent encore tous les jours —. Ensuite, ils s'imaginaient que si, au prix de cette concession, ils pouvaient sceller l'alliance du parti libéral avec les socialistes, la coalition serait assez forte pour renverser la majorité cléricale; comme si la renonciation du libéralisme à une partie essentielle de sa mission ne devait pas rejeter une fraction notable de ses adhérents dans les bras du cléricalisme déguisé en parti conservateur! Ajoutons que le groupe progressiste renfermait alors un noyau actif de jeunes gens, qui, retranchés dans le journal *la Justice*,

(1) « Ce prétendu parti ouvrier, disait M. Woeste à la Chambre, le 10 mars 1893, ne compte pas 20,000 membres ! »

Hosted by Google

déclaraient en tout état de cause préférer l'alliance des socialistes à celle des libéraux modérés. Ces nouveaux venus ne purent entraîner le gros des progressistes à abandonner le drapeau bleu pour le drapeau rouge ; mais ils contribuèrent à élargir le fossé qui séparait les deux fractions du libéralisme et, quand tout espoir d'entente eut disparu, ils s'empressèrent de passer eux-mêmes au parti ouvrier, qui ne leur marchanda ni ses félicitations ni ses récompenses.

Cependant, après la dernière lettre de M. Janson, tout espoir n'était pas perdu, puisque le président de la Fédération progressiste réclamait lui-même une dernière entrevue des délégués. Peut-être eût-on rencontré dès lors la formule qu'on devait si facilement trouver trois ans plus tard. Malheureusement le temps pressait, M. Neujean était à bout de patience, et sur le conseil, paraît-il, de certaines illustrations libérales aujourd'hui disparues — *nil nisi bonum de mortuis* —, il déclina la proposition en des termes qui coupaient court à toute négociation ultérieure, ajoutant néanmoins : « Nous ne tenons nullement aux mots employés ; mais nous n'en apercevons pas et vous n'en indiquez pas d'autres rendant mieux notre idée. » — Ajoutons que, en ce moment même, les dissentiments des deux groupes s'étaient singulièrement envenimés, du moins à Bruxelles, par suite des incidents universitaires qui marquèrent le commencement de 1904.

Les avancés, ayant repris leur liberté, se remirent à élaborer un programme qu'ils firent adopter par un congrès progressiste réuni à Bruxelles dans la seconde quinzaine de mars. Ce programme était fort détaillé, mais, bien qu'il renfermât certaines innovations sur lesquelles l'ensemble du parti était loin d'être d'accord, — par exemple le rachat des charbonnages par l'État ; l'établissement d'un impôt progressif sur les revenus comme impôt principal, sinon unique ; l'organisation de la nation armée, etc., — on n'y trouvait rien qui fût contraire aux principes généralement acceptés du libéralisme.

De son côté, le comité de la Fédération libérale s'était mis à l'œuvre dès le mois de novembre, pour rédiger un avant-

Hosted by Google

projet de programme qu'il comptait soumettre au congrès général alors projeté.

Ses propositions furent peut-être plus larges qu'elles ne l'eussent été, sans la prévision d'une entente avec les progressistes. Il tint à honneur de n'y rien changer — et il faut l'en féliciter —, quand la rupture des pourparlers le força de restreindre la convocation du congrès aux trente-quatre associations qui relevaient de la Fédération libérale.

Ce congrès s'ouvrit quinze jours après le congrès progressiste. Presque tous les arrondissements étaient représentés par les délégués de leur Association libérale ou d'autres organismes électoraux. Cependant un certain nombre d'associations, qui avaient su maintenir l'unité du libéralisme dans leurs circonscriptions respectives et qui avaient été vivement désappointées par l'échec des négociations pour la convocation d'une assemblée unique, avaient chargé leurs délégués d'assister successivement aux deux congrès « sous réserve de conserver la plénitude de leur indépendance, notamment pour le cas où certaines solutions compromettraient l'alliance nécessaire de toutes les forces du parti libéral ». Au nombre de seize, elles avaient signé en outre une déclaration collective où elles adjuraient tous les libéraux de suivre leur exemple dans le reste du pays « à l'heure où les programmes tendent visiblement à se confondre dans leurs parties essentielles ».

Huit associations adhérèrent ultérieurement à cette déclaration, qui devint ainsi l'expression des vues propres à la majorité des organisations libérales, même si l'on tient compte des cercles dissidents fondés par les progressistes à Bruxelles, Liége, Gand, etc. Ce fut un ancien membre du dernier cabinet libéral, Xavier Olin, qui fut chargé de la développer à la tribune des deux congrès. Comme son langage au congrès progressiste avait laissé subsister quelque équivoque, il s'expliqua nettement au congrès libéral :

« Ceux qui réclament l'union, dit-il, n'ont pas la prétention de réclamer l'abdication d'un côté ou de l'autre, ni de faire déclarer qu'il y a dans le parti libéral, aujourd'hui et pour toujours, unité de vues et d'opinions sur tous les points. Ils

Hosted by Google

demandent tout simplement, — en présence de ces revendications touffues, en présence de ces problèmes qui agiteront peut-être pendant des siècles nos arrières-descendants, — qu'on déblaie le terrain, qu'on aille à l'ennemi avec une série de questions sur lesquelles l'accord soit établi, et qu'ainsi on marche avec un drapeau commun contre les adversaires du libéralisme. »

Revenant sur l'incident qui avait empêché la conclusion de l'entente, il constata que rien, ni dans les articles du programme voté par le congrès progressiste, ni même dans les discours de ses orateurs ne pouvait être regardé comme une menace ou une attaque à la propriété privée. » Mais, ajoutait-il, actuellement, puisque la question est posée, que doit faire le congrès libéral? Il doit s'efforcer d'élaborer un programme qui puisse être accepté par toutes les Associations libérales, sans qu'on puisse dire d'une façon quelconque que ces affirmations de principes, d'actes et de programmes puissent répugner à aucun membre du parti libéral. A cet effet, il y a un moyen bien simple : nous, libéraux tout court, chargés de défendre et de protéger la propriété privée, nous pouvons très bien insérer dans notre programme que nous acceptons cette mission de sauvegarde et de défense. »

Une vive approbation accueillit le discours de Xavier Olin, et l'assemblée, à l'unanimité moins trois voix, adopta un ordre du jour rédigé en ces termes par M Olivier, de Charleroi :

» Le Congrès libéral,

» Répudiant toute spoliation de la propriété individuelle;

» Admettant qu'il ne peut être porté atteinte à celle-ci non » plus qu'à la liberté du travail, si ce n'est pour des raisons » d'utilité publique semblables à celles consacrées par nos » lois,

» Exprime le vœu de voir se reconstituer l'unité du parti » libéral par l'adoption d'un programme commun nettement » démocratique, capable de rallier la grande masse du pays et » d'assurer en même temps l'alliance de la bourgeoisie libérale » et de la classe ouvrière. »

Hosted by Google

Quatre mois plus tôt, cette formule eût peut-être sauvé l'union du parti.

Le programme finalement adopté par le congrès, après quatre séances, donnait pleine satisfaction au vœu de M. Olivier. On y trouvait, en somme, sous une forme plus succincte, les mêmes réformes essentielles que dans le programme du congrès progressiste, non seulement à propos de la question cléricale où l'accord était facile, mais encore relativement à l'intervention de l'État dans la protection des travailleurs.

Il y avait à ce moment dans l'assemblée un grand courant dans le sens d'une entente entre tous les éléments du libéralisme. A la fin de la séance de clôture, M. Magis avait terminé le discours où il proposait de voter des remerciements aux organisateurs du Congrès par le cri de : *Vive l'union!*, qui provoqua de longs applaudissements. M'autorisant de cette manifestation, j'eus alors la naïveté de proposer un vœu qui m'en semblait la sanction :

« Vu la nécessité de reconstituer l'unité du parti libéral en « présence du parti catholique et du parti ouvrier, le Congrès « émet le vœu qu'il se réunisse à bref délai une assemblée « plénière où seront représentés, par des délégués, toutes les « associations libérales d'arrondissement se réclamant du « parti libéral. »

Le président m'objecta qu'on venait de voter un programme qui, plus que toutes les paroles, plus que tous les vœux, était un témoignage incontestable et irrésistible de notre désir d'union; que, dès lors, notre dignité comme l'intérêt du parti libéral nous commandaient d'en rester là et d'attendre l'avenir, bien décidés d'ailleurs à accueillir et à saisir toutes les occasions d'entente qui se présenteraient.

M. Olivier lui-même me demanda de retirer ma proposition. De fait, le moment psychologique était passé. Les progressistes, en sacrifiant la répudiation du collectivisme au mirage de l'alliance avec les socialistes; les modérés en repoussant dans les sections de la Chambre, un mois avant la réunion du congrès libéral, le projet de représentation proportionnelle

Hosted by Google

déposé par M. Beernaert, avaient ruiné les meilleures chances du libéralisme dans la première consultation du suffrage universel.

Cependant, dès la fin de juillet 1894, il s'était engagé à Bruxelles, entre les délégués de l'*Association* et de la *Ligue*, des pourparlers qui avaient abouti à la conclusion d'un compromis ainsi conçu :

Les délégués de l'Association libérale et de la Ligue libérale, reconnaissant la nécessité d'assurer à la lutte contre le gouvernement clérical le concours de toutes les forces libérales et démocratiques, estiment qu'il y a lieu de conclure une alliance électorale sur les bases suivantes :

Les candidatures pour la Chambre seraient désignées : sept par l'Association libérale, sept par la Ligue libérale, quatre par la Fédération ouvrière. La même proportion serait observée, autant que possible, pour la désignation des candidatures sénatoriales.

L'alliance est conclue sous la réserve formelle du droit de chacune des associations à l'intégrité de son programme et de ses principes politiques. La *platform* électorale commune se constituera donc seulement des questions sur lesquelles il y a dès à présent accord entre les programmes et de celles sur lesquelles l'accord s'établirait au cours de la période électorale.

Mus par le désir d'assurer l'entente loyale et tout en maintenant intégralement les principes de leur programme, les délégués de la Ligue acceptent d'indiquer d'une façon plus précise les réformes suivantes qu'ils considèrent comme compatibles avec ce programme et qui seront en conséquence inscrites à la *platform* électorale commune :

1° Revision des lois électorales, notamment fixation de l'âge électoral à 25 ans pour le Sénat et à 25 ans au plus pour la commune et la province.

Adoption, pour les élections communales, d'un régime qui ne pourra pas être plus restrictif que celui en vigueur dans les élections législatives;

2° Égalité des charges militaires. Réduction du temps de service au temps strictement nécessaire pour l'éducation militaire du soldat;

3° Abolition du droit sur la viande et sur les denrées alimentaires. Opposition énergique aux projets du gouvernement relatifs aux produits agricoles;

4° Mesures propres à protéger les ouvriers employés dans les mines et dans les industries insalubres ou dangereuses, contre les

Hosted by Google

accidents et contre l'épuisement prématuré de leurs forces par un travail excessif;

5° Mesures propres à sauvegarder les intérêts des ouvriers et à empêcher la dépression des salaires résultant des abus de la concurrence dans les adjudications de travaux publics.

Il est formellement convenu que l'accord intervenu sur les différents points de la *platform* électorale n'implique aucun abandon des solutions plus étendues ou plus précises que l'une ou l'autre association aurait précédemment adoptées.

Les délégués de la Ligue libérale, L. HUYSMANS, GOBLET D'ALVIELLA, LÉON LEPAGE — *Les délégués de l'Association libérale*, E. ROBERT, ÉMILE FERON, P. HANREZ.

Ces propositions furent repoussées par la Fédération ouvrière bruxelloise du parti socialiste. L'alliance n'en fut pas moins maintenue entre les deux organisations libérales, et les candidatures primitivement destinées au parti ouvrier furent mises à la disposition des associations libérales cantonales de l'arrondissement. — A Liége et à Gand, les progressistes se coalisèrent avec les socialistes contre les libéraux aussi bien que contre les catholiques.

C'est dans ces conditions de désarroi que le parti libéral affronta l'élection du 14 octobre 1894. Cependant ses listes homogènes recueillirent encore 533,000 suffrages contre 937,000 donnés aux cléricaux et 318,000 aux socialistes. Sous un régime de représentation proportionnelle, les cléricaux auraient dû emporter 80 sièges à la Chambre, les libéraux 45, les socialistes 23. Avec un pareil contingent, la gauche libérale eût pu faire d'autant meilleure figure qu'elle eût gardé tous ses chefs, depuis MM. Frère-Orban, Bara, Graux, Neujean jusqu'à MM. Janson et Feron. On peut même affirmer que sa part de sièges eût été encore plus considérable, si elle se fût présentée aux électeurs avec un programme unique, sur les larges bases que n'eût pas manqué d'adopter une assemblée plénière du parti. La représentation proportionnelle eût empêché de faire bande à part les progressistes de Liége et de Gand. Les libéraux auraient pu consacrer toutes leurs forces à la propagande contre les deux autres partis, et ils l'eussent

Hosted by Google

fait avec l'enthousiasme de leur unité reconquise. Enfin, par la netteté de cette attitude, ils auraient inspiré confiance à la fois aux nouveaux électeurs qui réclamaient des réformes démocratiques sans verser dans le collectivisme et aux éléments conservateurs qui demandaient avant tout un parti assez fort pour résister à la poussée socialiste.

Bien plus, quelle n'eût pas été dans la nouvelle Chambre l'influence d'une opposition libérale ainsi renforcée, si ses chefs, instruits par l'expérience et déférant à l'incontestable pression de l'opinion, avaient su alors marquer le pas, serrer les coudes et préserver une union qui, même aux plus mauvais jours de nos divisions, a réussi à se maintenir entre libéraux non seulement dans de nombreuses circonscriptions du pays, mais encore dans la plupart des corps électifs, y compris le Sénat! Est-il présomptueux de penser que le cléricalisme ne serait peut-être plus au pouvoir?

Ce sont là des regrets superflus, et si j'insiste ici sur le contraste de ce qui a été et de ce qui aurait pu être, c'est uniquement pour laisser à chacun le soin d'en tirer la leçon qui en ressort à l'adresse du libéralisme.

II

L'Alliance.

La première application du suffrage plural n'avait ramené aux Chambres qu'une gauche libérale amoindrie et désorientée. Les adhérents du libéralisme, par cela même qu'ils se recrutaient surtout dans les classes bourgeoises, étaient disséminés sur toute la surface du pays; leurs candidats n'obtinrent donc que le troisième rang dans la plupart des circonscriptions et disparurent ainsi au premier tour du scrutin : tous leurs chefs furent éliminés du coup. Là où leur liste arriva au ballottage, comme à Bruxelles, les suffrages socialistes firent triompher les candidats cléricaux. A la vérité, les électeurs libéraux rendirent la pareille aux candidats socialistes dans d'autres circonscriptions, toujours au

Hosted by Google

profit des cléricaux; si bien, que la nouvelle Chambre comprit 104 cléricaux, 28 socialistes et seulement 20 libéraux (ou même 16, si l'on fait abstraction des progressistes élus à Liége sur la liste socialiste). La chute était dure.

Encore si, après cette rude leçon, le parti libéral avait retrouvé son unité et son énergie pour organiser une propagande active parmi les nouvelles couches électorales. Mais tandis que les libéraux de certains petits arrondissements flamands se laissaient aller au sentiment de leur impuissance; ailleurs, doctrinaires et radicaux, uninominalistes et proportionnalistes, non contents de se disputer les libéraux des grands arrondissements, propageaient jusqu'en province l'écho de récriminations où ils cherchaient réciproquement à s'endosser la responsabilité du désastre. Les modérés s'empressaient de laisser dans l'ombre les réformes démocratiques de leur programme, par crainte d'alarmer ce qui restait de leurs anciens électeurs. Les progressistes s'abstenaient de chercher des recrues dans la classe ouvrière, par crainte d'offenser le parti ouvrier, en se donnant l'air de chasser sur ses terres. A Bruxelles, l'alliance *in extremis* de l'Association et, de la Ligue n'avait pas survécu à la commune défaite, et aux élections législatives du 5 juillet 1896, elles se séparèrent de nouveau; la *Ligue* faisant bande à part; l'*Association* se coalisant cette fois avec la Fédération bruxelloise du parti ouvrier socialiste.

Le résultat, dans l'ensemble des cinq provinces soumises au renouvellement parlementaire, ne fut naturellement qu'un nouvel échec pour les libéraux. Ils ne réussirent à faire passer que trois candidats. A Bruxelles, ils n'avaient pu arriver au ballottage et, réduits au stérile honneur de décider auquel de leurs adversaires écherraient les dix-huit sièges de l'arrondissement, ils s'étaient, malgré le conseil d'abstention officiellement donné par la Ligue, séparés en trois tronçons : 5,000 bulletins blancs seulement furent trouvés dans les urnes; on a calculé que 20,000 suffrages libéraux se portèrent sur la liste de coalition socialiste-radicale et 16,000 sur celle des cléricaux-indépendants, assurant ainsi le succès de cette dernière.

Hosted by Google

Ce jeu de bascule se reproduisit dans plusieurs circonscriptions, à cette différence près que les bénéficiaires étaient tantôt les cléricaux, tantôt les socialistes. Il y avait là une double cause d'affaiblissement pour les libéraux, non seulement parce que la diversité de leur attitude au second tour était un nouveau démenti à l'affirmation de leur unité, mais encore parce que, chaque fois, une fraction des électeurs ainsi prêtés à d'autres partis restaient désormais dans les rangs de nos adversaires. Les chiffres des divers scrutins permettent de constater qu'entre la première application du suffrage universel et l'établissement de la représentation proportionnelle, le parti libéral perdit à Nivelles 10,000 voix, à Huy 8,000, à Charleroi 4,000, à Thuin 4,000, à Soignies 3,000, à Liége 3,000, à Louvain 3,000, à Mons 2,000. Même le conseil provincial du Brabant était tombé aux mains des cléricaux et envoyait au Sénat quatre membres de la droite. Aussi ne se gênait-on plus, parmi nos concurrents de gauche comme de droite, pour proclamer la mort du parti libéral et même célébrer ses funérailles.

Heureusement, la situation réelle du libéralisme ne correspondait point à sa désorganisation parlementaire. Il lui restait ce qui a toujours constitué en Belgique la grande réserve de l'armée libérale : l'administration des principales communes. Exclus du Parlement, M. Buls continuait à régir Bruxelles; M. Braun, Gand; M. Van Ryswyck, Anvers; M. Léo Gérard, Liége; M. H. Sainctelette, Mons; M. Carbonnelle, Tournai, etc. L'Université libre, sortie victorieuse de sa crise, demeurait la pépinière de la jeunesse libérale. Les journaux libéraux tenaient le haut du pavé dans la presse belge, comme publicité et comme talent, dénonçant sans relâche les fautes du parti au pouvoir, relevant les courages et prêchant l'union du libéralisme avec un ensemble d'autant plus impressionnant qu'il était moins concerté. Çà et là, des tentatives s'esquissaient pour fonder des organisations ouvrières sur le modèle du *Help u zelve*, qui avait si puissamment aidé les libéraux anversois à triompher des entreprises cléricales non moins que de la propagande socialiste. Jamais, on ne vit mieux que le chiffre des députés ou même le nombre des suffrages ne sont pas les

Hosted by Google

seuls éléments à prendre en considération quand il s'agit de mesurer l'influence morale et même politique d'un parti ou d'un groupe.

Sur ces entrefaites, dans l'été de 1897, cinq libéraux appartenant à différentes nuances du libéralisme : MM. Feron, Solvay, Buls, Finet et le signataire du présent essai, arrêtèrent entre eux, sur l'initiative de M. Feron, les principales lignes d'un organisme qui pût grouper toutes les bonnes volontés du parti, pour arriver à la reconstitution de son unité. Ce fut l'*Alliance*.

Voici en quels termes les cinq promoteurs en définissaient le but dans un manifeste du 17 juillet 1897 :

L'*Alliance* s'imposera la tâche de reconstituer des rapports réguliers et permanents entre les fractions divisées du parti libéral. Elle s'efforcera d'établir entre elles un régime d'études, de discussions poursuivies en commun et destinées à élucider les questions politiques et sociales dont la solution s'impose au pays.

L'*Alliance* ne se constitue pas en rivalité avec les associations politiques existantes. Elle désire accomplir son œuvre de concert avec elles. Elle s'interdit toute présentation de candidatures. Elle s'impose la neutralité dans les luttes électorales engagées entre les libéraux. Elle n'entend avoir recours qu'à la persuasion et veut être, avant tout, un conseil de conciliation libérale.

Peu après, les cinq fondateurs lançaient un nouvel appel où ils disaient :

Dans un trop grand nombre de villes, les libéraux, parqués dans des associations rivales, ne se rencontrent plus que pour se combattre à l'heure des élections... Dans notre pensée, l'*Alliance* aurait pour but principal l'apaisement des dissensions du parti libéral. Elle s'efforcerait aussi de remettre la bourgeoisie en contact plus intime avec les paysans et les ouvriers. Il s'est élevé entre les classes trop de barrières artificielles ! Ce serait l'honneur du parti libéral de faire apparaître, dégagées de l'utopie et de l'absolu des systèmes, les formules pratiques des nécessités sociales de l'heure présente. Peut-être lui est-il réservé de montrer que le légitime souci d'assurer aux citoyens une liberté de plus en plus étendue dans tous les domaines n'est nullement inconciliable avec les devoirs qu'impose la solidarité humaine pour la défense et le relèvement des faibles. A coup sûr,

Hosted by Google

l'œuvre est de celles qui doivent être tentées. Car, s'il faut sans hésitation et dans l'intérêt même des ouvriers s'efforcer de les détourner des décevantes solutions du collectivisme, il est non moins urgent d'opérer une conciliation durable des intérêts de la bourgeoisie et de la classe ouvrière.

Cette déclaration de guerre au collectivisme signée par un démocrate aussi éprouvé que M. Feron était de nature à rassurer les libéraux les plus modérés. Aussi l'appel des fondateurs, chaudement appuyé par la presse libérale, fut-il largement entendu. Chargé, à la suite d'une première réunion des adhérents, de rédiger un aperçu sur le but de l'association et les moyens de le réaliser, je m'acquittai de cette tâche dans l'assemblée générale du 28 novembre 1897, par un rapport où je caractérisais ainsi la situation du parti libéral :

Dans certains arrondissements les libéraux sont restés unis, bien que groupés dans des organisations de tendance et de dénomination distinctes. Toutefois, là même, ils sont affaiblis, sinon paralysés par les dissensions, qui, ailleurs, tiennent séparés depuis plus de vingt ans les membres de la famille libérale. Partout de nombreux libéraux, restés à l'écart de nos dissensions intestines, s'abandonnent au découragement, se désintéressent de la lutte et, aux heures décisives, se laissent entraîner par les courants les plus contraires. Dans les circonscriptions, de plus en plus nombreuses, où il se trouve à l'état de minorité, le parti libéral, sous un régime majoritaire, ne peut plus espérer une part de représentation qu'en escomptant les voix de ses adversaires, au premier ou au second tour, et, là où il est réduit au stérile honneur de décider, par son appoint, à qui appartiendra la victoire, nous le voyons, par une contradiction nouvelle, se partager en deux tronçons qui, suivant leurs affinités dominantes, font pencher la balance tantôt en faveur du parti catholique, tantôt en faveur du parti ouvrier. Il semblerait qu'il y ait plusieurs libéralismes, et on conçoit dès lors que nos adversaires de droite et de gauche soutiennent qu'il n'y en a plus aucun. L'*Alliance* est née de la légitime préoccupation de mettre fin à cet état de confusion et d'émiettement. Ses promoteurs se sont demandés la raison d'être, non pas du parti libéral, mais de ses dissensions, et ils sont arrivés à la conviction qu'il y avait là un effet survivant à sa cause.

Après avoir rappelé que les programmes des deux *Fédérations* réclamaient presque dans les mêmes termes : 1° les

Hosted by Google

réformes qui rentrent dans la mission historique du libéralisme belge, c'est-à-dire qui se rapportent à la lutte contre le cléricalisme; 2° les mesures visant la réorganisation de l'instruction publique, l'abolition de la conscription, l'établissement de la R. P.; 3° l'introduction d'une législation plus protectrice des travailleurs et répondant mieux aux conditions nouvelles de l'industrie, — je montrai que les divergences des libéraux se réduisaient à deux points, concernant, l'un, la réglementation du travail; l'autre, les assurances ouvrières, et je n'hésitai à affirmer qu'avec un peu de condescendance réciproque, on arriverait facilement à se mettre d'accord sur la base et l'étendue de ces deux réformes. — A cette époque la question de l'abolition du vote plural n'était pas encore sérieusement soulevée dans le parti libéral. — « Cependant, ajoutais-je, il ne suffit pas que les libéraux se reconcilient, ni même qu'ils se mettent d'accord sur un certain nombre de points communs. Il faut encore qu'ils dissipent les défiances du corps électoral. Ces défiances, trop réelles, se sont manifestées à la fois dans les couches conservatrices et dans l'élement démocratique. Pour rassurer les premières, il est indispensable, dans les circonstances actuelles, qu'ils fassent cesser tout malentendu relativement à leurs vues sur les questions de la propriété privée et de la réglementation de l'industrie. Pour se concilier le second, il est non moins nécessaire qu'ils assument une attitude franchement démocratique dans les questions relatives à la législation du travail ».

Je m'attachais ensuite à démontrer que ces deux exigences n'avaient rien de contradictoire; bien plus, qu'au fond tous les libéraux étaient d'accord, d'une part, pour proclamer, — à côté de la propriété collective ou nationale, qui pourrait même, suivant les besoins publics, recevoir des extensions nouvelles, — le droit à l'appropriation individuelle des instruments de travail et des moyens de production; d'autre part, pour établir que le libéralisme n'entendait pas s'identifier à la doctrine absolue du laisser-faire et du laisser-passer, mais qu'il se réservait le droit de réclamer l'intervention de l'État, partout où celle-ci était nécessaire pour assurer la liberté réelle des

Hosted by Google

faibles et des deshérités. » Il y a là une question d'application, de mesure, d'expérience, et c'est sur ce terrain surtout que des conférences, des discussions, des études poursuivies sous les auspices de l'*Alliance* pourraient grandement servir à préparer des formules de ralliemennt ».

Quant à la question des coalitions avec d'autres partis, l'*Alliance* s'en était expliquée dans son premier manifeste; elle estimait que c'étaient là des problèmes à trancher suivant les nécessités locales; son but unique était la reconstitution du parti libéral; rien de plus et rien de moins. » En tout cas, faisai-je observer, là où des coalitions pourraient être jugées nécessaires, les libéraux seraient en bien meilleure posture pour obtenir des conditions sauvegardant leur dignité et leurs intérêts, s'ils se présentent comme un parti homogène et discipliné, avec un programme arrêté dont ils entendent maintenir l'indépendance et avec des contingents suffisamment disciplinés pour que leur appoint décide de la victoire. »

L'assemblée décida, conformément aux conclusions du rapport, de nommer un conseil général où elle fit entrer tous les mandataires du parti dans les Chambres ainsi qu'un certain nombre de membres recrutés tant dans les différentes parties du pays que daus les diverses nuances du libéralisme, enfin des représentants des ouvriers libéraux. Elle émit, en outre, le vœu » que dès maintenant on se préoccupe, dans des pourparlers organisés avec le concours de l'*Alliance*, de rechercher les points communs d'un programme qui puisse être accepté par toutes les nuances du libéralisme ». — On voit que c'est toujours la même idée qui reparait.

Enfin, elle adopta cette déclaration de principes qui, quatre années plus tôt, eut sans doute prévenu le funeste dualisme des deux congrès et assuré l'unité du parti :

Déclaration adoptée par le conseil général de l'ALLIANCE.

I. Le parti libéral reconnaît comme étant d'évidente nécessité la co-existence de la propriété publique et de la propriété privée,

Hosted by Google

celle-ci pouvant, d'ailleurs, demeurer purement individuelle ou revêtir la forme collective par voie d'association volontaire et libre.

La propriété publique et la propriété privée doivent être protégées l'une et l'autre, au même titre, contre toute usurpation ou spoliation.

II. Il est conforme à la justice et à l'intérêt social que la propriété publique soit constituée de façon suffisamment puissante pour faire face aux devoirs de solidarité qui s'imposent à la conscience des sociétés modernes.

Il est également conforme à la justice et à l'intérêt social de poursuivre, dans la mesure la plus large, la diffusion de la propriété privée et de la rendre accessible au plus grand nombre possible de citoyens.

En vue de concilier les nécessités actuelles de l'industrie avec la diffusion de la propriété privée, il importe d'encourager la constitution d'associations commerciales, industrielles et agricoles, mettant en œuvre, autant que possible, à la fois le travail et les ressources de leurs adhérents.

III. Dans le domaine du travail, le principe fondamental est le respect de l'initiative privée.

La liberté du travail et la prospérité générale sont inconciliables avec les systèmes qui placent sous la direction de l'État ou de toute autre création de la puissance publique, toute l'activité commerciale, industrielle et agricole du pays.

Mais, en dehors même des attributions essentielles de l'État, au sujet desquelles nulle abdication n'est permise, il existe des industries que la nature, la loi ou l'accaparement peuvent soustraire à l'action de la libre concurrence. Lorsque l'abandon de ces industries à la spéculation privée met en péril la liberté et les intérêts de la masse des citoyens, il sera légitime que l'État intervienne dans ces industries, soit pour les faire rentrer sous la loi de la concurrence, soit même pour s'en attribuer le monopole en vue de mieux garantir l'intérêt public.

Ces cas exceptés, l'action de l'État ne doit se produire que si elle est réclamée par un intérêt public évident, auquel l'initiative privée ne donne point satisfaction.

IV. L'intervention de l'État dans le domaine de l'industrie privée est légitime, lorsqu'elle s'exerce en vue d'assurer :

La liberté des parties dans la conclusion du contrat de travail et la loyauté dans l'exécution de leurs engagements;

L'hygiène et la sécurité des travailleurs;

Hosted by Google

La liberté du travail garantie aux industriels et aux ouvriers, ainsi que le droit des uns et des autres de s'associer pour la représentation et la défense de leurs intérêts;

La protection du taux normal des salaires contre la dépréciation pouvant résulter des adjudications de travaux publics.

A partir de ce moment, l'activité de l'*Alliance* se concentra quelque peu dans son conseil général. Fidèle à son programme, elle ne formula en dehors de sa déclaration de principes aucune plate-forme électorale, mais elle ne cessa de travailler à l'apaisement des querelles qui avaient mis les libéraux aux prises. Elle ne réussit pas à amener la réconciliation des libéraux liégeois. Mais, à Verviers, ses exhortations ne furent pas sans influence sur la conclusion d'un accord entre progressistes et modérés qui s'unirent, un peu avant les élections de 1898, sous les auspices d'un programme comprenant, en outre des réformes anticléricales : 1° l'instruction primaire obligatoire; 2° l'assurance contre les accidents du travail; 3° les pensions ouvrières; 4° des mesures en faveur de l'agriculture.

Les élections de 1898 achevèrent d'établir l'absurdité et l'injustice du régime majoritaire. C'était encore une fois le parti libéral qui avait fait les frais de cette journée. Rien que dans les provinces de Hainaut et de Liége où, en proportion de sa force électorale, il eût dû obtenir une quinzaine de sièges à la Chambre, il n'en recevait que trois; par contre, au Sénat, il emportait, dans l'ensemble des arrondissements, dix-neuf siège sur vingt-deux. Dans toutes les circonscriptions où les trois partis avaient été en présence au premier tour, c'étaient les candidats d'une minorité qui l'avaient emporté au second, et c'était le chassé-croisé de tous ces élus minoritaires qui prétendait constituer la représentation nationale.

L'abus était si flagrant que le mouvement proportionnaliste en reçut une forte impulsion. L'*Association réformiste belge pour l'adoption de la R. P.* assuma la forme plus vivante d'une *Ligue nationale pour la R. P.*, en s'organisant sur le modèle de l'*Alliance*. D'un autre côté, quelques progressistes fondèrent, avec les chefs les plus notables du parti ouvrier et de la démocratie chrétienne, une *Ligue pour le S. U. et la R. P.* qui réunit

Hosted by Google

bientôt les éléments les plus actifs du libéralisme. De là sortit le *cartel*, c'est-à-dire l'idée d'une entente entre tous les partis d'opposition pour poursuivre à la fois la suppression du suffrage plural et du régime majoritaire.

L'adhésion des libéraux anversois au cartel entraîna celle de presque tous leurs coreligionnaires flamands. Le libéralisme wallon semblait devoir suivre. Il n'y avait plus guère de résistance que parmi les modérés de Liége et de Bruxelles. Au commencement de janvier 1899, l'*Alliance* essaya d'amener un rapprochement à Bruxelles entre la *Ligue*, l'*Association* et la *Fédération du parti ouvrier*. Sur son initiative, ces trois corps politiques acceptèrent de désigner des délégués qui se réunirent à plusieurs reprises, mais qui ne purent trouver une formule d'entente. L'*Alliance* réussit toutefois dans sa tâche principale qui était de rétablir les relations entre les deux organisations libérales en vue d'une action commune.

Cependant les événements se pressaient et la situation respective des partis allait être profondément modifiée par l'introduction de la R. P. J'ai eu occasion de retracer ici les événements qui amenèrent cette grande réforme. La vigoureuse coalition de toutes les oppositions contre la néfaste tentative de M. Vandenpeereboom ne survécut pas au retrait du projet. Après quelques hésitations, le gros du parti libéral se rallia aux nouvelles combinaisons proportionnalistes que seuls, dans la gauche libérale, les « cinq » avaient eu le courage de soutenir dès l'abord. Peut-être l'*Alliance* ne fut-elle pas étrangère à ce ralliement, en lançant, au moment opportun, un manifeste où elle adjurait les représentants et les sénateurs libéraux d'assurer l'adoption d'une mesure destinée à relever leur parti. Parmi les signataires de ce manifeste figuraient M. Buls, qui avait toujours soutenu le scrutin uninominal; M. Houzeau de Lehaye, dont l'opposition avait été longtemps escomptée par les socialistes; M. Solvay, élu au Sénat par les socialistes comme par les libéraux, enfin, M. Van Ryswyck, qui était à Anvers un protagoniste du cartel.

L'*Alliance* intervint encore dans les contestations qui surgirent entre libéraux lors de la première application du nou-

Hosted by Google

veau régime, quand il s'agit de régler l'ordre des candidatures. Elle réussit ainsi à faire accepter un arbitrage respectivement par nos coreligionnaires d'Alost, d'Ostende-Furnes et de Tongres-Hasselt. Il n'y eut dualité de listes libérales qu'à Bruxelles et à Liége. Encore, la lutte entre les deux fractions s'y poursuivit-elle à armes courtoises. Ce fut plutôt une concurrence qu'un combat. L'union du parti était virtuellement reconstituée.

(*A suivre.*) GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

ERNEST RENAN ÉCRIVAIN

ET L'HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAËL

La France a magnifiquement célébré le génie d'Ernest Renan dans la petite ville de Bretagne (1) dont il fut l'enfant. L'hommage a été digne de celui qu'on voulait louer : la personne privée, le savant, le philosophe, l'historien ont été mis en pleine lumière. Renan ne pouvait souhaiter un admirateur plus perspicace, sachant voir les choses de plus haut, capable de les exprimer avec plus d'élégante précision, qu'Anatole France. Bien que le souvenir de l'illustre écrivain fut empreint de la tristesse d'un deuil encore récent, tous ceux qui, de près ou de loin, prirent leur part de ces solennités, eurent l'impression très nette que l'opinion publique avait marqué sans hésitation la place qui appartient à l'auteur de la *Vie de Jésus* dans le mouvement des idées au XIX^e^ siècle et que, par cette place, il se trouvait le voisin des plus grands.

L'Église catholique, représentée par le clergé de Tréguier et l'évêque de Saint-Brieuc, avait soulevé d'importunes chicanes. Elle feignit de considérer comme une atteinte à la foi chrétienne l'hommage rendu au grand artiste, à l'homme de bien, qui avait su traverser avec une sérénité toujours souriante les années de gloire comme celles des luttes les plus pénibles. Elle dénia à

(1) L'inauguration solennelle du monument élevé en l'honneur de Renan a eu lieu à Tréguier, dans le département des Côtes du Nord, le 13 septembre 1903.

Hosted by Google

l'ancien séminariste le droit d'avoir cherché à l'étranger les données qui éclairent l'origine des livres de la Bible et permettent de rendre compte de l'époque où ils sont venus au jour. L'écrivain qui a toujours parlé du christianisme sur le ton du plus profond respect, qui a loué Jésus de Nazareth en des termes d'admiration émue auxquels peu de théologiens savent atteindre, fut un *renégat* parce qu'il avait abandonné la profession de la foi catholique; or, un renégat ne saurait être qu'un insulteur, un ami des plaisirs vulgaires et bas. De par le clergé breton il fut entendu que Renan avait sacrifié sa foi à des appétits grossiers et ignobles.

En présence de ces outrages, on ne pouvait que répéter la noble déclaration qu'Ernest Renan avait depuis longtemps opposée aux basses insultes du clergé : « *Magnum opus facio et non possum descendere* ». Non, vos injures ne me contraindront pas à interrompre la tâche de haute philosophie, de noble instruction, dont je veux que le souvenir demeure, pour la postérité, inséparable de mon nom.

Dans cette œuvre vaste et complexe il y a beaucoup de côtés à envisager; j'en voudrais mettre en lumière un, qui me paraît avoir été oublié. On a vanté le talent d'écrivain qui met Renan si haut, mais on n'a pas recherché les procédés de style qui donnent à ses œuvres, et tout particulièrement à l'*Histoire du peuple d'Israël*, un cachet tout particulier.

Nous étudierons ici l'écrivain et rien que l'écrivain.

I

Au contraire de maint auteur, qui pense s'être acquitté de toutes ses obligations envers le lecteur s'il expose en une langue claire, selon un ordre conforme à la logique des idées ou au lien des événements, le sujet dont il a entrepris l'étude, Renan croit que l'on ne saurait dépenser trop d'efforts pour rendre sa pensée intelligible, pour en

Hosted by Google

faciliter l'accès. Ce souci apparaît d'abord dans la division des livres et des chapitres; ces derniers sont de dimensions moyennes, plutôt courts, et l'intérêt se concentre autour d'une proposition essentielle, qui fournit son aliment à une légitime curiosité.

Mais, c'est dans le détail lui-même que l'écrivain doit ne point perdre de vue que le lecteur le mieux préparé par ses études ou sa bonne volonté, a droit à tous les éclaircissements, à tous les renseignements qui permettront à un Français du XIX^e^ siècle, à un parisien de l'an 1890, de restituer la mentalité d'Israélites vivant deux mille ou quinze cents ans avant notre ère.

A un homme que ses affaires ont tenu tout le jour penché sur quelque grimoire administratif, sur un rapport judiciaire, sur des chiffres, vous avez l'audace de dire à brûle-pourpoint : Si nous nous entretenions d'Abraham et de Jacob? Que penser de la sortie d'Égypte? David était-il un chef de bandes, pillard et féroce, etc.?

A cet homme, pense Renan, je parlerai sa langue. Je comparerai les individus et les choses d'un passé reculé aux personnages et aux événements du temps présent. Je ferai voir que l'homme est un sous la variété des costumes, et je saurai entraîner mon lecteur, d'abord résistant, puis gagné par mon désir évident de lui faciliter la besogne, je saurai l'entraîner à ma suite jusque dans le dédale des problèmes d'exégèse. A ma suite et sous ma direction, il se familiarisera avec le document « élohiste » et le document « jéhoviste », avec le « Dentéronomiste » et l'auteur du « code sacerdotal ». Dans bien des cas, Renan n'a pas cru même devoir reculer devant l'usage de termes empruntés à la conversation familière et qui ne se rencontrent guère en dehors du journal quotidien. Il en résulte parfois des rapprochements inattendus, qui réveillent l'attention; dans certains cas, on a l'impression d'une vive lumière qui dissipe d'épaisses ténèbres. Ces passages-là justifient amplement le procédé dont a usé l'écrivain.

Hosted by Google

Vingt siècles avant le règne d'Auguste, Renan fait voir les Sémites — un groupe de Sémites — faisant leurs premiers pas en Syrie. C'était une race privilégiée, qui permettait d'espérer un avenir meilleur. Car « il faut se figurer la primitive humanité comme très méchante. Ce qui caractérisa l'homme durant des siècles, ce fut la ruse, le raffinement qu'il porta dans la malice et aussi cette lubricité de singe qui, sans distinction de dates, faisait de toute l'année pour lui un rut perpétuel ».

Chez les Sémites qui se déversent dans la vallée du Jourdain et occupent de plus en plus fortement le pays de Chanaan, la vie de famille est solidement fondée et elle s'associe à l'existence du nomade, aux habitudes de la tente, singulièrement favorables à la conservation de quelques données sobres et austères. C'est le « terreau antique » où le judaïsme, le christianisme et l'islamisme ont leurs racines. Car « c'étaient vraiment les pères de la foi que ces chefs de clans nomades, parcourant le désert, graves, honnêtes à leur manière, bornés, si l'on veut, mais puritains, pleins d'horreur pour les souillures païennes, croyant à la justice et l'œil au ciel ».

« Ce type de société, dit Renan, qui s'est continué jusqu'à nos jours chez les tribus arabes non contaminées, est trop incomplet pour aller bien loin en fait de civilisation; mais, à l'origine, il contribua puissamment à fonder la chose dont l'humanité avait le plus besoin, l'honnêteté et le sentiment de la famille. » Par leur manière d'entendre la religion, de mettre sous son couvert les actes essentiels de la vie commune, « nos graves pasteurs étaient supérieurs à tous les peuples de leur temps ». L'homme avait peuplé d'abord l'espace de « forces libres, passionnées, susceptibles d'être invoquées et fléchies », créant un monde divin à son image et traitant les dieux comme il aimait à être traité par ses inférieurs, ce qui constituait un « échange de prêtés-rendus » entre l'homme tremblant et les êtres redoutables dont il se croyait entouré.

Le Sémite nomade n'échappe pas à la croyance générale

Hosted by Google

des peuples antiques, qui s'imaginent « vivre au milieu du surnaturel ». Les ancêtres d'Israël se figurent le monde « entouré, pénétré, gouverné par les *élohim*, myriades d'êtres actifs, fort analogues aux *esprits* des sauvages, vivants, translucides, inséparables en quelque sorte les uns des autres, n'ayant pas de noms propres distincts comme les dieux aryens, si bien qu'ils peuvent être envisagés d'ensemble et confondus ». Le Sémite est, d'après Renan, une sorte de protestant, ce qui tient à ce que sa réflexion, s'exerçant avec intensité dans un petit cercle d'observations, l'amène à des idées extrêmement simples. A la pureté doctrinale, il sacrifiera sans hésiter les raffinements de la civilisation, ce qui donne lieu à ce curieux rapprochement : « Beaucoup des populations qui adoptèrent le protestantisme au XVI^e^ siècle étaient loin d'égaler en culture intellectuelle l'Italie de Léon X; la bassesse religieuse leur répugnait et ce bon sentiment leur a plus tard porté bonheur et leur a été imputé à justice. »

La mythologie est sacrifiée; là même où la Babylonie semblait devoir fournir de riches matériaux, la sobriété puritaine du nomade exerce jalousement ses droits. Les légendes anciennes subissent de singulières corrections, qui modifient du tout au tout leur caractère primitif. « Les Sémites, dit Renan en termes pittoresques, simplifiaient ces vieilles fables, les aplatissaient en quelque sorte, les réduisaient au petit volume susceptible d'être transporté dans les bagages du nomade... Le récit de la création devenait sobre; le paradis se matérialisait; ... les rois mythiques qui, selon les récits assyriens, régnaient des trois et quatre mille ans, deviennent des patriarches vivant huit ou neuf cents ans... Le déluge prend, en même temps, une signification morale; c'est une punition. Les mythes sur l'origine de Babel revêtent une physionomie hostile; Babel est une ville d'orgueil, un attentat contre Dieu. » Et Renan reprend, pour la préciser davantage, son énergique comparaison qui fait voir les mythes proto-chaldéens, dont sont formés les onze premiers cha-

Hosted by Google

pitres de la Genèse, « amoindris, serrés, sanglés, si j'ose le dire, sur le dos de la bête de somme du nomade, macérés pendant des siècles dans des mémoires sans précision et des imaginations comprimantes ».

A l'*élohisme* patriarcal succèdera le *yahvéisme*. Ce fut un recul, dit Renan; car Elohim était le dieu du monde et Yahvéh fut celui d'Israël, à savoir : un dieu jaloux, égoïste, personnel, qu'une époque ultérieure entreprendra d'élargir à nouveau pour reconstituer les vues sobres et pures des premiers âges. C'est ici un des points où la très curieuse construction de l'auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël* se heurte aux plus graves difficultés. C'est, en effet, sur Moïse, sur le libérateur de la servitude d'Égypte, sur le grand législateur, que retomberait ce grief de la plus haute portée : avoir ramené le dieu universel des patriarches aux bornes d'une divinité nationale.

Il n'est point utile que nous entrions à cet égard dans une discussion de textes; l'hypothèse que nous venons de rappeler ne peut pas invoquer de documents d'une authenticité assez établie, appartenant sans contestation sérieuse à des époques suffisamment déterminées, pour reconstituer les étapes d'une évolution théologique. Disons franchement que nous ne savons pas ce que fut la religion des patriarches, que nous ne savons guère mieux ce que fut celle de Moïse et que, seuls, les textes relatifs aux vues prophétiques offrent une base de discussion dont on puisse faire état. Sans donc nous engager à fond dans le débat, bornons-nous à mettre en pleine lumière les vues de l'éminent écrivain. « Le progrès religieux d'Israël, déclare Renan, consistera à revenir de Yahvéh à Elohim, à corriger Yahvéh, à lui retirer ses traits personnels pour ne lui laisser que l'existence abstraite d'Elohim. Yahvéh est un dieu particulier, le dieu d'une famille humaine et d'un pays : comme tel, il n'est ni meilleur, ni pire que les autres dieux protecteurs. Elohim est le dieu universel, le dieu du genre humain. »

Les Hébreux avaient recueilli pieusement la légende

Hosted by Google

d'un « fabuleux Orham, roi d'Ur (en Chaldée) », qu'ils « appelèrent Aborham, Abraham, le Père Orham, *pater Orchamus* ». — « Le titre principal du Père Orham, aux yeux de ses pacifiques adorateurs, dit Renan, était d'avoir substitué le sacrifice du chevreau aux sacrifices humains; quelquefois même, c'est à son fils qu'il substitue un chevreau. » Cet Orham légendaire aurait « fourni le nom et quelques-uns des traits caractéristiques de l'histoire d'Abraham ». En lui et en ses pareils survit le type de la vie patriarcale, caractérisée par son « aversion pour les villes architecturées et pour les États organisés ». Par ailleurs, Abraham fait penser à certaines grandes figures de l'Islam; c'est « une sorte d'Ali, brave, généreux, polygame, galant homme. C'est un saint arabe, qui aura beaucoup de peine à se faire sa place parmi les moines, les vierges et les ascètes, plus bouddhiques que sémitiques, qui peuplent le ciel chrétien ».

Les Beni-Israël n'échappèrent pas au cruel préjugé populaire, qui réclamait dans des conjonctures graves le sacrifice d'une personne chère, notamment du fils aîné. Les exemples en appartiennent à l'époque de la religion nationale, quand Yahvéh fut un dieu local. « Moloch et Yahvéh, en particulier, étaient conçus comme le feu qui dévore ce qui lui est offert, si bien que donner à Dieu, c'était donner au feu à manger. Ce qui était mangé par le feu était mangé par Dieu. Ainsi d'horribles malentendus s'établirent. »

La croyance des Beni-Israël ne s'attache pas aux spéculations concernant la vie d'outre-tombe. Si, en Égypte, le mort devient un Osiris, un esprit divin, éternel, de telles idées doivent sembler « hautement messéantes » au patriarche hébreu. En revanche, résolu à maintenir la conception de la vie, d'après laquelle la justice divine s'exerce uniquement ici-bas, il est amené à « d'étranges étonnements ».

Renan déplore le moment où, sous l'oppression égyptienne, la tribu pastorale devient une nation. « Ces

Hosted by Google

douces familles de pasteurs, dit-il, dont les populations sédentaires accueillaient le passage avec bénédiction, deviennent un peuple dur, obstiné, *à la nuque résistante*. Son approche excite la crainte de tous; c'est un ennemi. Il est féroce pour quiconque se trouve sur son chemin... Israël n'est plus une tribu, c'est déjà une nation. Hélas! depuis le commencement du monde, on n'a pas encore vu une aimable nation! »

Les Hébreux deviennent l'objet de mesures brutales. L'Égyptien les traita « comme un gouverneur chinois traite des révoltés barbares ». Durant le long règne de Ramsès II, toute idée de révolte fut impossible. Mais les dernières années « du Louis XIV égyptien » furent marquées par une forte décadence et il put, sous son successeur, être question de secouer un joug exécrable. Que penser de ce Moïse, auquel les anciens récits prêtent ici un rôle essentiel? La légende l'a entièrement recouvert et « quoique son existence soit très probable, il est impossible de parler de lui comme on parle des autres hommes divinisés ou transformés ». — « Qu'un fonctionnaire égyptien, de race mixte, chargé de surveiller ses frères, ait joué un rôle analogue à celui des mulâtres de Saint-Domingue et ait été l'auteur de la délivrance, cela est possible assurément. » Mais il est possible également qu'il y ait lieu de conserver uniquement « le fait même de la sortie d'Israël d'Égypte et de son entrée dans la péninsule du Sinaï ».

II

C'est un charme de refaire sous la conduite d'un maître tel que Renan cette histoire traditionnelle du peuple juif, rendue si banale dans l'enseignement populaire. Là même où les jugements de l'écrivain provoquent des réserves et donnent lieu à la contradiction, l'on doit convenir que son prestigieux pinceau a rendu la vie aux siècles anciens et aux personnages du passé.

Israël, en devenant une nation, a senti la nécessité d'un

Hosted by Google

territoire; ce territoire a un dieu-patron, qui est Yahvéh. Par cela seul les intérêts particuliers envahissent le premier plan. C'est une décadence, c'est un abaissement de la première notion divine. « Chaque pas vers la confection de l'idée nationale était un abaissement de la théologie d'Israël. L'idée nationale voulait un dieu qui ne pensât qu'à la nation, qui, dans l'intérêt de la nation, fût cruel, injuste, ennemi du genre humain... » Renan s'en console en faisant réflexion que « le vieil *élohisme* ne mourra jamais, qu'il survivra au *yahvéisme* ». Il le déclare en termes assez inattendus : « La verrue sera extirpée; les prophètes expulseront Yahvéh », ce Yahvéh qui est « d'une partialité révoltante pour Israël, d'une dureté affreuse pour les autres peuples », qui « aime Israël et hait le reste du monde », qui « tue, ment, trompe, vole pour le plus grand bien d'Israël ». Ah! quand sera réparée « l'entorse que l'adoption d'un dieu particulier avait donnée à la direction religieuse d'Israël » ? S'étonnera-t-on si l'état moral s'en ressent, si les façons d'agir de l'époque qui suit Moïse sont définies « des mœurs de Peaux-Rouges », quand l'objet même de la piété est un « politique massacreur, un dieu qui favorise une petite tribu *per fas et nefas* » ? Les consultations de Yahvéh, d'autre part, se pratiquent par le moyen d'un « tourniquet », mécanique aménagée pour répondre par l'affirmative ou la négative à l'interrogation du prêtre. Cette « manivelle à tirer les sorts » fut l'instrument détestable d'une religion matérialisée. Yahvéh n'est plus qu'un « bizarre agent électriforme » ; en temps d'orage, « il glisse sur le vent, roule sur les nuées un char d'airain, comme un Capanée ». On lui prête parfois un « char automatique muni d'ailes », une sorte de « vélocipède ailé ».

Le nouvel historien d'Israël ne saurait pratiquer à l'endroit de certaines figures anciennes les procédés d'admiration quelque peu niaise, conservés à tort dans l'instruction de l'enfance. Ni Jephté « dans la compagnie des malandrins », ni Samson, « burlesque héros de Dan »,

Hosted by Google

transformé en un juge respectable de tout Israël, ce Samson qu'une « drôlesse du pays des Philistins endormait sur ses genoux », ne lui commandent le respect. Il s'indigne au massacre des paisibles habitants de Laïs par les gens de Dan, en quête d'une demeure; puis il fait réflexion qu' « il n'y a pas de race dont les ancêtres aient mieux agi » et cela lui remet en mémoire une affreuse cause judiciaire, un épouvantable massacre qui, pour quelque temps, mit en vedette un sinistre drôle : « L'histoire du monde, c'est l'histoire de Troppmann. Si Troppmann eût réussi à se sauver en Amérique, il fût devenu conservateur après avoir été assassin, et il eût fait du bien acquis par d'autres, un très brillant emploi. » Le rapprochement est étrange, comme il est inattendu; l'abominable bandit, qui n'avait pas reculé devant l'égorgement de plusieurs enfants, méritait-il d'être ici rappelé? On peut en douter.

Voici apparaître les écoles prophétiques, « espèces de séminaires », dont les « secrets pour se procurer une ivresse orgiastique, faisaient des espèces de corybantes ». — « Ils parcouraient le pays en grandes bandes, *en corde*, en monome, comme on dirait dans l'argot parisien, avec des chœurs de danses, aux sons de la cithare et du tympanum. C'était quelque chose de très analogue aux derviches hurleurs et aux *Khouan* des pays musulmans. » Saül, le premier roi d'Israël, est sujet, lui aussi, aux accès du « corybantisme sacré ». Renan déplore que les questions les plus graves fussent alors « mises au sort des dés, avec une confiance supposant une foi bien aveugle chez les adeptes et, chez les prêtres dépositaires de l'outil sacré, une audace vraiment inouïe ». David n'est pas jugé plus favorablement; par réaction contre l'exagération de certains panégyriques, son nouvel historien s'attache aux traits les moins favorables de cette figure énigmatique. Parce que la critique moderne a cessé de voir en lui l'auteur des Psaumes, fallait-il le rabaisser à la physionomie d'un vulgaire et brutal « condottiere »? — « Il y a

Hosted by Google

des hommes, écrit Renan, auxquels l'opinion commande des crimes en vue d'un programme qu'elle leur impose. Tel fut Bonaparte, tel fut David. Le criminel, en pareil cas, c'est surtout la foule, vraie lady Macbeth qui, dès qu'elle a choisi son favori, l'enivre de ce mot magique : Tu seras roi. » Il lui accorde néanmoins le mérite d'avoir créé dans Jérusalem « la capitale de cœur de l'humanité ». Le passage vaut d'être cité en entier : « Cette petite colline de Sion deviendra le pôle magnétique de l'amour et de la poésie religieuse du monde. Qui a fait cela? C'est David. ... Cette pierreuse colline, sans horizon, sans arbres et presque sans eau, fera tressaillir de joie les cœurs à des milliers de lieues. Tout le monde dira comme le pieux Israélite : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.* » Le contraste entre la réalité et la légende est mis en un singulier relief : « Nous verrons le brigand d'Adullam et de Siklag prendre peu à peu les allures d'un saint. Il sera l'auteur des Psaumes, le chorège sacré, le type du Sauveur futur. Jésus devra être fils de David!... Les âmes pieuses, en se délectant des sentiments pleins de résignation et de tendre mélancolie contenus dans le plus beau des livres liturgiques, croiront être en communion avec ce bandit; l'humanité croira à la justice finale sur le témoignage de David, qui n'y pensa jamais, et de la Sibylle, qui n'a point existé. *Teste David cum Sibylla!* O divine comédie! » La phrase est de la plus amère éloquence et de la plus hautaine à la fois; mais elle vise avant tout certains côtés du génie juif, qui sont profondément antipathiques à l'auteur. David a pâti de la rencontre.

Que de temps, quels efforts pour arriver à un état civilisé! « On peut se figurer le gouvernement de David sur le modèle de la petite royauté d'Abd-el-Kader à Mascara ou d'après les essais dynastiques que nous voyons de nos jours se produire en Abyssinie. La façon dont les choses se passent à la cour de tel *négus*, à Magdala ou à Gondar, est la parfaite image de la royauté de David dans son *millo* (son château) de Sion. » David ne voulut pas, comme

Hosted by Google

devait le faire son fils Salomon, s'ouvrir au goût des civilisations étrangères. « Il était trop bien l'homme idéal d'une race pour songer à se compléter ; à peu près comme Abd-el-Kader, de nos jours, n'a jamais rien voulu apprendre en dehors de sa discipline première. » Lui-même n'est que « le brigand devenu gendarme ». Les guerres qu'il conduit « contre les autres tribus sémitiques sont d'une atroce férocité... Ces guerres de Peaux-Rouges sont racontées par le narrateur contemporain avec une horrible impassibilité ». Le dieu dont David a fait son protecteur, ne vaut pas mieux; Yahvéh, n'hésite pas à dire Renan, « est à cheval sur son droit jusqu'à l'absurde. Il se monte contre les gens sans qu'on sache pourquoi... C'est une créature de l'esprit le plus borné. » Le portrait n'est pas flatté; les textes allégués sont interprétés avec une évidente malveillance et sans tenir compte d'indications propres à modifier la physionomie du dieu particulariste. Il était néanmoins indispensable de mettre ces points en lumière pour apprécier la nature du progrès que Renan attribue aux prophètes des siècles qui vont venir. C'est à eux, on s'en souvient, qu'incombera la tâche de restaurer l'ancien élohisme patriarcal.

Certains récits des livres bibliques provoquent la critique sans exciter l'indignation ; tel ce « dieu de Béthel, qui se met en mouvement pour une affaire de chèvres en chaleur » ; ces batailles de Jacob et d'Esaü dans le ventre de leur mère, « colossales incongruités qui ne peuvent blesser qu'une étroite pruderie », l'indulgence manifeste pour « la couardise avouée de Jacob », et pour un amour du gain qui ne recule pas devant « de petites coquineries ». Mais que d'observations, fines tour à tour et profondes, seraient à relever au cours de la lecture, celle-ci par exemple ! « Grâce à la façon, inattentive par trop de respect, dont se lisent les volumes sacrés, les plus pieux protestants, de nos jours encore, se nourrissent avec ferveur d'aventures dans le goût d'Antar, de brigandages héroïques, de petites intrigues habilement conçues et racontées. » Sur la forme

Hosted by Google

même de certains récits, une observation fort ingénieuse : « Nous n'avons guère ici que des canevas, des titres, des indices d'épopées encapsulées; la matière sur laquelle on écrivait (bandes de cuir, planchettes, papyrus), n'admettait pas les longs et souvent charmants bavardages, qu'une littérature se permet quand la matière à écrire est devenue à bon marché. »

Le moment est venu de caractériser les écoles prophétiques, rendues fameuses par les noms d'une Élie et d'un Élisée, auxquels je ne saurais attribuer autant de réalité historique que le voudrait Renan. Il caractérise les pages consacrées au premier, à Élie, de « biographie sombre et sans charme, à la fois sublime et côtoyant le ridicule »; mais il y voit, en même temps, le « levain puissant des révolutions futures ». Il est pénible de voir ces noms, qui restent grands par d'autres côtés, associés aux abominables tueries de Jéhu. Cet usurpateur écrit aux notables de Samarie, chez lesquels étaient logés soixante-dix princes de la famille d'Achab, qu'ils eussent à faire preuve de bonne volonté à son égard en le débarrassant de ses rivaux. Cette parole fut comprise. « Chacun de ces estimables bourgeois, dit Renan, prit son pensionnaire royal et lui coupa la tête. » On voit que, si nous sommes à la veille d'une féconde révolution religieuse, les temps ne sont pas encore mûrs pour l'adoucissement des mœurs. Le prophétisme, d'ailleurs, se distingue à toutes les époques par quelque chose de farouche, par un exclusivisme hautain, qui qualifie tout tempérament de trahison, toute indulgence de manquement à la foi jurée. Oui, ce sont des « espèces d'enragés », des « énergumènes »; mais ce fanatisme d'« illuminés laïques » semblera moins dangereux que le fanatisme des sacerdoces. « Le protestantisme, remarque Renan, qui, à l'origine, impliqua des éléments assez analogues à ceux du prophétisme israélite, est devenu, avec le temps, quelque chose de libéral, tandis que le fanatisme catholique, tel qu'on le voit dans Philippe II et dans Pie V, n'a fait que du mal et ne s'est

Hosted by Google

jamais transformé. » Et il ajoute : « L'inspiration individuelle ne crée rien d'aussi dangereux qu'une Église infaillible, une papauté. » Il accorde néanmoins que les « farouches voyants d'Israël » furent des « émancipateurs sans le vouloir ».

Dans son appréciation des prophètes, spécialement des auteurs des livres de prophéties, Renan, cela va sans dire, a écarté le point de vue traditionnel qui fait d'un Amos, d'un Osée, d'un Isaïe, d'un Jérémie, de mystérieux *devineurs* d'un avenir lointain, soulevant par des éclaircies subites le voile ténébreux où se heurte la connaissance humaine et le laissant retomber sur des espoirs plus ou moins définis. Mais il ne ramène pas l'action des prophètes aux simples interventions, qui s'expliquent par le souci de l'obéissance du peuple aux volontés divines, par l'appréhension des châtiments qu'entraînera l'infidélité des rois, des grands, de la nation tout entière. Et tout d'abord, pour frapper le peuple, « le prophète ne se refuse aucune des roueries que la publicité moderne croit avoir inventées. Il se plaçait dans un endroit où il passait beaucoup de monde, surtout à la porte de la ville. Là, pour se faire un groupe d'auditeurs, il employait les moyens de réclame les plus effrontés, les actes de folie simulée, les néologismes et les mots inouïs, les écriteaux ambulants dont lui-même se faisait le porteur. Le groupe formé, il martelait ses phrases, les faisait vibrer, obtenait ses effets tantôt par un ton familier, tantôt par d'amères plaisanteries. — Le type du prédicateur populaire était créé. La bouffonnerie, bizarrement associée à un extérieur grossier, était mise au service de la piété. Le capucin de Naples, succédané édifiant de Pulcinella, a lui aussi, par quelques côtés, ses origines en Israël ».

Il faut aussi les rapprocher des journalistes, — sauf qu'il n'y a point de journaux. « On peut dire que le premier article de journaliste intransigeant a été écrit huit cents ans avant Jésus-Christ et que c'est Amos qui l'a écrit. » C'est le « patron des publicistes radicaux », c'est « un mécon-

Hosted by Google

tent, qui ose élever hardiment la voix » pour protester contre l'optimisme officiel. C'est ici que le fond même de ce singulier apostolat paraîtra plus nouveau encore que la forme choisie par ses adeptes. « Le penseur hébreu est d'avis, comme le nihiliste moderne, que, si le monde ne peut être juste, il vaut mieux qu'il ne soit pas; que le monde ne peut vivre avec ce qui en est la subversion. » Et c'est de Dieu qu'il attend la catastrophe nécessaire, celle qui assurera le règne de la justice.

Malheureusement les harangues enflammées des *nabis* d'Israël nous ont été transmises dans de déplorables conditions, sous forme de résumés tronqués. « Nous sommes devant cette histoire comme devant une série de *Premiers Paris* brouillés, décousus, se rapportant à des événements dont nous ne saurions presque rien par ailleurs. » Osée est un homme du peuple, qui ne recule pas « devant les trivialités, les images incongrues... Quand le calembour l'aide, il ne se le refuse pas; car le calembour, qui impatiente l'homme cultivé, fait beaucoup d'effet sur le peuple. L'argot même ne lui répugne pas. On ne peut le comparer qu'à un prédicateur de la Ligue ou à quelque pamphlétaire puritain du temps de Cromwell. » Renan rapproche Michée de publicistes de notre temps. « Comment cet homme que nous nous figurons sous les traits d'un Carrel ou d'un Girardin, très au courant des choses et sachant donner à ses idées un tour vif et piquant », a-t-il pu s'abaisser aux plus lamentables jongleries? Il faut, en ce cas, savoir faire la différence des époques. Ne vit-on pas un jour Isaïe, — le grand Isaïe! — « promener dans les rues de Jérusalem, à la façon des hommes-affiches de nos jours, une planche sur laquelle étaient écrits en grosses lettres des noms symboliques »?

III

La physionomie que l'on peut se proposer de reconstituer avec le plus de chance de succès, est celle du pro-

Hosted by Google

phète Jérémie, contemporain de la crise suprême où devaient s'abîmer la ville de Jérusalem et le royaume de Juda. Il semble que nous soyons suffisamment informés sur son compte par le moyen du recueil de ses discours accompagnés de notices historiques. Néanmoins, de grosses difficultés se rencontrent. Déjà Renan avait été amené à émettre le jugement suivant sur certaines pages d'Isaïe : « Ne croirait-on pas entendre un sectaire socialiste de nos jours, déclamant contre l'armée, raillant la patrie, annonçant avec une sorte de joie les défaites futures? » Chez Jérémie, c'est un parti-pris perpétuel. Il condamne la défense héroïque opposée aux redoutables ennemis du dehors, en signalant en eux les instruments des justes pénalités de Yahvéh. Une telle attitude devait provoquer les plus violentes protestations. Renan voit en lui un « inquisiteur, identifiant sa cause à celle de son dieu ». Il y a là des rapprochements parfois excessifs, mais qui ouvrent à la pensée des horizons non soupçonnés. « L'épouvantable cri de joie qu'arrache au prophète juif l'extermination qui frappera bientôt des peuples paisibles, vivant tranquillement de leur industrie, est quelque chose d'horrible; ce qui l'est plus encore, c'est la sympathie que l'homme de Dieu a pour le Tamerlan, qui va tout mettre à feu et à sang. Le Yahvéh exterminateur ayant pour parfait serviteur Attila, voilà l'idéal de Jérémie. » — « C'est du livre de Jérémie, un des plus dangereux du canon biblique, que sont venus ces hideux prosternements devant le massacre accompli, qui ont si souvent souillé le langage catholique. » — « Dans son langage exagéré, Jérémie ne savait pas mesurer les mots. Il faisait comme un publiciste français qui, à bonne intention, en 1870, eût appelé les Prussiens les ministres de Dieu, eût applaudi aux défaites amenées par nos fautes, eût prédit pour l'avenir dix fois pis encore si l'on ne s'améliorait. » Même à tenir cette joie féroce pour une figure de rhétorique, elle n'en était pas moins un défi à l'opinion. « Figurons-nous, au mois de juillet 1870, un publiciste parcourant

Hosted by Google

les boulevards avec un collier de cheval passé au cou et prédisant la victoire des Prussiens; l'acte de cet exalté eût certainement paru à tous blâmable au plus haut degré. » — « Jérémie, écumant de rage, renouvelait chaque jour son effroyable tocsin. » — « Il ressemblait beaucoup à des personnages que nous avons connus; c'était un Félix Pyat, doublé d'un jésuite implacable. »

Ainsi défilent devant nous les personnes et les scènes de l'antique Israël; sous la plume du puissant évocateur, elles renaissent à la vie avec un relief extraordinaire.

Nous arrivons à l'époque, moins fameuse, de la restauration d'Israël après la crise effroyable de la déportation. Le cycle des croyances et des doctrines est achevé; par les soins d'Esdras et de Néhémie, la « Loi » soumet la vie privée de l'Israélite à ses minutieuses observances. Les pratiques de dévotion étroite étouffent l'esprit. « Déchéance inévitable, quand une religion se livre aux maîtres des cérémonies et aux sacristains! » — « On fit comme le paysan, qui observe le maigre du vendredi et va le dimanche à la messe, tout en commettant les plus mauvaises actions. » Tandis que les scribes donnent « le dernier coup de varlope » à la Thora, la piété tourne au bigotisme. « Le bigot, dit Renan, faisait son entrée dans le monde. Yahvéh avait toujours eu une aversion décidée pour l'air cavalier; il se faisait un malin plaisir de jeter par terre le jeune premier qui caracole...: L'homme profane fait au yahvéiste l'effet d'un orgueilleux, d'un insolent, simplement parce qu'il n'a pas le même air cafard que lui. La guerre du dévot et du mondain commençait... Chypre, la Phénicie, la Lydie même avaient de ces Brummel, faisant la mode, hommes de plaisir, exempts de fanatisme »

J'ai dû négliger la très large part faite à l'histoire littéraire. Quand l'on sépare le livre de Josué de ceux qui le précèdent afin de mettre en vedette les « cinq livres de Moïse », Renan explique que « le têtard, dans sa dernière transformation, avait perdu sa tête ». Les traduc-

Hosted by Google

teurs grecs de la Bible atténuent les hardiesses du vieux texte. On corrige les chiffres « presque toujours objectionnables » ; on veut parer aux critiques « que pourront élever les Voltaire du lieu ». Et l'esprit de vantardise, que le malin historien rapproche de « l'empressement des journaux juifs contemporains à signaler tous les juifs décorés, reçus par les souverains, objets de quelque distinction » ! Voilà que paraissent les Romains, avec leurs légions, conduites par un patricien, « le moins aimable des hommes, tory renfrogné »... Faute de savoir se contenter de tenir sa place dans l'immense empire, Israël pratiquera insolemment et imprudemment la devise du tout ou rien. Il signait ainsi sa ruine. Les gens de pratique raison se virent fermer la bouche, ceux qui évoquent la figure d'« un Mendelssohn, si sage, si modeste, d'un vieux Rothschild, grandissant par l'ordre et l'honnêteté, faisant fi de celui qui mène grand train et vise à éblouir le monde ». Je relève une remarque singulièrement aiguë sur les relations de la science et de la morale. « Un peuple moral est presque toujours hostile à la science ; je crains bien, d'un autre côté, que ce que nous faisons ne serve pas beaucoup au progrès moral des masses. » Il nous souvient d'avoir compulsé récemment la collection d'un excellent périodique de critique historique et littéraire ; en mettant de côté ces volumes, fruits d'une érudition solide, presque impeccable, j'ai éprouvé, comme Renan, le sentiment très net et quelque peu amer, qu'il n'y avait rien là pour remonter l'étiage de la moralité générale. Il est bon que de grandes voix sortent, de temps en temps, du cabinet du philosophe, — non plus de la chaire religieuse, à laquelle nous n'ajoutons plus crédit — pour nous rappeler la médiocrité de l'œuvre accomplie en toute loyauté et conscience.

Le livre se termine par des considérations de la plus haute portée. Après avoir déclaré qu'il tient l' « œuvre grecque » pour supérieure à l' « œuvre juive », Renan veut rendre justice à la nation dont il a si magnifiquement

Hosted by Google

retracé l'histoire : « Israël a le premier donné une forme au cri du peuple, à la plainte du pauvre, à la réclamation obstinée de ceux qui ont soif de justice. Israël a tant adoré la justice que, ne trouvant pas le monde juste, il le condamne à finir... Le judaïsme et le christianisme représentent dans l'antiquité ce qu'est le socialisme dans les temps modernes... Les questions sociales ne seront plus supprimées; elles prendront de plus en plus le pas sur les questions politiques et nationales. »

Et Renan entrevoit un avenir meilleur : « Israël ne sera vaincu que si la force militaire s'empare encore une fois du monde, y fonde de nouveau le servage, le travail forcé, la féodalité. Cela n'est guère probable. Après des siècles de luttes entretenues par les rivalités nationales, l'humanité s'organisera pacifiquement; la somme de mal sera fort diminuée ; sauf de très rares exceptions, tout être sera content d'exister. Avec d'inévitables réserves, le programme juif sera accompli; sans ciel compensateur, la justice existera réellement sur la terre. »

Ces lignes sont la sereine et magnifique conclusion de l'*Histoire du peuple d'Israël;* écrites un an avant la mort de l'écrivain philosophe, elles sont véritablement le testament de cette grande âme, paroles d'amour, de bonté, de tendresse.

Dans le cadre éblouissant de la poésie, Victor Hugo avait dépeint, lui aussi, le triomphe de la vérité sur les monstres vomis par les bas-fonds que l'œil ne peut sonder sans horreur : le triomphe — non pas précisément, si l'on entend par là qu'ils seront vaincus et soumis; mais ils seront conquis eux-mêmes — et cela est mieux — par la vertu et par la lumière :

Ils viendront ! ils viendront ! tremblants, brisés d'extase,
Chacun d'eux débordant de sanglots comme un vase,
Mais pourtant sans effroi;
On leur tendra les bras de la haute demeure
Et Jésus, se penchant sur Bélial qui pleure,
Lui dira : C'est donc toi !

Hosted by Google

Et vers Dieu, par la main, il conduira ce frère,
Et, quand ils seront près des degrés de lumière,
Par nous seuls aperçus,
Tous deux seront si beaux que Dieu, dont l'œil flamboie,
Ne pourra distinguer, père ébloui de joie,
Bélial de Jésus (1).

Cette science, dans laquelle Renan ne saurait voir l'auxiliaire direct du progrès moral, il montre par son propre exemple qu'on peut être l'un de ses plus dévoués serviteurs sans abdiquer les perspectives d'avenir. Grand exemple de ce savant, qui discutait minutieusement, dans ses leçons du Collège de France, les altérations du vieux texte hébreu, mais ne perdait jamais de vue que le dernier mot du travail des sociétés est à l'esprit!

Nous avions voulu, dans cette étude, mettre en lumière l'écrivain et rien que l'écrivain; en définissant celui-ci, nous avons dû dévoiler l'historien philosophe, parce que, chez Renan, le style n'est jamais l'ornement de la pensée, mais le vêtement ajusté à celle-ci. Ce souci d'éclairer le passé par le présent, ces rapprochements établis entre l'antiquité juive et les temps qui l'ont suivie jusqu'à nos jours sont le pont hardiment et élégamment jeté par-dessus le fossé profond qui sépare deux pays et les isole l'un de l'autre.

Il est impossible de lire l'*Histoire d'Israël* sans voir les horizons s'élargir et s'éclairer. Les jeunes gens y trouveront la plus puissante excitation intellectuelle; les hommes mûrs repasseront avec charme et émotion par maint chemin où ils ont eu occasion de mettre le pied, et ils sauront trop de gré à l'auteur pour les lumières qu'il a fait resplendir sur leur route, pour songer à marquer leurs dissidences sur des points qu'on peut estimer secondaires.

MAURICE VERNES.

(1) *Ce que dit la bouche d'ombre*, dans les *Contemplations*.

Hosted by Google

LA BONNE MORT

Depuis le jour où elle s'était évanouie en allant chercher de l'eau au puits, la jeune fille n'avait plus quitté la chambre basse où elle reposait à présent. En face de son lit, une petite fenêtre donnait sur le jardin potager que longeait la route. Derrière, au delà des pommiers aux troncs noueux, elle voyait la campagne s'étendre au loin. Sur la plaine immense du ciel, ses yeux fiévreux imaginaient de petits ronds multicolores qui voyageaient lentement dans les airs, s'agrandissaient puis disparaissaient brusquement. Un léger bourdonnement dans les tempes la berçait; son corps se soustrayait petit à petit aux sensations extérieures : l'être intime en acquérait un calme progressif.

Les ronds lumineux qui dansaient devant ses yeux les fatiguèrent tout à coup; elle tourna la tête et porta ses regards sur le mur de sa chambre. La tapisserie jaunie représentait de petits bouquets de roses répétés une infinité de fois sur un fond pointillé. Elle vit sans étonnement tous les petits bouquets descendre et remonter lentement, tourner tous autour de la place qu'ils occupaient auparavant sans pouvoir jamais s'y arrêter. Elle voulut les compter, mais ne parvint pas à dépasser le nombre quatre. Avec une inlassable patience elle recommençait toujours. Soudain, elle entendit le bruit que faisait la chaîne du puits voisin en se déroulant rapidement : « Rarararara... » Elle se rendit compte que quelqu'un prenait de l'eau. Elle devina ses gestes, elle eut la sensation d'entendre le seau se remplir; puis il lui sembla que c'était

Hosted by Google

elle qui remontait péniblement la manivelle : « Rahu-rahu-rahu... »

Un étouffement qui suspendit soudain ses pensées se termina par une quinte de toux qui lui déchira la poitrine pendant plusieurs minutes. Son père accouru de la chambre voisine, la soutint dans ses bras. Elle sentit qu'il lui essuyait la bouche et vit une tache rouge sur le linge. Elle pensa sans s'émouvoir que c'était de son sang. Sans force à présent, elle resta couchée sur le dos, inerte, et ferma les yeux. Les ronds lumineux et les petits bouquets de roses se mêlèrent pour se présenter encore à sa vue, mais elle n'avait plus la force de vouloir les compter. Le bourdonnement léger de ses tempes la fit entrer dans une longue torpeur.

Des bruits de pas sur la route et des voix l'éveillèrent tout à coup : elle entendit des paysans s'arrêter devant le jardin potager et vanter la belle croissance des pommes de terre; puis ils s'en allèrent d'un pas lourd et régulier.

Elle avait ouvert les yeux; l'ombre du soir commençait à descendre sur la terre. Une chaleur lourde pesait au dehors. A l'horizon, des points noirs annonçaient de gros nuages.

La sensation de l'orage prochain l'accablait à présent. Sa respiration devenait difficile, irrégulière. Une inquiétude la gagnait, et elle s'impatientait dans l'attente d'un calme qui ne revenait pas. Elle entendit un pas léger et discret qui s'approchait de son lit.

Quelqu'un lui prit la main et demanda d'une voix douce : « Comment vous trouvez-vous, mon enfant? » Elle reconnut la Sœur supérieure et resta quelques instants sans songer à lui répondre : les paroles lui avaient d'abord semblé lointaines et imprécises. Brusquement, les sons se représentèrent à son esprit si bruyamment qu'elle tressaillit. Elle s'étonna de la question, et, tournant la tête, elle répondit d'une voix faible : « Je me sens bien, ma Mère. » Ce visage bien connu qui se penchait vers elle irrita sa vue; elle ferma les yeux. Elle sentit la main de la Sœur quitter la sienne et entendit son pas léger qui s'éloignait. Son cerveau enregistra sans s'y arrêter des paroles que son père prononçait à mi-voix : « Le médecin a

Hosted by Google

dit qu'il ne reviendrait plus. » Alors elle ouvrit les yeux et regarda au dehors. Son esprit à présent s'éclaircissait.

Des hirondelles passaient près de la fenêtre avec des cris aigus; au loin, elle percevait le bruit régulier des petits coups de marteau d'un moissonneur aiguisant sa faulx. Elle songea au grand Jacques qui depuis plusieurs jours n'était plus passé sur la route longeant le jardin. Elle regretta sa silhouette robuste se détachant sur le ciel et les paroles joyeuses qu'il lui adressait de loin. Pourquoi n'était-il pas venu la voir? Probablement l'ouvrage était trop pressant.

Les dernières paroles de son père résonnèrent à nouveau bruyantes dans son cerveau : « Le médecin a dit qu'il ne reviendrait plus. » Mais cette phrase était une suite de sons qui n'avaient aucun sens pour elle.

L'ombre se fit soudain plus épaisse; un silence lourd régna. Les pensées de la jeune fille s'anéantirent en un assoupissement fiévreux; sa respiration saccadée s'accompagna d'un léger sifflement entre ses dents serrées. Ses mains parfois se crispaient sur les draps, puis se détendaient avec lenteur. Brusquement, elle eut une sensation de piqûre d'épingles sur le visage. D'un geste instinctif, elle y porta la main et saisit un petit corps dur qu'elle lança avec violence sur le plancher. Puis, le cœur battant très fort, elle se dressa sur son lit pour écouter. Elle entendit un petit crissement régulier qui cessa bientôt; le silence se rétablit. Son émotion s'accrut tout à coup sans motif et elle se mit à haleter d'épouvante. Elle se jeta sous ses couvertures; ainsi protégée, le calme lui revint peu à peu.

Elle voulut se rendre compte de ce qui avait causé son réveil. Péniblement, elle chercha la boîte d'allumettes sur la table à côté de son lit et alluma la bougie. Elle aperçut à terre au milieu de la chambre un gros cafard luisant qui remuait encore faiblement les pattes. Un frisson de dégoût parcourut la jeune fille, à la pensée que cette bête s'était trouvée un instant sur son visage. Elle entendit dans la chambre voisine son père qui se levait; il s'approcha d'elle, inquiet, et lui demanda si elle se sentait mal; elle le rassura et voulut qu'il

Hosted by Google

retournât aussitôt se coucher; bientôt, elle entendit le bruit calme et régulier de sa respiration. Alors, elle éteignit la bougie. Progressivement, ses yeux s'habituèrent à sonder l'obscurité du dehors.

Un vent plaintif commençait à s'élever. Les longs peupliers au bord de la route se mettaient à gémir doucement. Un volet se ferma avec un claquement sec. Le vent tout à coup s'engouffra en hurlant dans la cheminée en face du lit de la malade. Angoissée, elle se souleva sur ses coudes. Un concert de voix rauques s'élevait à présent au dehors. De brusques et légères lueurs à l'horizon laissaient voir dans la prairie les arbres fruitiers qui se tordaient convulsivement. Les pommes, arrachées de leurs branches, tombaient sur le sol avec un bruit mat qui la faisait chaque fois tressaillir. De sourds grondements se rapprochaient en faisant trembler la terre.

Elle entendit de larges gouttes de pluie s'applatir sur l'appui de fenêtre. Elle pensa que les foins n'étaient pas rentrés et que demain il faudrait à nouveau les étaler et les retourner au soleil. Puis sa pensée revint au puits où autrefois elle allait si souvent remplir ses seaux d'eau. Au milieu des grondements du tonnerre, elle imagina le bruit que faisait le treuil en déroulant rapidement sa chaîne : « Rarararara... »; puis le clapotis de l'eau remplissant le seau; elle étendit les bras pour tourner péniblement la manivelle : « Rahu-rahu-rahu... »

Une lueur éblouissante éclata tout à coup devant elle, suivie de craquements formidables. Elle était retombée sur sa couche avec un grand cri de frayeur; ses dents se mirent à claquer et une sueur froide inonda son corps. Les roulements du tonnerre ne lui faisaient pas peur, mais pendant la seconde d'illumination grandiose, elle avait vu, là-bas sur la montagne lointaine, deux immenses forêts de sapins transformées en êtres fantastiques, s'engager dans un combat monstrueux.

Un frisson de fièvre, qui la parcourut de la tête aux pieds, la brûla comme une flamme. Alors, elle délira longtemps, entrecoupant sa respiration sifflante de gémissements sourds. Puis, vers le matin, elle s'anéantit dans une torpeur calme.

Pendant plusieurs heures, elle demeura inconsciente, dans

Hosted by Google

un sommeil paisible, tandis que son souffle, devenu presque régulier, se ralentissait toujours en faiblissant.

Soudain, elle eut conscience d'un léger attouchement sur les pieds, sur les mains et sur le visage. Quelqu'un prononçait au-dessus d'elle des paroles monotones qu'elle ne comprit pas. Un murmure de plusieurs voix répondit dans la chambre. Son cerveau de chrétienne devina aussitôt des prières. Elle s'efforça d'écouter. Plusieurs fois elle entendit : « Mon Dieu..., mon Dieu... »; puis elle saisit un lambeau de phrase : « Mon Dieu, assistez-moi à mon agonie. »

Une grande lucidité d'esprit lui revint tout à coup. Elle constata que son corps n'obéissait plus à son cerveau : elle n'aurait pas pu lever un bras ni prononcer une parole; à peine parvint-elle à ouvrir les yeux. Elle vit le curé qui se penchait vers elle : « Me reconnaissez-vous, mon enfant? » Elle répondit d'un battement de paupières. « Préparez-vous à une bonne mort; Dieu va vous recevoir dans son sein. »

Elle entendit un sanglot à côté de son lit; elle pensa à son père, mais ne parvint pas à tourner la tête.

Elle dirigea son regard au dehors, à travers la fenêtre toujours ouverte. Les murmures de prières recommencèrent autour d'elle. Puis ce fut la voix douce de la Sœur Supérieure qui disait : « C'est une bien belle mort, sans souffrance, avec la présence et l'aide de Dieu. »

Alors elle eut une légère angoisse. Dieu? Elle chercha au plus profond d'elle-même pour l'y trouver. Elle, qui la veille encore avait communié avec tant de ferveur, avait reçu le corps de son Sauveur avec une si sainte joie, une conviction si réconfortante, une attente si confiante, elle s'étonnait aujourd'hui de ne pas se sentir approcher de lui, puisqu'elle quittait la terre. La présence de Dieu? Elle l'espérait en effet. La mort lui avait toujours semblé un voile qui cachait aux vivants les félicités sans bornes du paradis. Elle n'en avait jamais eu peur, consciente de l'innocence de son âme, qu'un passage dans les flammes du purgatoire suffirait à purifier complètement. Et voilà qu'elle sentait la vie animale la quitter, voici que le rideau de la mort ne lui laissait pas entrevoir cet admirable séjour des

Hosted by Google

élus dont elle avait tant rêvé. Rien de tout cela n'existait. Elle conçut au delà de la mort un gouffre sans fond où son être était précipité et s'éparpillait en poussière ténue.

Pourtant là-bas la nature vivait. Une joie immense se dégageait dans l'atmosphère pleine de lumière, de bruit et de couleurs. Elle crut entendre la sève bouillonner et s'élancer dans les arbres; les fleurs s'ouvraient lentement. Au loin, les sapins qu'elle aimait répandaient une ombre grandiose sur le flanc de la colline. C'est là qu'elle aurait voulu mourir, pour que son corps servît d'aliment à leurs racines et revive ainsi en eux.

« Dieu va vous recevoir dans son sein. » Ce n'était pas vrai, ce n'était pas vrai! Elle eut voulu crier : « Non, vous vous trompez, il n'est pas là, il n'y a pas de Dieu! Je « sais « maintenant qu'il n'y a rien pour me recevoir, que je vais vers le néant! Vivez, vous qui le pouvez, n'allez pas docilement vers cette mort où rien ne vous attend! »

Brusquement sa pensée revint au grand Jacques qu'elle ne reverrait jamais plus. Serait-il triste en apprenant qu'elle n'existait plus? Elle voulut reprendre haleine dans sa poitrine oppressée, mais son souffle s'éteignit lentement en un soupir.

FERNAND NEPPER.

Hosted by Google

ÉVOLUTIONS BRUXELLOISES [1]

Il est à remarquer que dans un projet de convention relatif aux travaux à effectuer il est stipulé : « Excepté les nouvelles rues et les terreins qui seront aliénés, tout le reste du parcq tant l'intérieur du quarré destiné à la promenade que les autres parties du parcq resteront à la disposition de Sa Majesté sur le pied qu'elle en a joui d'ancienneté. Sauf que la juridiction et la police du tout seront remis à la ville sur le pied de l'article 8 de la présente convention et de l'arrangement particulier relatif au Borgendael [2]. »

Ces dernières dispositions qui pourraient paraître obscures sont expliquées par un rapport général à Son Altesse Royale sur le département du bureau des ouvrages de la cour [3].

Afin de donner à la ville de Bruxelles une certaine compensation à des frais qu'elle allait devoir subir, le rapport dit qu'on stipulerait en sa faveur la suppression entière des franchises et immunités attachées à un endroit voisin de l'ancien palais et connu sous le nom de Borgendael.

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1904.
(2) Même registre I, p. 49.
(3) Même registre, p. 53.

Hosted by Google

« A l'abri d'un privilège local, le magistrat et les officiers de police étaient sans pouvoir et sans juridiction dans cet endroit aussi bien que sur la place connue ci-devant sous le nom de *Bails de la cour* et comme nombre d'étrangers refugiés, la plus-part gens sans aveu étaient en droit d'y exercer tous les arts et métiers sans être inscrits aux registres de la bourgeoisie, c'étoit précisément dans cet endroit qu'il importoit le plus de donner à la police un œil actif et vigilant (1). »

Le résultat principal de cette convention est que « la

(1) Il nous paraît intéressant de donner, à titre de commentaire du document qui repose aux archives, le passage suivant, paru dernièrement dans la *Revue de l'Université*, d'une étude faite par Me G. Des Marez, chargé de cours en cet établissement :

« Le Borgendael était soustrait à toute contrainte corporative. On y fabriquait toute sorte de « nouveautés » à bon marché que des colporteurs allaient répandre tant dans le reste de la ville que dans la banlieue, à la grande fureur des autres artisans embrigadés dans les corporations et soumis au régime des réglementations traditionnelles et étroites. Son territoire n'était pas immense : trente à quarante maisons tout au plus, serrées les unes contre les autres, à l'endroit compris aujourd'hui entre l'*Hôtel de Belle-Vue* et le Coudenberg. Le châtelain y avait habité jadis ; et c'était ce qui lui avait valu le régime d'exception dont il jouissait

« A l'abri de leur franchise, les » Borgendaelistes » exerçaient tous les métiers sans s'inquiéter du droit de bourgeoisie à acquérir ou de la maîtrise à obtenir. Ils fabriquaient librement. Ils commençaient et terminaient leur journée sans se soucier de la cloche du matin et du soir, qui annonçait aux travailleurs syndiqués l'heure réglementaire des travaux. Le Borgendael était une véritable ruche de travailleurs, dans laquelle vivaient pêle-mêle cordonniers, serruriers, orfèvres, forgerons, chapeliers, horlogers, armuriers, couteliers, bijoutiers, tailleurs, étainiers, luthiers, confiseurs, bref tous les représentants de toutes les industries à la fois. A l'entrée du quartier se trouvait la *Trompette Marine*, auberge toujours visitée, où l'on versait la brune et la blonde sans avoir à se préoccuper des droits d'accise, qui faisaient le désespoir des aubergistes de la ville. A côté, c'était l' « Ange », la boutique d'un serrurier, de par son métier gardien naturel de l'entrée de cet antre. Puis venait l'*Auberge*, habitée par une demi-douzane d'orfèvres et de bijoutiers ; plus loin se balançait l'enseigne *Au Temple de Salomon*, maison servant d'abri au négoce d'un chapelier et d'un coutelier ; plus loin encore, *Au Prince de Parme*, vivaient en commun un confiseur, un armurier et un coutelier. La *Brasserie*, propriété de l'abbaye de Coudenberg et dont la destination primitive expliquait suffisamment les vastes dimensions, était l'asile d'une grande variété d'artisans et de négociants ; un épicier, un cocher, un tailleur, quatre bijoutiers, un chapelier, trois joail-

Hosted by Google

ville acquerera la juridiction sur les alentours de la nouvelle place et qu'en revanche elle se chargera de la niveler à ses frais et d'y placer des termes ou bornes et

liers, huit cordonniers, un forgeron, un fourbisseur, un ébéniste, enfin un chirurgien dentiste. C'était complet.

« Il n'était pas aisé de se mouvoir dans les ruelles de cette cité, déjà étroites par elles-mêmes et rétrécies davantage encore par les marchandises de toute nature, jetées pêle-mêle devant les devantures.

« Ce Borgendael à la fois bazar et fabrique, où des étrangers même déballaient les produits de leurs industries, était exécré des honnêtes gens des métiers, produisant consciencieusement suivant une technique vieille de trois siècles. Les métiers irrités assaillaient les magistrats de requêtes et de plaintes judiciaires dirigées contre lui. Les échevins leur donnaient raison. On en a conservé un bon nombre, s'indignant toutes de la scélératesse des habitants du Borgendael qui vendaient librement toutes les choses qu'ils fabriquaient comme bon leur semblait et sans s'inquiéter des règles établies. Le bas prix des produits du Borgendael autant que leur nouveauté indignaient ses concurrents, et ceux ci s'évertuaient à prouver au public que c'était pour son plus grand bien qu'ils lui faisaient payer très cher des objets à la vieille mode, et que les Borgendaelistes, qui lui offraient toute sorte de choses nouvelles à bas prix, n'étaient que des contrebandiers et des malfaiteurs. La campagne devenait plus âpre à mesure qu'approchait le moment de l'écroulement de l'ancien régime corporatif. En 1759, dans tous les mémoires adressés par les métiers sur les causes de leur décadence, ce ne fut qu'un débordement de haine contre le Borgendael. C'était de lui que venait tout le mal. Parmi ses crimes figurait notamment celui d'embaucher des apprentis et des ouvriers qui n'avaient pas été formés selon les règles des métiers, — quelque chose comme les « non syndiqués » d'aujourd'hui. C'était l'abomination de la désolation ! On alla jusqu'à lui contester ses franchises et par démontrer juridiquement que ses habitants n'avaient nullement le droit de débiter des marchandises à des tiers. Attaqué par les particuliers, odieux aux magistrats, il n'aurait pas résisté longtemps sans la protection du gouvernement.

« Telle était la situation quand Charles de Lorraine, désireux de faire de Bruxelles une véritable capitale des Pays-Bas autrichiens, conçut un vaste projet d'embellissement remplaçant par un nouvel édifice l'ancien palais royal brûlé en 1731 et créant au haut de la Montagne de la Cour une immense place carrée — la place Royale — à l'emplacement des anciennes Bailles.

« L'exécution des travaux exigeait la démolition partielle du Borgendael. De plus, une convention intervenue entre le vicomte de Bruxelles d'une part et les échevins de la ville d'autre part cédait et transportait au magistrat et à la ville de Bruxelles « tous droits quelconques de juridiction, de police et de protection « qui pourraient lui compéter dans l'endroit connu sous le nom de Borgendael, ses appendices et adjacences ». Les échevins s'engageaient « à ne pas se prévaloir « du présent arrangement à l'égard de ceux qui exerçaient actuellement audit « endroit dit Borgendael quelque métier ou stile bourgeois, comme chefs ou « maîtres de boutique, et pour leur propre profit, lesquels jouiront leur vie

Hosted by Google

d'en repaver les rues latérales, tandis que les États du Brabant se chargeront des frais d'un grillage à construire pour fermer la place du côté du grand parcq où elle aura un beau débouché avec l'aspêt le plus agréable (1) ».

Allant au-devant d'une objection sérieuse l'auteur d'un autre rapport s'exprime en ces termes :

« La plus grande entrave que l'on rencontre à la construction de la place en son tems concerne l'église de Coudenberg et les baraques qui l'entourent.

« Mais sur cela je dois observer que cette église est très ancienne, irrégulièrement construite et d'ailleurs tellement caduque que passé quelque tems on a été

« durante pendant qu'ils demeureront » audit Borgendael de tels droits et franchises qui pourraient leur compéter si la présente convention n'eût point été « conclue et arrêtée ». Le gouvernement cédait donc à la ville la juridiction d'exception qu'il avait exercée jusque-là sur le Borgendael.

« Le 13 septembre 1776, les magistrats pénétrèrent dans cette retraite pour y procéder au dénombrement des personnes qui s'y trouvaient. Ils y relevèrent les noms de soixante-douze maîtres ou chefs de famille travaillant pour leur compte. En y joignant le nombre des femmes, des enfants et des domestiques ou manœuvres, on se trouva en présence d'une population d'une densité énorme eu égard aux limites restreintes de ce territoire.

« Malgré les assurances données aux habitants du Borgendael, des déboires de toute espèce ne devaient pas tarder à accabler la colonie soumise désormais directement à l'action du magistrat.

« Les habitants expulsés les uns après les autres de leurs demeures par les démolitions réclamèrent vainement des magistrats le droit de se fixer en ville et d'y exercer librement leurs professions. On leur répondit que la convention ne leur garantissait leurs franchises que « pendant qu'ils demeuraient » au même Borgendael. Le gouvernement, cependant, l'interpréta d'une manière plus large et, le 1er juillet 1786, fit savoir à la ville que les expulsés devaient continuer à en jouir leur vie durant. Les bourgmestre et échevins protestèrent, mais le gouvernement refusa d'admettre leurs raisons et se chargea de protéger les anciens immunitaires en leur accordant des lettres garantissant leur liberté commerciale et industrielle. Les métiers n'en continuèrent pas moins leurs vexations, procédant à faire saisies et perquisisions chez les Borgendaelistes établis parm eux. Il fallut la Révolution française et l'effondrement de l'Ancien Régime pour mettre fin à ces persécutions.

(1) *Archives générales du royaume, secrétairerie d'État et de guerre, dossier du parc.*

Hosted by Google

obligé de la fermer et d'y cesser le service divin crainte qu'elle ne s'écroule..., il est tems de songer à la reconstruire de fond en comble. Cette reconstruction d'une église paroissiale, d'autant plus intéressante qu'elle est la paroisse de Votre Altesse Royale, semble ne pouvoir se faire plus à propos que dans les circonstances de la construction d'une nouvelle place et afin de transmettre à cette occasion un monument de la piété de Marie-Thérèse à la postérité, j'ai cru qu'il convenait à son gouvernement de donner des soins pour que cette église soit rebâtie de manière à ce que sa façade distinguée et décorée dans un ordre simple et majestueux comme elle l'est dans le plan que j'ai l'honneur de présenter à l'agréation de Votre Altesse Royale, vienne embellir la nouvelle place et la rende d'autant plus respectable, qu'il s'y trouveroit un édifice élevé au culte et à la religion. »

L'on a pu voir dans les documents qui précèdent, que l'on avait eu l'ingénieuse idée pour exécuter les travaux projetés de mettre à contribution les caisses des abbayes.

Il est fort intéressant le rapport par lequel on propose de demander l'intervention pécunière des abbayes pour la construction, notamment, de la bibliothèque, de l'académie et de ce qui en dépend.

Le passage de ce rapport est d'autant plus instructif, qu'il nous édifie sur les richesses de ces abbayes à cette époque (fin du XVIII[e] siècle).

En voici le texte :

« Un objet d'utilité publique aussi intéressant pour le clergé aussi bien que pour les autres ordres de citoiens, paroît de nature à légitimer le parti de faire contribuer à cet effet les secours nécessaires par quelques-unes des abbaïes de ce païs qui n'ont encore rien fourni pour les monumens publics érigés depuis peu dans la capitale.

Hosted by Google

	Florins.
« L'abbaïe de Bonne-Espérance dans le Hainaut, qui a un revenu brut de 45,409.65 florins, peut, sans se déranger, fournir pour cet objet une somme de 12,000 florins de change . . . fl.	12.000
L'abbaïe de Saint-Ghislain dont le revenu brut est de 38,781 florins, peut également contribuer la même somme	12,000
Celle de Saint-Denis qui a 38,522 florins idem .	12,000
L'abbaïe de Saint-Feuillen-au-Rœux, dont le revenu est de 23,844 florins, peut fournir au moins.	6,000
Celle de Ghilenghien qui a 26,282 florins de revenu	5,000
L'abbaïe de Vaussort dans le comté de Namur dont le revenu est de 24,554 florins, idem . .	5,000
L'abbaïe de Salsine qui a un revenu de 22,678 florins, idem	4,000
Celle de Boneffe qui a 17,307 florins, peut contribuer une somme de	2,000
Celle de Grandpré dont le revenu est de 14,855 florins, idem	2,000
En tout . . fl.	60,000

« Qui font les 60,000 florins de change, au moyen desquels l'abbé de Coudenberg se chargera de construire selon le plan qui lui sera prescrit les bâtiments nécessaires et convenables pour la bibliothèque, l'Académie et ce qui en dépend. Une lettre de Son Altesse le ministre aux fiscaux du Hainaut et de Namur pour les charger de demander respectivement à ces abbaïes une soumission capitulaire de fournir ces respectifs secours entre les mains de l'abbé de Coudenberg dans le terme qui sera fixé et pour les autoriser à lever ces sommes à intérêt en cas de besoin, suffira sans doute pour engager ces abbaïes à se prêter de bonne grâce et avec empressement à concourir à un ouvrage si intéressant pour le bien public. »

Hosted by Google

Un mémoire donne le relevé des payements faits ou des allocations offertes par diverses abbayes à l'occasion des plans du parc.

« L'abbaye de Villers a fourni 26,166.13.4 florins argent courant qui sont renseignés en plain dans le compte de la caisse des plans.

« L'abbaye de Tongerloo a fait à l'abbaye de Coudenderg une avance de 250,000 florins à 2 p. c. dont les remboursements sont stipulés par attermination.

« L'abbaye de la Cambre a fait à celle de Coudenberg une avance de 150,000 florins à pareil intérêt, dont les remboursements sont également atterminés. De ces deux prêts il n'est rien entré dans la caisse des plans.

« L'abbaye de Saint-Michel a fourni à celle de Coudenberg une somme de 35,000 florins gratuitement pour mettre celle-ci en état également de faire l'achat des terrains dans les bas fonds du parc et le prix de cet achat est renseigné dans les comptes de la caisse des plans.

« L'abbaye de Saint-Bernard a prêté aux béguines du petit Béguinage à Bruxelles, une somme de 100,000 florins à 2 p. c. pour mettre celles-ci en état de bâtir au parc sur le terrain qu'elles ont acheté et dont le prix d'achat est renseigné à la caisse des plans à concurrence de 14,000 florins de change dont le tiers est à la ville.

« Les abbayes d'Everbod, de Sainte-Gertrude, de Parcq, de Dieleghem, de Grimberg et de Coudenberg ont érigé elles-mêmes divers bâtiments au parc pour leur compte privatif, ont payé les terrains qu'ils y ont acquis et en ont obtenu ou bien voulu demander les amortissements de ces terrains et la plupart ont mis leur ancien refuge en mains vivantes, de sorte qu'il n'en est résulté qu'un échange de propriété à l'avantage de la recette des droits d'expédition des amortissements réservés à Vienne.

« L'abbaye d'Heylixem a acquis sur ce pied l'hôtel actuel de la chancellerie de Brabant et va vendre son refuge. Le prieuré de Leliendal à Malines a offert une somme de 5,000 florins qui a été allouée pour indemnité

Hosted by Google

de la transposition de cette chancellerie, mais cette indemnité étant payée à la décharge de la ville de Bruxelles, n'a pu, ni dû passer par la caisse des plans.

« L'abbaye de Cambron a offert une somme de 25,000 florins et celle de Rolduc a offert une somme de 14,000 florins qui ont été déposés dans les mains de l'inspecteur des ouvrages et employés à des portiques, pour construire en fer les portes du parc qui étaient ci-devant en bois. On a employé aussi une bonne partie de ces sommes à construire en maçonnerie et en voûtes les guérites pour les portiers et surveillants du parc au lieu de les avoir en bois, par où on épargnera pour toujours l'entretien de ces ouvrages en bois à la décharge de l'entremise ordinaire des bâtimens.

« L'abbé de parc a au surplus fait offrir une somme de 1,000 florins pour aider l'entremise à prolonger la démolition de la muraille caduque des remparts par où son nouveau refuge sera amélioré et l'ouvrage du rempart perfectionné suivant le système de la dislocation des fortifications. »

Une note postérieure porte encore les mentions suivantes :

« L'abbesse et religieuses de l'abbaye noble de Grand-Bigard octroient 4,000 florins pour les embellissements du parc.

« Les abbesses et religieuses de l'abbaye de La Ramée ont offert 6,000 florins dans le même but.

« L'abbaye de Valduc et l'abbaye de Ninove (1) (50 mille

(1) Il paraît que l'abbé de Ninove se montra ultérieurement désireux d'échapper à la contribution.

« Une résolution capitulaire l'autorisait à construire les bâtiments au parc et néanmoins il avait refusé.

« Le meilleur moïen, dit le mémoire relatif à cet incident, qu'il pourroit employer pour faire oublier sa singulière conduite seroit de faire présent au parcq de deux belles statues avec leurs piédestaux et de charger deux de nos meilleurs artistes de les faire.

« On pourroit flatter l'abbé qu'outre que son nom figureroit sur les piédestaux ce qui seroit bien juste, le ressentiment que l'on doit nécessairement avoir conçu de l'affaire des bâtimens refusé se changeroit en bienveillance de la part du gouvernement. »

Hosted by Google

florins de revenus) interviendraient respectivement pour 8,000 à 21,000 francs.

« L'abbaye de Saint-Martin à Tournay avait, suivant son état de biens de l'année 1759, un revenu de 59,000 florins — qui a dû considérablement augmenter depuis (1784) —; elle avait contribué pour 15,000 florins. On juge qu'elle peut encore ajouter pareille somme à titre d'intervention dans les embellissements du parc.

« L'abbaye de Saint-Denis en Brocqueroie intervient pour 12,000 florins (16 mars 1784).

« Le monastère de Saint-Gerlache près de Maestricht et celui de Sinnich (?) contribuent chacun pour 5,000 florins le 19 mai 1784. »

L'auteur du travail ci-dessus arrive à cette conclusion heureuse pour l'État :

« Il résulte de ces différents payements : 1° des ouvrages d'utilité et d'embellissement qui sont conformes au plan agréé pour feue Sa Majesté et ratifiés dans la dépêche royale de S. M. l'Empereur en date du 21 mars 1781 n'ont pas dû être acquittés par la caisse des plans qui par ce moyen a conservé son bénéfice en totalité; 2° des emprunts faits par une maison religieuse sur une autre ce qui sans apauvrir celle qui a fait l'avance améliore l'état de celle qui l'a reçue; 3° il en résulte encore que ces opérations n'ont été ni à charge à l'État ni au peuple et d'ailleurs toute la dépense que la caisse des plans retrace ayant également été assignée sur des ventes de terrains de matériaux de vieilles ruines qui sans la circonstance de la formation des plans n'eussent pas eu tant de valeur; il est vrai de dire que cette opération pour la partie effectuée par l'entremise du conseil des finances n'a également produit aucune charge ni au peuple ni à l'État. »

Un point des plus intéressants est celui de savoir à quels prix furent vendus les terrains des rues de la nouvelle ville.

Hosted by Google

Le 12 décembre 1776 eut lieu la vente des terrains aliénables dans le parcq sur la ligne qui s'étend depuis la bibliothèque royale jusqu'à l'angle vers la place de Louvain.

Le lot 1	contenant	5,488	pieds	adjugé à	2,325	florins.
— 2	—	5,495	—		2,025	—
— 3	—	5,592	—		2,075	—
— 4	—	5,481	—		2,515	—
— 5	—	5,463	—		2,500	—
— 6	—	5,450	—		2,550	—
— 7	—	5,429	—		2,800	—
— 8	—	5,419	—		2.450	—
— 9	—	5,427	—		2,460	—
— 10	—	5,417	—		2,625	—
— 11	—	5,407	—		2,450	—
— 12	—	10,482	—		3,600	—
— 13	—	5,236	—		4,750	—
— 14	—	4,822	—		2,850	—
— 15	—	4,770	—		2,050	—
— 16	—	4,744	—		2,850	—
— 17	—	4,619	—		2,700	—
— 18	—	4,493	—		2,050	—
— 19	—	4,167	—		2,050	—
— 20	—	4,131	—		1,850	—
— 21	—	4,097	—		1,650	—
— 22	—	3,955	—		1,650	—
— 23	—	3,812	—		1,570	—
— 24	—	3,671	—		1,455	—
— 25	—	3,509	—		800	—
— 26	—	3,343	—		515	—
— 27	—	3,164	—		700	—
				Total. .	59,865	florins.

Quant aux terrains du parc le long du mail, ils furent vendus en 1777 en 29 lots pour 18,238.11.6 florins.

Hosted by Google

Les terrains de l'orangerie divisés en ots furent adjugés le 28 septembre 1781 pour 19,580 florins.

Dans la vente de 1777 le terrain formant le coin du cul de sac à l'entrée du parc vers la place de Louvain fut adjugé 4,750 florins (1).

Le protocole rappelé dans la note ci-dessous, en date du 1er mai 1783, établit que dans la liquidation des comptes des travaux du parc, il revenait en totalité à la ville 45,054.19.11 florins.

La totalité des terrains vendus représentait :

Rue royale	59,865	florins.
Rue Ducale	18,238.11.6	—
Terrains du coin du cul de sac . .	1,583.6.8	—
— — .	1,583.6.8	—
— — .	1,583.6.8	—
Total argent de change. . .	82,853.11.6	florins.

Soit réduit en argent courant 96,662.10.1 florins dont un tiers à la ville 32,220.16.8 florins. Le reste jusqu'à 45,054.19.11 est dû d'autres chefs.

Signalons aussi certaines conditions des ventes des terrains avoisinant le parc.

Relevons d'abord l'article relatif aux constructions à élever sur les terrains du grand parc mis en vente en 1776.

L'article stipule : « Chaque maison depuis son socle jusqu'au faîte des toits devra être élevée de 50 pieds de France et ne pourra être ni plus basse ni plus haute, à moins que, par concession particulière qui accompagnerait l'agréation du plan à introduire par chaque acquéreur, il soit permis de l'élever davantage. »

(1) Ces chiffres sont reproduits dans un protocole du conseiller de Limpens qui établit le compte du produit revenant à la ville de Bruxelles qui avait droit à un tiers des prix des terrains aliénables du parc sauf de ceux de l'orangerie et des maisons appartenant à Sa Majesté qui devaient être vendues pour l'exécution du plan.

Hosted by Google

Parmi les conditions de vente des terrains de la rue Ducale, il est stipulé :

« Art. 10. Chaque acquéreur sera tenu d'élever une maison sur le terrain qui lui sera demeuré et cette maison devra être achevée avant le dernier du mois de décembre 1778. Chacun sera obligé de suivre exactement les lignes tracées sur le terrein même sans pouvoir l'avancer ni le reculer en tout ou en partie. Il sera libre aux acquéreurs d'acheter plusieurs marchés contigus pour y élever un seul bâtiment.

« Art. 11. Les acquéreurs ne seront point tenus à élever des façades uniformes ni dispendieuses d'après un plan général, mais ils auront la liberté du choix de leurs façades dont les plans pourront être d'une architecture simple et régulière. Les plans ne devront pas être soumis à l'agréation des vendeurs, mais aucun terrein ne pourra être divisé en différentes maisons, à moins qu'on ne construise qu'une seule porte cochère qui devra être partagée en deux au cas que l'acquéreur préfère de construire deux maisons sur un seul marché. En général, chaque façade devra avoir au moins la largeur à front de rue de 48 pieds 4 pouces 3 lignes 3 septièmes mesure de France; chaque façade sur un marché devra être composée de cinq fenêtres au premier étage et autant à l'attique et il ne pourra y en avoir ni plus ni moins à front de rue sur chaque marché; il ne pourra y avoir qu'une seule porte et quatre fenêtres au rez-de-chaussée.

« Les maisons ne pourront pas être plus basses que de 40 pieds de France et pas plus hautes que de 41 pieds de pareille mesure à compter du rez-de-chaussée du trottoir jusques et y compris le couronnement de la façade. »

Il était stipulé aussi que « les toits qu'on pourra appercevoir du côté de la rue ne pourront être couverts qu'en ardoises; quant aux toits que l'on pourroit appercevoir du côté du rempart (côté du boulevard actuel), ils devront être couverts en ardoises ou en pannes bleues et point autrement ».

Hosted by Google

Les terrains de la rue Ducale étaient estimés à 10 liards par pied carré (1).

(1) Il nous paraît intéressant de donner en note quelques détails spéciaux relativement aux prix des terrains du parc.

Voici un passage relatif au terrain de l'*Hôtel de Belle-Vue* :

« Le 3 août 1775, le sieur De Proft s'engageait à payer au profit de Sa Majesté une somme de mille couronnes impériales au cas où son bon plaisir soit de vendre en pleine propriété le terrein qui est situé hors la place Royale, désigné dans le plan au rez-de-chaussée de cette place *sub* n° 5 à l'effet de pouvoir y construire un hôtel qu'il s'oblige d'ériger selon les plans qui seront prescrits pour trois façades, savoir : celle à construire du côté de la place en face de la statue de S. A. R., celle à construire sur la grande rue de communication de la place vers le parcq et celle à construire vers le petit parcq. »

Le terrain de l'emplacement de l'*Hôtel de Belle-Vue* fut adjugé à De Proft au prix de 2,500 florins de change faisant 2,916.15.4 courant en vente publique le 17 janvier 1776.

Le terrain vendu était d'environ 13,000 pieds carrés.

Un extrait du protocole du conseiller Limpens, du jeudi 31 may 1781, nous donne d'autres aperçus sur les prix des terrains de la nouvelle ville. Il y est dit : « Le ci-devant prévôt de l'hôtel de l'Escaille présente par la soumission ci-jointe une somme de 6,000 florins de change pour le terrein situé au parcq et qui longe la maison qu'il y possède; ce terrein contient une superficie de 15,600 pieds; l'offre qu'il fait revient par conséquent à environ 8 sols du pied quarré; ce qui fait une valeur supérieure d'au delà du double du prix auquel les terreins de la rue Ducale ont été vendus dans les passées publiques et ensuite par soumissions particulières lorsque celles-ci sont devenues infructueuses. » (Archives du parc, registre 27.)

Relevé des évaluations de terreins destinés à la chancellerie de Brabant.

Ces terreins sont évalués à raison de 3 sols de change le pied quarré mesure de Bruxelles. Il y a en tout 181 verges trois quarts de surface faisant 72,700 pieds, ce qui revient à une somme de 10,905 florins de change faisant en courant 12,722.10.

Quant à la portion de terrein dans laquelle la ville a le $^1/_3$ suivant la convention, elle est de 73 verges $^3/_4$ faisant une surface de 29,500 et revient au prix de 4,425 florins.

Dans cette somme, le tiers du magistrat est de 1,475 qu'il faut déduire de la somme totale de 10,905 florins. La ville restera redevable à Sa Majesté de la somme de 9,430 florins de change faisant 11,001.13 florins argent courant de Brabant. (Archives du parc, registre 27.)

Note relative à la vente des terrains de l'orangerie effectuée le 28 septembre 1781.

Le prix de vente s'est élevé à 19,580 florins argent de change.

Pour se décider à agréer cette vente, il est à observer que le bâtiment de l'orangerie et son jardin avaient été évalués en 1776 à 11,500 florins et la maison de Zinner à 1,500 florins, ensemble 13,000, d'où il résulte que par la vente qui vient de se faire, il y a un bénéfice au delà de cette évaluation de 6,580 florins. (Archives du parc, registre 2.)

Hosted by Google

Financièrement parlant, l'exécution des plans de la place Royale et du Parc fut une bonne affaire.

A combien s'éleva le bénéfice réalisé? Ici les opinions diffèrent. M. Bernard De Smeth, qui dit avoir compulsé les comptes des ouvrages de la cour, évalue l'excédent des recettes sur les dépenses à 177,800 francs.

En revanche, un protocole qui repose aux archives et porte le titre de « Résultat de l'exécution des nouveaux plans de la place Roiale et du Parc » accuse un bénéfice bien autrement considérable. Il est juste de faire observer que M. Bernard De Smeth ne tient pas compte d'un facteur relaté au protocole. Ce dernier capitalise les économies qui résultent de l'opération.

Voici le texte des passages relatifs à ces postes :

« Économies annuelles résultant des réductions du bureau des ouvrages de la cour supprimés donnant un capital de 166,600 florins.

« Pareilles économies résultant de la cessation de l'entretien des bâtimens supprimés à raison de 5,000 florins donnant un capital pareil de 166,600 florins. »

Enfin, pour être complet sur ce point, citons ce passage d'une lettre adressée à Leurs Altesses Royales par MM. de Limpens et Vandevelde, le 11 mai 1784 :

« Il sera vrai, y est-il dit, en dernière analyse, que l'affaire isolée du Parc n'aura pas été pour l'administration de la ville la source d'une nouvelle charge, mais qu'à la révolution de l'année 1804 l'administration se trouvera de ce chef au niveau de la dépense et la ville embellie pour ainsi dire sans frais pour le peuple qui en profitte. »

Il est bon de noter que ce passage n'est relatif qu'à l'affaire du parc prise isolément.

Les terrains vendus, les maisons ne tardèrent pas à s'élever et les rues à se former; nous arrivons au chapitre qui les concerne.

Dans un mémoire du 26 octobre 1778, M. de Limpens fait la proposition suivante, basée sur ce qu'à peu de chose

Hosted by Google

près, toute la rue, depuis la porte de Louvain jusqu'à la place Royale est bâtie et pavée :

« Comme il est d'usage, en cette ville comme dans toutes les autres grandes villes de l'Europe, de donner aux rues des noms qui les distinguent, on croit pouvoir proposer à Son Altesse de baptiser cette rue du nom de rue Royale, en françois, et *Koninglycke Straet*, en flamand.

« Pour la place Royale, les inscriptions seraient Place Royale en françois, et en flamand, *Koninglycke Plaetse.* »

(*A suivre.*) ALBERT DU BOIS.

Hosted by Google

LE

PROBLÈME DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE[1]

V

La loi belge de 1895 sur l'enseignement primaire recommande aux instituteurs et, dès lors, aux institutrices, de « s'occuper avec une égale sollicitude de l'éducation et de l'instruction des enfants confiés à leurs soins, et de ne négliger aucune occasion de leur inculquer les préceptes de la morale, de leur inspirer le sentiment du devoir, l'amour de la patrie, le respect des institutions nationales, l'attachement aux libertés constitutionnelles ».

D'autre part, elle rend obligatoire, en principe, le cours de religion et de morale, et, cette fois, elle confie ce cours aux ministres des cultes en ajoutant qu'il ne peut être donné que « pendant la première ou la dernière demi-heure de la classe du matin ou de l'après-midi ». Cette obligation, le père de famille peut, dans certains cas, y renoncer pour son fils ou sa fille. Enfin, il y a des écoles adoptables qui sont dispensées de donner l'enseignement de la religion.

L'instituteur ou l'institutrice ont seuls alors à s'occuper de l'éducation morale, que la circulaire du 1er octobre 1895

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1903.

Hosted by Google

définit en ces mots, en renvoyant à l'article 2 du règlement pour les grandes lignes de la méthode à suivre : « Éducation générale pour faire servir les différents cours de l'école à la culture des facultés de l'intelligence et au perfectionnement du langage des élèves. »

Il ne peut évidemment s'agir de faire à l'école primaire un cours d'éducation *ex cathedrâ* en quelque sorte, d'après un plan uniforme indiquant, jour par jour, heure par heure, la leçon à donner. L'instituteur doit — la loi le dit fort bien — « saisir toutes les occasions d'inculquer aux élèves les préceptes de la morale ». Mais quels seront ces préceptes, comment le maître s'y prendra-t-il, quel est le fond de science qu'il doit posséder pour s'acquitter de cette tâche?

Pour savoir quelle est la préparation que reçoivent les normalistes primaires en cette matière, ouvrons le programme des écoles normales de l'État.

Avec quel soin on a prévu les moindres détails quand il s'agit de l'initiation et de l'étude de la langue maternelle, de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire, des sciences naturelles (la chimie, la minéralogie, les éléments d'anatomie et de physiologie, la botanique, la physique), de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture, des notions de comptabilité agricole, d'hygiène privée, d'hygiène scolaire, d'écriture, de dessin, de musique vocale, de gymnastique, de travaux à l'aiguille pour les femmes, etc.!

Une pareille préparation est pour celui qui y est soumis un indiscutable moyen d'assouplir ses facultés pensantes; elle en fera un homme bien supérieur à la modeste sphère dans laquelle il va graviter.

En rencontrant dans un village le chef de l'école communale ou même le sous-instituteur, on ne peut s'empêcher, sachant par quelle préparation il a dû passer pour éveiller à la vie intellectuelle sa clientèle en sabots, de le saluer du nom de savant et de l'épithète de sage. Il est deux fois respectable.

Hosted by Google

Mais la mission de ce savant n'est pas seulement d'initier aux premiers mystères de la science, de dégrossir, d'éclairer les facultés, il doit être l'éducateur de l'âme et du cœur.

Comment s'y est-on pris pour le mettre à la hauteur d'une aussi importante et aussi délicate mission?

Recourons de nouveau au programme des études normales pour l'apprendre. Voici ce qu'il prescrit dans le titre de : *Préceptes de morale et de savoir-vivre.*

A. Devoirs envers Dieu.

« Importance de ces devoirs. Leur objet et leur nature.

B. Devoirs envers soi-même.

« 1. Devoir de conservation. Condamnation du suicide. Propreté, hygiène, gymnastique. Tempérance. Immoralité de l'alcoolisme.

« 2. Amour du travail; bonheur qu'il procure. Ordre. Économie, épargne; avantages moraux de l'épargne.

« 3. Devoir de s'instruire, de se perfectionner. Puissance du *self-help*. Prudence. Respect de la vérité. Respect de la parole donnée. Courage. Dignité personnelle.

C. Devoirs de famille.

« 1. La famille est le fondement de la société. Le bonheur du foyer domestique.

« 2. Le mariage et ses devoirs. Obligation pour celui qui contracte mariage de connaître les devoirs qu'il aura à remplir. Devoirs mutuels des époux.

« 3. Droits et devoirs des parents envers leurs enfants. Amour, conservation, éducation.

« 4. Devoirs des enfants envers leurs parents; amour filial, premier devoir, celui qui contient tous les autres; respect, obéissance, assistance. Conduite coupable des

Hosted by Google

enfants qui refusent de secourir leurs parents ou qui les affligent par manque d'égards.

« 5. Devoirs des enfants les uns envers les autres.

« 6. Solidarité de la famille.

« 7. Devoirs des instituteurs et des élèves. — *Inspirer aux futurs instituteurs l'amour de l'enfance, le sentiment de leur mission* (1).

« 8. Devoirs des maîtres et des domestiques.

Voici maintenant le véritable cours de morale :

« *D.* DEVOIRS ENVERS LES HOMMES EN GÉNÉRAL.

« a. *Devoirs de justice.*

« Les devoirs de justice reposent sur cette maxime fondamentale : « *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît.* »

« 2 Respect de la vie d'autrui. Condamnation de l'homicide.

Duel. Cas de légitime défense.

« 3. Respect de la liberté d'autrui. Liberté individuelle.

L'esclavage. Le servage.

« 4. Respect de la propriété; origine et fondement de la propriété; du vol; de la fraude. Devoir de restituer le bien mal acquis et de réparer les dommages causés à autrui. Caractère obligatoire des promesses et des contrats.

« 5. Respect de l'honneur et de la réputation d'autrui. Calomnie, diffamation et médisance.

« 6. Respect des croyances. Liberté de conscience; tolérance.

(1) Voilà certes un des points essentiels de la formation des instituteurs. Mais je voudrais savoir comment on s'y prend pour leur inspirer l'amour des enfants, cette tendresse en quelque sorte maternelle, cette sollicitude de tous les instants dont l'action a sa source dans le cœur et doit aller au cœur.

Hosted by Google

« b. *Devoirs de charité.*

« 1. Les devoirs de charité se résument dans cette maxime : *Aime ton prochain comme toi-même, et fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît.*

« 2. Les devoirs de charité sont obligatoires pour chacun de nous dans la mesure de ses forces.

« 3. La charité doit aider les enfants pauvres à développer leurs facultés physiques, intellectuelles, morales (1) et les préparer à se créer une position par le travail. — Mendicité.

« 4. Le dévouement et le sacrifice.

E. DEVOIRS CIVIQUES.

« . . . . . .

F. CONDUITE QUE DOIT TENIR L'HOMME ENVERS LES ANIMAUX.

G. SAVOIR-VIVRE.

« *Le professeur aura soin de rattacher les règles essentielles de la politesse à des principes dérivant de la morale, d'appuyer ainsi sur l'éducation du cœur la* PRATIQUE *de cet ensemble de soins et d'attention qui constituent l'urbanité des manières.*

« *Mais les préceptes du savoir-vivre et les règles à suivre dans les diverses circonstances de la vie ne seront pas enseignés dans un cours systématique spécial; ils feront l'objet d'intéressantes conférences pendant chacune des quatre années et de remarques occasionnelles au moyen de faits pris sur le vif, en toute circonstance.* »

Ces deux derniers paragraphes, introduits par l'arrêté du 5 septembre 1896, complètent le programme antérieur qui ne faisait mention de rien de semblable. Il s'agit d'une

(1) Et affectives.

Hosted by Google

éducation *pratique* et *constante* des règles du savoir-vivre ; toutes les occasions seront saisies par l'instituteur pour les faire connaître à ses élèves, car nous supposons que les procédés recommandés pour former les futurs instituteurs sont les procédés dont les instituteurs auront à se servir un jour eux-mêmes.

Mais comment s'y prendront les maîtres et les maîtresses d'école pour donner cette éducation générale dont parle la loi et qui comprend tout ce qui contribue au relèvement des mœurs, tout ce qui doit nous mettre en garde contre nos passions et nos vices? N'ont-ils pas à s'en occuper?

Le programme-type des écoles primaires communales porte sous la rubrique : *Religion et morale*, ces simples mots : « Le programme sera donné par l'autorité religieuse. » Il ne mentionne rien, même pour l'éducation en général, s'en référant sans doute à ce que dit la loi à ce sujet :

« L'autorité religieuse, considérée comme seule compétente en cette matière, trace elle-même les règles à observer par ses ministres chaque fois qu'ils enseignent dans une école où se donne l'enseignement de la morale et de la religion. » Soit, mais dans les écoles où cet enseignement n'est pas donné par le prêtre — cas parfaitement prévu par la loi —, rien ne sera donc fait dans cet ordre d'idées?

Il est impossible que le silence observé par le programme-type, en ce qui concerne l'éducation des élèves, soit interprété dans ce sens. La loi est formelle. Aucun instituteur, aucune institutrice ne peut se soustraire à cette obligation de s'occuper — nous venons de le voir — avec une égale sollicitude de l'éducation et de l'instruction et de ne négliger aucun moyen d'inculquer aux enfants les préceptes de la morale, etc.

L'instituteur a donc sa part d'action dans la formation du cœur des élèves: action qui doit être constante et qui, là où un ministre du culte enseigne la religion et la

Hosted by Google

morale, ne peut que le seconder dans ses efforts pour le bien.

Comment procède-t-il, en fait, pour apprendre à la jeunesse à marcher dans le droit chemin?

. . . . . .

. . . . . .

Sa tâche est singulièrement malaisée, puisqu'il s'agit de substituer à l'action maternelle une action extérieure.

La mère, c'est son instinct qui l'inspire et la guide dans son œuvre. Elle peut se tromper, elle se trompe. Une sorte d'égoïsme se glisse parfois dans ses soins, dans ses caresses. Elle veut jouir du sourire de celui à qui sa leçon s'adresse et craint de voir ce sourire s'effacer et faire place à une contraction chagrine des petites lèvres aimées, et la lutte commence. Le poupon, lui aussi, pour ainsi dire dès les premières heures où il respire, est travaillé déjà par le fourmillement de ses caprices; sa volonté, encore incertaine, indécise, cherche une issue.

Malgré tout, l'instituteur, si grande que soit sa bonne volonté, ne sera jamais ce qu'est la mère et, certes, ce n'est pas la préparation qu'il reçoit aujourd'hui dans le cours de ses études normales qui le complétera sous ce rapport.

Dans les écoles fréquentées par les élèves indigents, par les pauvres petits qui ne reçoivent guère ces soins maternels, qui n'en connaissent pas la sollicitude constante, il faudrait donc, s'ils n'ont pas passé tout d'abord par l'école gardienne, qu'il y eût une ou deux classes maternelles (1) confiées à une institutrice. Seule la femme est à même de

(1) Le règlement organique des écoles maternelles en France, daté du 18 janvier 1887, définit ces institutions en ces termes :

« L'école maternelle n'est pas une école au sens ordinaire du mot : elle forme le passage de la famille à l'école, elle garde la douceur affectueuse et indulgente de la famille, en même temps qu'elle initie au travail et à la régularité de l'école. »

Cette définition excellente devrait caractériser chez nous le véritable rôle de l'école primaire élémentaire elle-même, pendant les deux premières années au moins.

Hosted by Google

remplacer la femme dans ce premier travail de dégrossissement, de pétrissage des jeunes âmes. Ce qui ne l'empêcherait pas d'enseigner, par des moyens attrayants, par des jeux aimables, les premières notions de lecture et d'écriture. Frœbel a dévoilé le secret de mettre de l'attrait dans ces premiers appels à l'éveil de l'intelligence.

(*A suivre.*) ÉMILE GREYSON.

Hosted by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

GABRIEL NIGOND, *Les contes de la Limousine. — Novembre.* (Paris, Stock, éditeur, 27, rue de Richelieu.)

Voici deux volumes de vers d'un nouveau venu et, disons le tout de suite, ils révèlent un vrai poète qui bien qu'en sa « première et jeune nouveauté » — il est né en 1878 — a donné là plus que des promesses.

Gabriel Nigond vient du pays de Georges Sand et c'est le Berry, surtout, qu'il chante en ses vers, singulièrement pénétrés d'émotion sincère. Comme Hugues Lapaire, un autre jeune, comme le pauvre Rollinat, c'est un Berrichon et c'est en langage berrichon qu'il écrivit ses premières poésies : *Les contes de la Limousine.*

Vers très simples et qui n'ont rien de commun avec l'écriture savante et d'un art souvent si raffiné qui caractérise nombre de poètes modernes.

C'est du *pauv' mond, du mond' de ren* qui parle là-dedans, *les planteurs de blé, les semeurs de moisson,* les hommes de la terre, enfin, qui peinent dur et qui triment tout le long de leur grise vie. Comme dit l'un d'eux :

> C'est vrai qu' j' avons jamais eu de veine,
> Nos destins ne sont guère alléchants,
> Et ceux-là qui s' dis'nt homm's des champs
> Peuv't encor mieux s' dir' homm's de peine.

Et l'on sent à lire ces poésies qui évoquent l'âme du pays, que l'on a affaire à un convaincu, qui a compris les pauvres gas dont il dit les misères et les joies — le verre de piquette

Hosted by Google

après l'âpre travail. Comme le dit Séverine en une jolie préface, en ce mince recueil (un coquet in-32 de 100 pages), chantent tout le bocage et toute la forêt.

Le poète a, du reste, résumé lui-même l'impression qui se dégage de ces pages saines et fortes en un beau sonnet liminaire, que nous transcrivons volontiers :

Pauvres contes éclos du feuillage et de l'eau,
Collés par les sillons aux flancs roux de la terre,
Vieux contes de pays limpide et solitaire,
Pêchés dans une écluse à la fraîcheur du flot !

Chardons des rocs, buissons et chaumes de la plaine,
Mousses des bois rouillés, roseaux clairs des étangs,
Petites âmes adorables que j'entends,
Petites voix aussi légères qu'une haleine !...

Livre à ton paysan ta saine charité,
Nature ! Ouvre son cœur au grand soleil d'été,
Baigne son morne front en la source voisine !

La vieille grimaçante a grincé sur sa peau,
Les fleurs du pâturage ont fleuri son chapeau
Et le vent des guérets gonfle sa limousine...

Novembre, bien qu'empreint d'une grande mélancolie et qu'on y dise surtout les tristesses d'automne et l'agonie des choses qui vont bientôt mourir, bien que la songerie du poète soit plus volontiers orientée vers les spectacles — ou les souvenirs qui, aux jours brumeux de novembre, rendent l'âme plus sombre, — ne laisse pourtant pas le lecteur sur une impression pénible. Certes, ce poète qu'on sent tout près de la nature, a, comme elle, ses nuages et ses brouillards, mais, malgré tout, ce n'est pas un chant de désespoir qui monte à ses lèvres. *Novembre* donne plutôt une pensée de réconfort, un conseil de vivre et d'aimer la vie.

Il faut s'attacher à la terre, il faut chérir son jardin, sa maison, les meubles anciens et familiers; l'amitié des choses est sûre :

Une maison parfois console d'un visage...

Et puis il faut faire, sans faiblesse et tout simplement, avec un cœur ingénu, son travail de chaque jour.

Hosted by Google

N'allez pas croire, pourtant, que l'auteur prêche et fasse le sermonneur ennuyeux. Ces leçons de haute moralité sont encloses, comme une liqueur précieuse en un beau flacon, dans des poèmes de forme impeccable et qui ne sont pas loin, malgré leur simplicité, d'atteindre à la perfection.

Gabriel Nigond, que hier encore on ignorait, mérite de ne pas passer inaperçu parmi la foule innombrable des poètes d'aujourd'hui. « Il est, comme l'a écrit Séverine, de haute lignée littéraire, de la bonne graine, de la bonne race. »

***

MAURICE MAETERLINCK : *Théâtre.* Deuxième volume. (Lacomblez, éditeur, Bruxelles, rue des Paroissiens, 31 ; Per Lam, 7, rue de Lille, Paris.)

Nous avons, ici même, annoncé la publication, par les mêmes éditeurs, du premier et du troisième volume des œuvres dramatiques de Maeterlinck. Nous avons dit alors l'originale beauté de ce théâtre et quel frisson nouveau ces petits drames de rêve avaient provoqué au moment où ils parurent. Le troisième volume contient quatre chefs-d'œuvre : *Pelleas et Mélisande*, *Aladine et Palomides*, *Intérieur* et *La mort de Tintagiles* qui diffèrent quelque peu des premières œuvres, en ce sens que l'auteur semble avoir répudié certaines formes un peu puériles, comme les répétitions de mots que balbutient, comme des êtres perpétuellement effarés, les personnages. Il nous semble que dans les drames réunis en ce volume, l'auteur soit descendu plus profondément dans les mystères de l'inconscient. Les petites âmes qu'il fait s'agiter dans un décor imprécis — on ne sait jamais au juste où l'action se passe — sont le jouet d'une destinée implacable et fatale : fatalisme languissant et tendre, a dit Jules Lemaître. Et l'impression qui se dégage de ces drames fait penser à de l'Eschyle pour *pupazzi* malades. Le mot, croyons-nous, est encore de Lemaître.

Et rien n'est plus juste. Il y a là des raccourcis qui font frissonner.

Hosted by Google

Et pourtant tout n'est pas mystérieux dans ces drames, tout n'est pas enveloppé des brumes du rêve. *Intérieur*, très simplement, sans que l'auteur ait eu recours à ses moyens habituels de provoquer l'émotion, fait naître en nous une angoisse qui va grandissant, au point qu'elle en devient douloureuse. Et rien n'est plus poignant que le spectacle de ces êtres, qui semblent heureux dans leur intérieur tranquille, tandis qu'ils ignorent le grand malheur dont ils sont menacés (leur fille s'est noyée le matin dans un étang et on va leur apporter tout à l'heure le cadavre de la morte). Cela est profondément dramatique.

La mort de Tintagiles n'est pas moins tragique.

Mais nous n'avons pas à raconter ces pièces que tout le monde connaît aujourd'hui. Et nous aimons mieux dire que, malgré l'orientation nouvelle de Maeterlinck — car *Monna Vanna* et *Joyzelle* ne ressemblent guère à son premier théâtre —, les petits drames aux titres étranges, dont se composent les trois volumes édités par Lacomblez, ont un charme dont on ne parvient pas à se défendre : on subit, à les lire, une sorte de sortilège, plus puissant encore, peut-être, qu'à la représentation.

Et c'est bien une formule dramatique nouvelle que l'auteur a apportée sur la scène.

***

ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS BELGES : *Anthologie des écrivains belges de langue française :* « Georges Rodenbach », « Camille Lemonnier », « Edmond Picard ». (Bruxelles, Dechenne et Cie, éditeurs, rue du Persil, 20.)

L'Association des écrivains belges a entrepris, comme on sait, de publier une anthologie des écrivains belges d'expression française. Excellente idée et dont on ne peut que la louer ! Jusqu'ici trois volumes ont paru de cette intéressante collection : le premier consacré à Camille Lemonnier, le deuxième à Georges Rodenbach, le troisième à Edmond Picard. Bien que ces volumes ne soient pas très gros — à peine 150 pages —,

Hosted by Google

ils contiennent tout ce qu'il faut pour donner une idée suffisante du talent des auteurs. Les pages les plus caractéristiques de leurs œuvres maîtresses ont été groupées avec un soin judicieux. Et quand on les a lues, on garde bien l'impression que ces écrivains, de tempérament si différent, n'ont pas été trahis.

Camille Lemonnier nous apparaît ici tel qu'il est, avec sa puissante imagination, son verbe coloré, son prodigieux talent d'évocateur de paysages et de types en qui se résument les caractères de la race. Et l'on suit, sans effort et avec plaisir, les étapes parcourues par le maître depuis les contes de la première heure jusqu'à ces romans qui glorifient les simples et qui sont comme les petites épopées de l'humanité.

Rodenbach, lui aussi, revit tout entier dans les pages empreintes de mélancolie et de délicatesse qu'on a reproduites. Et comme on l'a dit en juillet dernier, lors de l'inauguration du monument élevé à Gand, on retrouve ici « le pâle romantique du nord... qui promène sa pensée parmi les tristesses vespérales des quais, dans la morne solitude des banlieues, à l'ombre grandiose des cathédrales, le rêveur qui, d'un geste lent et prématurément las, captura dans les filets de ses vers, finement ouvragés à la façon d'une dentelle de béguinage, toute l'émouvante mélancolie des choses anciennes, tous les sourires graves et doux du passé ».

Peut-être eût-il été possible de faire un peu plus d'emprunts à l'œuvre poétique de Rodenbach. Certes, on peut apprécier diversement sa poésie et je sais qu'on a eu, pour la caractériser, des mots très durs. Mais il a eu une note bien personnelle, et nul, avant lui, n'avait modulé, de façon plus ingénieuse, sa chanson.

Quoi qu'il en soit, l'*Anthologie* ne diminue pas la valeur de l'artiste. Et elle aidera un peu à réaliser ce rêve de gloire que faisait le poète :

> De ne pas trop périr et d'être un peu sauvé
> Et de laisser un peu de soi dans les barques humaines.

Les pages d'Edmond Picard groupées dans le troisième volume de la collection, très belles d'ailleurs, expriment, on

Hosted by Google

ne peut plus clairement, la pensée, le tempérament, le caractère de l'auteur. Ici, c'est le penseur, curieux de questions sociales, qui apparaît; là, c'est l'avocat; plus loin, c'est le voyageur, qui nous rapporte ses impressions de Congolie, ou du mont Blanc, ou du Maroc; telle page encore évoque le temps où la vie de marin l'avait un instant séduit, telle autre le montre critique d'art.

Et partout et toujours, M. Picard se montre à nous comme un combatif, que les idées passionnent. Car l'art, pour lui, n'exprime pas seulement le beau, il est au service de l'idéal social rêvé par l'écrivain. On peut n'être pas toujours de son avis, mais, malgré soi, on se laisse gagner à l'emportement de sa phrase éloquente.

***

LOUIS BERTRAND, *Le rival de Don Juan*. (Paris, librairie P. Ollendorf, 50, chaussée d'Antin.)

Deux romans avaient déjà attiré l'attention sur le nom de M. Louis Bertrand : *Le sang des races* et *La Cina*. On avait été unanime à admirer chez l'auteur une étonnante richesse d'imagination, une langue chaude et colorée, l'art très sûr de brosser des descriptions avec fougue et emportement, un don réel de faire de la vie et d'animer de passion ardente tous les êtres qui se meuvent en ses romans.

Ces qualités, nous les retrouvons, plus accentuées encore et plus brillantes, dans son œuvre nouvelle : *Le rival de Don Juan*.

Mautoucher est un dilettante qui se prend d'une passion folle, qui lui détraque lentement le cœur et le cerveau, pour la maîtresse de son ami. La Galliego ne veut pas de lui, et le refus de la jolie danseuse exaspère naturellement les désirs du pauvre être éperdu d'amour.

Une pensée unique l'obsède : posséder cette femme. Et cela devient une exaltation fiévreuse, de la démence. L'idée d'un crime, fatalement, germe en son esprit : il tuera la Galliego, si elle s'obstine à le repousser, et il se tuera après. Et, dans

Hosted by Google

une crise de folie, il accomplit l'abominable chose, après quo il se précipite dans le vide, du haut d'un clocher de Séville.

Ce personnage de Mautoucher, si complètement intoxiqué de littérature — il s'imagine être le rival de Don Juan —, se rencontre plus fréquemment qu'on pense, en ces temps de scepticisme et d'âpres ambitions, impossibles à satisfaire. Combien de ces malheureux qui ne savent pas se résigner à être simplement ce qu'ils sont! Il suffira, comme ici, du choc de la vie vraie, d'une passion qui brûle leurs moelles, pour en faire des êtres pantelants, sans ressort, sans volonté, mûrs pour la folie ou le crime.

Ce travail de désorganisation intime a été admirablement étudié par l'auteur : il semble qu'on entende la rumeur sourde, dans une conscience, d'un mécanisme qui, peu à peu, se détraque et, finalement, se décompose tout à fait. Il y a là des pages d'une poésie tragique et douloureuse.

***

LÉOPOLD COUROUBLE, *Les cadets du Brabant.* (Bruxelles, Lebègue et Cie, éditeurs.)

En ce volume, le quatrième de la *Famille Kaekebroek,* on retrouve, naturellement, et avec plaisir, les personnages qui, pour des milliers de lecteurs, sont devenus de vieilles connaissances : Mosselmann, Kaekebroek, Platbrood, Rampelbergh, Posenaer, Van Poppel, etc. Et leur parler savoureux, et leur façon d'être, naïve et spontanée, leurs mœurs, enfin, qui expriment si bien le caractère bon enfant du *Brusseler* du « bas de la ville », ravivent toutes les sympathies que dès le premier livre on a ressenties pour ces braves gens.

Ici encore, c'est un coin de la vie bruxelloise que l'auteur a peint avec sa verve habituelle. Il y décrit, de la plus amusante manière, une lutte qui, par moments, prend des proportions épiques, entre deux « chochetés » rivales : la *Cécilienne* et les *Cadets du Brabant.* Les rivalités finissent en une embrassade générale : les deux sociétés se fondent en une seule : *Lyre du Brabant,* qui portera dans le monde entier le renom musical de la patrie.

Hosted by Google

Comme dans les autres romans de la famille Kaekebroek, il y a, en cette œuvre, des pages brossées à larges traits, d'une gaïeté jaillissante, et de l'observation la plus exacte : une répétition, la « grosse noce » d'Émile Platbrood et d'Emma de Myttenaere, la procession, le retour triomphal du concours de Cologne.

Cette épopée héroï-comique — les personnages, ce qui est tout à fait drôle, parlent même parfois et agissent comme des héros d'Homère — a déjà eu le même succès que les autres romans de M. Courouble, et ce succès, légitime, on peut souhaiter, sincèrement et sans flatterie, qu'il aille sans cesse grandissant.

***

J. CHOT, *Carcassou*. (J. Godefroid, rue Sainte-Marguerite, 48, Liége.)

Il y a plaisir à suivre l'évolution littéraire de ce jeune écrivain qui, à l'heure actuelle, est déjà quelqu'un. Il a publié d'abord des légendes et nouvelles, toutes pénétrées de cet idéalisme ingénu qui fleurit chez tous aux environs de la vingtième année; quelques années plus tard, parut une œuvre plus mûre, plus forte, où l'inspiration ne laisse pas d'être parfois puissante, malgré la grande érudition que l'auteur y déploie. Enfin, voici *Carcassou*, une étude, par moments âpre et violente, de types et de mœurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse, une région que M. Chot a bien connue, qu'il a observée de très près et qu'il décrit, non sans doute avec maîtrise — il a tout le temps, heureusement, de devenir un maître —, mais avec un talent déjà très sûr.

D'action, il n'y en a guère, en ce roman : c'est plutôt une suite de tableaux, de scènes où se meuvent des personnages au verbe coloré, aux passions souvent violentes, aux appétits qui veulent être satisfaits tout de suite et impérieusement. Ces êtres, tout d'instinct et qui n'ont guère le temps ni l'habitude de s'analyser, M. Chot les a campés dans un milieu un peu sauvage dont ils semblent les produits naturels. Braconniers, contrebandiers, vagabonds, il semble qu'ils

Hosted by Google

ne puissent pas être autre chose. Gestes et paroles, tout, chez ces natures frustes, vivant dans les bois ou dans le *tienne* désert et brûlé, est empreint d'un réalisme qu'on voudrait, par moments, un peu moins cru, mais qui trahit un sens d'observation des plus puissants. Peut-être, malgré soi, pense-t-on un peu trop, en lisant cette étude de mœurs, aux pages violentes de l'auteur du *Mâle*. Mais M. Chot, nous en sommes persuadé, secouera, quand il le voudra, l'obsession du grand romancier qui a marqué, de son empreinte, plus d'un cerveau de nos jeunes écrivains.

***

PAUL ANDRÉ, *Le prestige*. (Éditions de la *Libre critique*, 37, rue Souveraine, Bruxelles.)

Un peu différent des autres livres de M. Paul André, ce roman. L'auteur y conte l'aventure, plutôt tragique, d'une âme délicate, aux prises, d'une part, avec les infamies qui rôdent autour d'elle, avec, d'autre part, un sincère et pur amour qu'elle refoule au plus profond d'elle-même et qu'elle ne se reconnaît pas le droit, malgré tout, d'avouer.

Hélène Teyranet et Henri Marcille s'aiment depuis longtemps. Mais grâce aux manœuvres d'un homme d'affaires véreux, la ruine s'abat sur les Teyranet, exploités par l'odieux Lardan. Espérant profiter un jour d'une situation qui doit, d'après ses calculs, mettre Hélène à sa merci, Lardan met sur le chemin de la jeune fille M. de Saint-Vernet, un noceur plus ou moins décavé qui se laisse prendre au charme d'une beauté fraîche et neuve qui le change un peu des amours parisiennes, tapageuses et frelatées. Le mariage a lieu, qui sauve les Teyranet de la ruine. Mais de Saint-Verdet retourne bientôt à ses vices et à ses maîtresses. Henri apprend la détresse intime de son amie, mais *le prestige*, qui émane d'elle, étouffe en lui, au moment même où il voudrait la rendre heureuse, le cri de la passion. Tant est grand le respect dont il l'entoure, qu'il ne veut même pas profiter d'un moment de folie qui jette Hélène dans ses bras, un jour où, lasse enfin de souffrir, torturée par les infidélités notoires de son mari, écœurée des basses propo-

Hosted by Google

sitions de Lardan, elle rêve aussi d'avoir, ne fût-ce qu'une heure, sa part de bonheur... Et il meurt, victime d'une explosion, dans son laboratoire.

C'est une histoire assez sombre. Mais elle se lit avec plaisir, à cause, surtout, du personnage d'Hélène, dont l'auteur a peint, avec beaucoup d'art, la touchante figure.

***

ISI-COLLIN, *La vallée heureuse*. (Éditions de l'*Ermitage*, rue J.-J. Rousseau, 19, Paris. — Aug. Bénard, rue Lambert-le-Bègue, 13, Liége.)

Un tout jeune poète, mais, comme dit le vieux Corneille,

> . . . . . Aux âmes bien nées,
> La valeur n'attend pas le nombre des années.

Et ces vers, où sans doute se devinent encore, de-ci de-là, certaines influences de poètes aimés, révèlent une âme déjà bien personnelle. Il y a de la fraîcheur, de la candeur — je prends le mot au sens latin, bien entendu —, une grâce printanière, un charme d'aube en ces poèmes, qui chantent, symboliquement, la femme aimée, et l'âme éparse de la Nature.

Nul cri, nulle violence : ce sont de douces paroles, de ferventes prières, une tendresse infinie; c'est bien la *Vallée heureuse* où l'on rêve, aux environs de la vingtième année, avant les grandes passions, qui labourent le cœur et le déchirent.

Il y a là de très beaux poèmes : *A la muse*, *La robe*, *La visite*, *La mort d'Ophélie*, *Du rivage*, *La fuite*, pour citer ceux qui nous ont surtout charmé.

Le livre, édité avec art par l'*Ermitage*, est dédié à M. A. Mockel, dont un peu de la fluidité et de la grâce mystérieuse a passé dans les vers d'Isi-Collin.

Un superbe frontispice d'A. Rassenfosse, le délicat artiste liégeois, décore le volume et le revêt d'une nouvelle parure de beauté.

***

Hosted by Google

M. WILMOTTE, *L'évolution du roman français aux environs de* 1150. (Librairie E. Bouillon, 67, rue de Richelieu, Paris, 2e.)

Il ne faudrait pas croire que le roman, qui enchanta l'imagination de nos pères, aux environs de 1150, soit né spontanément. Dans une étude critique, dont l'argumentation serrée, et qui s'appuie sur l'observation et la comparaison des textes, nous paraît indiscutable, M. Wilmotte, le savant professeur de l'université de Liége, établit que le roman du XIIe siècle a des antécédents, qu'il a traversé une période de formation lente et graduelle. « Sa technique, sa rhétorique, son vers, ses développements d'ordre psychologique, un instinct déjà sûr de la vie intérieure, bref, tout ce qui le fait lui-même à nos yeux, ce n'est pas à l'épopée qu'il le doit... Il y a lieu de supposer que la révolution a commencé par ailleurs et que ce sont les clercs et les femmes qui ont fait la vogue des romans, précisément parce que l'épopée s'adressait moins à leur sensibilité délicate qu'aux instincts mâles. » Le roman a des héroïnes, l'épopée n'avait guère que des héros. Où et quand est née une préoccupation si nouvelle de la femme, de son rôle social, de sa valeur psychologique dans les œuvres de fiction? M. Wilmotte ne pense pas qu'il faille attribuer à l'importation étrangère l'explication du changement assez brusque qui s'est opéré dans la curiosité littéraire aux environs de 1150; il est d'avis que les circonstances locales suffisent à rendre compte de cette évolution.

Étudiant de près les œuvres romanesques qui remontent à cette époque et qui sont relativement nombreuses, il en établit la chronologie en prenant pour fondement l'étude des sentiments et des idées, dont nos vieux textes sont le trésor quelque peu barbare. Et grâce à cette critique littéraire, il nous paraît avoir dissipé victorieusement les incertitudes que les médiévistes avaient accumulées autour, d'abord, des imitations de l'antiquité, dont *Enéas* est à certains égards la plus remarquable, puis des œuvres de Gautier d'Arras, encore à demi épiques et qui forment une utile transition, autour, enfin, des romans de Chrétien de Troyes, qui résume l'effort de ses

Hosted by Google

devanciers, les met à contribution sans vergogne et les dépasse du premier coup de toute la hauteur de son génie.

Cet essai, qui nous montre le très érudit critique se mouvant à l'aise au milieu des broussailles de ces époques lointaines, est le premier d'une série qui a pour but d'intéresser un public plus étendu à l'étude et à l'intelligence du moyen âge littéraire.

J. V.

Hosted by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

L'exposition de l'art français du XVIII^e siècle.
Le salon « Pour l'Art ».

Les organisateurs de l'exposition de l'art du XVIII^e siècle, ouverte à Bruxelles au profit de la Société française de bienfaisance, ne se montrèrent pas seulement gens de goût et de savoir, mais également bons psychologues. Puisqu'il s'agissait de recueillir de l'argent pour une œuvre charitable, il fallait montrer au public qui paye quelque chose qui lui plût et qui pût lui plaire, quelque chose qu'il pût admirer sans rougir de son admiration. L'art du XVIII^e siècle offrait cet avantage. La vogue en est assez ancienne pour être générale, assez légitime pour que les amateurs les plus curieux de nouveauté ne la puissent renier. Ajoutez à cela que c'est particulièrement dans la bourgeoisie, riche, dans la « bonne société » que le Louis XV et le Louis XVI règnent sans partage. Si les survivants de l'ancienne aristocratie voient dans cette vogue singulière un hommage au temps où ils dominèrent, les bourgeois, par ce goût qu'ils affichent, prétendent montrer que, si leur nom est roturier, leur instinct est aristocrate. Aussi les financiers d'aujourd'hui, quand ils veulent affirmer aux yeux du monde la solidité de leur fortune, recherchent-ils tous d'abord dans la décoration de leur hôtel le souvenir de l'époque où, pour la première fois les hommes d'argent s'avisèrent d'avoir du goût. Cela est fort heureux du reste, car s'il faut un tact très sûr pour se guider parmi les orgies de forme et de couleur du moderne-style, on est certain quand on reste fidèle à l'art classique, de ne point tomber dans le mauvais ton, ni dans l'excessif.

D'autre part, l'art du XVIII^e siècle est universellement

Hosted by Google

admiré, parce qu'il est classé, déterminé, étiqueté, dans le vaste catalogue des poncifs et des phrases toutes faites. Il ne faut pas avoir beaucoup de lettres pour formuler à son endroit des aperçus ingénieux et contrôlés par des spécialistes. On a tout dit du siècle des grâces et des ris, du siècle qui vêtit de l'élégance la plus fine le libertinage le plus hardi, du siècle qui osa rire de tout et de lui-même, du siècle qui, par dilettantisme creusa son tombeau dans le jardin des idées, du siècle qui garda le sourire de l'homme du monde sous le couperet de la guillotine, du siècle qui commença par la bacchanale de la Régence, pour finir par la nuit du 4 août, enfin, du siècle le plus sceptique et le plus idéaliste, le plus moral et le plus libertin, le plus frivole et le plus grave, du siècle des contradictions et des contrastes, du siècle de Voltaire et de Rousseau. Et les comparaisons et les images se pressent en une banalité distinguée et offrent à tous des jugements commodes et sûrs. De même sur l'art et les artistes : « l'art du XVIII^e siècle descend au joli, mais se relève jusqu'au sublime », « il fait de la volupté une beauté », « c'est un art de salon et de boudoir, mais il transforme le salon et le boudoir en une manière de temple » ; « il n'a que des petits-maîtres, mais ces petits-maîtres sont aussi grands que les plus grands ». O l'heureuse vulgarité des formules esthétiques!

Une vogue d'une telle qualité devrait nous donner contre l'art Louis XV et Louis XVI de solides préventions; mais il a en lui un tel charme, une telle puissance, il est si bien la fleur d'un temps, d'une race et d'une civilisation, il a sous son air de frivolité et de fantaisie folle, tant de raisons profondes, que l'admiration des sots ne nous en a point lassés. Les admirateurs ordinaires de M. Bouguereau et de M. Dubufe ont beau tenir Watteau en haute estime, le peintre des fêtes galantes garde ses séductions.

Mais si l'universelle vogue du XVIII^e siècle assurait le succès de l'exposition auprès du grand public, elle rendait aux organisateurs la tâche plus difficile de plaire aux connaisseurs véritables, c'est-à-dire à ceux qui seuls consacrent définitivement une telle manifestation. Afin de les contenter, il fallait ne leur

Hosted by Google

montrer que des objets de premier ordre, et qui n'eussent point été vus dans tous les salons rétrospectifs. En fouillant les collections particulières, MM. Ch.-L. Cardon et Lenain, de Bruxelles, Bloche, de Paris, qui avaient assumé la direction artistique de l'exposition, ont pu accomplir ce tour de force.

Dans le cadre charmant fourni par les belles tapisseries d'Audran prêtées par le garde-meuble, ils ont réussi à former l'évocation d'un de ces salons où les grands collectionneurs du XVIII^e^ siècle entassaient les tableaux et les bibelots à la mode. Ce n'est pas une brocante, c'est un musée, presque un salon. Au reste, à côté des grands panneaux d'Audran, d'autres tapisseries, moins importantes mais tout aussi curieuses, ont été groupées, notamment les superbes panneaux de Beauvais, prêtés par M. Ch.-L. Cardon; des portraits et des tableaux brodés d'une perfection technique incomparable. Puis, complétant le fond du tableau, ce sont les panneaux décoratifs de Boucher, de Sauvage et Van Spandonck d'une fantaisie et d'un style extrêmement fins. Mais ce sont les tableaux qui forment la partie capitale de l'exposition. Il y en a de premier ordre. Voici d'abord un Watteau prêté par un amateur parisien qui n'a point voulu que son nom fût connu. C'est *L'accordée du village*, un tableau qui appartint à Frédéric II, et qui peut compter parmi les meilleurs du maître. Il détaille une délicieuse scène d'opérette, voluptueuse et tendre sur un de ces fonds de paysage chimérique où il y a le charme légendaire des lointains de tableaux gothiques, en même temps que l'idyllique douceur des Corot. Voici un Pater, voluptueux, tendre et délicieusement polisson; voici un Lancret, prêté par M^me^ Goldschmidt, et qui groupe dans la somptuosité d'un parc les personnages ironiques et fantaisistes de la comédie italienne autour de quelques belles dames joyeuses et parées. Voici un délicieux Boucher un peu froid et plein d'esprit, *La jeune femme couchée;* j'aime moins *L'idylle aux champs,* qui semble avoir été fort restaurée et qui n'appartient pas à la meilleure manière du peintre; de même *Le château de cartes,* de Chardin, un peu compassé. Par contre, *La ménagère*, du même Chardin (collection Doisteau), est d'une grâce prime-

Hosted by Google

sautière, d'une intimité simple qui montre avec clarté les liens qui unissent les peintres du XVIII[e] siècle à cette grande lignée des réalistes français qui aboutit à Millet. Notons encore l'enseigne de parfumeur du même Chardin, une nature morte largement peinte.

Les portraits qui ont été réunis ne sont pas moins intéressants. Il y a d'abord un jeune Louis XVI, de Duplessis, d'une peinture grasse et somptueuse, puis un Louis XV, de Van Loo, ainsi qu'un portrait de femme du même, d'une sobriété et d'une finesse incomparable. Puis, c'est une triomphante duchesse de Langeais de Largillière ; puis encore des Rigaud, des Natoire, un très joli Prud'hon, une brillante esquisse de Watteau, prêtée par le comte Biadelli, des tableautins de Laureince, de Debucourt, de Gérard, puis encore des portraits d'Aved, de Belle, de Drouet le père, des dessins de Boucher, des gravures de Moreau le jeune, que sais-je? On ne peut prolonger une énumération.

D'autre part, dans les vitrines, ce sont d'inestimables collections de bibelots. Il y a d'abord les voluptueuses terres cuites de Clodion, d'un faire si gras, si savoureux et si simple, même dans la minutie. Puis ce sont les statuettes de Coysevox, de Coustou, de Bouchardon et d'Allegrin, ornements préférés des boudoirs. Voici des potiches de Saxe et de Sèvres (ces dernières de la collection Tony Dreyfus), des coffrets d'or émaillé que Boucher, Coypel et Greuze décorèrent; voici la boîte à parfums de Marie-Antoinette, de la collection Elft; des tabatières prêtées par M[me] de Polès, des collections d'éventails, de montres, de bijoux, toutes les richesses d'un salon de jolie femme qu'un fermier-général se serait plu à orner, et dans tout cela, rien de déjà vu. Peut-être l'impression d'ensemble rappelle-t-elle celle qu'on ressentait au Petit Palais, mais aucun de ces tableaux, de ces bibelots n'a orné les panneaux ou les vitrines des expositions rétrospectives. C'est un tour de force dont il faut féliciter le comité organisateur, comme aussi de l'art qu'il a mis à disposer ces richesses de façon à mettre chacune d'elles en valeur, tout en considérant d'abord l'impression d'ensemble. Aussi le succès de cette

Hosted by Google

exposition est-il très vif; il ira s'accentuant encore; elle peut d'ailleurs être chez nous d'une grande utilité. C'est une leçon d'élégance qui sera très précieuse dans un pays où les artistes manquent souvent d'élégance et considèrent volontiers que la grâce et le style sont exclusifs de la puissance.

***

Assurément, ce n'est pas la curiosité, le désir de voir des choses étonnantes et nouvelles qui pourra attirer le public à l'exposition « Pour l'Art »; mais les amateurs de bonne peinture y trouveront sûrement quelque plaisir. On y voit chaque année les mêmes tableaux, mais ce sont de bons tableaux, au moins la plupart d'entre eux.

On a déjà vu ces natures mortes truculentes et passionnément peintes par Verhaeren; on les connaît, ces vieilles maisons de René Janssens, mais on éprouve un joli plaisir tranquille à se laisser aller à leur intimité tendre, au calme reposé de leur atmosphère. De même, les Laermans, les Hamesse, les Dierickx, les Fabry. Laermans, du reste, se renouvelle plus souvent : mais cette fois, sans doute à cause du considérable effort qu'il a donné au Salon triennal, il n'expose guère, en fait de toiles importantes, que des œuvres déjà précédemment montrées. Tous ces artistes ont trouvé leur manière, ils se sont arrêtés à une formule et, forcément, ne font plus que la développer et la répéter. On peut les suivre individuellement avec intérêt, mais leur groupement n'apporte plus aucune surprise.

C'est le défaut des Salons organisés par des sociétés déjà anciennes. Il y a cependant quelques jeunes au cercle « Pour l'Art », et la plupart d'entre eux ont fait des envois intéressants. Voici d'abord celui de M. De Haspe; ce paysagiste consciencieux, minutieux et qui est souvent un peu sec, expose cette année plusieurs toiles où sa manière se montre plus large, plus hardie; il y a entre autres un grand paysage oblong, *Monts d'Ardennes*, qui est réellement admirable de poésie et de grandeur. M. Henri Ottevaere a une exposition considérable, mais un peu inégale : *Cythère* est d'une jolie note voluptueuse; il y a dans *Les cygnes* de belles qualités de

Hosted by Google

style; mais dans les grandes toiles, la facture est souvent un peu hâtive, et je préfère les tableaux de format plus réduit, notamment *Poésie des parcs,* ainsi qu'un très beau dessin maritime et une charmante aquarelle vénitienne.

Parmi les paysagistes, il en est d'excellents. M. Viérin nous donne une des meilleures toiles de l'exposition, *Le soleil de novembre,* évocation lumineuse et merveilleusement juste du paysage de West-Flandre; M. Omer Coppens nous montre des fermes ensoleillées et de clairs intérieurs rustiques; M. Léon Dardenne a oublié le Congo et retrouvé son pays flamand avec une joie heureuse et triomphante. Quant à M. Firmin Baes, un de nos jeunes sur lesquels on peut le plus compter, semble-t-il, il expose d'admirables dessins, précis et colorés, et si j'aime moins sa grande toile *Printemps,* d'un métier trop minutieux et d'une couleur un peu fade, j'y reconnais cependant de précieuses et rares qualités. La Société « Pour l'Art » compte deux décorateurs de beaucoup de talent: M. Ciamberlani et M. Fabry. Parmi tant de paysagistes, ils apportent le culte de la forme humaine idéalisée. M. Ciamberlani n'a exposé que quelques esquisses, mais elles sont d'un art très noble et très élevé; M. Fabry montre la décoration de la villa de M. Wolfers, à la Hulpe. C'est d'un grand style, élégant et simple, et d'une belle somptuosité de couleur. Le clou du Salon c'est peut-être l'envoi d'Amédée Lynen. Les petites illustrations à l'aquarelle qu'il expose, sont d'une saveur et d'une originalité incomparable. M. Lynen a, naturellement, l'imagination plaisante et pittoresque, et c'est avec un naturel parfait qu'il décrit les mœurs d'autrefois. En évoquant la Flandre du temps de Breughel, il semble vraiment qu'il ne fasse que se souvenir. Les quatre aquarelles qu'il expose : *Le jour du marché, Les soudards, Le repas anniversaire* et *Les mal intentionnés*, sont de la verve la plus amusante et du meilleur esprit.

Quelques bonnes sculptures complètent l'exposition « Pour l'Art ». Il y a surtout l'envoi de Victor Rousseau, dont la pièce la plus importante est un buste de Constantin Meunier, peut-être la plus belle image qu'on ait donnée du grand sculpteur.

L. DUMONT-WILDEN.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — La reprise des *Maîtres chanteurs* a été bien accueillie, et elle a bénéficié des demi-succès qui l'avaient précédée. En écoutant les musiques diverses où les vieilles formules rafraîchies et surtout remaquillées avec plus ou moins d'adresse, se traduisent en flon-flon d'opéras-ballets, on avait été incité à des regrets et peut-être à des remords. Ces regrets se sont précisés et définis l'autre soir et on a eu le pourquoi du « vague à l'âme » que laisse toute œuvre inspirée du romantisme, de Meyerbeer ou de Verdi, ou, pis encore, de la fadeur romancière de Massenet le bienheureux. Passe pour *Manon* et même pour *Werther,* dont les grâces mélodiques et le joli frisson de peau nous font oublier la vacuité trop certaine; mais les disciples du maître ne nous intéressent point, et on chercherait en vain dans leurs inventions, mignardes autant que laborieuses, les traces d'un renouveau d'art musical. La probité d'un Chausson peut, à défaut d'autres mérites, caresser notre ouïe, et nous sommes capables d'attention et parfois d'enthousiasme devant les savantes tentatives d'un Vincent-d'Indy; mais foin des Lara, des Silver et des *tutti quanti* de la musique canonique!

Donc on a pendant cinq heures, et avec le silence religieux qui convenait, entendu du Wagner à la Monnaie. Tout concourait à créer cet attrait d'un recommencement, l'interprétation homogène, les chœurs suffisamment stylés (ils ne furent pas supérieurs les premiers soirs), l'orchestre respectueux et sûr, la mise en scène d'adroite adaptation. Un incident qui ne passa point inaperçu des vrais amateurs a permis de mieux comprendre ce que Wagner garde en soi d'éternelle jeunesse, grâce à la vérité de ses traductions de la nature. La chanteuse qui devait incarner Eva s'étant, au dernier moment, trouvée empêchée, Mlle Dratz qui la remplaça sut se faire applaudir à sa place. Certes, elle déploya des qualités point ordinaires dans ce poste périlleux; mais combien fut-elle soutenue par le musicien lui-même, qui a écrit avec tant de maîtrise chacun des rôles et — coup

Hosted by Google

d'œil du génie — guidé par avance jusqu'aux inflexions des voix. M. Albers fut un Hans Sachs de haute allure; M. Imbart de la Tour digne de son passé; enfin, M. Forgeur, un David exquis. R.

*

Les livres. — *Le musée d'art*, publié sous la direction de M. Eug. Müntz. (Librairie Larousse, Paris, 17, rue Montparnasse.)

Les livres d'art se multiplient : monographies d'artistes, de villes, de tableaux, etc.; des expositions, des salons s'ouvrent à chaque instant, des chaires nouvelles, où s'enseigne l'histoire de l'art, sont créées un peu partout; des conférences, avec projections lumineuses, vulgarisent les merveilles de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de l'art décoratif.

Mais il était donné à la librairie Larousse de publier un livre offrant une vue d'ensemble et comme un large panorama des manifestations artistiques du génie humain dans tous les pays, depuis les origines jusqu'au XIXe siècle. Ce livre, c'est le *Musée d'art* (1).

Véritable galerie de chefs-d'œuvre qu'on peut parcourir sans éblouissement ni fatigue et d'un œil toujours enchanté, en même temps que l'on suit, de chapitre en chapitre, les diverses phases de l'évolution de l'art.

Et c'est un vrai charme de se promener, au milieu de ces collections artistiques, guidé par les maîtres les mieux qualifiés pour nous en faire comprendre la beauté et en dégager la véritable signification.

Car, et c'est là un des grands mérites de l'ouvrage, l'histoire de chaque période a été confiée à des critiques différents, dont la haute compétence est reconnue par tous, à des écrivains autorisés, dont le nom seul est une garantie. M. Paul Monceau s'est occupé de l'art grec, M. J. Toutain, de l'art étrusque; M. E. del Monte, de l'art romain, de l'art gaulois, de l'art mérovingien et de l'art caroligien; M. Ch. Diehl, de l'art byzantin; M. G. Migeon, des arts de l'Islam, M. Gonse, des arts de l'Extrême-Orient; M. E. Bertaux, de la renaissance italienne, etc., etc. Et ainsi, tour à tour, se déroulent sous nos yeux, dans la richesse d'un commentaire sans cesse renouvelé, les plus belles productions d'art de la France, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Espagne, de l'Angleterre.

Et pourtant, malgré cette diversité de collaborateurs, le *Musée*

(1) Le *Musée d'art* forme un superbe volume grand in-4°, imprimé sur papier couché, et fait partie de la collection in-4° Larousse, qui comprend déjà l'*Atlas Larousse illustré*, la *Terre, Paris-Atlas*, l'*Allemagne contemporaine illustrée*. Paris : broché, 22 francs; relié demi-chagrin, fers spéciaux de Georges Auriol, 27 francs.

Hosted by Google

d'art se présente à nous, grâce à M. E. Müntz, qui a assumé la direction de cette belle publication, comme une œuvre d'une remarquable unité.

Dans un livre de ce genre, destiné à faire connaître les chefs-d'œuvre de toutes les écoles, l'illustration s'imposait. Est-il nécessaire de dire qu'elle est ici tout particulièrement soignée : 900 reproduction photographique, d'une beauté parfaite, donnent à ce somptueux ouvrage un prix inestimable. On a vraiment, en les regardant, la vision exacte et comme plastique de l'œuvre d'art. 50 planches hors texte, tirées en noir ou en bistre, ajoutent une splendeur nouvelle à ce beau livre.

Le *Musée d'art* s'adresse à tous, aux connaisseurs comme aux profanes. A ceux-ci, il apprendra à discerner avec un goût sûr la valeur artistique et à tirer de la contemplation d'une œuvre d'art la jouissance esthétique qu'elle peut provoquer; à ceux-là il permettra de vivre dans l'intimité des belles choses, leur rappelant celles qu'ils connaissent, leur révélant celles qu'ils n'ont pu visiter. Par l'influence qu'il peut exercer sur l'éveil du sentiment artistique et la formation du goût, il se recommande tout particulièrement aux jeunes gens. Et toutes les bibliothèques devraient se faire un honneur de le posséder. J. V.

*

GEORGE-WILLIAM BACON, *An Essay upon the Life and Dramatic Works of Dr Juan Perez de Montalvan* (thesis) *Philadelphia 1903.*

Cette thèse débute par un exposé rapide de la vie et des œuvres de Perez de Montalvan, résumé des travaux de Ticknor, Fernandez-Guerra y Orbe, E. Mérimée, Fitzmaurice-Kelly et Barrera.

On pourrait, sans doute, assaisonner cette biographie de traits nombreux et piquants, tirés de l'étude même des œuvres de Montalvan et de ses détracteurs; mais le peu de pages que M. George-William Bacon consacre à cette partie ne permettait pas ces développements. Une place plus importante est consacrée à des résumés, assez longs, d'œuvres dramatiques; à la suite de ceux-ci, vient une critique de chacune des pièces résumées.

On ne pourrait reprocher à M. William Bacon d'abuser des détails et de tirer parti des petits faits : adversaire d'une analyse mesquine, il préfère se confiner dans les généralités.

Je terminerai par quelques mots touchant le chapitre intitulé « Style », consacré à l'analyse des œuvres dramatiques de Montalvan, tant au point de vue scénique, qu'au point de vue stylistique. Ce chapitre possède les mêmes qualités que les précédents. On ne peut cependant laisser de regretter la modestie excessive de

Hosted by Google

M. William Bacon, qui croit indispensable d'étayer chacun de ses jugements sur une autorité critique, même lorsqu'il possède des documents et des sources permettant une appréciation personnelle.

Je regrette surtout la parcimonie des exemples : ainsi M. William Bacon croit caractériser suffisamment le style cultiste de son auteur par ces deux seuls exemples :

« *Esta es concha de una perla que yo adoro,* uttered by a gallant in reference to the dwelling of his lovedone. An Army of Etiopians is described as : *Un arroyo de carbon, un mar de tinta.* »

Si ces deux métaphores ne sont point des modèles de bon goût, elles sont cependant loin des extravagances les plus communes au style cultiste. A part ces quelques remarques, le travail de M. George-William Bacon me paraît sincère : il ne cherche nullement à exagérer le mérite de Perez de Montalvan qu'il étudie avec une impartiale sévérité. TH.

*

DANIEL-ERNEST MARTELL, *The Dramas of Don Antonio de Solis y Rivadeneyra* (thesis) *Philadelphia 1902.*

Dans son introduction, M. Daniel-Ernest Martell a cru devoir nous résumer brièvement la vie d'Antonio de Solis ; la difficulté de se procurer des documents, l'a forcé à se baser uniquement sur des ouvrages de critique. Cette partie est donc forcément dogmatique et se contente de l'autorité, solide d'ailleurs, de von Schack, Barrera, Ticknor et quelques autres, sans prétention de les dépasser ni de les rectifier.

La seconde partie de la thèse comprend le résumé de neuf comédies d'Antonio de Solis, et la troisième constitue la partie critique.

Dans ces quelques dernières pages, M. Ernest Martell a caractérisé avec beaucoup de sincérité les qualités et défauts d'Antonio de Solis; il n'a pas craint de nous faire toucher du doigt la monotonie, la superficialité, l'inconsistance des caractères, tares dont la gravité n'est compensée que par l'esprit de l'auteur et la facilité des dialogues.

Je regrette que les quelques lignes trop brèves, consacrées au style de de Solis, ne contiennent que des assertions très générales et peu caractéristiques. Il est vrai que ce défaut est en partie racheté par quelques extraits bien choisis, de nature à suppléer dans une certaine mesure, à la brièveté de l'exposé théorique.

TH.

Hosted by Google

Memento bibliographique : *Une visite à la cour,* comédie en un acte (en vers), par Ém. Gielkens (Bruxelles, N. Dekoninck, imprimeur-éditeur, rue du Fort, 16). Pièce dirigée contre les droits d'auteurs. Les vers ne sont pas jolis, jolis, mais l'intention est excellente...

— *L'Hôtel Ravenstein.* Courte esquisse historique présentée (en anglais) aux membres de la section anglaise du Cercle Polyglotte de Bruxelles par son président M. E. Belleroche. Jolies photographies.

— *Conférences* données, salle Ravenstein, sous les auspices de la Société de moralité publique en Belgique, par M. L. Comte (Bruxelles, imprimerie Vandervorst, place Communale, 12. 50 centimes). Ces deux conférences du directeur du *Relèvement social,* de Saint-Étienne, qui est en même temps secrétaire général de la Ligue française de moralité publique, traitent l'une du Don Juanisme, l'autre de la presse pornographique.

— V. Horion, *Spiritualisme théosophique. Harmonies métaphysiques* (Liége, imprimerie J. Pierre, 14, rue de l'Étuve). Il y a, dans ces rêveries ou méditations théosophiques, beaucoup de choses pratiques, d'excellentes leçons de vie, des principes de morale humaine qui ne sont pas à dédaigner. Mais en quels termes abstrus et abscons, souvent, ces choses-là sont dites !...

— *Mémoires* de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Tome XVIII (Aix en Provence, imprimerie Garcin, rue Manuel, 20, 1902). Mémoires fort intéressants, notamment une étude sur Thiers, étudiant en droit, sur les campagnes de Marius en Provence, sur le roi René, etc.

— *Richard Bredenbrücker,* étude littéraire (en allemand) sur un poète villageois du Tyrol, par H. Bischoff, professeur à l'université de Liége (Stuttgard, Adolphe Bonz et Gomp, éditeurs). C'est un travail intéressant, qui fait suite à une autre étude du même auteur sur Hans Jacob. Elle a d'abord paru dans une revue flamande, et la version allemande qui nous en est offerte semble être destinée à un succès de lecture.

Hosted by Google

LES

RÉCENTES TENTATIVES D'UNION LIBÉRALE [1]

LES ALLIANCES ET LES COALITIONS SOUS LA R. P.

III

Le programme de la gauche libérale.

La première application de la R. P., le 27 mars 1900, avait permis aux libéraux d'élire trente-deux représentants, qui figuraient bien, cette fois, l'expression de leur parti. Au Sénat, la gauche libérale était relativement plus nombreuse; en effet, la difficulté qu'avait rencontrée le parti ouvrier à trouver des candidats éligibles avait amené les électeurs socialistes, dans maintes circonscriptions, à voter pour des libéraux parfois dissidents. On pouvait craindre jusqu'à un certain point que la rentrée des anciens chefs libéraux au Parlement ne réveillât les vieux antagonismes. Mais la R. P., en favorisant le retour du parti à l'homogénéité électorale, avait considérablement développé le besoin d'un centre directeur et d'un programme commun. Puisque les associations, les journaux, les congrès mêmes étaient impuissants à fournir ces éléments de réorganisation, il ne restait plus, en désespoir de cause, que la gauche elle-même. Un premier point fut d'obtenir, tant des modérés que des progressistes de la Chambre et du Sénat, qu'ils se réunissent en cette assemblée plénière de la gauche parlementaire qu'on avait vainement cherché à constituer depuis la convocation de la Constituante; un second point, que cette réunion

(1) *Suite*, voir le numéro du 15 février.

Hosted by Google

trouvât le moyen de s'entendre sur la rédaction d'un programme commun.

Voici en quels termes, à cette époque, je constatais les réformes sur lesquelles on semblait d'accord : « Retrait des lois et arrêtés contraires à la neutralité confessionnelle des pouvoirs publics, indépendance de l'autorité civile vis-à-vis des cultes, obligation de l'enseignement primaire, laïcité de l'instruction publique à tous les degrés, égalité des charges militaires, organisation sérieuse des assurances ouvrières, extension des institutions de prévoyance et d'arbitrage, personnification civile des syndicats, répression de l'alcoolisme, introduction d'un impôt sur les revenus, établissement d'une proportionnalité vraie entre les ressources des citoyens et leur participation aux charges publiques (1). »

A la vérité, la réforme qui tendait à prendre le premier rang était une de celles où l'entente n'était pas encore complète entre libéraux : la suppression du vote plural.

Les progressistes, en se séparant du parti ouvrier pour concourir à l'introduction de la représentation proportionnelle, s'étaient engagés à poursuivre l'autre terme du double programme formulé par la *Ligue du S. U. et de la R. P.* — MM. Janson et Lorand avaient, du reste, justifié le vote approbatif qu'ils avaient donné, en 1899, au projet de Smet, en affirmant que l'avènement de la R. P. faciliterait celui du S. U.

Il devenait de plus en plus évident que le double vote profitait surtout aux cléricaux, en même temps qu'il contribuait à jeter dans les bras du parti ouvrier socialiste maints partisans de l'égalité politique assez insensibles aux séductions du collectivisme. D'autre part, la R. P. garantissait désormais le droit des minorités et mettait les libéraux à l'abri des surprises qu'aurait pu leur ménager la disparition du vote plural.

Une fraction du libéralisme hésitait à accepter ces arguments. Elle faisait surtout valoir les périls que le S. U. pur et simple ferait courir à l'administration des communes où, sous notre régime de libertés locales, la prédominance des masses

(1) *Revue de Belgique* du 15 novembre 1900.

Hosted by Google

pouvait compromettre les intérêts les plus légitimes de la bourgeoisie et les fondements mêmes de la prospérité publique. D'autres libéraux, au contraire, se montraient assez disposés à tenter l'expérience dans les élections provinciales et communales, moyennant certaines conditions d'âge et de résidence; mais ils estimaient inopportun et même imprudent d'entreprendre une nouvelle campagne en faveur de la revision constitutionnelle.

D'autre part la gauche était unanime à penser que l'abolition du vote plural ne devait pas être isolée de certaines réformes qui serviraient de complément, sinon de contre-poids. Elle renvoya la question à une commission de huit membres, MM. Dupont, Feron, Goblet d'Alviella, Hanrez, Hymans, Lippens, Lorand et Neujean, qu'on chargea de préparer un avant-projet de programme en prenant pour base les plates-formes respectives du Congrès libéral et de la Fédération progressiste. Au sein de cette commission nous tombâmes rapidement d'accord; mais, quand notre avant-projet fut soumis à la réunion plénière, il souleva certaines critiques, tant chez les avancés que chez les modérés. Nous le remaniâmes de façon à assurer des satisfactions aux opposants des deux nuances. Ceux-ci finirent par n'être plus qu'une demi-douzaine. En désespoir de cause, on inséra un paragraphe réservant la liberté des membres qui, tout en condamnant sans appel le vote plural, ne croyaient pas pouvoir se rallier à un système électoral uniquement basé sur le S. U. Trois membres résistaient encore. De vives instances vainquirent enfin les répugnances du plus important d'entre eux. Bref, tous les membres de la gauche, sauf un sénateur radical, signèrent la déclaration suivante qui donna enfin à notre parti le programme réclamé et attendu depuis plus de quinze ans :

Déclaration des gauches libérales du Sénat et de la Chambre des représentants, 21 décembre 1900.

Considérant qu'il est conforme au vœu manifeste de tous les libéraux du pays et favorable à la reconstitution de l'unité du libéralisme

Hosted by Google

que les gauches libérales du Sénat et de la Chambre s'entendent sur un programme parlementaire d'action et d'opposition en vue de délivrer le pays de la domination cléricale, funeste à tous les peuples qui l'on subie,

Les sénateurs et représentants libéraux ont arrêté le programme suivant :

I. Réorganisation de l'enseignement. — L'instruction obligatoire est une nécessité politique et sociale, d'ailleurs indispensable au développement de la production et de la richesse nationales ; tous les citoyens doivent acquérir une certaine somme de connaissances que l'enseignement des adultes a pour mission de conserver et d'accroître.

L'enseignement public à tous les degrés doit être affranchi de toute influence confessionnelle.

Il doit relever exclusivement de l'autorité civile.

Il y a lieu de supprimer toutes mesures tendant à favoriser les écoles confessionnelles.

II. Réorganisation de la défense nationale. — Nul ne peut s'affranchir à prix d'argent du devoir civique de concourir à la défense nationale.

Ce devoir ne doit incomber aux citoyens que dans la mesure strictement nécessaire.

Le remplacement, supprimé dans tous les autres pays, doit disparaître de nos lois.

La réforme de nos institutions militaires doit tendre à l'organisation d'une armée apte à assurer la défense du pays et recrutée, d'après un principe de justice, dans toutes les classes de la société.

III. Réforme électorale. — Les gauches libérales estiment qu'il y a lieu de poursuivre simultanément la réalisation du principe de l'égalité politique par la suppression du vote plural et la réalisation du principe de la représentation proportionnelle à tous les degrés de l'électorat, dans la Constitution et les lois électorales.

Le privilège plural est une source de fraudes sans nombre, qu'il est impossible de déjouer et qui assure au parti clérical une prépondérance illégitime.

La représentation proportionnelle la plus exacte possible doit être considérée, surtout sous le régime du suffrage universel, comme une mesure d'organisation équitable et juste du régime électoral.

Pour affirmer le lien étroit entre le suffrage universel et la représentation proportionnelle et pour assurer la liberté des votes des membres qui entendent subordonner le suffrage universel à la représentation proportionnelle, le groupe demandera, le cas échéant, que,

Hosted by Google

lors de la discussion des réformes électorales, le premier scrutin porte sur la question de la représentation proportionnelle.

Les gauches poursuivant un but d'union et d'action commune, et désirant respecter des divergences de vues que l'avenir pourra dissiper, réserve la liberté de ceux de leurs membres qui ne partagent pas l'avis de la majorité et ne croient pas pouvoir se rallier à un système électoral uniquement basé sur le suffrage universel pur et simple.

En cas de revision constitutionnelle, il y a lieu de poursuivre la réorganisation du Sénat de manière à fortifier l'autorité des délibérations et des décisions de cette assemblée.

IV. Lutte contre la mainmorte. — L'accroissement considérable des richesses mobilières et immobilières des corporations religieuses nécessite des mesures législatives destinées à arrêter l'extension de la mainmorte cléricale.

V. Mesures en vue de l'amélioration du sort des classes laborieuses. — L'amélioration matérielle et morale du sort des travailleurs a toujours été un des buts essentiels de la politique libérale et doit être, aujourd'hui plus que jamais, l'objet de ses efforts.

Le libéralisme poursuit, par le développement de l'instruction et de l'éducation sous toutes leurs formes et par la législation sociale la plus propre à relever la condition économique des travailleurs, l'union des classes et l'organisation d'une démocratie pacifique, progressive et éclairée.

Les réserves de certains signataires ne concernaient qu'une Constituante éventuelle; elles ne pouvaient masquer le fait que le parti libéral était désormais unanime à réclamer une nouvelle revision de l'article 47 de la Constitution. Cependant, on aurait pu se demander jusqu'à quel point elles n'infirmaient pas la complète entente que l'opinion libérale réclamait de ses mandataires sur tous les problèmes politiques du moment. Heureusement, elles ont été précisées et atténuées au cours des négociations qui s'engagèrent, dès le mois de janvier 1902, entre l'*Association libérale* et la *Ligue libérale* de Bruxelles, en vue de présenter une liste commune aux élections législatives.

La *Ligue* avait offert de prendre comme *platform* commune le manifeste des gauches, en considérant la réforme électorale comme une question libre. Sur les instances de

Hosted by Google

l'*Association* pour obtenir une formule plus positive, il fut stipulé, d'accord avec le sénateur et les deux députés bruxellois qui avaient fait insérer des réserves dans le manifeste, que celles-ci impliquaient simplement la liberté de maintenir éventuellement un double vote aux chefs de famille ou aux citoyens d'un certain âge (1). Le compromis fut donc formulé dans ces termes, qui peuvent être regardés comme complétant le manifeste de la gauche, bien qu'ils figurent dans un arrangement local entre d'autres parties.

Traité d'alliance.

L'*Association libérale* et la *Ligue libérale de l'arrondissement de Bruxelles,*

Voulant assurer l'union de toutes les forces libérales dans les prochaines élections législatives;

Considérant, en outre, qu'il est urgent de réformer un régime électoral qui sacrifie les intérêts de la bourgeoisie autant que ceux des ouvriers et que d'innombrables fautes ont rendu intolérable;

Considérant que l'adhésion unanime du parti libéral à la revision de la Constitution est de nature à maintenir à la propagande revisionniste le caractère pacifique et légal que l'intérêt du pays commande de lui conserver,

Déclarent arrêter comme suit les conditions de leur alliance électorale :

I. Déclaration des gauches libérales parlementaires. — Les réformes énoncées dans la *Déclaration des gauches libérales* du Sénat et de la Chambre des représentants constitueront la *platform* commune de l'*Association libérale* et de la *Ligue libérale* pour les élections législatives de 1902.

II. Électorat pour les Chambres législatives. — La revision de l'article 47 de la Constitution comportera :

1° Le maintien du suffrage universel dès à présent inscrit dans la Constitution;

2° La suppression du vote plural.

Toutefois, la *Ligue libérale* se réserve le droit de préconiser l'attribution d'un second vote aux chefs de famille ou aux citoyens d'un certain âge, pourvu que ce second vote ne soit subordonné à aucune condition de fortune ou de cens.

(1) La convention qui vient de sceller l'heureuse réconciliation des libéraux liégeois stipule également qu'en aucun cas ces réserves ne peuvent porter sur le rétablissement ou le maintien d'un cens électoral.

Hosted by Google

III. Représentation proportionnelle. — L'inscription de la représentation proportionnelle dans la Constitution sera poursuivie en même temps que la revision de l'article 47 de la Constitution.

IV. Instruction obligatoire. — Les deux associations s'accordent pour proclamer l'urgence d'une loi établissant l'instruction obligatoire. Au nombre des sanctions destinées à en assurer l'exécution, il est légitime d'inscrire la suppression du droit électoral des chefs de famille qui refuseront de faire instruire leurs enfants.

V. Réorganisation du Sénat. — Les associations contractantes se prononcent en faveur d'une réforme du Sénat ayant pour objet, soit d'y assurer la représentation des intérêts sociaux, soit de rendre éligibles, sans condition de cens, les citoyens occupant ou ayant occupé des fonctions supérieures dans la magistrature, l'enseignement, l'armée, l'administration, ou placés à la tête des grandes institutions d'ordre scientifique ou social : universités, académies, conseils supérieurs de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, etc., etc. Modification éventuelle de la loi sur les incompatibilités parlementaires.

VI. Programme politique général. — La politique générale de l'Alliance comprendra l'ensemble des réformes sur lesquelles l'accord existe dès à présent entre les programmes des deux associations. Pour le surplus, chacune d'elles maintient intégralement son programme et il est notamment entendu que l'accord sur la *platform* électorale n'implique aucun abandon des solutions plus étendues ou plus précises qui auraient été précédemment adoptées.

. . . . . .

Les délégués de la *Ligue libérale* : (*s.*) Aug. Smets, Goblet d'Alviella, Alfred Monville, Émile Jacqmain, Georges Herlant.

Les délégués de l'*Association libérale* : (*s.*) Émile Feron, Eug. Robert, Henri Frick, Herm. Dumont, Émile Max.

Ce texte fut ratifié le même jour par la *Ligue* et l'*Association* Engageant cette dernière à approuver le traité, M. G. Lorand fit valoir, dans l'assemblée générale du 20 mars, que le double vote de l'homme marié ou de l'électeur de 40 ans n'avait en somme rien d'antidémocratique. Il ajouta même que la concentration se ferait probablement sur cette formule au sein de la Constituante.

Hosted by Google

IV

Le cartel de 1902.

Dès les premiers jours de 1901, il s'était constitué au sein de la gauche libérale un groupe parlementaire du S. U. qui se proposait de marcher parallèlement à la gauche socialiste dans la campagne contre le vote plural. Le 9 avril, le congrès général du parti ouvrier socialiste, réuni à Liége, après avoir déclaré que, sans repousser aucun concours, le parti devait surtout compter sur ses propres forces, votait, sur la proposition de M. Furnémont, un ordre du jour ainsi formulé : « Le Congrès, affirmant sa volonté persévérante de conquérir le S. U. à tous les degrés, décide de commencer immédiatement une propagande énergique par tous les moyens en son pouvoir, au besoin par la grève générale et l'agitation dans la rue, et de ne la terminer qu'après la conquête définitive de l'égalité politique. »

Ce langage, souligné et amplifié dans la presse et les meetings, devait rendre plus difficile la coalition avec la gauche libérale. Le *Groupe parlementaire libéral du S. U.* vota l'envoi à la gauche socialiste d'une note, rédigée par M. Feron, où, après avoir réaffirmé l'intention de marcher à la conquête du S. U., on ajoutait :

« Nous ne faisons pas appel à la violence. La tribune, la presse, les assemblées rallieront plus sûrement que la violence cette fraction de la bourgeoisie dont il importe de dissiper les dernières hésitations... Dix mois seulement nous séparent des élections... C'est sur ces élections que nous devons avoir les yeux fixés. Au jour de l'assaut, aucune fraction des forces de l'opposition ne doit manquer à l'appel et il ne faut pas non plus que, renouvelant une comédie qui n'a que trop souvent réussi, le gouvernement puisse se sauver en évoquant, cette fois encore, le spectre rouge. »

Deux autres motifs encore étaient de nature à justifier les défiances des libéraux : les attaques violentes d'une fraction

Hosted by Google

du parti socialiste contre la R. P. et l'introduction du féminisme dans la question de la réforme électorale.

Malgré les avantages que la R. P. avait assurés au parti ouvrier partout où il était en minorité, les socialistes hennuyers, qui avaient dû céder aux autres partis quelques-uns de leurs mandats, ne désarmaient pas dans leurs attaques contre cette réforme : c'était M. Des Essarts déclarant condamner la R. P., « parce qu'elle est contraire au principe révolutionnaire, qui est l'essence du socialisme » ; c'était Alfred de Fuisseaux écrivant que seule « l'infâme R. P. avait empêché le parti ouvrier socialiste-républicain de conquérir la majorité » ; c'était M. Destrée disant qu'au lieu de soutenir la R. P., « les libéraux feraient mieux d'être nos alliés loyaux et de nous laisser un intérêt à leur existence parlementaire » ; c'était M. Pastur déclarant en toute franchise : « Quand nous aurons le S. U., on ne pourra jamais l'enlever, tandis que la R. P. nous pourrons la supprimer. »

On s'imagine l'impression que ces menaces devaient causer aux libéraux qui devaient à la R. P. la reconstitution autonome de leur parti et, en particulier, aux libéraux flamands que la R. P. avait tirés d'une complète annihilation.

D'autre part, MM. Vandervelde et Denis avaient déposé un projet de loi qui, supprimant le vote plural, introduisait le S. U. pur et simple dans les élections provinciales et communales au profit des femmes aussi bien que des hommes. Comme cette innovation était profondément antipathique à la grande majorité des libéraux, qui voyaient dans le suffrage des femmes une nouvelle prime à l'influence du clergé, la droite, heureuse de jeter un brandon de discorde entre les deux partis révisionnistes dont elle redoutait la jonction, avait laissé entendre que, si elle était acculée au S. U., elle pourrait y ajouter le correctif du vote féminin : « Marché conclu! », laissa échapper M. Émile Vandervelde dans une interruption à un discours de M. Lorand qui dénonçait le péril.

Enfin, dans les premiers jours de janvier 1902, un certain nombre de libéraux revisionnistes qui venaient de souscrire pour la propagande en faveur du S. U., furent assez surpris de

Hosted by Google

trouver leurs signatures entremêlées, suivant l'ordre alphabétique, avec celles de la gauche socialiste, au bas d'une proclamation dont ils n'avaient pas eu connaissance. On s'était simplement autorisé de la présence de leurs noms sur la liste de souscription. Le texte était assez inoffensif, et l'incident futile ; il n'en permettait pas moins de soupçonner chez certains membres de la gauche socialiste le désir de faire disparaître la ligne de démarcation qui devait permettre aux libéraux de se reprendre dans certaines éventualités.

A plusieurs reprises, les libéraux de la Chambre, même les plus dévoués à la cause du suffrage universel, durent intervenir pour empêcher l'extrême-gauche de donner suite à ses projets d'obstruction. La gauche libérale finit par comprendre qu'il était nécessaire de bien préciser jusqu'à quel point et dans quelles conditions elle était disposée à poursuivre le mouvement. Le 13 mars, elle votait en assemblée plénière la résolution suivante :

Les gauches libérales de la Chambre et du Sénat, réunies le 13 mars 1902, constatant que leur déclaration du 20 décembre 1900 répond au sentiment de plus en plus manifeste de l'opinion libérale,

Estiment que pour assurer le concours unanime du libéralisme à la revision de l'article 47 de la Constitution et au S. U., il importe que le parti ouvrier socialiste, par des résolutions officielles, donne aux libéraux l'assurance :

1° Que la R. P. soit inscrite dans la Constitution ; la plupart des libéraux qui se sont ralliés au S. U., notamment dans les Flandres, faisant de cette inscription la condition préalable de leur ralliement au S. U. ;

2° Que la question du suffrage des femmes soit écartée du programme revisionniste et qu'à la Constituante, si les cléricaux, par tactique, proposaient le suffrage des femmes, les députés socialistes, reconnaissant que ce serait là un piège tendu par les cléricaux aux partisans du S. U., refuseraient tout concours à la proposition ;

3° Que le parti ouvrier socialiste, reconnaissant que le ralliement du libéralisme à la revision et au S. U. donne au peuple le moyen et la certitude de conquérir pacifiquement et prochainement le S. U. par la voie légale, joigne ses efforts à ceux des libé-

Hosted by Google

raux pour maintenir le mouvement populaire dans la voie de la légalité (1).

Les socialistes, devant cette mise en demeure formelle, se prononcèrent dans un Congrès du parti qui se réunit le 30 mars 1902. Sur la proposition du conseil général l'assemblée, après une assez vive discussion, vota un ordre du jour qui portait :

Le Congrès du parti ouvrier, attendu que le parti libéral et les démocrates chrétiens subordonnent leur adhésion et leur concours à l'inscription de la R. P. dans la Constitution et qu'ils réclament un accord préalable relativement au droit de suffrage féminin dont ils repoussent l'application immédiate.

Décide : Le principe de la R. P. sera inscrit dans la Constitution, si cette inscription est indispensable à l'instauration du S. U.

La prochaine revision constitutionnelle sera limitée au suffrage universel des hommes.

Et dans le cas où le parti clérical introduirait dans le débat la question du suffrage des femmes, le Congrès compte sur la vigilance des mandataire du parti ouvrier pour déjouer cette manœuvre et maintenir intacte l'union des partisans du S. U.

Cette déclaration donnait pleine satisfaction aux libéraux sur deux points ; elle ignorait le troisième. C'était aux événements d'établir jusqu'où, dans ces circonstances, le parti libéral pouvait continuer son concours.

Il eût suffi de déplacer cinq ou six voix, dans les élections de mai, pour renverser la majorité cléricale. Or, une loi votée au cours de la session pour mettre le nombre des représentants et

(1) Dix-huit mois auparavant, j'écrivais dans la *Revue de Belgique :* « Le bon sens le plus élémentaire exige que le parti libéral s'abstienne d'appuyer un mouvement en faveur du S. U. pur et simple, s'il n'obtient la garantie que la suppression du vote plural ne mettra pas la représentation proportionnelle en péril, et cette garantie ne peut consister que dans l'introduction d'une disposition constitutionnelle imposant le principe de la proportionnalité dans les élections à tous les degrés. En second lieu, il doit être nettement établi que le parti libéral n'entend pas se départir de la légalité... Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque à cet égard : d'abord le maintien de l'ordre, ensuite la propagande pour le triomphe du S. U. doublé de la R. P. (*La politique du parti libéral en l'an* 1900, p. 15).

Hosted by Google

des sénateurs en rapport avec l'accroissement de la population, venait de créer trois sièges de représentants à Bruxelles, deux à Anvers, un respectivement à Bruges, Gand-Eecloo, Alost, Charleroi, Soignies, Liége, Verviers et Namur. Les partis d'opposition avaient des chances d'emporter dix ou onze de ces nouveaux sièges, étant donné l'élan qui commençait à se manifester dans l'opinion publique.

Malheureusement la violence vint tout gâter. Les manifestations publiques, qui avaient gardé un calme impressionnant, aussi longtemps qu'elles avaient été organisées avec le concours des libéraux, ne tardèrent à assumer un tout autre caractère, malgré les objurguations de la presse. Le 19 mars, trois libéraux, MM. Janson, De Vigne et Paternoster, deux socialistes, MM. Vandervelde et Denis, enfin un démocrate chrétien, M. de Backer, avaient déposé à la Chambre la proposition de reviser l'article 47 de la Constitution. Cette proposition fut mise à l'ordre du jour pour la rentrée des vacances de Pâques, le 16 avril. Il était évident qu'elle serait rejetée par toute la droite, et que ce serait aux électeurs de trancher la question le 25 mai. Le conseil général du parti ouvrier n'en proclama pas moins que le 16 avril allait s'ouvrir « la semaine de la revision », entendant par là que les partisans du suffrage universel trouveraient moyen d'arracher au Parlement un vote revisionniste. « Il dépend désormais de l'énergie populaire — disait-il dans une proclamation du 9 avril —, que le débat parlementaire aboutisse à la proclamation de l'égalité politique, réclamée par toutes les classes sociales dans un but de pacification et de progrès... Une grande partie de la classe ouvrière est, dès à présent, décidée à proclamer la grève générale. En avant pour le suffrage universel ! »

Les incidents qui suivirent sont trop présents à la mémoire pour qu'il soit néeessaire de les raconter en détail. Des émeutes suivies de répressions sanglantes dans les principales cités, particulièrement à Bruxelles et à Louvain; des attentats aux personnes et aux propriétés par la lie de la population (1); des

(1) Il n'est que juste de reconnaître que les tentatives de pillage et les aggressions individuelles furent désavouées par les organes du parti socialiste.

Hosted by Google

essais de barricades, des insultes et des menaces aux membres de la Chambre connus pour leur opposition à la réforme; enfin la grève générale, organisée d'une façon plus ou moins complète dans les parties industrielles du pays, n'eurent d'autre résultat que de grouper autour des autorités tous les citoyens décidés à maintenir avant tout l'ordre public.

La victoire du gouvernement ne fut pas un instant douteuse, et le 19, après trois jours d'une discussion mouvementée, la revision fut rejetée par 84 voix contre 64. La minorité comprenait tous les partis d'opposition, depuis le démocrate chrétien, M. de Backer, jusqu'aux libéraux les plus modérés.

Le lendemain, le conseil général du parti progressiste, d'accord avec certains mandataires du parti ouvrier socialiste et peut-être sur leur initiative, formula un manifeste où il demandait à la classe ouvrière de reprendre le travail : « Prolonger la grève, y disait-il, serait imposer d'inutiles souffrances aux ouvriers, des pertes considérables à l'industrie et au commerce, dont les représentants les plus autorisés ont pris résolument parti pour le S. U. et la R. P. » En terminant, on annonçait l'intention de demander au Roi la dissolution des Chambres : « Que dès à présent tous les yeux soient fixés sur le scrutin du 25 mai. Que ce scrutin soit le châtiment du déni de justice perpétré par le gouvernement. » — Vingt-quatre heures plus tard, le 20 avril, le conseil général du parti ouvrier votait la cessation de la grève, et la plupart des chefs socialistes se mirent très courageusemeut à prêcher l'apaisement, en y risquant leur popularité. Que n'avaient-ils pris cette attitude quinze jours plus tôt!

Peut-être avaient-ils été débordés. Il n'est pas toujours facile quand on a semé le vent, d'arrêter la tempête. Peut-être s'étaient-ils fait illusion à la fois sur la force du mouvement et sur la faiblesse de la résistance. Mais il semble surtout qu'ils se soient réellement mépris sur la sincérité de l'opposition que les mandataires de l'opinion libérale ne cessèrent de faire à l'emploi des moyens illégaux. Les socialistes avaient escompté la complicité de l'armée, de la garde civique, des administrations communales, des journaux, des étudiants, des loges, que

Hosted by Google

sais-je? Tous ces éléments leur firent défaut. Il s'en aperçurent quand il fut trop tard (1).

Le gouvernement ne manqua pas de tirer parti de ces événements pour agiter le spectre rouge et se poser une fois de plus en sauveur de la société. C'est sous l'empire de cette réaction que se firent les élections du 25 mai. La droite y gagna neuf nouveaux sièges et si le parti libéral en sortit sans dommage, il le dut sans aucun doute à l'énergie avec laquelle, fidèle à sa mission, il s'était interposé dans l'intérêt à la fois de l'ordre et du progrès. Quant au parti ouvrier, sa force ascensionnelle fut nettement arrêtée. « Il ne serait ni viril ni loyal de le méconnaître, écrivait *le Peuple*, le scrutin d'hier marque une avance de la puissance conservatrice, un recul de l'idée socialiste. »

Parmi les autres appréciations de la première heure, il en est une qui mérite particulièrement d'être rappelée à cause du rôle que son auteur n'a cessé de jouer dans le mouvement en faveur du S. U. et de la R. P. M. Georges Lorand, après avoir montré dans l'*Express* de Liége que cette nouvelle défaite électorale était due aux « fautes énormes » du parti socialiste, ajoutait : « Les cléricaux sont-ils donc au pouvoir pour toujours? Ils y sont aussi longtemps que l'opposition commettra de pareilles fautes. Ils en tomberont le jour où l'opposition saura mettre l'opinion publique avec elle, utiliser toutes ses chances, avoir contre l'ennemi commun la cohésion nécessaire et donner confiance au pays. Pour cela, il fallait que les libéraux soient démocrates et ralliés au S. U. C'est fait. — Il faut aussi qu'ils soient mieux organisés et plus actifs, aussi bien organisés et aussi actifs pour la propagande que cléricaux et socialistes. C'est à faire. — Il faut aussi que les socialistes deviennent plus pratiques et moins gloutons; qu'ils abandon-

(1) C'est ce que M. Bertrand a très franchement reconnu dans sa brochure *Les élections du 25 mai et la tactique du parti ouvrier* (Bruxelles, 1902), page 15 : « Il est indéniable que les événements du mois d'avril ont été une faute. Nous « nous sommes laissés entraîner à l'emploi de moyens pour lesquels nous ne « sommes pas sérieusement préparés et qui, d'ailleurs, deviennent de moins en « moins efficaces. Ces événements ont été une faute, mais peut-être cette faute « était-elle nécessaire pour nous guérir définitivement du romantisme révolu- « tionnaire, qui n'est plus de notre époque, qui retarde de plus d'un demi-siècle. »

Hosted by Google

nent leur phraséologie révolutionnaire, leur tactique de menaces et d'intimidation, leur arrogance vis-à-vis de leurs alliés nécessaires et leurs incroyables illusions. Il faut enfin que libéraux et socialistes donnent au pays la certitude qu'un gouvernement libéral, tout en étant résolument démocrate, ne serait pas à la merci des socialistes. Car c'est là ce qui fait, depuis près de dix ans, le succès des cléricaux. »

Ces conditions sont-elles aujourd'hui remplies? Ou, du moins, peut-on prévoir leur réalisation à brève échéance? En d'autres termes, le moment approche-t-il où nous pouvons espérer que l'astre du cléricalisme pâlira au firmament politique?

Le parti socialiste ne fait plus actuellement appel à la violence ni à l'intimidation. A cet égard, il y a progrès : la leçon de 1902 a porté. On voit même poindre chez certains de ses chefs quelques velléités de substituer la méthode réformiste à la méthode révolutionnaire. Mais sa phraséologie reste la même; sa dévotion à l'évangile du collectivisme intégral n'a faibli en rien; sa propagande continue à s'appuyer sur les antagonismes de classe; il paraît même vouloir accentuer cette dernière note, sous l'énergique direction de M. Vandervelde, dans la campagne électorale qui vient de s'ouvrir.

Les libéraux sont restés, depuis 1902, sur le terrain du cartel, et c'est un fait à mettre en lumière que nul, dans leurs rangs, ne s'est prévalu de la réaction provoquée par les émeutes d'avril pour revenir sur l'adhésion au principe de la revision constitutionnelle. La charte de notre parti demeure le manifeste des gauches avec les commentaires que lui ont donnés le traité conclu entre la *Ligue* et l'*Association*. La démocratisation du parti libéral est un fait accompli sur lequel il n'y a plus à revenir. — Quant à ses progrès en fait d'activité et d'organisation, ils ne sont point partout ce qu'on devrait les désirer, il faut franchement en faire l'aveu. Nous avons des journaux; nous manquons de propagandistes pour soutenir et développer l'action de notre presse. Il convient, sur ce point, de rendre hommage aux efforts d'une association créée en 1901, sur l'initiative des libéraux limbourgeois, en vue de

Hosted by Google

grouper toutes les nuances du libéralisme dans un vigoureux effort de propagande : la *Ligue de propagande libérale*. Sous la présidence dévouée de M. Fernand Cocq, elle est intervenue à maintes reprises pour étudier les questions relatives aux œuvres libérales de prévoyance, de mutualité et d'instruction, — favoriser le développement de cercles libéraux, associations politiques ouvrières, sociétés de jeunes gardes, etc., dans les arrondissements encore dépourvus de ces utiles auxiliaires, — éditer et répandre à des milliers d'exemplaires, en français et en flamand, d'excellentes brochures d'attaque, telles que les *tracts* électoraux de MM. Rahlenbeck, E. Cauderlier, Aug. Smets, etc., — tracer les cadres d'une enquête sur la mainmorte des corporations religieuses, — enfin, convoquer des assemblées régionales et même nationales, comme le *Congrès des œuvres libérales*, dans lequel sont venus se condenser, l'an dernier, les résultats de ces diverses entreprises.

Malheureusement, cette Ligue n'a pas rencontré chez les dirigeants du libéralisme le concours empressé qu'elle méritait ni même la juste appréciation des services qu'elle a rendus et qu'elle pourrait rendre encore. Le grand mal — il faut bien le dire —, c'est toujours la coexistence des deux institutions qui prétendent chacune donner le mot à une nuance spéciale du parti : le *Congrès progressiste* et la *Fédération des associations libérales*. Il serait temps qu'elles cherchent au moins à s'entendre pour constituer entre elles l'organisme central dont l'absence a été justement déplorée par M. Émile Feron dans son récent rapport à l'Association libérale de Bruxelles. Ce rouage, qui est indispensable pour compléter la réorganisation unitaire du libéralisme, arriverait d'autant mieux à son heure que l'heureuse rentrée des progressistes liégeois dans le giron du parti vient de supprimer le dernier vestige sérieux de nos anciennes dissensions.

V

Des coalitions sous un régime de R. P.

En attendant, comment dégager de cette situation générale les éléments nécessaires pour inspirer au pays, suivant

Hosted by Google

l'expression de M. Lorand, la certitude qu'un gouvernement libéral, tout en se montrant résolument démocratique, ne serait pas à la merci des socialistes? C'est une question qu'il y a lieu d'examiner, sans parti pris comme sans déclamation.

Il est de toute évidence qu'aucun des partis d'opposition ne peut nourrir l'espoir de renverser les cléricaux avec ses seules forces. Dès lors la coalition s'impose ou s'imposera. Elle peut se produire sous différentes formes : dans le Parlement, dans les comices électoraux ; dans la propagande en faveur de certaines réformes communes aux programmes de ces partis.

A. La première forme de coalition se réalise spontanément dans les Chambres, d'une façon négative, — chaque fois que socialistes et libéraux unissent leurs votes pour repousser une proposition du gouvernement ou de la majorité, — et d'une façon positive, — chaque fois qu'ils appuyent une proposition de loi, un amendement, un ordre du jour formulé par un membre de la minorité. — Faut-il pousser l'entente plus loin et est-il désirable que les oppositions se concertent sur certaines attitudes à prendre, comme elles l'ont fait dans la session de 1901-1902? Il leur sera toujours loisible de le faire, quand les circonstances l'exigeront, par l'entremise de leurs bureaux ou même de délégués spéciaux. Mais en ce qui concerne particulièrement la gauche libérale, il serait bon qu'elle commençât par organiser la discipline chez elle, au lieu d'éparpiller ses votes comme on ne l'a vu que trop souvent dans les dernières sessions. Des coalitions *partielles* avec le parti socialiste, à la Chambre comme ailleurs, ne peuvent provoquer qu'un résultat contraire à notre but essentiel : l'unité et la force du libéralisme.

B. Depuis l'introduction de la R. P., les coalitions électorales se manifestant par la formation d'une liste commune n'ont plus raison d'être dans les grands arrondissements, ni en général dans toutes les circonscriptions où le principe de la proportionnalité n'est pas vicié par des causes perturbatrices accidentelles ou voulues, telles que, pour les élections communales, l'attribution de la totalité des mandats à la liste réunissant la majorité absolue, ou encore, pour l'élection sénatoriale,

Hosted by Google

la présence d'un cens d'éligibilité qui empêche certains partis de trouver des candidats. Quant aux petits arrondissements, il existe actuellement, en pays flamand, comme l'a fait observer M. Paul Janson, six circonscriptions élisant ensemble vingt représentants, où les partis d'opposition sont impuissants, faute d'entente, à décrocher un seul siège. Il est certain qu'une coalition y serait légitime, à condition de sauvegarder l'indépendance et la dignité des contractants, ainsi que l'intégrité de leurs programmes respectifs. M. Janson en a suggéré le moyen : dans chaque circonscription les partis intéressés inscriraient leurs candidats respectifs sur une seule liste en recommandant aux électeurs de faire abstraction de la case de tête et de voter exclusivement pour le nom de leur candidat préféré. Le siège irait partout au candidat d'opposition qui obtiendrait le plus de voix; ses compagnons de liste auraient du moins la consolation d'avoir enlevé un siège aux partisans du gouvernement. Il est à remarquer que ce plan a obtenu dans la presse libérale un assentiment à peu près général; seulement, *l'Étoile belge* a fait observer avec raison que c'était exclusivement aux groupes locaux de décider s'il y avait lieu d'y recourir.

En réalité, c'est, sous la législation actuelle, l'unique moyen de corriger une des rares lacunes qui ont été maintenues, peut-être intentionnellement, dans notre système de R. P. : la dimension exiguë de certaines circonscriptions, qui assure un avantage illégitime au parti clérical. La combinaison ne réussirait peut-être cette fois qu'à enlever deux ou trois sièges. Mais aucun gain n'est à dédaigner sous le régime de la R. P., où les déplacements des majorités sont toujours graduels. Aux élections de 1908, le même système, appliqué à d'autres petits arrondissements, pourrait apporter aux partis d'opposition un nouveau contingent de mandats et pour peu qu'un mouvement d'opinion se manifeste alors dans les grandes circonscriptions, il n'en faudrait pas plus pour anéantir la majorité que la droite possède actuellement à la Chambre.

En ce qui concerne les élections pour le Sénat, partout où ils ne peuvent trouver dans leurs propres rangs des candidats

Hosted by Google

sérieux, les socialistes ont le choix : ou de faire triompher les candidats du gouvernement ou de renforcer les rangs de l'opposition. Ils ne devraient pas oublier que le parti libéral a unanimement condamné la barrière du cens d'éligibilité, et préconisé la réorganisation de la haute assemblée, en vue d'y remplacer le privilège de la fortune par la représentation de tous les grands intérêts sociaux.

Quant aux élections communales, les coalitions ne peuvent avoir d'autre objet que de substituer le régime majoritaire à l'application de la représentation proportionnelle, en créant une majorité absolue plus ou moins factice. Cependant on aurait tort de les condamner d'une façon absolue. Elles peuvent être nécessaires pour sauvegarder une administration libérale ou se débarrasser d'une majorité incapable ; elles ne constituent que de justes représailles contre l'égoïsme clérical qui a refusé de généraliser la R. P., afin d'écarter tout contrôle dans l'administration des petites communes. Il y a toutefois une considération qu'il ne faut jamais perdre de vue. L'expérience ne cesse de donner des démentis à l'illusion que la coalition de deux partis amène nécessairement l'addition de leurs forces électorales. Les chefs ont beau conclure des compromis et leurs lieutenants les accepter ; il faut, sous un régime de suffrage universel et de vote obligatoire, compter avec les nombreux électeurs qui ne sont pas officiellement enrégimentés dans le parti et qui se refusent à endosser le trafic de leurs suffrages. Nulle part cette résistance des électeurs n'est plus accentuée que dans le parti libéral, précisément parce qu'en vertu de ses principes mêmes, il est celui qui se plie le moins à la discipline politique.

C. La troisième forme de coalition est la plus difficile, en ce qu'elle implique une propagande exercée collectivement ou parallèlement dans les journaux, les meetings, les conférences, etc.

Tout d'abord, il faut un programme commun. Deux courants, ici, se sont fait jour.

D'après l'un, on devrait se borner à préconiser des réformes acceptables non seulement par les libéraux et les socialistes,

Hosted by Google

mais encore par les démocrates chrétiens. Tel a été le cartel de 1902. Telle était également la proposition, récemment formulée par M. Bertrand, de porter la prochaine lutte électorale sur le terrain de ces trois réformes : l'abolition du vote plural, l'instruction obligatoire et la suppression du remplacement. On sait que ce programme n'a pas eu l'heur de plaire au *conseil général du parti ouvrier* qui l'a jugé trop restreint pour servir de *platform* à la propagande socialiste. De notre côté, il y a lieu de nous demander si ce ne serait pas payer trop cher le concours de la démocratie chrétienne que de renoncer à faire valoir les points de notre programme les plus conformes aux aspirations traditionnelles du parti libéral et les plus propres à fomenter un mouvement d'opinion contre les abus du cléricalisme. Il ne faut pas oublier que ces abus sont le principal mobile de la réaction qui commence à se dessiner contre la politique de la majorité actuelle et qui finira par en avoir raison, le jour où nos gouvernants ne pourront plus exploiter l'épouvantail du spectre rouge.

Un autre courant, qui se manifeste surtout dans les milieux jeunes et quelque peu effervescents du parti libéral, estime, au contraire de la proposition précédente, que tout l'effort du parti libéral aussi bien que du parti socialiste devrait tendre à nous débarrasser de la domination cléricale. Ce serait parfait, si les socialistes voulaient s'y prêter. Mais allez donc leur en faire la proposition et vous verrez comment vous serez reçu. Le parti ouvrier est assurément un parti anticlérical, mais il est avant tout le parti collectiviste, et il entend bien le prouver.

« Qu'importe ! disent certains libéraux tenaces. Il doit nous suffire que les socialistes soient les adversaires des cléricaux. Foin de toutes les autres questions ! L'heure est venue de grouper toutes les bonnes volontés dans l'attaque du cléricalisation. Sus à l'odieux gouvernement qui nous opprime ! Renversons-le d'abord, et puis nous verrons après. »

Cette fois les socialistes ne demanderaient pas mieux. Ils nous encourageraient volontiers à nous concentrer dans la question cléricale, tandis qu'eux-mêmes s'efforceront d'exploiter

Hosted by Google

contre le gouvernement les griefs économiques et sociaux. A nous d'agir sur la bourgeoisie, à eux d'agir sur les masses ouvrières, par les arguments les plus appropriés. Ainsi chacun fera bonne besogne.

Est-il besoin de démontrer que cette division du travail serait pour les libéraux un jeu de dupes? J'ai surabondamment rappelé, plus haut, qu'ils ont, eux aussi, un idéal économique. Cet idéal, ils n'ont pas le droit de le renier ni de le déserter, surtout devant les attaques dont il est l'objet. Ils ne peuvent surtout pas acquiescer par leur silence à une politique de classe qui est la négation de leur propre doctrine sociale. Tout ce qu'ils pourraient faire, c'est, dans la voie où s'était avancé M. Bertrand, mettre en vedette les points de leur *platform* qu'ils seraient prêts à réaliser avec le concours des socialistes, si les cléricaux venaient à tomber du pouvoir. La mesure dans laquelle la poursuite de ces réformes implique d'ores et déjà un rapprochement avec le parti ouvrier socialiste ne dépend pas des libéraux, elle dépend exclusivement des socialistes, et c'est pourquoi il est parfaitement oiseux de discuter au sein du parti libéral cette question de coalition. La déclaration de l'*Alliance*, le programme du congrès progressiste et celui du congrès libéral, le manifeste des gauches, qui en est l'heureuse condensation, la *platform* d'union entre la *Ligue* et l'*Association*, les cahiers électoraux de tous nos candidats achèvent de caractériser l'évolution démocratique du parti libéral; il serait impossible à ce dernier, dans son ensemble, de s'aventurer plus loin. C'est au parti ouvrier de savoir s'il veut s'en contenter.

Même en présence des projets réactionnaires qui gagnent chaque jour du terrain chez nos gouvernants et qui comprennent, entre autres, la destruction définitive de l'enseignement public, il existe, dans les rangs des socialistes, un groupe qui tient moins à contrecarrer les progrès du cléricalisme qu'à poursuivre en premier ordre la destruction du libéralisme ou tout au moins sa réduction à un état de vasselage. Ceux qui s'attachent à ce but sont parfaitement dans leur droit, s'ils estiment que c'est là le véritable intérêt de leur cause, et à cet égard je

Hosted by Google

trouve absurde qu'on crie à la trahison, quand des socialistes se coalisent avec un autre parti que le parti libéral. Mieux vaut réserver les sévérités de notre jugement pour les libéraux que l'amour des mandats pousse à servir, contre leurs coreligionnaires de la veille, les calculs d'un parti dont ils reconnaissent ne point partager les doctrines fondamentales. La seule conviction dont je voudrais pénétrer les dirigeants du parti ouvrier, c'est que, en dépit de quelques regrettables défaillances, les libéraux pris en masse n'abdiqueront ni leurs principes, ni leur dignité, ni leur avenir, dans le but « d'intéresser le parti ouvrier à leur existence », pour employer l'euphémisme de M. Destrée.

La grande tâche des libéraux, c'est aujourd'hui, après avoir affirmé leur programme gouvernemental, de s'appliquer à le propager et à le défendre, à y rallier surtout les éléments modérés du corps électoral, quelque peu désorientés par la rapidité d'une évolution pourtant nécessaire. Ils ne peuvent réussir dans cette entreprise qu'en affirmant leur esprit d'union et de discipline, la ferme volonté de tenir leurs promesses et, en même temps, de ne pas se laisser entraîner au delà des bornes que leur prescrit leur propre idéal. Il est de toute évidence que le jour où la majorité actuelle s'évanouira, les seules réformes possibles, quels que soient les hommes qui auront recueilli le pouvoir, seront les mesures acceptées par les libéraux aussi bien que par les socialistes. Ce dont nous devons, dès lors, convaincre l'opinion, c'est que les libéraux savent où ils veulent aller; qu'ils n'iront pas ailleurs; que leur seul but, même quand ils acceptent de renforcer l'action des pouvoirs publics, vise à élargir finalement le champ de l'autonomie individuelle; à développer les conditions nécessaires pour assurer la liberté de chacun dans le domaine du travail comme dans celui de la pensée; non à supprimer, mais à généraliser la propriété privée; non à envenimer les rapports des classes, mais à les améliorer par une répartition plus équitable des charges publiques et une meilleure organisation de l'assurance sociale.

Qu'on y ajoute les mesures qui se rattachent à la mission

Hosted by Google

historique du parti libéral. Disons bien hautement, — en face des calomnies qui nous dépeignent comme anxieux d'imiter les mesures de guerre prises contre le cléricalisme chez nos voisins du Midi, — que nous entendons simplement nous en tenir à la réalisation de nos vieux principes : l'indépendance du pouvoir civil, la sécularisation des pouvoirs publics, la garantie de la liberté de conscience, la lutte contre les abus de la mainmorte monacale. Mais montrons aussi, pour la première fois peut-être, que nous entendons appliquer ces principes jusqu'au bout. Il n'en faudra peut-être pas davantage pour raviver la conviction malheureusement trop affaiblie aujourd'hui, que, dans la solution du double problème qui obsède le pays — la question cléricale et la question sociale —, le libéralisme a encore un grand rôle à jouer et qu'il n'y faillira point.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

LE DRAME MUSICAL

« L'art est l'activité humaine par laquelle une personne peut volontairement, et au moyen de signes extérieurs, communiquer à d'autres les sensations et les sentiments qu'elle a éprouvés elle-même. » Cette citation de Tolstoï, que M. Vincent d'Indy place au début de son cours de composition musicale, résume à elle seule les diverses solutions d'esthétique qui consacrent l'intéressant problème de la destination artistique. Cette définition est générale; elle envisage l'art comme étant concevable à tout être conscient et ne dénie à aucun la faculté de sentir ou d'interpréter une œuvre esthétiquement présentée. Alors que l'artiste ou le dilettante peut, en raison de ses études, de ses penchants ou de son éducation, comprendre plus distinctement certaines écoles et certaines époques dont le sens se perd, et dont le contraste avec l'esprit actuel rend l'aspect plus particulier, l'émotion esthétique proprement dite se propage indifféremment à tous les individus. Certes, les degrés de son intensité sont nombreux et les concepts qui naissent de son effort peuvent trouver parmi la foule des adaptations bien différentes; mais l'essence même du sentiment reste toujours identique pour tous ceux qui l'éprouvent. Le fondement d'un génie produit un effet déterminé dans le sens émotionnel qu'il résume, et sa diffusion à travers les divers milieux auxquels il s'adresse ne travestit aucunement sa signification primitive.

Quoique indivisible au point de vue de son apostolat esthétique, l'idée de l'art est naturellement soumise aux conditions et aux moyens par lesquels elle s'exprime. Afin d'en faciliter

Hosted by Google

la compréhension, autant peut-être que pour se plier à l'habitude, l'art général, scindé en branches distinctes, a été classé et catalogué dans les salles de spectacles, de musées ou de concert, en raison de son extériorité et des effets sensibles qui déterminent ses manifestations. De là sont résolus les arts particuliers, objectifs et subjectifs, et les considérations théoriques spéciales qui dirigent leurs effets à travers la vie. La poésie, la peinture et la sculpture sont des arts objectifs. Ils confirment l'homme dans sa personnalité consciente en se subordonnant plus ou moins à l'interprétation appropriée de ses idées. Pour cette raison, ils agissent surtout par les conditions logiques dans lesquelles ils sont exprimés; ils ont une action active, intelligente et sont soumis infailliblement aux conditions de rythme, d'harmonie, de symétrie et de perspective qu'ils nécessitent. La musique, au contraire, est un art purement subjectif. Nous détachant en quelque sorte de nous-même, elle nous fait prévoir, selon l'expression de Schuré, notre unité dans le monde et nous assimile les nuances du sentiment qu'elle éveille, au lieu de déterminer, de circonscrire celui-ci par des formes appropriées et dans des situations distinctes. La musique suggère à l'auditeur des tonalités sentimentales dont la conception est générale à tous ; elle les indique, elle les contourne plutôt qu'elle ne les proclame, et facilite, de cette façon, l'éclosion d'un état d'âme dont l'influence lyrique imprègne profondément et sincèrement les idées qu'elle aide à exprimer. C'est, d'ailleurs, par cette faculté, en quelque sorte initiatrice, qu'un chant quelconque conserve toute son individualité propre sans que des adaptations de paroles nouvelles puissent le moins du monde en transformer le sens, qui reste nécessairement soumis à la marche, au rythme et à l'esthétique générale du morceau.

Ces distinctions propres à chaque art ne sont pas absolues. Au point de vue de l'exécution pratique et des moyens d'expression qu'une œuvre est amenée à employer, il se présente parfois des interprétations artistiques dont la forme ou les éléments sont cependant opposés aux conditions initiales de l'art particulier qu'ils représentent. Les temps modernes ont sur-

Hosted by Google

tout, par le bysantinisme de leurs goûts, provoqué d'intéressantes incursions d'un art dans un domaine fondamentalement différent. La peinture musicienne de Henri Le Sidanner, aussi bien que l'impressionnisme de Claude Monet, de Camille Pissaro et de leur école, qui considère la tonalité des couleurs, dans un tableau, au même point de vue que la tonalité des sons d'une symphonie ; la sculpture de Rodin et de ses disciples dont le principe même de la forme considérée dans le temps est une dérogation admirable aux lois primordiales de la plastique grecque; les poèmes musicaux de Verlaine, de Rollinat, de Mallarmé, — pour ne citer que les plus lyriques — sont autant d'essais et d'adaptations de l'idée artistique d'un art fusionné dans la méthode et l'application d'une conception extérieurement opposée. Il en est de même pour la musique descriptive, qui fait tant d'adeptes modernes, et qui réunit parmi ses précurseurs les génies les plus fameux. Les *Saisons* d'Haydn, la *Symphonie pastorale* de Beethoven, celle de Berlioz, qui décrivent la vie exhubérante, toute extérieure, de la nature, sont des manifestations d'un art plus descriptif que musical; leur but réside dans l'imitation appropriée des causes d'expression toutes objectives et toutes extérieures.

Ce genre d'œuvres est surtout intéressant, parce qu'il dénote chez beaucoup d'artistes créateurs la préoccupation d'un rapprochement, d'une fusion active des diverses esthétiques. Au point de vue de l'exécution pratique, ces essais ne consacrent cependant que d'intelligentes intentions heureusement réalisées ; ils révèlent le manque de cohésion qui doit infailliblement résulter du défaut d'idée fondamentale ; ils n'ont en eux-mêmes aucun des attributs directs d'un art distinct, car ils se concentrent en plusieurs arts différents, et leur expansion sans direction évidente expose plutôt l'habileté technique, intéressante, charmeuse et originale de leur novateur, que l'idée esthétique qu'elle devrait réaliser. En effet, selon Camille Mauclair, « le problème de la fusion des arts doit logiquement se réduire non à une fusion de résultats, mais à une fusion de principes ». Un plan de conciliation de tous les éléments esthétiques en est nécessairement l'idée essentielle, et sa réalisation

Hosted by Google

envisagée en dehors de l'ensemble des moyens et des formes qu'elle réunit repose sur la seule pensée idéale et préconçue qui se développe solidairement à l'œuvre elle-même. C'est uniquement le but visé qui affirme toute la puissance artistique, et les moyens auditifs ou visuels, par lesquels on en consacre l'effet, sont, au point de vue du résultat, indispensables mais secondaires. L'idée seule résume et soutient l'émotion qu'elle fait naître. Quoique sa manifestation extérieure n'accuse, en quelque sorte, qu'une action expressive et sensible, c'est à l'intelligence qu'elle s'adresse. Sa signification esthétique seule excuse le choix des procédés qu'elle met en pratique, et, maîtresse absolue de leur direction, elle impose ouvertement à l'œuvre entière toute la puissance et toute la beauté dont le génie qui la crée aura su la parer.

La fusion artistique de tous les éléments expressifs, dirigés par une idée commune qui en constitue le but esthétique, ne peut infailliblement que se produire au théâtre. C'est à la scène seule que les différents moyens peuvent se rencontrer et prendre l'extension nécessaire à leur adaptation respective. L'art du théâtre, en effet, présente le seul champ d'action possible pour les différents domaines artistiques coordonnés. La vie elle-même y a sa manifestation la plus haute et la plus puissante, car elle y est représentée dans ses moments les plus expressifs. Sans considérations aucunes, au point de vue de son débit ou de son interprétation, un drame vit par la vérité même de ses situations. C'est en vue de celles-ci seules que tous les efforts doivent tendre et que l'artiste qui les dirige doit coordonner tous ses moyens. L'idée que le drame expose est le but à atteindre; son développement, qui se présente dans les conditions les plus diverses, n'étend qu'une seule formule, et son élaboration nécessite un travail d'élimination constant, qui à la fin de l'œuvre doit, en la résumant, en proclamer toute sa raison d'être.

Après la tragédie grecque, qui se résoud trop spécialement pour supporter la même interprétation esthétique, l'union active des divers éléments a trouvé son premier modèle dans le grand opéra. Réunissant, dans les liens d'une même action,

Hosted by Google

chant, orchestre, mimique et paroles, l'opéra réalise une fusion des arts, dans leurs effets pratiques, et préconise l'accroissement de jouissance esthétique par l'accumulation des moyens. En effet, qu'il envisage, tel en France, la suprématie du livret sur l'orchestre ou, selon les habitudes italiennes, la prédominance du chant sur la musique, l'opéra ne consacre aucunement l'art des situations scéniques selon les règles dans lesquelles il est posé. Cette fausse interprétation du fondement de toute valeur esthétique, et surtout l'unique considération des moyens, a d'ailleurs déterminé dans l'opéra la production d'un genre hybride dont les éléments, soit qu'ils se subordonnent les uns aux autres, soit qu'ils marchent parallèlement, se présentent dans l'exécution dénués de liaison respective et de simultanéité artistique.

Le drame musical, au contraire, résume tous les arts, et les classe séparément par valeurs particulières, en utilisant leurs ressources, en vue d'un but esthétique commun. En effet, alors que les décors et les procédés lumineux y facilitent le tableau et les influences extérieures nécessaires à l'exposition du sujet, que la parole pose les personnages dans l'action, en précisant leur situation active et leurs actes extérieurs, la musique, considérée exclusivement à sa valeur expressive, localise la vie intime du drame et l'ordonnance des passions qui s'y déroulent.

Le principe esthétique du drame musical préconise la formation d'une œuvre dont chacun des effets est, dans la mesure du possible, attribué à l'art particulier qu'il caractérise et dont l'effort commun se manifeste dans l'élaboration ou la production d'une idée générale qui en forme le sujet. Il considère l'action théâtrale d'une façon exclusivement psychologique au point de vue de ses héros d'action, essentiellement descriptive quant à leur milieu, et musicalement expressive, par rapport à leurs sentiments les plus intimes et les plus réels. Il préconise la manifestation artistique la plus haute et la plus puissante que l'homme puisse élever; la seule qu'il soit possible de considérer au point de vue de toutes les forces actives de la nature, et la seule que l'on puisse comparer à l'essence de la

Hosted by Google

vie, quintessenciée, choisie et réglée par le génie intelligent qui la conçoit.

* * *

Comme toute école artistique, celle du drame musical eut ses précurseurs. Ses théories se sont élaborées parallèlement aux spéculations esthétiques et philosophiques qui ont petit à petit provoqué son introduction dans le domaine pratique. C'est à l'Allemagne, le pays de Hégel, que revient l'honneur des premières conceptions rationnelles de la fusion des arts dans l'action dramatique. Quoique dans la suite accidentelle de leurs écrits, certains penseurs français et anglais aient auparavant fixé les limites artistiques, c'est le *Laocoon* de Lessing qui les définit pour la première fois. Depuis lors, le problème est posé; parfois, comme chez Gœthe et Schiller, c'est dans la spontanéité de la correspondance qu'il surgit; Hégel l'affirme en un passage des plus saillants de son traité d'esthétique; Nietszche en fait la cause de sa célèbre querelle avec Wagner, et avant que Schopenhauer, Feuerbach et, plus tard, Tolstoï, en aient exposé les considérations générales, Herder, dans sa causerie sur Alceste, avait depuis longtemps posé l'idée d'un « monument lyrique dans lequel la poésie, la musique, l'action et les décors seraient combinés en vue d'un effet commun ».

Sous de tels auspices, il semble que le développement conscient et pratique du drame musical, commun dans son essence, uni dans ses parties, ne devait point tarder. Seulement l'esthétique active est soumise à une loi qui reconnaît à l'élément artistique la priorité sur la théorie qui l'expose; c'est pourquoi, cette fois encore, le travail prophétique du créateur a précédé la spéculation du philosophe. Sans remonter à l'époque de la renaissance florentine du XV^e^ siècle et aux tragédies musicales de Péri et de Caccini, les œuvres françaises de Rameau et de Lully — celui que Rhiel appela le Wagner du XVII^e^ siècle — présentent, à côté d'une remarquable simplicité de forme, un constant souci de la réalité des situations, augmenté d'une structure harmonique qui, dans la

Hosted by Google

mélodie et le récitatif, relève déjà des conditions premières du drame musical. Cependant, l'œuvre initiale d'un art nouveau, doit, pour porter ses fruits, réunir plus de suffrages. Il faut que le peuple qui la juge ait été capable d'y assimiler son caractère et se trouve dans un état moral tel que toute la sincérité de son idée rencontre en lui un élément semblable qui puisse s'y adapter. Il fallait, pour le drame musical proprement dit, un public et des artistes qui puissent en réaliser la vie et la beauté; il fallait que les *chorals* de Luther, les fugues de Bach et les *oratorios* de Hændel ou de Haydn eussent transformé la sensibilité du peuple des auditeurs, et que leur action esthétique eût pu développer chez ceux-ci le respect et la sincérité sans lesquels le théâtre lyrique ne saurait, malgré ses qualités, affirmer ses grandeurs.

Glück est le premier qui réalise sciemment l'union réfléchie de la parole et de la musique; alliant la symphonie allemande aux ressources du théâtre français, il en condense les éléments, il les simplifie, les réduit à leur minimum de détails pour leur donner un maximum d'intensité, et développe son idée du drame musical au milieu des hostilités et des oppositions qu'elle soulevait. Glück a su considérer les chanteurs comme des hommes, dans leur vie active, et leur a plutôt demandé du sentiment dans l'action, qu'une exécution irréprochable ou des vocalises habiles. Dans *Alceste*, *Armide*, *Orphée* et surtout dans *Iphigénie*, il a élevé l'idée du sujet dramatique au rang d'un but esthétique défini, et la rendant plus étendue par l'expression qu'il a su y donner, il a conçu la situation et l'existence des personnages de son action musicale, au point d'en faire admirablement ressortir tout l'intérêt et toute la beauté.

Après Glück, et alors qu'en France son influence s'affirmait dans le *Joseph* de Méhul, la *Vestale* de Spontini, ou bien la *Médée* de Cherubini, un autre génie d'outre-Rhin préconise et développe superbement les formes et les moyens musicaux auxquels la théorie du drame lyrique dut sa réalisation définitive. Symphoniste par excellence, Mozart sut établir la valeur harmonique de son œuvre par une facture technique nouvelle, hardie et en quelque sorte expressivement descriptive. Quoi-

Hosted by Google

qu'on puisse lui reprocher l'insuffisance du livret dramatique, le mérite des œuvres telles que *Don Juan*, ou *Figaro*, réside particulièrement dans l'adaptation adéquate du procédé lyrique aux situations de la scène, et dans une musique qui se présente, autant que possible, libérée des modulations et des vocalises dont ses prédécesseurs italiens avaient fait une condition inséparable de l'idée même de leur art. Et transfigurée sur scène par Glück, et après lui dans l'*Euryanthe* de Weber — qui a une ressemblance frappante avec *Lohengrin* —, améliorée musicalement et expressivement par Mozart, et chez Beethoven, l'illustre auteur de la IX^e^ Symphonie avec chœurs; c'est avec ces parrains que la théorie d'une fusion d'effets en vue d'un résultat dramatique s'est successivement développée, jusqu'aux limites qui ont marqué, chez Richard Wagner, la manifestation préconçue, réfléchie, la plus esthétique et la plus puissante du drame musical de l'avenir.

Le milieu du siècle passé fut une époque de révolution artistique. Sous la poussée intellectuelle qui le caractérise, les idées prirent une direction enthousiaste vers des horizons nouveaux. En Allemagne, où l'on conçoit l'esthétique comme une des branches les plus importantes de la métaphysique, l'effort devait, dans les questions d'art, être d'autant plus violent, que les racines y étaient plus profondes. Après la consécration du romantisme allemand chez Gœthe, Ruckert et Schiller, la conversion de Heine aux idées saint-simoniennes et l'épanouissement spontané des théories de Laube, de Karl Marx, de Nietszche ou de Schopenhauer, la musique, cet art national, ressentit également les atteintes du tourment moderne. Richard Wagner y vint à son heure. Il comprit toute la puissance qui devait résulter d'un art composé, pour lequel les moyens accessoires, ambiants à l'idée générale, nécessiteraient une intervention coordonnée des effets expressifs. Réfutant la théorie de l'art pour l'art, c'est-à-dire l'interprétation qui, dans les œuvres alors toutes puissantes de Rossini, consacrait la simple jouissance artistique comme but de chaque ouvrage, Richard Wagner conçut l'idée d'un théâtre pour lequel les intentions et les voies expressives se subordonneraient com-

Hosted by Google

plètement à l'action psychologique des personnages. En effet, son art réalise le sentiment qu'il provoque à travers l'évolution des faits scéniques du drame et des situations; l'idée y est plutôt la raison d'être que le motif d'élaboration des effets, et chacun de ceux-ci, emprisonné dans l'action, tend à la réalisation du but que l'auteur s'est promis d'atteindre. Ses travaux théoriques expliquent pleinement cette idée et ses œuvres pratiques la réalisent aussi complètement qu'il en était possible avec les moyens qu'il pouvait requérir.

La réforme artistique de Richard Wagner ne consiste pas en un nouveau système d'orchestration symphonique ou de déclamation scénique; elle n'englobe pas non plus les innovations pratiques, telles que l'emploi du *leitmotif* ou de la mélodie continue, que son génie a préconisées afin de rendre la production musicale plus expressive et plus adéquate à l'action; mais elle constitue la réédification complète du théâtre sur des fondements normaux. Pour lui, l'action du musicien et celle du metteur en scène sont indissolubles, car elles n'envisagent réellement qu'un seul but. Sa musique est foncièrement scénique, c'est-à-dire inhérente à l'action combinée avec elle et par elle; aussi, dans son œuvre, les pages instrumentales telles que *Siegfried-Idyll*, l'ouverture pour *Faust*, les introductions symphoniques, ou les différentes marches, qui supportent l'audition du concert, ne doivent-elles s'analyser qu'en raison de leur destination évocatrice et extérieure dans le drame. Ces principes suggèrent un théâtre admirablement actif au point de vue de l'idée qu'il concentre et des faits qu'il présente; il réalise la théorie du drame musical que Herder avait préconisée, que Glück avait comprise et que la manifestation wagnérienne de Bayreuth consacre pour l'avenir avec toute la plénitude et la netteté fondamentale qu'il est possible d'y concevoir.

Cependant, à côté des fondements d'une action dramatique, il est d'autres éléments qui en déterminent les manifestations et leur raison d'être. Le sujet lui-même, avant d'être soumis à l'idée qui en dirige son développement, doit pouvoir supporter toutes les critiques et toutes les exigences; les moyens par

Hosted by Google

lesquels il est rendu doivent lui être appropriés dans toutes leurs parties, et à côté du principe premier qui dirige chacun des efforts particuliers, il est un grand nombre de considérations spéciales à envisager par les auteurs et qui les déterminent. C'est là qu'on retrouve l'originalité du créateur. Dans le drame musical, le problème de la personnalité de l'artiste y est plus sujet à des diversions, car le travail y est plus détaillé. Son esthétique fondamentale, tout en préconisant la fusion des éléments artistiques vers un but expressif commun, n'en exclut pas l'effet de différents systèmes et de différentes écoles, dont la méthode peut requérir d'autres moyens d'élaboration.

A ce point de vue, et quoique *Parsifal* et *Tristan* consacrent en quelque sorte le drame musical dans l'entièreté de ses principes, Richard Wagner, leur auteur, révèle une originalité d'exécution que d'autres écoles peuvent réprouver, tout en préconisant le même but. Comme tous les romantiques allemands, Wagner s'est plu à recueillir et à reconstituer un peu des traditions de son pays, en leur rendant tout l'intérêt requis pour la scène. Les drames wagnériens partent d'un principe qui assume à l'art du théâtre la fonction représentative la plus vivante du caractère particulier d'un peuple; leur conception, qui est en cela vraiment nationale, tend à réaliser l'incarnation réelle des penchants germaniques et se résoud, selon la théorie de leur auteur, dans les mythes et les légendes familières aux peuples de sa race. Les Niebelungen-Nôt, l'Edda des pays scandinaves, les fables galloises et armoricaines de la Table ronde, aussi bien que les poèmes chevaleresques de Wolfram d'Eschenbach ont fourni matière à leurs sujets principaux. Cette théorie ramène infailliblement le drame musical à une conception symbolique obligée. En effet, si la légende montre les traits saillants du caractère d'un peuple, elle en détermine ordinairement l'exposition, par des moyens surnaturels ou fantastiques qui en détruisent toute la valeur réaliste, et elle facilite de plus l'élaboration de déductions philosophiques, dont l'énoncé surcharge inutilement le livret et interrompt l'action du drame à ses moments les plus pathé-

Hosted by Google

tiques. Alors que le théâtre lyrique a pour mission d'exposer une page de la vie active sans en tirer d'autres conclusions que celles qui se présentent naturellement dans la suite de ses situations, le maître de Bayreuth a trop souvent manifesté la tendance à expliquer la morale de ses sujets. Aidé par la musique à laquelle il a, toujours et malgré lui, donné la place prépondérante, il s'est plu à symboliser le fond même de ses ouvrages.

Le sentiment musical est idéaliste par excellence; il ramène chaque conception à son essence, à son idée sensible, et l'exprime dans le langage le plus subjectif et le plus profond que l'art puisse concevoir. Les formes sonores ne déterminent aucune exposition d'actes ou de sentiments; mais elles la réalisent à travers la sensibilité qui en perçoit les nuances et la présentent entourée de cette vague auréole idéale qui en fait tout le charme et en consacre toute l'intensité. C'est cette faculté exclusivement musicale qui a séduit Wagner. Comme elle s'adaptait à l'esprit de sa race, elle s'est naturellement asservie au symbolisme germanique de ses sujets et y a renforcé la facture idéaliste qu'on lui reproche aujourd'hui. De *Tannhäuser* à *Parsifal*, la conception de son théâtre est subordonnée à des conventions extrêmement fantastiques, telles que le calice du Graal, le philtre d'Iseult, ou l'anneau du Niebelung; ses personnages se résument en héros supra ou extra-humains, dieux, géants, nains, sirènes ou filles-fleurs, et tout l'édifice artistique de ses situations repose sur cette constante préoccupation du surnaturel dans l'action, du symbolique dans l'expression, qui formait d'ailleurs, pour lui, une des conditions essentielles du drame musical.

***

Richard Wagner a conçu le drame musical dans des formes rigoureusement propres. Quoiqu'elle ait rallié nombre d'artistes étrangers à l'esthétique de Bayreuth, son œuvre n'en porte pas moins une empreinte originale, incompatible avec certaines méthodes et certains principes d'art différents. Il

Hosted by Google

n'existe pas de type absolu du drame lyrique, et les détails d'exécution de *Parsifal* ou de *Tristan* ne peuvent, malgré leur perfection, résumer toutes les manières possibles de la production dramatique du drame musical. Beethoven et Berlioz, quoique ses précurseurs, ont presque autant que Wagner à revendiquer dans l'élaboration du théâtre lyrique moderne; leurs œuvres n'ont certes pas toujours présenté la clarté théorique qu'elles nécessitaient; mais en améliorant les procédés d'exécution, elles ont servi dans la pratique aux talents qui leur ont succédé. Il est incontestable, en effet, que le *Fervaal* de M. d'Indy révèle une direction orchestrale qui rappelle autant Berlioz que Richard Wagner, que la *Légende de sainte Cécile* ou le *Roi Arthus* de Chausson caractérise l'obsession symphonique particulière à son maître César Franck, ou bien que les charmeuses chansons de *Bilitis* de Claude Debussy contiennent une vague réminiscence sentimentale de Mendelsohn, de Schumann et même de Mozart, mêlée à tant d'originalité française.

Actuellement, la musique accuse une tendance marquée vers l'exagération des formes symphoniques de l'harmonie et du discours musical. Elle présente cette caractéristique, inhérente aux productions de l'Europe du Nord, d'une affectation uniquement musicale adaptée à tous les domaines sensibles de l'émotion, et de sa réglementation, pour ainsi dire exclusive, par la musique d'expression. Normalement comprise, cette faculté est inhérente aux conditions primordiales du drame musical; poussée à ses extrêmes, elle lui est foncièrement opposée et en rend même l'élaboration impossible.

Ces tendances symphoniques ont conduit la musique des pays scandinaves, celle du Suédois Hallstroem, du Danois Niels Gade, et des célèbres Norvégiens, Grieg et Johann Swenden, dans une voie spéciale de laquelle les manifestations d'arts différents, coordonnés au théâtre, sont totalement exclus; aussi le drame lyrique y est-il en quelque sorte inconnu. En Allemagne, le phénomène se présente, avec les mêmes effets, chez le Munichois Richard Strauss, qui depuis la mort de Brahms, représente à lui seul le génie musical de la patrie des Bach, des Beethoven et des Wagner.

Hosted by Google

Richard Strauss aborde la musique dramatique par le poème symphonique (*Tondichtungen*) qui, sans l'aide de la scène, localise l'effet musical dans l'expression de l'idée qu'il développe. *Don Quichotte*, *Macbeth* et *Zarathustra*, les meilleurs de ses poèmes, décrivent et rendent une impression d'âme avec une intensité de détails harmoniquement adéquate a la vie réelle; c'est du drame, mais non pas du drame vivant, car la musique n'y condense que l'effet intime et personnel des situations que l'auditeur doit suivre dans son livret explicatif, au lieu de les comprendre par la scène. L'idée d'un art dramatique conçu de cette façon nuit inévitablement à la netteté et à la clarté du sujet. Ce manque de cohésion musicale a produit chez Richard Strauss et dans toutes les manifestations symphoniques du *Programmusik* allemand, une foule d'incohérences et de longueurs incompatibles avec la synthèse du drame musical. On connaît la proportion démesurée de ses ouvrages; elle forme, avec la bizarrerie de ses thèmes, les recherches d'effets, les augmentations d'orchestre, la polyphonie continuelle et la mise en pratique de tous les moyens accessoires, la caractéristique actuelle, particulière à l'art musical allemand : cette conception symphonique du drame de Wagner, agrémentée des exagérations orchestrales qui par leur prolixité empêchent la puissance dramatique de s'étendre et de s'exprimer.

En vertu de cette loi d'antagonisme qui divise les concepts artistiques chez les différentes races, le drame musical italien oppose au symbolisme allemand une idée beaucoup plus réaliste de l'art théâtral, de ses situations et de ses interprètes. Cependant, les véristes italiens ont involontairement souffert de l'influence de Verdi, dans l'exécution et l'emploi des procédés musicaux. Ils ont eu le tort de maintenir dans le drame lyrique les exigences de leur grand opéra national, et de comprendre leur art, jouisseur et superficiel, associé aux conditions sensibles de l'auditeur, plutôt qu'aux exigences incontestables du but esthétique à atteindre. Que ce soit chez Mascagni, où la concentration dramatique du théâtre satisfait le réalisme le plus intransigeant, ou chez Puccini et Léoncavallo, les deux maîtres de comédie et de tableaux musicaux les plus goûtés,

Hosted by Google

le défaut qu'on y rencontre est le même; l'action tragique y est trop active pour pouvoir excuser les modulations, les mélodies et les chants d'ensemble qui en arrêtent l'évolution scénique, et les moyens techniques, tout wagnériens, tel que l'emploi du *leitmotif*, du discours musical qu'on retrouve dans *Cavalleria* ou dans la *Bohème*, n'ont même pas assez d'influence, par eux-mêmes, pour racheter, au point de vue du drame, les inévitables inconséquences d'une telle conception lyrique. C'est pourquoi aucune des œuvres que la jeune école vériste a produit en Italie n'a, jusqu'à ce jour, pu consacrer la formule définitive de leur art; par leurs tâtonnements, elles ne peuvent prétendre au titre de grand opéra à la façon de Rossini, ou de drame musical à la façon de Wagner, et elles sont, malgré tout leur charme, condamnées à cette insuffisance esthétique qui résulte de l'indigence initiale de doctrine et du défaut de coordination intelligente dans leur développement musical.

Entre les exagérations spiritualistes allemandes, et l'exclusivisme mélodique de l'Italie actuelle, la France occupe une situation mixte, qui résume les éléments étrangers et les condense, pour former un art réaliste plus expressivement rendu. L'esprit français est analytique; il attribue presque inconsciemment aux idées une prédominance sur les sensations et ne considère l'élément émotionnel dans l'art que lorsqu'il répond exactement au théorème logique qu'il démontre. Ses manifestations, considérées dans le domaine du drame musical, excusent l'impulsion réaliste qui les dirige, en ce qu'elles envisagent la musique expressive d'autant plus adéquate au drame que celui-ci est devenu la synthèse vivante des idées qu'il représente. Aux principes esthétiques de Bayreuth, qui dans l'emploi du *leitmotif*, de la mélodie continue et du discours musical nécessitent particulièrement une compréhension intelligente et conventionnelle des situations, l'école française a su adapter toute la puissance des formes et toute l'émotion magique de l'art de César Franck et de Berlioz. Alors que la musique prenait une direction plus expressive, le théâtre d'opéra, celui de Gounod, de Saint-Saëns et de Massenet pré-

Hosted by Google

conisait de son côté une marche plus réaliste et plus vivante dans l'exposé de ses situations. Ces influences diverses facilitèrent à l'art français la compréhension logique de son drame musical. En effet, à l'encontre de Wagner, ses manifestations tendent actuellement à présenter les faits et les actes volontairement amenés dans des conditions naturelles; le drame psychologique, pour être profondément humain, remplace l'exposé des situations par l'évolution indépendante des sentiments, et la musique y prend petit à petit sa fonction normale, que le symbolisme de Wagner avait légèrement exagéré.

L'art dramatique est plus intelligent que sensitif. Si les émotions en forment le moyen le plus efficace d'expansion, la logique, dans ses éléments, ses situations et dans ses buts, y est inséparable de la conception réelle de la vie dans toute sa beauté. C'est un art profondément français; car il ne porte en lui aucun des idéalismes germaniques, parce qu'il réprouve la recherche naturaliste du théâtre anglais et scandinave, et que les frivolités de la comédie italienne ne répondent pas à ses aspirations. Sous ces conditions, le drame musical de l'école française prit dès l'abord, avec Bruneau, une direction nouvelle plus réaliste et plus vivante. Les effets de scène se conçoivent moins recherchés, les combinaisons orchestrales se réduisent à leur minimum mélodique et les sujets traités se présentent plus expressifs et plus humains. L'art entier prend dans ce domaine une forme plus vaste et plus naturelle, par le fait qu'il s'adresse en général à la vie active elle-même et qu'il y englobe tous les sujets aussi bien que toutes les passions. Les revendications — on peut presque dire les nécessités — du théâtre réaliste y affirment leur puissance et l'art lyrique combiné à la scène, fusionné avec tous les éléments esthétiques qui peuvent ajouter quelque intensité, s'y manifeste dans un drame musical, hautement moral et populaire, qui localise l'expression même de la vie dans la synthèse de la beauté.

Certes, dans le domaine de la pratique, le drame lyrique français souffre encore du manque de direction initiale qui en caractérise les premières manifestations. Les éléments de la

Hosted by Google

première heure ont été trop opposés les uns aux autres et les artistes les ont traités de manière trop diverse pour qu'il n'en soit résulté l'incohérence et les tâtonnements dont on retrouve actuellement la trace. Au point de vue de l'action scénique, certains auteurs, dont Alfred Bruneau, Albert Dupuis et Jan Blockx, le Flamand, se sont sensiblement éloignés de l'unité dans la forme et de la conciliation esthétique dans l'idée, en niant, par une intervention productive étrangère, l'utilité artistique du principe wagnérien qui attribue au musicien le travail du librettiste et du metteur en scène. D'un autre côté certaines productions, si elles ne présentent même pas, comme *Jean Michel* de Dupuis, ou le *Juif polonais* d'Erlanger, un exposé dramatique insuffisant, fondent leurs situations scéniques sur des bases symboliques qui, sans en détruire la valeur harmonique, atténuent cependant la puissance réaliste qu'elles pouvaient escompter. La *Louise* de Charpentier, où le sujet se localise dans le symbolisme obsédant d'une ville, le *Fervaal* de Vincent d'Indy, qui rappelle le charme pathétique et l'élévation du drame de Bayreuth, l'*Étranger*, du même, où l'ampleur de l'exécution instrumentale ne rachète malheureusement pas le léger défaut de réalisme dans le détail, le *Messidor* de Bruneau, le *Kermaria* d'Erlanger, en sont autant d'exemples; ils présentent cette incohésion initiale et ce manque de clarté qui est propre aux principaux drames musicaux de l'école française moderne et ils montrent d'une façon incontestable la nécessité esthétique d'une rupture avec l'influence, la méthode et surtout les procédés scéniques de l'art lyrique étranger.

Au point de vue exclusivement musical, cette scission s'est déjà produite. Berlioz et César Franck reprennent petit à petit une situation prépondérante. Le procédé orchestral dans l'école flamande de Peter Benoît, de Paul Gilson, de Blockx, de Huberti et d'Edgard Tinel ne présente aucune analogie avec la direction symphonique de Bayreuth. En France, alors que Bruneau et Vincent d'Indy abandonnent graduellement la facture wagnérienne de leurs travaux, Charpentier, Gabriel Pierni, Erlanger et le belge Albert Dupuis, tout en

Hosted by Google

maintenant les particularités dramatiques du *leitmotif*, de la mélodie continue et du discours musical, affirment petit à petit l'originalité logique particulière à l'art français. Avec le *Roi Arthus* du regretté Chausson en lequel une influence wagnérienne bien établie se traduit presque inconsciemment par une direction artistique opposée, avec le *Roi d'Ys* de Lalo et l'intense *Pelléas* de Claude Debussy, ces œuvres esquissent l'ère d'un drame musical prochain, dont le principe réaliste, vraiment latin, ne porte cependant aucune atteinte à la valeur esthétique intrinsèque de *Parsifal* et de *Tristan*.

PAUL GROSFILS.

Hosted by Google

LA JOIE D'AIMER [1]

LIVRE II.

A las almas mas espirituales, cuando tambien reunen el valor, les es dado vivir las tragedias mas dolorosas; y por eso para ellas la vida es un honor, porque les opone su mas grande antagonismo.

(*Crépusculo de los idolos*, NIETSZCHE.

I

Rentré chez lui, tous les projets qu'il avait forgés en revenant de la station s'évanouirent subitement.

Cette immense angoisse qu'il avait cru dominer en même temps que le train disparaissait de sa vue surgissait de nouveau, et comme un fou, aspirant le parfum de l'aimée épandu dans cette maison où elle avait vécu, il courait de chambre en chambre, les trouvant immensément vides et nues.

Il s'assit sur le lit et se mit à pleurer comme un enfant.

« Mais c'est une stupidité! Cela ne peut pas être! » Et, se séchant les yeux, il prit son chapeau et sortit.

Sur le trottoir, il leva les yeux pour regarder les fenêtres, et un moment, il eût le désir de rentrer, de s'abîmer entièrement dans sa peine, de l'augmenter et de se consoler en même temps

(1) *Suite*. Voir les livraisons de décembre 1903 et de janvier 1904.

Hosted by Google

en songeant que chaque minute le séparait davantage de l'aimée.

« Non, non, non! » se dit-il. Une frayeur intense lui glissait tout à coup dans les veines. Devant sa pensée, tous les objets, les choses familières qui, un moment auparavant, lui paraissaient vivantes et animées, surgissaient comme des êtres morts à cette heure. A l'idée qu'il pourrait les toucher, un frisson lui courait sous la peau comme au contact de la mort.

Il s'éloigna. Il ne savait où il allait. Il se rappelait le nom de ses anciens amis, voulait aller chez eux, puis repoussait l'idée à peine venue. Que leur dirait-il? Qu'y avait-il encore de commun entre eux? Un moment, il se crut perdu, sans horizon libérateur devant lui. Tout lui était égal, indifférent. Il demeura longtemps plongé dans cette espèce d'état comateux. Tout à coup, il parut s'animer. Jusqu'alors, il n'avait pas réfléchi que ce qui lui arrivait était une chose prévue, qu'il avait désirée, qu'il avait voulue pour en consolider plus tard leur union. « Oui, oui. Plus aiguë sera ma douleur, plus brève aussi sera-t-elle. Si, aujourd'hui même, je me rendais compte que je ne peux pas vivre sans elle, demain l'absence cesserait. Je suis donc le maître de ma destinée. »

Cette sécurité qu'il se donnait le consola un peu.

Tout en se promenant, il était arrivé en face de l'établissement où, en d'autres temps, il avait coutume de voir ses amis.

Après un instant de perplexité, il poussa la porte du café et entra. Comme par prodige, dans l'atmosphère de la grande salle, ses tristesses s'évanouirent. Ses anciens compagnons étaient là, à leur table coutumière :

« Ah! tu nous reviens enfin! »

Il ressentit comme une espèce de honte, et il ne voulut point faire la confession qu'il venait leur demander un secours pour oublier.

« Non, non! fit-il. Je passais et je n'ai pas voulu perdre l'occasion de causer un peu avec vous. »

Et ils parlèrent, ils parlèrent de tout. Il retrouvait tout à coup

Hosted by Google

sa mordacité, sa vivacité à répliquer, son aisance à narrer et cette belle humeur qu'il possédait jadis.

« On ne dirait guère, n'est-ce pas, affirmait-il un instant plus tard, dans la rue, à un ami qui l'accompagnait, que tout à l'heure je me croyais l'homme le plus malheureux de la terre?

— Pourquoi? Qu'avait-tu? Ces changements d'humeur sont fréquents chez toi. Tu es...

— Tu l'ignores. Tu ne le sais pas. Moi seul le sais ce que je suis. Quand je veux flatter mon amour-propre, je m'appelle un *différent,* dans le sens que Stendhal donne à ce mot, c'est-à-dire un de ces êtres pour le bonheur duquel les hommes qui l'entourent ne peuvent rien. Mais ceci n'est qu'un aspect de moi-même. Dans les autres manifestations de moi-même, je demeure incompréhensible autant pour toi que pour moi. Dans la même minute, le souci qui me ronge et le désir de vivre toute la vie exhubérante qu'il y a en moi, combattent pour la possession de mon esprit. Le plaisir et la souffrance sont en même temps mes hôtes, et ni l'un ni l'autre ne cessent leur travail rongeur. Seule, une minute de dépression de l'un rend plus visible la manifestation extérieure de l'autre. De là, une perplexité qui trouble les meilleurs instants de ma vie. Quand suis-je moi-même et comment le suis-je? C'est la question que je me pose éternellement. »

Il y eut une pause.

« Qui sait! ajouta-t-il au bout d'un certain temps, et comme en se parlant à lui-même. Qui sait! »

Il expérimentait une invincible nécessité de parler de lui-même. La fidélité et l'affection de son ami lui étaient connues. Il était sûr d'elles, mais une espèce de pudeur retenait ses paroles.

« Parfois, reprit-il, je sens des désirs de m'offrir comme objet d'examen à moi-même et de m'analyser dans un livre, un roman, un drame. Mais, où je les ignore, où la physiologie et la psychologie n'ont pas encore donné de noms à tous les phénomènes que je note en moi, et c'est ce qui me fait aban-

Hosted by Google

donner mon projet... Et il y a encore une autre raison plus... Crois-tu que l'artiste, ressentant pour son devoir l'amour que je lui voue et qui a pour lui-même l'estime que je me porte, puisse jeter à la foule stupide le plus sacré et le plus secret de ses sentiments et de ses idées? Quelqu'un a dit, et je regrette d'ignorer son nom, que la gloire, aujourd'hui, ne doit plus s'acquérir que pour l'offrir en trophée à une femme aimée... »

Il s'arrêta, craignant d'en dire plus qu'il ne le voudrait.

« Oh! tu saurais à qui l'offrir, ta gloire? reprit son ami, remarquant la persistance de son silence.

— Non, non! Je veux rester ignorant de mes propres forces. Il serait impardonnable de faire le sacrifice de ses plus chères illusions à cette foule qui ne mérite que mon mépris... Pour elle, ma plume aurait une phrase qui lui cinglerait le visage et l'obligerait à se réfugier sous le joug qu'elle n'aurait jamais dû pouvoir quitter! »

Et comme un sourire incrédule fleurissait la lèvre de son ami, Claude continua véhémentement :

« Non, ne ris pas. Je ne sais si, influencé par cette ambiance démocratique et bourgeoise où nous vivons, tu pourrais supposer mes idées anachroniques ou échevelées. Je préfère ta pitié, parce que tu me crois fou, à ton doute. Mes plus grandes haines sont pour la rédemption chrétienne et la déclaration des droits de l'homme. Il me serait impossible de t'exprimer tout le dégoût dont j'entoure ces fourbes vils qui, par des promesses qu'ils savent irréalisables, vouent les malheureux de toujours aux éternels esclavages en les parquant ensemble sous des étiquettes ronflantes, quand la nature, plus prévoyante qu'eux, les a créés d'un caractère différent.

— Oh! tout cela est très beau en théorie, mais en fait?

— Écoute! La plus grande honte que puisse éprouver un homme ayant un concept clair de sa dignité est celle d'avoir flatté la plèbe quand il sent en lui les forces nécessaires à l'humilier. Je méprise jusqu'à l'applaudissement : je ne veux que le respect. »

Hosted by Google

Le ton convaincu de sincérité de Claude commençait à troubler son ami :

« Tu as peut-être raison, » fit-il après une pause.

La nuit s'épaississait. Ni l'un ni l'autre ne semblaient s'apercevoir qu'ils étaient toujours à la même place sur le trottoir.

« Nous allons?

— Oui, répondit Claude, machinalement. Mais où? Je suis seul. Hélène est partie, ajouta-t-il sans penser à ce qu'il disait.

— Ah! tu es seul?

— Oui, seul, » fit Claude pour toute réponse. Et cette parole résonna si lamentablement dans son cœur, qu'en une seconde la plus atroce des angoisses lui traversa l'âme.

« Tu n'en avais rien dit.

— Non. » Et, pour éviter d'autres questions, il tendit tout à coup la main à son ami et s'éloigna précipitamment.

II

La nuit lui avait été moins pénible qu'il ne l'avait cru. A peine seul, il s'était mis à déambuler par les rues et les places avec la peur atroce de rentrer chez lui. Une frayeur intense l'étreignait à la pensée de ces quatre murs où il avait vécu tant d'heures heureuses et douloureuses, et où chaque objet lui rappellerait un souvenir.

Il voulut distraire son esprit. Il se ressouvint de ce qu'il venait de dire à son ami et le désir le reprit d'écrire son œuvre, sinon pour la foule, du moins pour lui seul.

Deux phrases revenaient à sa mémoire : l'une, entendue sur les lèvres de son maître en un instant de peine et de lassitude : « Écrivez, lui avait-il dit, l'art est la liberté »; l'autre, presque semblable, il l'avait recueillie, quelques années plus tard, de la bouche d'un compagnon : « Si tu es triste, tu n'auras jamais une meilleure occasion d'écrire; cela te consolera. »

« Peut-être avaient-ils raison, » pensa-t-il. Et, voulant essayer le remède, il retourna chez lui, très étonné de ne pas

Hosted by Google

ressentir en entrant la douleur intensive à laquelle il avait songé.

Alors, il eut presque le désir de se créer cet état d'âme qu'il avait redouté, désappointé de ne pas l'éprouver.

Dès le lendemain, il s'assit devant sa table avec le monceau de feuilles blanches qui devaient contenir son œuvre, l'œuvre qu'il avait vécue, qu'il avait pleurée, celle qui lui avait fait souhaiter la mort et croire en même temps à la vie; cette œuvre qui constituait un fragment de son histoire, un instant de sa propre existence. Et, dès le lendemain, assis devant sa table, il luttait avec une révolte de tout son être, de toute son âme, de tous ses nerfs.

« Tout effort est inutile, pensa-t-il. Non, non, je ne ferai jamais rien. »

Et, s'abandonnant à la force mystérieuse qui habitait en lui, il perdit la conscience du lieu et du moment présents pour se reporter aux lieux et aux moments où il se croyait aimé.

Mais il n'évoquait ni un épisode déterminé ni une minute précise. Par un effet télépathique, il se transportait à Madrid et vivait dans un milieu que sa passion créait.

C'était le Madrid matinal qui surgissait d'abord devant son imagination : une heure de vie commune, mêlée et confondue avec tous ceux pour qui l'existence n'a qu'un concept matériel; le défilé de toutes les ambitions et de toutes les avidités provinciales, en voitures surprenantes, en chapeaux démodés, en redingotes d'une origine douteuse. Il revoyait les rues d'Alcala, de Carretas, de Montera, charriant vers la porte du Soleil toute la médiocrité de la ville. De temps en temps, de cette foule humaine sans caractère surgissait un visage connu, un visage d'ami. D'un autre côté, circonscrites dans le court espace de la carrière de Saint-Gérôme, évoluaient les beautés de l'élégance et ses tentatives. Et la vision lui rendait agréable cette manifestation de la vie qu'il avait coutume de trouver monotone et stupide.

Il se retrouvait alors, aux heures du soir, dans la compagnie de la douzaine d'intellectuels que l'Espagne jeune avait réunis

Hosted by Google

dans la capitale, âmes élevées, grands esprits, mais dominés par le mépris le plus profond pour tout ce qui n'entrait pas dans les limites du rêve: grands poètes, auteurs d'un sonnet; grands prosateurs qui gaspillèrent leur vie dans la confection d'un roman! Et toutes ces choses, toutes ces gens qui, jadis, lui paraissaient vulgaires et communes, se dévoilaient à lui sous un jour tout nouveau de tendresse. Il se rappelait certains états d'âme des journées d'autrefois, il remontait vers eux, et il trouvait dans cette transformation le secret de son amour.

« C'est qu'alors — pensa-t-il — ce que je prenais pour des éléments de bonheur, étaient seulement des détails complémentaires. Mon bonheur était dans mon amour. Je me sentais aimé comme je ne l'avais jamais été, et moi-même j'aimais plus profondément qu'aujourd'hui. Mon âme conserve donc une gratitude intense aux hommes et aux choses parce qu'unis les uns aux autres, ils ont contribués à mon bonheur. »

De nouveau sa pensée remonta vers l'œuvre que réclamait le papier blanc.

Il commença la première page. Au milieu, une phrase qu'il ne trouvait pas l'arrêta. Il se rendit compte qu'il songeait à l'aimée, à Hélène.

« Elle doit être arrivée à Madrid. Quelle impression tout cela lui aura-t-il laissé? A cette heure, toute sa famille m'a déjà maudit. Que dit-on? — Ah! nous te l'avions bien prédit! Il fallait être toi, pour te fier à un tel homme! — Que répond-elle, elle? Pauvre Hélène! mon féroce égoïsme me fait rougir. S'en est-elle rendue compte? Me le pardonnera-t-elle? »

Et les feuillets de papier persistaient à demeurer d'une blancheur immaculée, jusqu'à ce qu'irrité contre tout et contre lui-même, Claude les jetât violemment à terre.

Plusieurs jours se passèrent ainsi. Souvent, il avait eu l'intention de sortir; mais la crainte d'arriver à un état complet d'oubli et de se créer ainsi de nouvelles souffrances l'en empêchait. C'était une atroce douleur pour lui de constater la versatilité de ses impressions et la facilité avec laquelle son esprit agissait.

Hosted by Google

Pour rien au monde, il n'eût voulu s'avouer que cette peine qu'il s'était imaginée si profonde pouvait ainsi s'évanouir, et pour s'éviter cette confession, il restait chez lui, ressuscitant son martyr présent à la pensée de sa félicité passée.

Il cherchait dans les livres qu'il avait lus les pages les plus mélancoliques. Il savait les phrases qui exerçaient le plus d'influence sur sa sensibilité, et c'était celles-là qu'il relisait. Mais il ne retrouvait plus dans la musique ou dans les vers que le souvenir d'une sensation déjà obtenue, et de dépit il jetait le livre, se croyant plus seul et plus abandonné parce qu'il ne trouvait dans aucune œuvre l'équivalent de sa douleur.

« Et cela devrait être mon œuvre, se disait-il, celle que je sens, celle que personne n'a su encore écrire! » Et, de nouveau, il pensait à un roman, à celui qu'il avait commencé et où il mettrait toutes les angoisses de son âme mutilée.

III

On eût dit que le temps exerçait son implacable et impérieuse action. Deux semaines s'étaient écoulées depuis le départ d'Hélène. Claude commençait à entrevoir l'avenir sous un jour moins brumeux et moins incertain. L'existence sans elle, sans l'adorée, commençait à lui paraître impossible. Au premier avis de son arrivée à Madrid, il n'avait pas répondu et le télégramme semblait oublié sur un coin de la table, caché presque sous d'autres papiers.

Le seizième jour, le courrier lui apporta une lettre. Instinctivement effrayé, Claude l'ouvrit. Dès les premières lignes, son émotion devint manifeste. La lettre disait :

« Mon Claude,

« Depuis bientôt dix jours, j'attends en vain la réponse à mon télégramme et aujourd'hui je ne peux plus m'en empêcher, je t'écris, préférant ta gronderie à cette anxiété qui me brise. Qu'as-tu résolu? J'ai dans l'esprit une idée que tous mes-

Hosted by Google

efforts ne parviennent plus à repousser : tu veux m'oublier, tu luttes, mais avec l'espérance de triompher de l'amour que tu me portes. Pourquoi fais-tu cela, mon Claude? Veux-tu donc *te guérir de moi?* Oui, je suis *ta maladie*, mais en m'oubliant ne crains-tu pas de tomber dans un mal plus grand? Souviens-toi, mon Claude, souviens-toi des jours où je t'ai fait involontairement souffrir et pense à toute ma tristesse, à tout mon désespoir.

« Madrid m'a produit un effet horrible et je me trouve comme une étrangère au milieu de ce peuple qui était le mien. Cela ne doit pas t'étonner, car ma famille me considère comme telle. Le premier soir, je ne pus refuser à ma tante et à ma cousine de sortir avec elles, et nous allâmes jusqu'aux Récollets. Mais là, je me rébellai, je ne voulus plus faire un pas; il fallut bien rentrer à la maison. Tu n'imagines pas la déception que j'ai soufferte. Pour te la dire, j'emploie tes propres paroles — je ne sais pourtant si je le fais à tort ou à raison — toute cette foule, cette animation manquent de rythme, non pas de grâce. La rue d'Alcala, avec ses deux files de promeneurs rigides, sans ondulation, m'a affligée. La porte du Soleil aussi. La grand'-place de la grande ville me paraissait plus petite qu'autrefois. Nous sommes revenues par les rues de Carretas, d'Atocha, des Oliviers, et partout Madrid m'a produit la même impression de tristesse et de deuil. Pourquoi?

« Pour me raffermir, pour me consoler, je me suis enfermée dans ma chambre et j'ai voulu me rappeler notre chère vie depuis un peu plus d'un an. Mon appartement n'est pas changé; c'est toujours mon appartement de jadis, un peu plus froid peut-être, mais je l'eus bientôt réchauffé de tous mes souvenirs.

« Après le déjeuner, sans savoir pourquoi, je me suis mise à la fenêtre. Trois heures sonnaient. C'était l'heure où tu passais. Je n'ai pu me contenir, j'ai ouvert le balcon et je suis restée plus d'un quart d'heure à t'attendre, les yeux tournés vers la rue de Canizares. Et je me suis dit plusieurs fois sans le vouloir :

Hosted by Google

« Il ne viendra pas aujourd'hui », et j'ai éprouvé deux grandes tristesses en même temps : la tristesse que je ressentais lorsque tu ne venais pas et la tristesse plus forte de te savoir si loin de moi.

« Quand j'ai senti mes yeux remplis de larmes, j'ai fermé le balcon et j'ai voué toute ma pensée à ton souvenir.

« Que fais-tu à cette heure? Tu penses à moi, je le sais; mais que penses-tu? Je jurerais que tu es dans notre petite chambre et que tu pleures? Pauvre, pauvre Claudemien, va! Est-ce parce que je te vis sanglotant à la dernière minute de mon départ? Mais depuis, je ne peux plus me figurer ton cher visage autrement que baigné de larmes. Dis-le moi, Claude, as-tu pleuré depuis? C'est peut-être parce que tes larmes m'ont été une consolation que je te le demande.

« Sans le vouloir, je crois que j'ai gagné ton mal : je recherche jusqu'au plus intime de moi-même l'origine de tous mes sentiments. Et je passe ma vie bien plus à les analyser et à les commenter qu'à les expérimenter.

« Maintenant même, en relisant ma lettre, je me demande : — Mais, est-ce que je pense cela? — et j'ai besoin de me rappeler que je ne suis plus moi, que je suis toi, ton œuvre, ta créature, et que jamais, jamais, jamais, je n'ai été la possession de quelqu'un comme je suis la tienne. Cette sensation même d'étrangère que j'ai éprouvée en rentrant chez moi en est une preuve de plus. Ce n'est pas que je ne pense pas comme eux, mais je parle peu, nos langages sont différents, nous ne nous entendons pas, et c'est horrible, et c'est à toi seul que je confesse le sentiment d'hostilité, l'irritation intérieure que me produisent les gestes et les paroles des miens.

« Cela te suffit-il pour te faire comprendre que ma vie est impossible sans toi, que nous nous sommes leurrés? Non, mon Claude, je n'ai jamais mieux compris la nécessité de t'avoir...

« Arrivée ici, je relis de nouveau ma lettre, mes pages étant remplies, pour m'assurer qu'elle contient bien tout ce que je voulais te dire. Hélas! je ne t'en ai dit que la minime partie!

Hosted by Google

« Mon véritable état d'âme ne se reflète pas complètement en ces lignes. Pourquoi, mon Claude ? Où sont donc allées mes souffrances, mes espérances, mes anxiétés, mes colères? Maintenant, désespérée, je cherche des mots pour les traduire, je réfléchis, je songe, mais les paroles ne me viennent pas. Existent-elles seulement, mon Claude?

« Un découragement profond me saisit de ne pouvoir te faire comprendre ce que j'éprouve. Il n'y a pas de langue écrite pour les amants; le complément de l'intonation, du geste, du regard, du contact est nécessaire à leurs phrases. Tout le reste n'est que froideur. S'il m'arrive de t'écrire « je t'aime », la banalité du mot me révolte. Il est là, sur le papier, couché comme un cadavre...

« Tu as commis un crime : tu ne dois pas nous séparer!

« J'ai besoin de te dire combien je t'aime, de te le dire avec deux lèvres muettes, avec tout mon être.

« Viens, viens, ou j'irai vers toi !... Je pleurs.

« Hélène. »

Sans s'arrêter à réfléchir, obéissant à la première impulsion, Claude écrivit de suite :

« Ma petite sainte,

« Tu as raison. Mes intentions n'étaient pas bonnes. A ne pas t'écrire, j'ai fait mal. De nous deux, tu es toujours la juste. Tu as raison de dire que j'ai commis un crime en t'éloignant de moi. J'en ai déjà commencé la terrible expiation. Je ne devrais pas te répondre maintenant : des idées très rares, très tristes me dominent, et je sais que je vais t'en imprégner.

« Cela ne me surprend pas que tu m'aies *vu* pleurant : j'ai pleuré beaucoup depuis ton départ. Je ne voulais pas te le dire, parce que — moins que personne — tu n'es capable de le comprendre. Si je pleure ton absence, pourquoi n'y mets-je pas un terme ? Je n'en sais rien moi-même. Chaque jour davantage, la complication de nos âmes m'épouvante; plus je tente

Hosted by Google

de l'approfondir, plus je me perds dans un labyrinthe inextricable. Sur quelle raison se base ma conduite? Somme toute, qu'est-ce que je veux? Tout est vague, confus. Mon être a le goût de la douleur et il s'y abîme de plus en plus. Il n'y a pas un seul acte dans ma vie qui corresponde profondément et intimement à un désir.

« D'une première impulsion se dégage une série de faits fatals qui me conduisent à la ruine de tout plaisir. Toutes les fois, j'ai essayé de remonter au fait initial... Y ai-je vu quelque folie? L'orgueil et l'ignorance réunis peuvent seuls donner naissance à une idée semblable. Remonter! Interrompre! Notre destin est lié à quelque fait mystérieux qui l'entraîne vers un abîme insondable. Et je suis ainsi, ma petite sainte, je suis ainsi!

« Il y a en moi une conscience qui se révolte, il y a en moi une conscience qui se soumet et assiste en spectateur à l'anéantissement de mon bonheur, sans pouvoir rien y faire.

« A peine le train était-il en marche que je me demandais déjà quel résultat favorable le fait accompli pouvait avoir pour moi. Plusieurs jours s'écoulèrent prolongeant avec eux cet état de perplexité. Que s'est-il passé depuis? Je ne t'aime pas moins et je ne te désire pas plus. Ma souffrance n'est pas affaiblie et rien n'est changé dans mon existence, sinon que tu me manques. Dois-tu venir, dois-tu rester encore absente?

« Je l'ignore. Comme si je craignais de graves responsabilités pour mon bonheur, je demeure incapable de formuler un désir, préférant me laisser emporter par le courant impétueux des choses.

« A quoi cela servira-t-il...? Doute nouveau!

« Que ferons-nous après? Qu'adviendra-t-il de nous? Continuons à agir comme nous l'avons fait jusque maintenant. Pourquoi? Je ne sais, mais continuons.

Hier un phénomène particulier me frappa. Je songeais à toi — je ne t'oublie jamais —, mais je songeais à toi à un moment déterminé de notre roman. Sais-tu quand? Aux premières

Hosted by Google

heures de notre fuite. Nous étions assis à une table et tu tenais une de mes mains entre les tiennes. On appela à la porte et nous reconnûmes la voix de cet ami qui nous fut si dévoué alors. Il entra. Pourtant, tu prolongeas ta caresse, même en sa présence. Et il y avait, dans le contact enfantin de nos mains, dans l'attitude de toute ta personne, dans ton regard et l'expression de ton visage, de tels trésors de tendresse pour moi qu'en me rappelant cet instant béni je sentis une folie d'amour m'électriser le cœur.

« Je me sentais devenir fou : je t'appelais, je te voulais, je te croyais morte et je tombai sur le lit, où je m'endormis si profondément que je ne savais plus, au matin, si je me réveillais dans le monde des vivants ou dans celui des morts.

« Aussi toute ma journée n'est qu'une conséquence de ma nuit.

« Hier, en une suprême seconde de lucidité, j'ai expérimenté la sensation de vide qui m'entoure. Je me suis éveillé dans le vide et j'y suis encore.

« Et toi-même, je t'imagine si loin de moi, que je n'aperçois plus ton visage que comme une chose incorporelle, enveloppée de tous les voiles du songe et de la rêverie.

« Il y a des moments où je veux t'avoir près de moi, te tenir dans mes bras, te posséder de nouveau, et malgré la sécurité que le raisonnement me donne, une voix intérieure semble me crier : — Tu te fais illusion, tu te trompes toi-même, tu ne pourrais pas dire *je veux*, tu ne peux pas vouloir. Cette faculté, tu l'as perdue pour toujours. — Serait-ce vrai? En as-tu le pressentiment? Et si ce n'est pas vrai, pourquoi ne sais-je donc pas dire « je veux »? Tandis que je cessais de t'écrire un moment, j'ai été assailli du désir de *vouloir*, et je me voyais déjà sur la route de Madrid... Et pourtant, je continue ma lettre! Serait-il vrai que je ne peux pas *vouloir?*

« Je ne sais plus t'écrire...

« Claude. »

Hosted by Google

IV

Cette nuit-là, il songea à la lettre que le courrier emportait vers sa destination, et il se prit à douter de la sincérité des lignes qu'il y avait tracées.

« Non, tout ce que je lui contais du jour antérieur ne m'est pas arrivé. Je n'ai pas pleuré. C'est inexact que j'aie souffert la perturbation dont je lui ai parlé. Je l'ai imaginée, peut-être. Oui, tout au plus, je l'ai imaginée : c'était de la littérature, du rêve, de l'invention. »

Cependant, il se rappelait de ce qu'en écrivant il croyait relater des faits certains.

« Ces mensonges voudraient-ils dire que j'ai cessé de l'aimer? Cette tranquillité relative qui m'enveloppe serait-elle la preuve que je ne l'ai jamais aimée? Peut-être... »

Il cherchait une explication à ce phénomène et il était impossible de la trouver. Pourtant, au fond de lui-même, il comprenait que son égoïsme affaiblissait l'acuité de ses sentiments.

Dans sa façon d'analyser, il remontait parfois si haut qu'il se perdait dans le labyrinthe des conjectures et des suppositions, finissant par faire de son esprit, un esprit informe, cahotique, où tout était brouillé d'incertain.

Au moment même où il doutait de la réalité de son amour pour Hélène, il l'entourait du voile de sa pensée, et plus voulait-il se démontrer la fourberie de son affection, plus l'enveloppait le souvenir de l'aimée.

D'instant en instant, il retournait à son excitation des derniers jours, et de nouveau réapparaissaient les symptômes perturbateurs qu'il avait crus à jamais disparus.

Alors, il ne voulait plus chercher ni penser, et il se laissait inonder par le flot de sa tristesse, coucher sur son lit, sans volonté ni force.

Parfois une phrase incohérente, une exclamation, un nom s'échappait de ses lèvres.

Hosted by Google

« Serais-je fou? »

Il savait surabondamment qu'il ne l'était pas, et que ses baisers, ses phrases, ses désirs, sa colère, n'était que le fruit de son imagination, qu'il les créait à plaisir pour s'en distraire un peu.

Des nuits semblables se succédèrent. Il passa des jours entiers dans la plus misérable des prostrations. Il vivait comme un imbécile dans la quiétude de l'inaction.

La moindre activité de pensée ranimait son supplice.

Par une mystérieuse association des souvenirs les plus opposés, des sensations les plus diverses, des réminiscences les plus troublantes, sa pensée remontait vers Hélène.

Il se sentait envahi par une mélancolie indéfinissable, par une tristesse qui, lentement, lentement, s'emparait de son âme.

Il remarquait les effets d'un premier symptôme à une angoisse sans cause manifeste qui lui laissait l'impression d'un malheur très grand, d'une catastrophe irrémédiable dont il ne parvenait pas immédiatement à découvrir l'origine.

L'inutilité de la vie, la stérilité de la lutte lui apparaissaient évidentes et, pris d'une anxiété qu'il ne pouvait dominer, il se surprenait à songer voluptueusement au repos éternel de la mort. Puisqu'il percevait les causes de sa souffrance au fond de son être et que c'était dans son âme que régnait l'ennemi de sa tranquillité, il ne voyait plus de salut possible que dans son propre anéantissement.

Pourtant, une vague espérance, une foi indéfinie le rattachaient à la vie, à la vie qu'il aimait et dont il avait sucé les plaisirs à lèvres goulues.

Une fois de plus, il voulut vivre. Il voulut chercher dans le tourbillon des impressions passagères la guérison de son mal, et, tirant sa volonté de la léthargie où lui-même l'avait plongée, il tenta de s'intéresser à un spectacle qui ne fut pas toujours le spectacle invariable et constant de sa seule existence.

« Qui sait, se dit-il de nouveau, qui sait? »

Hosted by Google

Et il remit la réalisation de cette idée de son suicide à l'époque où il aurait acquis une plus grande conviction de son impuissance à jouir de la vie.

Des jours de calme surgirent.

C'est à peine s'il rentrait chez lui et chaque fois grandissait sa haine pour ce foyer brisé. Il ne se demandait même plus en montant les escaliers : « Et si je la rencontrais à cette heure? Si c'était elle qui m'ouvrait la porte? »

Convaincu — avec cette facilité qu'il éprouvait à se convaincre — que son ennemi le plus grand était, maintenant, cette maison remplie de souvenirs, il décida de l'abandonner, mais avec cette arrière-pensée d'y revenir comme on revient sur une tombe.

« Je me vois à la recherche d'un autre moi, disait-il, peu d'heures après, au seul ami qui connût son secret. J'attendrai le bonheur ici, ou bien j'irai le chercher par le monde entier.

— Comment? Mais je ne sais pourquoi, je m'étais figuré que tu commençais à oublier.

— Oui, j'oublie... ou, plutôt, je parais avoir oublié. Ce qui est sûr, c'est que je ne suis plus le même. Je ne sais, mais les jours de mon existence ne sont plus semblables. Je passe d'un état d'âme à l'autre avec la même rapidité que tu pourrais passer d'une idée à une autre. Pourtant, je crois maintenant que je n'ai plus besoin de fuir, comme autrefois. Mais, si je persiste dans cette idée, c'est qu'il me semble entendre une voix intérieure me crier : Souviens-toi de tout ce que tu as souffert pour te décider enfin...! Et je lui obéis. »

Il se tut un moment et reprit :

« Je me suis déformé. Je me suis détruit avec ma fatale prétention de tout analyser et de vouloir me rendre compte du pourquoi de chacun de mes actes... Et c'est là une contradiction de plus », acheva-t-il dans un sourire de pitié pour lui-même.

« Et quand penses tu partir?

Hosted by Google

— Demain, à cette heure-ci, j'aurai tout réglé. Reste avec moi cette nuit... Ne m'abandonne pas...

— Je suis à tes ordres.

— Je ne veux plus entrer chez moi que pour en sortir. »

Et, tout à coup, comme si une pensée libératrice lui traversait la tête :

« Viens avec moi, Michel, dit-il, viens! »

Ils allèrent au télégraphe. Claude écrivit :

« Hélène Duran,

« Oliviers, 36. Madrid.

« Ne m'écris plus. Je quitte Barcelone. Je ne sais si j'y reviendrai. Claude. »

Et, se tournant vers son ami, il ajouta :

« Ainsi finit un roman que j'avais commencé. »

TOMAS ORTS RAMOS.
(Trad., LÉON WAUTHY.)

Hosted by Google

A PROPOS DU RAPPORT CASEMENT

SUR L'ADMINISTRATION DU CONGO

Il n'est personne en Belgique qui ignore la sensation produite outre Manche par le rapport de M. Casement, consul de Sa Majesté Britannique à Boma. Annoncé avec mystère depuis des mois, il a été accueilli, commenté, amplifié avec des transports de joie, avec des cris de triomphe. Voilà donc, enfin, le document si impatiemment attendu, et pour cause! le document décisif, incriminateur! *The murder is out!* M. Casement est devenu soudain l'homme du jour, l'homme de la presse, l'homme du gouvernement, des missionnaires, des commerçants! Et, suprême consécration de la gloire, il est devenu l'homme de *Punch!* Le célèbre journal satirique vient d' « illustrer » le rapport Casement dans un *cartoon* qui, pour un peuple d'un loyalisme si susceptible, n'est pas précisément respectueux pour le souverain d'un pays ami.

Il y a quelques jours, je mettais au défi les deux champions anglais de la campagne anticongolaise, MM. Morel et le Dr Guinness, de répéter leurs déclamations et leurs calomnies dans une conférence contradictoire qui, au lieu de faire appel aux passions populaires, ne s'appuierait que sur de bonnes et solides raisons démonstratives. A un meeting monstre tenu à Édimbourg, le 15 février, où un pauvre petit Belge eut l'honneur de forcer une foule ameutée de trois mille auditeurs d'écouter pendant trente minutes sa protestation indignée, le Dr Guinness lut un télégramme de M. Morel, acceptant mon défi, mais déclarant d'ailleurs que toute controverse devenait

Hosted by Google

désormais inutile « *vu que M. Casement venait de donner au monde son verdict* ».

On le voit, le rapport Casement est transformé en oracle : l'oracle a prononcé. Toute discussion est close. Et le Dr Guinness d'endosser le télégramme de M. Morel et de me conseiller ironiquement de me tenir bien coi et de « *digérer* » le rapport consulaire dans le recueillement du silence.

Aussi bien, c'est ce que j'ai fait. J'ai suivi le conseil de mon éloquent et tonitruant contradicteur. J'ai « *digéré* » le rapport, et pour rassurer de suite le Dr Guinness, je n'ai pas eu d'« *indigestion* » et je n'aurai pas à recourir à ses soins médicaux, malgré l'ébahissement et l'indignation où m'a plongé cette lecture. Je vais faire tous mes efforts pour dominer ces sentiments et je vais essayer de parler de M. Casement et de son rapport avec tout le respect qui convient quand il s'agit d'un personnage aussi considérable. *Verba sint consule digna!*

I

C'est pour moi une chose toujours nouvelle, toujours digne d'être proposée à nouveau à l'imitation d'un peuple frondeur comme le sont les Belges, que le loyalisme, fait de discipline et d'aveugle solidarité, avec lesquelles les Anglais acceptent le verdict et appuient les démarches de leur gouvernement en matière de politique étrangère et coloniale! Qu'il s'agisse de politique intérieure, nul peuple n'est plus libre en ses discours, plus énergique, plus violent dans la critique de ses gouvernants. Qu'il s'agisse de politique étrangère et coloniale, toutes les voix discordantes se taisent. Le gouvernement a beau commettre des bévues, il a beau éprouver des désastres et des désastres mérités, tous les rangs se serrent en face de l'étranger et de l'ennemi. Quand M. Chamberlain fait la guerre au Transvaal, le peuple tout entier obéit au mot d'ordre de son « *leader* » et c'est à peine si quelques cris de protestation se font entendre. Quand M. Chamberlain propose sa réforme fiscale, c'est la panique dans ses propres rangs, c'est le triomphe dans les rangs de ses adversaires, c'est l'anarchie et le chaos.

Hosted by Google

C'est cette contradiction extraordinaire entre l'attitude du peuple anglais en matière de politique intérieure et en matière de politique étrangère, c'est cette unanimité d'obéissance en face de l'ennemi, qui a fait accuser si souvent l'Angleterre de duplicité et de perfidie. De là les lieux communs toujours répétés sur la « *perfide Albion* », sur la « *foi punique* », sur la « *nation de proie* ». Ceux qui portent ces accusations connaissent bien mal le peuple anglais. Ils ne savent pas combien cette croyance en tout ce qui est britannique est naïve, combien cette suspicion de tout ce qui est étranger est sincère. Cette foi est de bonne foi, c'est une foi de charbonnier, c'est la foi de tout un peuple de charbonniers. En vérité, je ne crois pas qu'il y ait de peuple plus candide, ni qui se laisse plus honnêtement tromper par ses gouvernants. Et je ne connais pas de gouvernants qui possèdent à un plus haut degré le don de se tromper eux-mêmes. On a dit, pour expliquer les variations incessantes de Gladstone, qu'il avait une faculté merveilleuse de se convaincre de n'importe quoi, en parfaite sincérité, et de changer d'opinion du jour au lendemain, au gré de ses désirs, qui correspondaient souvent avec les intérêts de son parti. En cela Gladstone était véritablement britannique, représentatif de sa race!...

Le rapport Casement nous fournit un bel exemple de cette candeur britannique. On ne semble pas se douter un instant que ce document pourrait bien après tout n'avoir pas toute l'importance que la presse lui attribue. Que si vous émettez des doutes et que si vous vous avisez de demander sur quelles raisons mystérieuses se fonde l'autorité prestigieuse de ce rapport, on vous répond avec stupéfaction : Comment, vous pouvez demander, vous pouvez douter! Le rapport d'un consul de Sa Majesté, un livre officiel, un livre bleu, publié sur l'ordre du Parlement et que vient corroborer le verdict de ce même Parlement! Et il ne vient à l'idée de personne que précisément parce que ce rapport est un document officiel, gouvernemental, *et qui vient confirmer le verdict préalable de ce même gouvernement*, que précisément pour cette raison ce rapport pourrait bien ne pas avoir toute l'infaillibilité que l'opinion anglaise voudrait lui donner.

Hosted by Google

Voyons, mes chers amis écossais, — car je m'adresse particulièrement à vous que je connais mieux et que j'aime — vous si bons raisonneurs, quand vous le voulez bien, si fins dialecticiens, si critiques, si défiants, voulez-vous me permettre de vous soumettre un raisonnement bien simple? Oubliez un instant que vous êtes Anglais et que, depuis 1700, vous avez conquis l'Angleterre. Voici un gouvernement qui a dressé contre un autre État un acte d'accusation, qui a traduit le Congo à la barre de l'Europe et qui invite toutes les puissances à prononcer contre lui la peine de mort, ou tout au moins la confiscation. Il l'a fait peut-être dans un de ces entraînements, dans une de ces impulsions soudaines dont les assemblées parlementaires nous donnent de plus en plus l'exemple. Et ce gouvernement a conscience de la gravité de cette démarche, inouïe en droit international. Et il a conscience que cette démarche ne saurait se justifier par les seules charges articulées contre l'accusé ou plutôt le condamné. Il constate d'ailleurs que les autres puissances ne sont nullement disposées à le suivre dans cette campagne. Que faire dans une situation aussi grave, aussi critique? Revenir sur ses pas? L'orgueil national ne le permettrait pas! Aller de l'avant audacieusement? Les autres puissances le permettraient moins encore. Pour justifier cette démarche devant le pays, devant l'Europe, pour entraîner l'opinion, il faut donc trouver, il faut produire de nouvelles charges et des charges accablantes, écrasantes. *Telle étant la situation, le gouvernement envoie le consul de sa Majesté sur le haut Congo, et il envoie sur le Nil supérieur un des plus hauts personnages de l'empire, à seules fins de fournir des accusations nouvelles contre un État ami déjà condamné.*

Tenons-nous en pour le moment à M. Casement. Il est évident que, dans l'espèce, le consul, comme le gouvernement lui-même qui l'envoie, est cause et partie. Sur un témoignage semblable, dans un pays aussi respectueux de la procédure et des droits de la défense, on n'aurait pas osé condamner le plus vil criminel à un seul jour de prison. Aussi bien quel est ce témoin? Ne l'oublions pas, M. Casement a été envoyé au

Hosted by Google

Congo *après* le verdict du Parlement. C'est-à-dire qu'il a été envoyé au Congo *pour* corroborer le verdict du Parlement. *Post hoc, propter hoc!* Remarquez les dates, je vous prie, remarquez la hâte avec laquelle on expédie le malheureux consul, qui pourtant avait eu antérieurement quinze ans pour découvrir la vérité. Le vote du Parlement est du 20 mai. M. Casement est à Léopoldville, à l'entrée du haut Congo le 6 juin!! *Et nunc erudimini, gentes!* N'ayant pu s'appuyer du témoignage de M. Casement *avant* le vote du 20 mai, l'on pourra tout au moins invoquer ce témoignage consulaire *après* le vote et *après* le verdict!

Or, je le demande à mes amis écossais, en est-il par hasard un seul parmi eux qui osât soutenir que le gouvernement de Sa Majesté ait envoyé M. Casement en mission spéciale et extraordinaire, à seule fin d'être contredit et désavoué, ou même qu'il ait choisi M. Casement avec le risque ou dans la supposition d'être contredit? Quelle probabilité, quelle vraisemblance qu'un subordonné vînt contredire et désavouer le gouvernement qui l'envoyait! Quel scandale pour ce gouvernement et quelle disgrâce pour le subordonné!

II

Vous me répondrez que tout cela n'a rien à voir avec la question : qu'il ne s'agit pas de la personnalité de M. Casement, ni de ses motifs, qu'il s'agit de savoir si les faits qu'il allègue sont exacts. Je réponds qu'au contraire c'est là toute la question, *que la vérité des faits dépend de celui qui les allègue, que la valeur d'un témoignage dépend du témoin.* Ce qui importe ce n'est pas tant les faits, que l'interprétation des faits, le groupement des faits, la valeur relative donnée aux faits. Ce qui importe, ce n'est pas tant le nombre des témoignages, c'est la valeur et l'autorité des témoins. Dans un pays comme l'Angleterre, où depuis huit mois, à propos de la réforme fiscale, les orateurs de tous les partis passent leur temps à se jeter à la tête des milliers et des millions de faits et de statistiques contradictoires, sans que la question fiscale semble

Hosted by Google

avoir fait un pas, on aurait pu croire que l'on aurait appris à se défier du témoignage d'un consul convaincu d'avance et envoyé parce qu'il était convaincu d'avance, qu'on aurait appris surtout à se défier d'un gouvernement qui, sans être convaincu, n'en avait pas moins condamné d'avance et de confiance et qui en éprouvait du remords... ou de l'inquiétude.

Je faisais allusion à la controverse fiscale qui, depuis huit mois, a fait rage, sans avancer d'un pas. Mais si cette difficulté d'interpréter les faits, si l'importance de peser les témoignages au lieu de les compter, sont évidentes dans cette question économique, combien elles sont plus évidentes encore lorsqu'il s'agit de politique extérieure et des actes d'un gouvernement étranger! D'autant plus que les questions soulevées au Congo sont à la fois des questions économiques et morales, politiques et religieuses. Dans leur examen, tout dépend de l'*esprit* qui anime le témoin et l'investigateur : esprit de crédulité ou de défiance critique, de partialité ou d'impartialité. Si vous allez au Congo, convaincu d'avance que l'administration belge est mauvaise, ce ne seront ni les abus, ni les « horreurs », ni les « atrocités » qui vous feront défaut, pour vous confirmer dans votre conviction. Dans ce continent noir où, avant l'arrivée des Belges, depuis des siècles, les tribus avaient passé leur existence à se vendre comme bétail, à se manger comme viande de boucherie, à se mutiler et à se torturer comme des bourreaux du bon vieux temps et à se battre comme des démons, un consul, surtout britannique, un missionnaire, surtout protestant, trouveront toutes les horreurs *qu'ils ont le désir de trouver*. En outre, dans un pays où les indigènes mentent — comme l'oiseau chante, c'est-à-dire à plein gosier —, le même consul et le même missionnaire complaisants entendront toutes les histoires *qu'ils auront envie d'entendre*. Dans les meetings d'Écosse, le Dr Guinness triomphait en projetant sur l'écran, six, sept, huit photographies de mains mutilées. Cet éloquent docteur avait le triomphe bien modeste. Laissez-moi m'enfoncer pendant quinze jours en toute liberté dans la forêt tropicale, avec un bon kodak et je vous rapporterai des horreurs telles que Mme Tussaud elle-même ne les aurait pas admises dans son

Hosted by Google

musée. Que dis-je, sans aller au Congo, je puis extraire des récits de voyages, des histoires de mutilations, de tortures qui auraient fait frémir Gengiskhan et Tamerlan. Et pour le plus grand malheur et à la grande confusion des anticongolais d'outre-Manche, ces récits d'atrocités ou bien ont été écrits avant que les Belges ne parussent sur la scène, ou bien ont été écrits par des Anglais ennemis de la colonisation belge.

Dans l'examen d'un problème aussi hérissé de difficultés que l'est le problème congolais, ce qu'il faut donc, c'est un esprit de sereine impartialité, un esprit de critique et de défiance qui saura se prémunir contre les exagérations, les amplifications, les inventions, un esprit d'analyse qui saura extraire la parcelle de vérité des scories qui la cachent et la ternissent, et surtout un esprit d'équité, qui saura rendre justice aux grandes choses qui ont été accomplies et tenir compte de tous les obstacles et qui saura faire la part des difficultés et des imperfections inhérentes à toute œuvre humaine et surtout à toute colonisation tropicale.

III

Or, c'est précisément cet esprit de justice et de critique qui fait le plus complètement, le plus manifestement défaut à M. Casement. Il consacre une ligne en passant au chemin de fer de Matadi, qui est un triomphe de l'endurance et de la ténacité indomptable de ceux qui l'ont entrepris. Il consacre une page à examiner les griefs de quelques indigènes. Il s'appesantit sur toutes les histoires des missionnaires protestants. Il ne dit pas un mot des missionnaires catholiques. Quand on l'invite à aller visiter une très belle station, il se contente de l'admirer de loin. Mais il fera dix lieues hors de son chemin pour aller voir un nègre mutilé par des cannibales. Et ce consul naïvement crédule accepte, sans les vérifier, les racontars des indigènes, c'est-à-dire les plus ingénieux menteurs de cette planète, ou les accusations de missionnaires prévenus ou d'agents prévaricateurs ou mécontents. A lire entre les lignes ou même sans lire entre les lignes, il est évi-

Hosted by Google

dent que les indigènes ont bien vite découvert que l'on ne pouvait faire de plus vif plaisir à ce grand chef blanc que de lui raconter les histoires les plus horribles et de lui verser, dans l'oreille complaisante, comme dans un entonnoir, les plaintes les plus dolentes.

Il n'y aurait qu'à glaner. Il n'y a pas une page qui ne contienne des perles... C'est une plaisanterie que d'appeler cela un rapport! C'est du *rapportage* et, en tout cas, du reportage et surtout de l'espionnage. Je me borne à extraire une histoire qui est une merveille hors prix, hors concours.

A la page 43, M. Casement nous donne des extraits d'un journal de route d'un témoin anonyme et mystérieux et qui m'a tout l'air d'être un mystificateur. Voici les choses renversantes que nous révèle cet extrait : 1° que la récolte du caoutchouc est mathématiquement proportionnelle au nombre de fusils dont disposent les districts de la compagnie concessionnaire; que le district disposant de 100 fusils récolte exactement 10 tonnes de caoutchouc, que le district disposant de 130 fusils récolte exactement 13 tonnes; 2° que pour chaque cartouche consommée, l'indigène doit rapporter une main coupée (pour confirmation, voir l'image de *Punch*); 3° que si l'indigène, par paresse, ou par peur, ou par humanité, n'a pas tué son homme, ou si l'amour du sport le séduit à gaspiller une cartouche, il se tire d'affaire en coupant la main d'un homme vivant (sont-ils ingénieux et malicieux, ces indigènes!); 4° que dans un seul district, 6,000 cartouches ont été employées, c'est-à-dire 6,000 indigènes ont été tués et mutilés.

Je ne plaisante pas : ces choses se trouvent écrites dans un rapport officiel d'un consul de Sa Majesté Britannique. Ce serait désopilant, si ce n'était odieux, si ces monstrueuses inventions n'étaient crues sur parole. Et n'est-ce pas précisément ce passage que *Punch* a *illustré* dans son *cartoon* et qui demain fera le tour de l'empire britannique?

Libre à M. Casement de croire et de répéter que les officiers belges sont des brutes, des vampires et des monstres. Mais il aurait dû tout au moins se rappeler l'antique adage : *Is fecit cui prodest.* Certes, il ne déplaît pas d'entendre ces histoires

Hosted by Google

extraordinaires, et plus elles sont extraordinaires, plus elles frappent l'imagination et plus elles endorment le raisonnement et la défiance. Pourtant la crédulité humaine a ses limites.

Comprenez-vous ces officiers belges, qui, dans un seul district, massacrent de sang-froid 6,000 nègres, tout simplement pour stimuler le zèle des autres, et *qui, pour récolter davantage, tuent presque tous les récolteurs?* Comprenez-vous le général qui, pour vaincre plus sûrement, commence par assassiner la plupart de ses soldats? Et comprenez-vous la ménagère qui, pour ramasser plus d'œufs, commence par égorger ses poules? Je vous le dis en vérité, ce mystérieux manuscrit de M. P... me fait songer à un conte d'Edgar Poë : *Le manuscrit dans une bouteille.* Est-ce que peut-être le manuscrit de M. P..., comme le manuscrit de Poë aurait été trouvé, lui aussi, au fond d'une bouteille, je veux dire la « dive bouteille »? Il y a, d'ailleurs, une différence entre l'histoire de Poë et celle de M. Casement; c'est que l'invention de Poë est subtile et ingénieuse, tandis que le conte de M. Casement est maladroit et grotesque. Serait-ce l'effet du soleil d'Afrique? Serait-ce quelque cauchemar éclos dans un accès de fièvre tropicale?

En tout cas, on ne sait ce qu'il faut croire, soit de l'état d'esprit de l'honnête fonctionnaire qui rapporte de pareilles inventions, soit de la mentalité du public qui les accepte sans critique ni contrôle. Est-ce de la simplicité et de la crédulité poussées jusqu'à l'imbécillité? Ou ne serait-ce peut-être pas le calcul d'une psychologie savante et machiavélique? Les inventeurs et les colporteurs de ces histoires se disent-ils que la foule n'y regarde pas de si près? Se disent-ils qu'il faut appliquer à la calomnie le mot de Danton : *De l'audace, et encore de l'audace et toujours de l'audace!* Ou se souviennent-ils de cet autre mot : *Mentez toujours! Il en restera toujours quelque chose!*

Mais de pareils moyens, s'ils peuvent avoir quelque influence sur la foule, ne sauraient en avoir aucune sur l'élite pensante capable de se faire un jugement indépendant. Cette élite ne se laissera pas convaincre par des allégations sans autorité, ni par des accusations portant sur des faits isolés, des abus

Hosted by Google

sporadiques, inévitables dans toute colonisation tropicale, inhérents, aux difficultés innombrables de l'œuvre, du petit nombre de colons ou de fonctionnaires européens, isolés sur un vaste continent, sous un climat meurtrier. — Cette élite exigera des preuves plus probantes. Elle exigera qu'on lui démontre que les principes de l'administration congolaise sont mauvais, que le système d'exploitation est vicieux. Mais cette démonstration, les accusateurs se garderont bien de la fournir. Sans doute, ils ne cessent de répéter que c'est le système qui est « pourri », que c'est « la racine de l'arbre qui est empoisonnée ». Mais alors pourquoi s'obstiner à nous ressasser toujours les mêmes histoires, les mêmes faits divers, le même reportage ? Pourquoi ne pas accepter d'élever le débat au niveau d'une discussion de principes ?

Pourquoi ? Pour la raison très simple, qu'ils ne sauraient prouver que les principes qui dominent toute l'administration congolaise ne sont pas légitimes en soi, qu'ils ne sont pas imposés par la force des choses, qu'ils ne sont pas sanctionnés par la pratique des autres puissances coloniales.

Ils ne sauraient prouver que l'État n'a pas le droit de se créer des ressources fiscales sans lesquelles sa mission civilisatrice elle-même deviendrait impossible.

Ils ne sauraient prouver que l'État n'a pas le droit de s'approprier les terres vacantes et qu'il n'a pas le droit d'exploiter comme tout propriétaire les produits de son domaine et ils ne sauraient prouver que l'exploitation par l'État n'est pas *a priori* de nature à sauvegarder les droits des indigènes beaucoup plus sûrement qu'une exploitation privée où le nègre est livré sans défense au trafiquant.

Ils ne sauraient prouver que l'État n'a pas le droit politique d'exiger de l'indigène une taxe en travail ou de lui imposer telles corvées et réquisitions que le service public exige. Ils ne sauraient davantage prouver que l'État n'a pas le devoir moral d'imposer à l'indigène la loi du travail, à moins de prétendre que le noir a un droit naturel à la paresse.

Ils ne sauraient prouver que l'État n'a pas pour premier devoir de maintenir l'ordre et la paix, et que l'ordre et la paix

Hosted by Google

peuvent être maintenus autrement que par l'établissement d'une force publique, et que la force publique peut être recrutée autrement que parmi les indigènes, et que ces indigènes sauraient être autres que des sauvages capables d'actes de cruauté et de crimes, quand ils ne sont pas rigoureusement surveillés, et que l'État puisse être tenu responsable des actes de cruauté perpétrés isolément par ces sauvages.

Ils ne sauraient prouver que l'État n'a pas le droit d'accorder des concessions à des compagnies, pour développer les ressources économiques de la colonie sous la surveillance et conformément aux lois de l'État.

Et enfin ils ne sauraient prouver — et je les somme de prouver — que tout autre principe, tout autre système donnerait les mêmes résultats politiques, civilisateurs, économiques, ou éviterait les abus qu'on signale, ou ne produirait pas des abus infiniment plus graves.

Et c'est précisément parce qu'ils ne peuvent s'attaquer au principe, au système de gouvernement, que nos adversaires s'obstinent à réduire et rabaisser ce grand débat à des faits isolés, à des « atrocités », à des mains coupées, à des racontars de missionnaires fondés sur des mensonges d'indigènes. Qu'importe! Laissons faire, laissons dire ces calomniateurs. Suivons le conseil du vieux Dante. *Non ragionar di lor, ma guarda e passa.* Après tout, ils font peut-être chose utile. Ils ont peut-être pour mission, ils auront certainement pour effet de forcer tous les partisans, tous les ouvriers de l'œuvre coloniale de serrer les rangs, de se compter. Et la critique même de certains abus — si malveillante qu'elle soit — aura pour effet de pousser l'État à une vigilance plus rigide, à une conception plus haute de ses fonctions. Les passions s'épuiseront. Les hommes passeront. L'œuvre restera. Elle grandira, monument immortel du génie et de la volonté de son fondateur, du dévouement de ses collaborateurs et de l'héroïsme de ces pionniers belges qui ont lutté ou qui sont morts pour elle.

CHARLES SAROLEA.

Édimbourg, 1er mars 1904.

Hosted by Google

UNE CRISE LITTÉRAIRE

SYMBOLISME ET SYMBOLISTES [1]

Albert Mockel [2].

Un poète d'un joli tálent, doublé d'un critique sagace. Il fut, lui aussi, un des maréchaux du symbolisme, et c'est à la conquête de la jeune littérature belge qu'il le conduisait.

En 1885, à l'université de Liége, dans un petit cercle, les *XIII,* naquit l'*Élan littéraire*. La petite revue devint, dès 1886, la propriété d'Albert Mockel et s'appela définitivement *la Wallonie*. Elle vécut sept ans et groupa la plupart des écrivains, tant parisiens que wallons, qui alors débutaient dans la carrière des lettres. Sans doute, A. Mockel — le titre de sa revue est significatif à ce sujet — cherchait à « faire parler l'âme du pays de Meuse, si différente de celle du pays des plaines », à faire valoir artistement toutes les nuances du sentiment de sa race. Mais sa pensée était aussi, comme il s'en expliqua dans une épître à F. Nautet, de réagir contre la symétrie du Parnasse, contre la rigueur de ses règles. Sans repousser la plastique du vers, il voulait n'y voir qu'un des moyens

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 janvier 1904.

(2) ALBERT MOCKEL, né à Liége en 1866. Œuvres : *Chantefable un peu naïve* (1891); *Clartés* (1901); *Propos de littérature. H. de Régnier et F. Vielé-Griffin* (1894); *Émile Verhaeren* (1895); *Stéphane Mallarmé* (1899).

Hosted by Google

élémentaires de la poésie, celui qui se trouve dans l'espace, et il entendait y joindre l'autre moyen primitif, la musique, qui se trouve dans le temps.

A. Mockel avait raison de penser que le souple et docile vers libre serait l'instrument par où s'exprimeraient le mieux la subtilité sentimentale et la rêverie des écrivains de Wallonie. Mais, dans les poèmes de son premier volume, *Chantefable un peu naïve*, il semble qu'il ait trop fait prévaloir l'élément mélodique. Ses rythmes sont composés avec une rare science ; on trouve même, au seuil du livre, un prélude musical, qui « doit suggérer la vie antérieure du sujet qu'il analyse ». Cela procédait évidemment d'un désir excessif de réaction et d'innovation. L'œuvre, pourtant, se fit aimer par une sobriété de langue et un charme intime qui, peut-être bien, représentent les éléments essentiels de l'originalité littéraire des Wallons (1).

C'est la même recherche d'harmonie musicale, mais avec moins de raffinement, qui caractérise les *Clartés,* où le vers absolument libre alterne avec des strophes régulières. D'un bout à l'autre, on dirait « comme le déroulement cadencé, sur un fond de clairs paysages, de danses voluptueuses » (2). Relisez, par exemple :

LES BAISERS.

Lève tes bras nus, Bilitis !

Une ombre aux lèvres cajoleuses,
Tiède comme une haleine d'iris,
De courbe en courbe rôde et se glisse
Vers ta bouche en douce joueuse.

Pour te ravir elle dénoue
Aux flouves mollement sa vêture,
Et souples, en ondes à tes joues,
Les boucles longuement déroulées désavouent
L'azur prédestiné qui glace tes yeux durs.

(1) F. NAUTET, *Histoire des lettres belges*, I, p. 82-83 ; H. KRAINS, *La littérature en Belgique* (*Semaine littéraire*, Genève, 23 mai 1903).

(2) SAINTE-CLAIRE, *La jeune littérature* (*Gil Blas*, 7 juillet 1902).

Hosted by Google

Bilitis amoureuse, amoureuse d'amour !
L'ombre aimée, en tes mains captive,
Captive ta bouche à son tour ;
Docile, en tes lèvres aux subtils détours,
Un baiser lancinant hésite, que tu guides...

Et la courbe immortelle où s'enroule le Jour
Pour t'abuser dévide au silence des rives
Des écheveaux mêlés de ténèbres perfides (1).

A. Mockel a consacré des études perspicaces en même temps qu'enthousiastes à S. Mallarmé, E. Verhaeren, H. de Régnier et F. Vielé-Griffin. A propos de ces poètes de rêve et de mystère il a fait de la critique pénétrante, scientifique ; et sans doute reconnaîtra-t-on, plus tard, mieux encore qu'aujourd'hui, dans quelle importante mesure il a contribué à établir l'esthétique du poème rénové.

*
* *

En passant rapidement en revue les symbolistes de la première heure, nous avons eu l'occasion de signaler plusieurs œuvres de mérite, d'une belle tenue ou d'une noble inspiration. Voici maintenant celles qui nous semblent le plus véritablement grandes et fortes et qui, réunies, pourraient donner une idée presque parfaite de la poésie nouvelle. Tantôt, c'est l'inattendu des images, en même temps que leur force et leur éclat, qui surtout s'attestent ; tantôt l'incomparable variété des rythmes, avec le sens exquis des harmonies verbales ; voici le talent discret et délicat, joint au don de vision profonde et symbolique ; et voilà l'instinct lyrique s'épanouissant sans contrainte. Mais, quelle que soit sa caractéristique, le *poète* partout apparaît, inspiré, créateur, disant la vie telle qu'il l'a sentie palpiter en lui.

(1) A. Mockel, *Clartés*, p. 47-48.

Hosted by Google

Émile Verhaeren (1).

Émile Verhaeren a été appelé le « poète du paroxysme » (2), et par ce mot on a voulu désigner, sans doute, sa façon particulièrement intense et comme exaspérée de voir et de sentir, ainsi que la violence hardie de son expression, comme étant les éléments les plus essentiels de son originalité puissante.

Verhaeren fut d'abord un réaliste, décrivant la Flandre plantureuse des gras pâtis et des kermesses (*Les Flamandes*), ou, par contraste, évoquant « celle des cloîtres et des disciplines farouches » (*Les Moines*), dans de beaux vers d'une régularité parnassienne. Telles ces strophes, dont se détachent, ardentes et impérieuses, de hautes silhouettes monastiques (3) :

Je vous invoque ici, Moines apostoliques,
Chandeliers d'or, flambeaux de foi, porteurs de feu,
Astres versant le jour aux siècles catholiques,
Constructeurs éblouis de la maison de Dieu ;

Solitaires assis sur les montagnes blanches,
Marbres de volonté, de force et de courroux,
Prêcheurs tenant levés vos bras à longues manches
Sur les remords ployés des peuples à genoux ;

. . . . . .

Étendards embrasés, armures de l'Église,
Abatteurs d'hérésie à larges coups de croix,
Géants chargés d'orgueil que Rome immortalise,
Glaives sacrés pendus sur la tête des rois... (4).

(1) ÉMILE VERHAEREN est né à Saint-Amand, près Anvers, le 21 mai 1855. Œuvres : *Les Flamandes*, 1883 ; *Les moines*, 1886 ; *Les soirs*, 1887 ; *Les débâcles*, 1888 ; *Les flambeaux noirs*, 1890 ; *Les apparus dans mes chemins*, 1891 ; *Les campagnes hallucinées*, 1893 ; *Almanach*, 1895 ; *Les villages illusoires*, 1895 ; *Les heures claires*, 1896 ; *Les visages de la vie*, 1899 ; *Les petites légendes*, 1901 ; *Les forces tumultueuses*, 1902. Réimpression des *Poèmes* de Verhaeren au *Mercure de France* (trois séries : 1895, 1896, 1899). *Le cloître*, drame en vers, 1900 ; *Philippe II*, 1901.

(2) A. MOCKEL, ouvrage cité, p. 20.

(3) *Idem*, ouvrage cité, p. 23-24.

(4) É. VERHAEREN, *Poèmes* (1re série), p. 179.

Hosted by Google

Mais bientôt sa vision va continuellement grandissant et se transposant; sa prodigieuse imagination projette de fantastiques lueurs sur la réalité qu'elle recrée. En même temps, sa métrique se transforme pour aboutir au vers libre, ou plutôt à un vers libre très spécial (1) qu'il a adopté, dont l'harmonie, un peu heurtée et cassante, est d'un effet saisissant.

Les *Soirs*, les *Débâcles,* les *Flambeaux noirs* « forment une étonnante trilogie de rêve ardent et d'inquiétante fantasmagorie » (2). Une âme torturée, que hantent de terribles hallucinations, se plait à épier son mal, à en exciter le tourment (3).

Dans ces livres désordonnés et tumultueux l'image est souvent abrupte et la langue violentée. Le poète trop

(1) Le vers libre de Verhaeren se caractérise comme suit : « Les différents vers qui composent la laisse poétique sont, bien qu'inégaux entre eux, déterminés individuellement par le nombre de leurs syllabes, et chacun d'eux est construit d'après l'usage ancien; la césure en est bien marquée. Verhaeren ne recherche pas les fluidités musicales, ni les orchestrations symphoniques. Même il emploie assez peu les vers impairs, et il est rare qu'il dépasse les dimensions de l'alexandrin; quatorze syllabes est son maximum. En principe, il ne s'astreint plus à la rime régulière, et il se réserve de lui substituer l'assonance; par suite il n'a plus que faire du principe classique de l'alternance des finales masculines et féminines. Mais, en fait, il rime presque toujours : la rime bien apparente lui sert à séparer les vers, à en accentuer le rythme. Il utilise aussi, à cette fin, des allitérations de consonnes ou des assonances qui, se correspondant en deux parties symétriques du vers, en constituent la solide armature. Les vers libres de Verhaeren, ainsi construits, se scandent plus vigoureusement que nuls vers réguliers. L'harmonie en est puissante. Ils n'ont pas la grâce délicate et la souplesse que nous aimons chez d'autres poètes. Mais leur rudesse même leur donne une très spéciale valeur expressive; le retour périodique des temps forts y marque l'insistante obsession de l'idée : ils frappent à coups redoublés, et leur battement continuel est d'un extraordinaire effet. » (A. BEAUNIER, ouvrage cité, p. 185.)

(2) A. BEAUNIER, ouvrage cité, p. 178.

(3) Le caractère troublant de cette série de poèmes, M. A. Mockel l'explique par ces raisons d'ordre pathologique : « Or, cet homme nerveux (É. Verhaeren), qui déjà concevait la vie avec une sorte de fièvre, *venait de rencontrer la Maladie.* Les nerfs s'étaient tendus comme des cordes sonores, mais ils cédèrent, et *après la défaillance physique ce fut longtemps un affaissement moral*, des crises de doute, peut-être, au tournant de l'une des avenues de la vie. » (Cf. A. MOCKEL, *Émile Verhaeren*, p. 26.)

Hosted by Google

constamment y déploie sa grande voix; ses cris et ses gestes disproportionnés fatiguent parfois. De même certains mots barbares, en dehors de tout langage conventionnel, irritent, après avoir d'abord surpris, surtout quand on les trouve répétés (1). Mais jamais, sans doute, Verhaeren ne fut plus tragique, sinon, peut-être, dans les *Apparus dans mes chemins*. Dans ce recueil d'ailleurs, comme aussi dans les *Bords de la route,* les mêmes illusions lugubres continuent d'assaillir son esprit. Plusieurs de ces images de cauchemar sont devenues presque classiques, comme celles-ci :

LES HORLOGES.

La nuit, dans le silence en noir de nos demeures,
Béquilles et bâtons qui se cognent, là-bas;
Montant et dévalant les escaliers des heures,
Les horloges, avec leurs pas;

Émaux naïfs derrière un verre, emblèmes
Et fleurs d'antan, chiffres et camaïeux,
Lunes des corridors vides et blêmes
Les horloges, avec leurs yeux;

Sons morts, notes de plomb, marteaux et limes,
Boutique en bois de mots sournois
Et le babil des secondes minimes,
Les horloges avec leurs voix;

Gaines de chênes et bornes d'ombre,
Cercueils scellés dans le mur froid,
Vieux os du temps que grignotte le nombre,
Les horloges et leur effroi;

Les horloges
Volontaires et vigilantes,
Pareilles aux vieilles servantes
Boitant de leurs sabots ou glissant sur leurs bas,
Les horloges que j'interroge
Serrent ma peur en leur compas (2).

(1) Cf. A. MOCKEL, ouvrage cité, p. 33-34.
(2) É. VERHAEREN, *Poèmes* (1re série). *Les bords de la route*, p. 61.

Hosted by Google

LA PEUR.

Par les plaines de ma crainte, tournée au Nord,
Voici le vieux berger des Novembres qui corne,
Debout, comme un malheur, au seuil du bercail morne,
Qui corne au loin l'appel des troupeaux de la mort.

L'étable est cimentée avec mon vieux remords,
Au fond de mes pays de tristesse sans borne,
Qu'un ruisselet, bordé de menthe et de viorne,
Lasse de ses flots lourds, flétrit, d'un cours retors.

Brebis noires, à croix rouges, sur leurs épaules,
Et béliers couleur feu rentrent, à coup de gaule,
Comme ses lents péchés, en mon âme d'effroi;

Le vieux berger des Novembres corne tempête.
Dites, quel vol d'éclairs vient d'effleurer ma tête
Pour que, ce soir, ma vie ait eu si peur de moi (1)?

Cependant, déjà *Les apparus dans mes chemins* annoncent « une heure plus calme après la tourmente passée ». Une vision de clarté se lève à l'orient. La paix tend au poète ses mains secourables. Le paysage étrange et sinistre, qu'il avait longtemps contemplé, a disparu, et voici qu'un jardin mystique s'offre à ses regards (2).

LE JARDIN.

L'herbe y est bleue et la haie azurée
De papillons de verre et de bulles de fruits;
Des paons courent, au long des buis,
Un lion clair barre l'entrée.

. . . . . .

Des fleurs droites, comme l'ardeur
Extatique des âmes blanches,
Fusent, en un élan de branches,
Vers leur splendeur.

(1) É. VERHAEREN, *Poèmes* (3e série). *Les apparus dans mes chemins*, p. 112.
(2) A. MOCKEL, *Émile Verhaeren*, p. 35, 40-41.

Hosted by Google

Un vent très lentement ondé
Chante une prière, sans paroles :
L'air filigrane une auréole,
A chaque disque émeraudé.

L'ombre même n'est qu'un essor,
Vers les clartés qui se transposent ;
Et les rayons calmés reposent
Sur les bouches des lilas d'or (1).

Cette note suave est extrêmement rare chez Verhaeren. On la retrouvera, parfois encore, coïncidant avec de brèves apparitions lumineuses dans ses rêves. Mais sa *vision* reste *essentiellement tragique*. D'autre part, le *don d'évocation symbolique* qu'il a en lui se développe prodigieusement, et son horizon, quoique toujours hanté de fantômes, commence à s'orner d'idées (2).

Voici les *Campagnes hallucinées,* les *Mois* (*Almanach*), les *Villages illusoires,* « qui sont le poème des campagnes misérables, celui des champs et des bois aux aspects divers de soleil, de pluie, de vent ou de neige, et enfin celui du village démesurément grandi, avec toute la vie, aux proportions de l'épopée » (3).

Dans ce beau livre, les *Villages illusoires,* le symbole est presque parfait : le geste habituel du passeur d'eau, des pêcheurs, du forgeron, du cordier, etc., prend une ampleur merveilleuse, en même temps qu'il suggère des idées d'effort, d'amour, de haine, d'espoir, etc. Il s'esquisse sur un fond de désolation, dans un décor de rafales et d'ondées. C'est la pluie :

Longue comme des fils sans fin, la longue pluie
Interminablement, à travers le jour gris,
Ligne les carreaux verts avec ses longs fils gris,
Infiniment, la pluie,
La longue pluie,
La pluie... (4).

(1) É. VERHAEREN, *Poèmes* (3e série). *Les apparus dans mes chemins*, p. 139.
(2) A. BEAUNIER, ouvrage cité, p. 189.
(3) A. MOCKEL, *Émile Verhaeren*, p. 43.
(4) É. VERHAEREN, *Poèmes* (3e série). *Les villages illusoires*, p. 11.

Hosted by Google

C'est la neige :

La neige tombe, indiscontinûment,
Comme une lente et longue et pauvre laine,
Parmi la morne et longue et pauvre plaine,
Froide d'amour, chaude de haine.
La neige tombe infiniment... (1).

Et c'est le vent :

Sur la bruyère longue infiniment,
Voici le vent cornant Novembre,
Sur la bruyère, infiniment,
Voici le vent
Qui se déchire et se démembre,
En souffles lourds, battant les bourgs,
Voici le vent,
Le vent sauvage de Novembre... (2).

Mais voici que le village, à travers la vision du vieux cordier, s'amplifie jusqu'à devenir « le cycle entier de l'homme » (3). Il apparaît, le cordier, « aux prises avec tout l'infini de l'espace et du temps qu'il tire à lui, des horizons, au bout de ses ficelles de chanvre » (4). Et voilà suscitée pour notre imagination la foule — la foule d'hier, d'aujourd'hui et de demain — des mortels qui s'activent et s'agitent, qui désirent et souffrent.

LES CORDIERS.

Dans son village au pied des digues
Qui l'entourent de leurs fatigues
De lignes et de courbes vers la mer,
Le blanc cordier visionnaire
A reculons sur le chemin,
Combine avec prudence entre ses mains
Le jeu tournant de fils lointains
Venant vers lui de l'infini.

(1) É. VERHAEREN, ouvrage cité, p. 26.
(2) *Idem*, p. 57.
(3) A. MOCKEL, ouvrage cité, p. 48.
(4) A. BEAUNIER, ouvrage cité, p. 192.

Hosted by Google

Là-bas
En ces heures de soir ardent et las
Un ronflement de roue encor s'écoute.
Quelqu'un la meut qu'on ne voit pas ;
Mais parallèlement sur des râteaux
Qui jalonnent à points égaux
De l'un à l'autre bout de la route,
Les chanvres clairs tressent leurs chaînes
Continuement, durant des jours et des semaines.

Avec ses pauvres doigts qui sont prestes encor,
Ayant crainte parfois de casser le peu d'or
Que mêle à son travail la glissante lumière,
Au long des clos et des maisons
Le blanc cordier visionnaire
Du fond du soir tourbillonnaire
Attire à lui les horizons.

Les horizons, ils sont là-bas :
Regrets, fureurs, haines, combats,
Pleurs de silence ou pleurs de voix,
Les horizons des autrefois,
Sereins ou convulsés :
Tels les gestes dans le passé.
. . . . . .

Et le poète évoque, d'une façon saisissante, la vie errante, ardente, exaspérée, sanglante et splendide des temps révolus.

Les horizons ? ils sont là-bas
Travail, science, ardeurs, combats.
Les horizons ? ils sont passants
Avec, en leurs miroirs de soirs,
L'image en deuil des temps présents.
. . . . . .

Et c'est tout notre effort présent qui est ici suggéré...
Enfin, voici nos rêves d'avenir :

Les horizons ? ils sont là-bas :
Lueurs, éveils, espoirs, combats,
Les horizons qu'il voit se définir
En espérances d'avenir
Par au delà des plages,
Que dessinent les soirs, dans les nuages.

Hosted by Google

Là-haut — parmi les loins sereins et harmoniques,
Un double escalier d'or suspend ses degrés bleus,
Le rêve et le savoir le gravissent tous deux,
Séparément partis vers un palier unique.

Là-haut — l'éclair s'éteint des chocs et des contraires.
Le poing morne du doute entr'ouvre enfin ses doigts.
L'œil regarde s'unir, dans l'essence, les lois
Qui fragmentaient leurs feux en doctrines horaires.

Là-haut — l'esprit plus fin darde sa violence
Plus loin que l'apparence et que la mort. Le cœur
Se tranquillise et l'on dirait que la douceur
Tient en sa main les clefs du colossal silence.

Là-haut — le Dieu qu'est toute âme humaine se crée
S'épanouit, se livre et se retrouve en tous
Ceux-là, qui sont tombés, parfois, à deux genoux,
Devant l'humble tendresse et la douleur sacrée.

Et c'est la paix ardente et vive, avec ses urnes
De régulier bonheur sur ces pays de soir,
Où s'allument ainsi que des charbons d'espoir,
Dans la cendre de l'air, les grands astres nocturnes.

Dans son village au pied des digues
Qui l'entourent de leurs fatigues
Sinueuses, vers les lointains tourbillonnaires,
Le blanc cordier visionnaire,
Au long des clos et des maisons
Absorbe, en lui, les horizons (1).

C'est la philosophie du poète qui s'exprime dans ces dernières strophes. Elle est, comme l'a déjà noté A. Mockel (2), un peu simpliste et très tolérante, se bornant à voir dans les théories édifiées par les penseurs, un reflet toujours grandissant de la Vérité inconnue, à croire à l'ascension individuelle des hommes vers un divin repos, qui serait la Certitude, et à placer le bonheur ici-bas dans la Pitié.

(1) É. VERHAEREN, *Poèmes* (3e série). *Les villages illusoires*, p. 69.
(2) A. MOCKEL, ouvrage cité, p. 50.

Hosted by Google

Oui, la Pitié ! C'est elle qui a détourné le poète de son propre tourment et l'a fait se pencher sur l'immense douleur humaine. C'est d'elle que procèdent les *Villes tentaculaires* et le sombre drame des *Aubes,* comme déjà auparavant les *Campagnes hallucinées* en avaient été un écho émouvant.

Mais, dans l'entre-temps, on avait entendu la bonne chanson des *Heures claires :* heures sereines, heures d'amour.

> Voici la maison douce et son pignon léger,
> Et le jardin et le verger.
> Voici le banc sous les pommiers
> D'où s'effeuille le printemps blanc,
> A pétales frôlants et lents.
> Voici *des vols de lumineux ramiers*
> *Planant, ainsi que des présages,*
> *Dans le ciel clair du paysage...*

Or, ces présages, que les ramiers symbolisaient, ne furent pas vains. En effet, dans les plus récentes de ses œuvres, É. Verhaeren n'est plus, comme jadis, hanté de sinistres appréhensions au sujet de lui-même ou des hommes en général, dont il avait comme absorbé en son âme toute la souffrance.

Le beau poème des *Visages de la vie* nous le montre attentif non seulement aux formes matérielles du monde, la mer, la forêt, la foule, mais aussi aux idées morales, aux tressaillements du cœur, à ses aspirations, à ses bonnes volontés. Le voici méditant sur les vertus pacifiantes, rêvant d'une action noble et belle, se complaisant à de sublimes « élévations », parvenu enfin à je ne sais quelle sérénité un peu triste, fruit d'une clairvoyante résignation (1).

Jamais le « magique trouveur d'images » qu'est Verhaeren ne fut plus admirable. Jamais non plus ne fut plus opulent son rythme, qui a comme dépouillé en partie cer-

(1) A. BEAUNIER, ouvrage cité, p. 198-199.

Hosted by Google

taine lourdeur dont il était marqué du temps où l'écrivain n'était point assez familiarisé avec le vers polymorphe, et qui s'est fait plus large, plus harmonieux. Cependant ses images sont toujours bien siennes — ardentes héroïques, jaillies comme en vertige; sa « musique » décèle toujours certaine maladresse dans l'emploi des gammes du langage, et son geste est parfois encore brusque et déplaisant (1). Enfin, pour tout dire, l'écrivain ne s'est pas encore totalement débarrassé de certaines tares qui marquent sa langue et son style. Mais elles sont, sans doute, la rançon d'un art personnel et intransigeant, qui a parfois su tirer de ses erreurs mêmes des effets si beaux, qu'il faut bien que la critique désarme.

Le choix est embarrassant parmi tant de pages que nous aimons :

LA JOIE.

Dans la cité hagarde,
Où la réclame aboie,
Le chœur des bateleurs
S'installe et crie au ciel : « Regarde
Nous soulevons, à bras tendus, la joie! »

Et leur baraque ostentatoire et colossale
S'érige, au carrefour des cent routes paradoxales.
— La joie hélas! est au delà de l'âme humaine :
Les mains les plus hautes n'ont arraché que plumes
A cet oiseau qui vole, en tourbillons d'écumes,
Avec son ombre seule, à fleur de nos domaines.
La joie, elle est là-bas, la ville en or bougeant
Que les marins des anciens âges,
Le soir, ont vu monter et s'exalter
Et s'effacer, de plage en plage,
Vers les nuages.

Ils sont là tous, qui crient et qui aboient :
« Nous soulevons, à bras tendus, la joie! »

— Pourtant la peine en nous double la force,
L'arbre ne vit que dans sa mâle écorce
Et vibre au vent, du pied jusqu'à la tête.

(1) A. MOCKEL, ouvrage cité, p. 52-57.

Hosted by Google

Le vieil hiver le sacre de tempêtes
Et le grandit, immense et nu,
Dans quelque plaine au loin de pays inconnu.

Tristesse, affres, sanglots, martyre,
Spasmes ardents et merveilleuses voix,
Au fond de la torture, on voit des yeux sourire,
Nous sommes tous des Christs qui embrassons nos croix.

Hélas! vivre et souffrir sont un.
Mais se mêler, comme d'aucuns,
A l'infini du monde,
A son mystère, à ses conflits;
Nourrir, avec ferveur, les angoisses profondes
Dont s'effare l'instinct, mais dont vibre l'esprit?
Mais, à travers des mers de lassitudes,
Plonger pour arracher aux solitudes
Océanes, leur fleurs,
Qui donc ne sentirait son cœur,
Qui donc ne sentirait son âme élucidée
S'illuminer à cette idée?

O la haute existence infrangible et tragique
Jamais à bout de son effort,
Qui se replie et se cramponne et qui se tord
Sous la voracité des destins héroïques!

La force la plus belle est la force qui pleure
Et qui reste tenace et marche d'un pas droit,
Dans sa propre douleur, qu'elle conçoit
Sublime et nécessaire, à chaque appel de l'heure.

Il faut vouloir l'épreuve et non la gloire;
Casque fermé, mais pennon haut,
Prendre chaque bonheur d'assaut,
Par à travers une victoire.

Partir les bras tendus vers n'importe où,
Jeter son âme aux orages qui passent,
Sous la croix d'or des éclairs fous
Qui balafrent l'espace.

Aimer le sort, jusqu'en ses rages,
Avoir la foi toute en soi-même,
Fût-on l'épave, où se démène
La haine en rut des vieux naufrages.

Hosted by Google

Et si tout sombre et si tout casse enfin,
Rester celui de la lutte obstinée,
Pauvre et vaincu, mais la tête acharnée
Quand même — et claire encor de l'effort vain.

La joie? — Elle est au loin et qu'elle y reste
Et son pâle reflet et sa timide fête;
La joie à tout jamais dépossédée,
Par la banale idée
Que les hommes s'en sont faite (1).

Nous ne mentionnerons ici qu'en passant, deux drames puissants, que le maître donna ensuite coup sur coup. Drames d'une grandeur épique, forts aussi de l'abondante sève philosophique qui les anime et tout vibrants parfois d'un lyrisme altier et sévère : *Le cloître,* qui fait retentir en nous l'anxiété des doutes psychologiques dont est torturé le moine criminel; *Philippe II,* sombre tragédie, dont les péripéties nous tiennent haletant.

Mais le poète des *Visages de la vie* n'avait pas tout dit. L'*action,* que, dans son rêve, il avait entrevue conduisant les hommes

Vers l'avenir plus doux, plus clair et plus fécond (2),

l'action qu'il avait exaltée comme contenant toute la joie vraie, lui apparaît maintenant suscitée éternellement par *Les forces tumultueuses,* dont l'impulsion secrète et irrésistible mène l'humanité montant vers l'Idéal : forces du bien, forces du mal, passions nobles, passions viles, science, erreurs, perdurances du passé, puissances en germe de l'avenir... Il contemple tout l'effort immense des mortels, et communie avec eux dans leur espoir jamais lassé (3).

Voici que passe au large le vaisseau symbolique. On l'aperçut du rivage, ainsi, bien des fois depuis le commen-

(1) É. VERHAEREN, *Les visages de la vie* (éd. Deman), p. 13.
(2) *Idem, Les forces tumultueuses.* Les cultes, p. 113.
(3) Cf. *Revue de Belgique,* 15 janvier 1903, p. 73; chronique littéraire par J. V.

Hosted by Google

cement des temps, chaque fois que se fit plus lucide la Conscience. On le vit s'approcher, « ayant à bord les prémices fragiles » de ce que sera Demain, frôlant les quais.., mais jamais ne les accostant :

SUR LA MER.

Larges voiles au vent, ainsi que des louanges,
La proue ardente et fière et les haubans vermeils,
Le haut navire apparaissait, comme un archange
Vibrant d'ailes, qui marcherait dans le soleil.

La neige et l'or étincelaient sur sa carène;
Il étonnait le jour naissant, quand il glissait
Sur le calme de l'eau prismatique et sereine;
Les mirages, suivant son vol, se déplaçaient.

On ne savait de quelle éclatante Norvège,
Le navire, jadis, avait pris son élan,
Ni depuis quand, pareil aux archanges de neige,
Il étonnait les flots de son miracle blanc.

Mais les marins des mers de cristal et d'étoiles
Contaient son aventure avec de tels serments,
Que nul n'osait nier qu'on avait vu ses voiles
Depuis toujours joindre la mer au firmament.

Sa fuite au loin ou sa présence vagabonde
Hallucinaient les caps et les îles du Nord,
Et le futur des temps et le passé du monde
Passaient devant les yeux, quand on narrait son sort.

Au temps des rocs sacrés et des croyances frustes,
Il avait apporté la légende et les dieux,
Dans les tabliers d'or de ses voiles robustes
Gonflés d'espace immense et de vent radieux.

Les apôtres chrétiens avaient nimbé de gloire
Son voyage soudain vers le pays du gel,
Quand s'avançait de promontoire en promontoire
Leur culte jeune à la conquête des autels.

Les pensers de la Grèce et les ardeurs de Rome,
Pour se répandre au cœur des peuples d'Occident,
S'étaient mêlés, ainsi que des grappes d'automne,
A son large espalier de cordages ardents.

Hosted by Google

Et quand sur l'univers plana quatre-vingt-treize
Livide et merveilleux de foudre et de combats,
L'aile rouge des temps frôla d'ombre et de braise
L'orgueil des pavillons et l'audace des mâts.

Ainsi de siècle en siècle, au cours fougueux des âges,
Il emplissait d'espoir les horizons amers,
Changeant ses pavillons, changeant ses équipages,
Mais éternel dans son voyage autour des mers.

Et maintenant sa hantise domine encore,
Comme un faisceau tressé de magiques lueurs,
Les yeux et les esprits qui regardent l'aurore
Pour y chercher le nouveau feu des jours meilleurs.

Il vogue ayant à bord les prémices fragiles
Ce que seront la vie et son éclair, demain,
Ce qu'on a pris non plus au fond des Évangiles,
Mais dans l'instinct mieux défini de l'être humain,

Ce qu'est l'ordre futur et la bonté logique,
Et la nécessité claire, force de tous ;
Ce qu'élabore et veut l'humanité tragique
Est oscillant déjà dans l'or de ses remous.

Il passe, en un grand bruit de joie et de louanges,
Frôlant les quais de l'aube ou les môles du soir,
Et pour ses pieds vibrants et lumineux d'archange,
L'immense flux des mers s'érige en reposoir.

Et c'est les mains du vent et les bras des marées
Qui d'eux-mêmes poussent en nos havres de paix
Le colossal navire aux voiles effarées
Qui nous hanta toujours, mais n'aborda jamais [1].

Voilà jusqu'à quels hauts sommets la pensée du poète s'est élevée. Il semble même que désormais elle habite à demeure ces parages sublimes, d'où elle contemple la Vie et d'où elle scrute aussi l'Avenir. Quelles visions

[1] É. VERHAEREN, *Les forces tumultueuses* (éd. *Mercure de France*), p. 179.

Hosted by Google

belles et graves le livre de demain nous apportera-t-il? Je ne sais, mais on peut dire que Verhaeren a définitivement pris une conscience nette de l'énergie créatrice qui anime tout l'univers. Il en trouvait jadis le mystère terrible; elle lui apparaît, à présent, comme la joie féconde du monde. C'est pourquoi l'œuvre où il la célèbre sera de plus en plus une œuvre d'espoir, une œuvre d'amour.

(*A suivre.*) ARTHUR DAXHELET.

Hosted by Google

LES OCCUPATIONS DES FEMMES AUX ÉTATS-UNIS

Les femmes, à l'heure actuelle, envahissent peu à peu, mais sûrement, les sphères que jadis les hommes considéraient comme leur propriété exclusive.

C'est là un fait dont on peut se réjouir ou s'affliger, selon l'école à laquelle on appartient, mais qui reste indéniable.

Or, il n'est pas possible de parler des progrès sociaux accomplis par le sexe faible sans évoquer l'idée de la contrée où l'émancipation de la femme prit naissance, des États-Unis. Puisque c'est l'Amérique qui, de l'aveu de tous, offre le plus de données pour étudier cette évolution, transportons-nous y quelques instants et passons rapidement en revue les positions conquises dans cette lutte de l'indépendance féminine par l'*american woman*.

***

D'une façon générale, la femme, aux États-Unis, a d'autant plus de liberté et jouit d'autant plus de considération qu'elle vit plus loin de l'Atlantique et aussi de cette austère Nouvelle-Angleterre, encore imbue, jusqu'à un certain degré, des doctrines puritaines.

Chicago, elle, n'a pas de ces pudibonderies qui se rencontrent parfois à Boston et même à New-York. Là, nous trouvons une institution, *The Royal Trust Company 's Bank*, qui a congédié treize employés mâles pour donner leurs places à des jeunes filles. Est-ce à dire qu'il y ait là une question d'économie, une affaire de sentiment? Non certes. Les direc-

Hosted by Google

teurs de la *Royal Trust* donnent à leurs employés du sexe faible le même salaire qu'aux employés mâles; les raisons qu'ils donnent de cette petite révolution de palais sont très terre-à-terre : « Les femmes sont plus exactes, disent-ils, et aussi plus disposées à vouer toute leur attention aux détails infimes du service. »

L'Illinois, il est juste de le reconnaître, est un des États où les aptitudes du beau sexe à remplir les fonctions publiques sont le plus appréciées : on voit des femmes au conseil d'administration de l'université, à la tête de l'instruction publique de divers comtés, à l'inspection des manufactures, à l'institut agricole, au conseil sanitaire, voire même à l'inspection du balayage des voies publiques de Chicago.

Même en Utah, au pays des Mormons, où l'on pourrait croire que les femmes jouissent de moins de considération qu'ailleurs, les électeurs de Burbank ont nommé une dame juge de paix !

C'est encore dans l'ouest, à Chillicothe (Ohio), que l'on trouve des femmes faisant l'office de conducteurs de tramways électriques : ce sont des employées modèles, qui ne sont jamais renvoyées, et ne se mettent jamais en grève, quoique leur salaire soit très modeste — 25 francs par semaine — et leur travail très assujettissant.

Et puisque nous sommes sur ce terrain, mentionnons une femme mécanicien qui conduit le seul et unique train de la *Cairo Short Line*, en West Virginia. Le Sud, d'ailleurs, n'est pas retardataire en matière de féminisme, car il possède, dans les États de Georgie et de Texas, des femmes facteurs ruraux; en Virginia, une jeune fille dresseuse de chevaux; en Floride, une femme sellier; en Georgie, encore, une dame qui a fait une belle fortune en se rendant adjudicataire de nombre de travaux publics; en Louisiane, enfin, une femme pilote.

***

Mais ces exemples isolés ne sauraient donner une idée des progrès du féminisme aux États-Unis depuis une trentaine

Hosted by Google

d'années. Laissons parler les statistiques. Un tableau, dressé pour la période 1870-1890, fait ressortir que dans ce laps de temps, le nombre des femmes docteurs s'est élevé de 527 à 4,555 ; celui des femmes remplissant des fonctions publiques, de 414 à 4,875 ; celui des femmes journalistes, de 35 à 888 ; celui des peintres-décorateurs appartenant au beau sexe, de 412 à 10,810 ; mais l'augmentation la plus frappante est dans le domaine des teneurs de livres : les chiffres sautent de 9 à 27,777 !

Nous y apprenons, d'autre part, que les architectes ont passé de 1 à 22, et les mécaniciens, de 0 à 127 ; que les femmes auteurs ont progressé de 159 au total respectable de 7,725.

Le nombre des « dames du barreau », dont la statistique susmentionnée ne parle pas, est moins considérable qu'on ne le croit généralement, parce que nombre d'États n'ont pas pu se décider encore à faire pour cette profession ce qu'ils ont admis en matière médicale : en ouvrir l'accès aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes. En revanche, l'état ecclésiastique — le protestantisme s'entend — a attiré depuis longtemps le sexe faible, non seulement dans l'ouest, mais aussi à New-York et dans la Nouvelle-Angleterre : il y a aujourd'hui bien près de 350 dames ministres dont une bonne partie appartiennent à l'unitairianisme ou protestantisme libéral.

Cette diversité d'emplois conduit parfois, naturellement, à des résultats un peu étranges : c'est ainsi que dans un bourg du Kansas, Marmaton, sauf le maire, le receveur et le policeman, tous les fonctionnaires sont féminins, y compris le facteur et le pasteur.

***

Il s'est écoulé déjà assez de temps, depuis les débuts de l'émancipation des femmes en Amérique, pour que l'on puisse s'enquérir des effets produits par cette innovation sur la société en général.

Considérons d'abord la profession où les femmes ont le plus progressé : la bureaucratie. Sur ce terrain, il est indiscutable

Hosted by Google

que la collaboration des jeunes filles aux travaux des hommes a opéré de notables changements dans les habitudes des bureaux, en introduisant plus de politesse et de dignité dans les rapports de patrons à employés et des employés entre eux.

En ce qui concerne les carrières libérales, comme le barreau, la médecine, l'état ecclésiastique, nous n'apprendrons rien à personne en disant que leur adoption par les femmes a soulevé de vives discussions, même dans les milieux féminins. Cependant, il semble reconnu aujourd'hui que l'existence d'une certaine proportion de dames docteurs, notaires et ministres répond à un besoin véritable; que beaucoup de femmes se sentent plus en confiance, mieux comprises en consultant, dans des cas particuliers, des professionnels de leur sexe.

L'augmentation remarquable du nombre des femmes journalistes et auteurs a eu pour effet, cela va sans dire, de propager la doctrine d'émancipation — pour parler net : de lui faire de la réclame dans le gros public. Les clubs féminins, naturellement, sont aussi d'importants agents en l'espèce; mais, comme qui dit « féminisme » dit « libéralisme », ces clubs ont été maintes fois les centres d'où sont partis une foule de projets de réformes, d'initiatives hardies et généreuses, qui ne sont pas tous, loin de là, restés dans le domaine spéculatif. Pour n'en citer qu'un exemple en matière économique, disons que c'est grâce aux encouragements de diverses sociétés de femmes que s'est formé à Pittsburg un club littéraire de jeunes négresses, et que dans le sud même, à Charleston et à Columbia (Caroline du Sud), on a pu ouvrir des écoles de gardes-malades pour filles de couleur — toutes choses considérées jusqu'ici comme absolument impraticables en raison des préjugés de race. Ce n'est pas ailleurs qu'il faut chercher la cause d'une autre création de date récente, la réserve des Onondagas (branche des Iroquois), celle d'un club entièrement composé d'Indiennes, et dont l'influence au sein de cette tribu demi civilisée est des plus heureuses.

En fait, l'œuvre accomplie par les clubs ou fédérations de

Hosted by Google

femmes aux États-Unis est infiniment plus vaste et plus complexe que le public américain lui-même ne paraît s'en douter. L'action de ces institutions se fait sentir simultanément, et avec une intensité de jour en jour plus forte, non seulement en matière littéraire, économique et pédagogique, mais aussi bien dans les affaires municipales que dans la politique générale. La *Woman Civic Betterment Association* de Philadelphie, qui a entrepris la tâche ardue de réformer les mœurs électorales locales, la *Woman's Municipal League*, qui, à New-York, a rompu tant de lances pour la cause du *bon gouvernement*, la *League for Political Education*, également de New-York, sont des institutions avec lesquelles les politiciens sans scrupules, les démagogues de carrefour, les trafiqueurs de votes ont maintenant à compter. Sans doute les femmes, au début de leurs croisades contre l'alcoolisme et la corruption municipale, se sont laissé quelquefois emporter à des excès de zèle intempestifs. Mais les extravagances commises par la fameuse Carrie Nation qui, au Kansas, pensait déraciner l'intempérance en saccageant les cabarets, et par cette Miss Boise, de Topeka, qui fouaille en pleine rue les magistrats municipaux, ces excentricités, di-sje, n'ont pu porter atteinte sérieusement à une cause dont l'utilité est reconnue de tous les honnêtes gens.

Mais il est un autre terrain où cette nouveauté de femmes mêlées à l'activité publique peut être particulièrement féconde. Je veux parler de l'embellissement des villes et des villages. Les fédérations de femmes y sont aussi appelées à rendre de grands services au public. Chacun sait que les cités américaines, bâties généralement à la hâte, pour répondre à un besoin donné, se ressentent toujours des conditions dans lesquelles elles ont été fondées. C'est pourquoi il y a beaucoup à faire ici sous le rapport de l'esthétique municipale. Nombre de clubs de femmes se sont donné pour objet de remédier à ce mal particulier, tant en agissant sur les édiles des villes intéressées qu'en faisant sur ce point l'éducation des masses. Tous les efforts tentés actuellement à New-York, à Chicago, à Boston, dans le sens de réformes artistiques, sont dus à l'initia-

Hosted by Google

tive et à la persévérance des diverses *Improvement Leagues*, institutions purement féminines.

***

Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans la discussion de la question du suffrage des femmes, le but de cette brève esquisse étant simplement d'indiquer les progrès du féminisme aux États-Unis. Bornons-nous donc, en terminant, à constater que dans les républiques de l'Union où le droit de vote a été donné aux deux sexes — en Utah, Colorado, Wyoming et Idaho —, les témoignages des plus hauts fonctionnaires de ces États s'accordent à décerner aux femmes le plus bel éloge qu'elles puissent ambitionner, en affirmant que la participation de celles-ci aux devoirs civiques a purifié la politique de leurs pays respectifs.

GEORGE NESTLER TRICOCHE.

Hosted by Google

AUTOUR DE LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La guerre entre le Japon et la Russie éclata brusquement au moment où bien des gens prétendaient encore que le conflit entre les deux puissances s'aplanirait.

Il existait, du reste, en Europe un courant d'idées optimistes qui prouve que l'on tient en général peu compte des enseignements du passé.

Si la Russie n'était pas absolument sur ses gardes pour parer à toute éventualité, c'est qu'elle avait négligé d'étudier l'évolution qui a dû fatalement s'opérer dans les esprits japonais, après la fin de la guerre entre cette nation et la Chine, et de tenir compte des froissements que le Japon n'a pas manqué d'éprouver par suite des événements qui se sont produits depuis cette lutte.

Il importe donc d'examiner, pour arriver à une appréciation equitable des faits, la question de savoir si réellement il existait des probabilités sérieuses d'éviter la guerre.

Et nous verrons ensuite si l'on peut, dès à présent, prévoir quel est celui des belligérants qui en sortira victorieux.

***

En 1895 on pouvait lire dans la presse de Tokio le résumé d'un échange de vues entre un membre de la Diète japonaise, M. Shiba, qui s'était rendu à Séoul, et le représentant de la Russie en cette capitale M. Waeber.

M. SHIBA. — *Les derniers journaux d'Europe rapportent que votre pays à l'intention d'acquérir dans l'Est un port ouvert*

Hosted by Google

durant toutes les saisons de l'année. Puis-je vous demander s'il y a quelque vérité dans ce bruit?

M. WAEBER. — *Il n'y a rien de vrai là-dedans. De tels rapports se trouvent peut-être dans les journaux anglais. Les Anglais sont très rusés. Ils disent toujours des choses inexactes à notre sujet dans leurs journaux. Ils font ainsi injure à la Russie. L'histoire que la Russie a l'intention d'obtenir un tel port est un canard fabriqué par les Anglais. Vous savez qu'elle n'a envahi aucune contrée durant ces dernières années. Vous pouvez en conclure que la Russie n'a ni l'ambition de faire une conquête quelconque ni celle d'obtenir un port dans ces eaux.*

Ceci se passait à une époque où le Japon exerçait un prestige indéniable en Corée, pays où il désirait déverser le trop-plein de sa population. Mais deux ans plus tard la situation s'était modifiée et c'était l'influence moscovite qui prédominait là-bas. Cette influence indisposait le Japon qui travaillait sourdement à la détruire. Il est donc indéniable que la Russie et le Japon se livraient sur le dos de la Corée à une lutte sourde, latente, qui ne faisait rien prévoir de bon pour l'avenir. Le prestige du Japon à la cour de Séoul reprenait force et vigueur comme nous allons le constater.

Voici une dépêche adressée le 7 mars 1898 par M. de Speyer, au nom de la Russie, au département des affaires étrangères de Corée, dont l'*Indépendant* de Séoul publia la traduction : « J'ai été informé récemment que l'état des affaires est déplorable à Séoul ; beaucoup d'oisifs parmi votre peuple se proclamant des politiciens éclairés, créent des troubles en s'opposant aux intérêts russes. Cet état de choses cause naturellement une grande surprise à mon souverain impérial l'empereur de Russie. A la requête de votre souverain impérial et de votre gouvernement, le gouvernement russe avait envoyé des instructeurs militaires pour discipliner les soldats et garder le palais et un conseiller pour votre département des finances. Cette action, de la part de mon gouvernement, indique pleinement l'intention de la Russie d'aider votre pays comme voisin et son désir d'affermir votre indépendance. Mais votre gouvernement ne parut pas apprécier dans ce temps l'impor-

Hosted by Google

tance de l'action russe et maintenant votre gouvernement empêche ouvertement la Russie d'accomplir les choses utiles et avantageuses qu'elle avait l'intention de faire pour votre pays. La présente attitude de votre gouvernement est si claire que la Russie ne peut endurer plus longtemps cette situation. C'est pourquoi mon empereur m'a gracieusement ordonné de rendre un compte complet à votre empereur et de demander à votre gouvernement si définitivement la Corée désire encore bénéficier de l'aide de la Russie ou non, et si les instructeurs militaires et le conseiller des finances ne sont pas considérés comme nécessaires par votre empereur et votre gouvernement, mon gouvernement fera d'autres arrangements nécessaires suivant les circonstances, mais votre gouvernement doit maintenir votre indépendance dans l'avenir suivant ses forces. J'attends une réponse et espère la recevoir dans les vingt-quatre heures et de plus je prie Votre Excellence de dire à son empereur que je désire obtenir une audience auprès de lui dans le dessein de l'informer des instructions que j'ai reçues de mon souverain impérial concernant cette affaire. »

Le gouvernement de Séoul va-t-il s'effaroucher de l'attitude de la Russie? Du tout. Sous l'influence japonaise que l'on devine aisément, le département des affaires étrangères adresse une réponse d'une diplomatie cauteleuse dont les passages suivants donnent une exacte idée :

« Grâce aux bonnes intentions de votre souverain et aux amicales dispositions de votre gouvernement, nos affaires militaires et financières ont fait de grands progrès. Le conseiller et les instructeurs se sont acquittés de leurs charges diligemment et consciencieusement, de telle sorte que la garde impériale a été dressée d'une manière satisfaisante et la situation financière du pays placée sur une base symétrique. Tout ceci est dû aux efforts incessants de votre gouvernement et nous n'oublierons jamais votre esprit magnanime. »

Voilà un exorde plein de miel, mais voyons la suite.

« Notre gouvernement a décidé que nous continuerons à diriger nos affaires suivant les méthodes que vos employés ont

Hosted by Google

introduites avec tant de bonté; cependant, nous devons placer le contrôle de ces départements dans les mains de nos compatriotes. Nous n'emploierons pas d'instructeurs militaires ni de conseillers étrangers. Cette décision a été prise suivant les vœux unanimes des anciens hommes d'État du présent gouvernement et du peuple en général et aussi par suite de l'esprit éclairé et indépendant que votre gouvernement a, avec tant de persévérance, introduit parmi nous. Je suis convaincu que votre souverain impérial et votre gouvernement seront contents d'apprendre que notre peuple est devenu assez avancé et éclairé pour désirer maintenir sa propre souveraineté ».

Et en même temps le département des affaires étrangères annonçait que l'empereur de Corée allait envoyer un représentant spécial à Saint-Pétersbourg pour remercier le tsar.

Mais le gouvernement russe ne se laissa pas prendre à ce langage qui flairait l'ironie, et le ministre de Russie riposta par la dépêche suivante :

« MONSIEUR,

« Je désire vous accuser réception de votre dépêche du 12 courant, dans laquelle vous m'informez que votre gouvernement a l'intention d'envoyer un ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Je viens d'être chargé par mon souverain impérial de vous informer que l'envoi de ce représentant n'est nullement nécessaire et que le gouvernement russe ne désire recevoir aucun message de remercîments. La Russie ne désire qu'étendre son amitié, mais elle ne se soucie jamais de l'imposer à personne. Votre gouvernement nous a demandé d'envoyer des instructeurs militaires et un conseiller des finances et nous l'avons fait. Mais maintenant votre gouvernement considère que des fonctionnaires russes ne sont plus nécessaires, et vous dites que la Corée peut arranger ses propres affaires sans l'aide de la Russie. *La Russie se borne à féliciter la Corée d'avoir fait en si peu de temps tant de progrès qu'elle est capable de maintenir son indépendance sans l'aide d'instructeurs étrangers et de conseillers.*

Hosted by Google

« J'ai déjà averti nos fonctionnaires militaires et notre conseiller des finances de cesser leurs occupations dans le service coréen. »

(*S.*) A. DE SPEYER.

Le 17 mars 1898.

Ce piquant débat ne dissimulait que de sourdes hostilités entre la Russie et le Japon et nous n'en voulons pour preuve que le protocole signé cinq semaines plus tard à Tokio entre les deux puissances, protocole connu sous le nom de Nissi-Rosen.

En voici les stipulations :

ARTICLE PREMIER. — Les gouvernements impériaux du Japon et de la Russie reconnaissent définitivement la souveraineté et l'entière indépendance de la Corée et s'engagent mutuellement à s'abstenir de toute intervention directe dans les affaires intérieures de ce pays.

ART. 2. — Désirant écarter toute cause possible de malentendu dans l'avenir, les gouvernements impériaux du Japon et de Russie s'engagent mutuellement au cas où la Corée s'adresserait au Japon ou à la Russie pour un conseil ou une aide, à ne prendre aucune mesure pour la nomination d'instructeurs militaires et de conseillers financiers, sans s'être, au préalable, entendus à ce sujet.

ART. 3. — En vue d'un large développement du commerce et de l'industrie japonais en Corée, aussi bien que du nombre considérable de sujets japonais résidant dans ce pays, le gouvernement impérial russe ne mettra pas d'obstacle au développement des relations commerciales et industrielles entre le Japon et la Corée.

Fait en double à Tokio, le 25 avril 1898.

Il importe maintenant, pour comprendre combien la situation entre la Russie et le Japon devait se tendre avec rapidité, de se souvenir que la prise de Port-Arthur par les Japonais en 1894 avait été considérée par ces derniers comme définitive. C'est la Russie et ses alliés qui prétendirent que la place de Port-Arthur devait être rendue à la Chine. Le Japon se

Hosted by Google

montra très aigri de devoir obtempérer à ce *desideratum*. D'autre part, à raison même de cette exigence, un courant d'opinion s'était établi au Japon en vue du maintien d'une garnison à Wei-Hai-Wei. Néanmoins le gouvernement fut amené à abandonner cette place, après le paiement de la dernière partie de l'indemnité de guerre par la Chine.

Or, qu'apprenait-on bientôt à Tokio ?

1° Qu'à peu près au moment même de la conclusion du protocole du 25 avril, réglant entre la Russie et le Japon le *modus vivendi* en Corée, la Chine donnait en location à la Russie Port-Arthur, Talien-Wan et le territoire adjacent;

2° Que la Chine louait à la Grande-Bretagne le port de Wei-Hai-Wei et les eaux adjacentes pour une période aussi longue que celle durant laquelle la Russie occuperait Port-Arthur.

Si maintenant l'on envisage l'édit impérial du 15 juillet 1899, l'on comprendra aisément qu'un conflit devait, dans un avenir donné, fatalement éclater entre le Japon et la puissance moscovite.

L'ukase du tsar disait : « Comprenant d'immenses contrées en Europe et en Asie, notre empire est appelé par la Providence divine à rapprocher pacifiquement les peuples de l'Occident et de l'Orient. Nous avons reçu, pour accomplir cette mission historique, la coopération amicale de l'empire chinois qui a cédé l'usage des ports Talien-Wan et Arthur avec le territoire limitrophe et qui a donné sur ses terres passage vers la mer Jaune au chemin de fer sibérien. Grâce à cette sage décision, les limites extrêmes des deux continents du vieux monde seront bientôt reliées par une voie ferrée ininterrompue.

« Sans cesse préoccupé de cette entreprise d'utilité générale, nous avons été frappé de l'importance capitale qu'acquerrait, à l'achèvement de la ligne, son point d'aboutissement le port Talien-Wan. Ayant donc, dès son occupation, déclaré ce port ouvert à toutes les nations, Nous jugeons bon aujourd'hui d'ériger tout auprès une ville que nous appellerons « Dalny » (la ville lointaine). »

Hosted by Google

Rapprochez ces événements du langage tenu par le représentant de la Russie à Séoul en 1895, mentionné au début de ce travail, et vous serez éclairés sur les rétroactes du conflit. Si l'on veut tenir compte des enseignements de l'histoire, on est amené à cette conclusion que les rapports entre la Russie et le Japon devaient inévitablement se tendre et que la lutte entre ces puissances éclaterait quelque jour.

Les optimistes qui allaient criant bien haut qu'il n'y aurait pas de guerre, ne tenaient pas compte des leçons de l'histoire. Et si la Russie n'était pas prête lors de l'ouverture des hostilités, c'est qu'elle était, comme nous le disions plus haut, au rang de ces optimistes.

Et maintenant, peut-on prévoir quelle sera l'issue de cette guerre?

C'est encore l'histoire qui donne la solution à peu près certaine du problème.

Lorsqu'on compare les deux puissances en présence, lorsqu'on envisage les frais énormes qu'une lutte de ce genre occasionne, l'on peut se rallier à cette prophétie que publiait, en 1900, la *North American Review* en ces termes : « En cas d'une lutte entre la Russie et le Japon, les hostilités ne se borneront pas à une ni même à deux campagnes. Finalement, l'affaire deviendra une question de durée de puissance et de ressources matérielles. *Et c'est dans ce domaine de ressources nationales que se trouve la faiblesse du Japon.* »

***

Hosted by Google

LES PRIMITIFS FLAMANDS

UNE AMBASSADE FLAMANDE

CHEZ LE PAPE JULES II, EN 1508.

Un moine hollandais, Gérard Geldenhauer, plus connu sous le nom de « Gérard de Nimègue », qui fut secrétaire de Philippe, bâtard de Bourgogne, relate dans un panégyrique de son protecteur que, lorsque celui-ci se rendit en mission, à Rome, il y fut accompagné par Jean Gossart, son peintre (1).

Jusque dans ces derniers temps, les historiens de l'art flamand se sont bornés à enregistrer ce fait, sans y ajouter aucun détail sur le but de l'ambassade, sa composition et son séjour en Italie. Un seul point était acquis, c'est que le voyage était postérieur à 1507, année où la présence de l'amiral est constatée à Nieuport, et antérieur à 1515, année où l'artiste était établi à Malines.

Quatre documents inédits publiés récemment à Bruxelles (2) et à Lille (3) étant venus jeter quelque lumière

(1) GERARDUS NOVIOMAGUS, *Vita clarissimi principis Philippi a Burgundia.* Strasbourg, 1529.

(2) A.-J. WAUTERS, « Jean Gossart et Philippe de Bourgogne » (*Indépendance belge*, supplément littéraire du 21 septembre 1902).

(3) MAURICE GOSSART, *Jean Gossart de Maubeuge, sa vie et son œuvre.* Éditions du « Beffroi », une brochure in-8° de 147 p., avec reproductions. Lille, 1903.

Hosted by Google

sur cet événement, nous allons essayer d'en reconstituer l'historique, avec l'aide de la correspondance de Maximilien avec sa fille Marguerite d'Autriche (1) et du journal de Marino Sanuto, secrétaire du Conseil des Dix (2).

* * *

La cupidité et le népotisme du pape Sixte IV de la Rovère ne furent pas seulement une cause de faiblesse et de scandale pour l'Italie, mais aussi, à un moment donné, un motif de discorde entre le Saint-Siège et certains souverains étrangers. Aux Pays-Bas, cette politique d'accaparement et d'intrigue, jointe à d'autres causes, dégénéra en conflit entre la papauté et Charles-le-Téméraire, qui fut frappé d'excommunication, en 1473 (3). Jusqu'à ce moment, les élections des abbés et des supérieurs des monastères étaient faites plus ou moins librement par les religieux eux-mêmes, qui plaçaient à leur tête des candidats agréables au souverain. Sixte IV jeta la perturbation dans ces pratiques traditionnelles. Il avait alors pour légat près du duc de Bourgogne un certain Luc de Tollentis, évêque de Sébénique (Sebenico), homme non moins âpre au gain que lui-même et qui se fit attribuer des avantages matériels considérables, au détriment des établissements religieux du pays. Ainsi, en 1474, il réussit à se faire allouer par le pape une pension de 1,000 florins, à prélever sur les revenus de l'abbaye de Tongerloo. Trois ans plus tard, il fit nommer par Rome trois de ses créatures « abbés commendataires » de trois des plus riches monastères norbertins du Brabant, Tongerloo, Grimberghe et Saint-Michel d'Anvers (4). Les États protestèrent; le

(1) Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche*. 1er vol. Paris 1839.

(2) Fulin et Barozzi, *I Diarii di Marino Sanuto*, t. VII et VIII. Venise, 1882.

(3) *Mémoires de Messire Philippe de Comines*, édition Lenglet, t. III, p. 262.

(4) Reusens et Barbier, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 315.

Hosted by Google

prince qui, de son côté, voyait avec inquiétude la cour papale s'immiscer de plus en plus dans l'administration des monastères, joignit ses réclamations à celles des États et des communes. Une ambassade fut envoyée à Sixte IV, qui céda : une bulle du 9 novembre 1481, supprima les commendes aux Pays-Bas.

Mais, de nouvelles prétentions ne tardèrent pas à se faire jour; elles provoquèrent aussitôt des représailles de la part du pouvoir civil. En 1485, un an après la mort de Sixte IV, sous le pontificat d'Innocent VIII, Maximilien statua ne plus reconnaître ou accepter dans la suite les nominations que ferait la cour de Rome aux bénéfices vacants aux Pays-Bas. Après 1492, année de l'élévation au pontificat d'Alexandre VI Borgia, dont la politique dépassa en intrigues, népotisme et cupidité, celle de Sixte IV lui-même, l'ingérence de l'autorité romaine et le drainage des capitaux en faveur du Saint-Siège et de ses satellites redoublèrent, provoquant de nouvelles mésintelligences entre Bruxelles et Rome. Le nouveau pape « accabla et lésa de façons si variées et si multiples » Philippe-le-Beau, que « celui-ci, dit un document de l'époque, se vit obligé, de par les anciennes coutumes de son pays, de résister à de tels attentats, inconnus jusqu'alors et néfastes (1) ».

Le conflit s'apaisa un peu à la suite de négociations entamées en 1497. Philippe-le-Beau, fils soumis de l'Église, consentit à mitiger un peu l'édit de 1485, en admettant les nominations romaines à la condition qu'elles fussent préalablement approuvées par le Grand Conseil et, Jules II étant monté sur le trône pontifical, jugea de bonne politique de chercher à renouer les anciennes bonnes intelligences, plus ou moins altérées depuis trente ans.

« Comme le pape Alexandre était mort peu après, dit le même document précité, le roi de Castille, Philippe-le-

(1) Maurice Gossart, ouvrage cité, p. 127.

Hosted by Google

Beau, apprenant que le pape actuel était monté au faîte du souverain pontificat, envoya à Sa Sainteté, pour la féliciter, et celà dès le premier jour, des ambassadeurs qui renouvelleraient les prédites bonnes et anciennes intelligences et en fit préparer d'autres, qui viendraient après et prêteraient à Sa Sainteté le serment d'obédience accoutumé. »

Surpris par la mort, au cours du second voyage qu'il fit en Espagne, en 1506, Philippe ne put donner suite à la deuxième partie de ce plan, qui fut repris par Maximilien, en 1508, peu de temps après la nomination de sa fille Marguerite d'Autriche au gouvernement des Pays-Bas.

* * *

Depuis l'avènement de l'ardent Jules II de la Rovère au trône de Saint-Pierre, l'empereur cherchait, en flattant le nouveau pontife, à s'en faire un allié pour la réussite de ses ambitieux projets sur l'Italie. Il rêvait notamment d'enlever le Frioul à Venise et caressait aussi l'idée d'aller se faire couronner à Rome.

Jules II ayant reconnu dans l'empereur, l'instrument faible et ambitieux qui convenait le mieux à ses secrets desseins, faisait semblant d'admettre les anciens droits impériaux. Dans ces conditions, une manifestation solennelle d'obéissance au Saint-Siège, de la part du jeune souverain des Pays-Bas, petit-fils du puissant roi des Romains, ne pouvait manquer d'être bien accueillie à Rome, en même temps qu'elle devait servir les projets de Maximilien, en Italie, et soutenir sans doute utilement ses revendications en tant que souverain des Pays-Bas.

Le pape avait, à ce moment, comme légat près de l'empereur, un cardinal d'origine espagnole, Bernard de Carnejal, né à Placentia en 1455. Innocent VIII l'avait nommé nonce près de Ferdinand-le-Catholique, puis évêque de Carthagène et de Badajoz. En 1493, Alexandre VI l'avait élevé à la pourpre, nommé évêque de Tus-

Hosted by Google

culum, de Frascati et de Sainte-Croix de Jérusalem (1).

Maximilien sut se faire un allié de ce prélat fougueux qui, quelques années plus tard, au concile de Pise, devait devenir l'âme de l'opposition à Jules II, et il obtint de lui, non seulement sa précieuse intervention dans la question de la reprise des anciennes bonnes relations, mais aussi son concours pour la conduite de négociations à entamer avec le Sacré-Collège, en vue de la solution des questions ecclésiastiques pendantes.

Marguerite d'Autriche, la nouvelle gouvernante, était à peine installée à Malines — elle y fit son entrée officielle le 7 juillet 1507 — que son père posait le premier jalon des pourparlers qui devaient aboutir à l'ambassade de Philippe de Bourgogne, à Rome.

Le 24 février 1508, Maximilien écrivait de Braunek, dans le Tyrol, à sa fille, pour lui annoncer l'arrivée, à Malines, d'un serviteur du cardinal : « *Très révérend père « en Dieu, nostre très cher et feal cousin, le cardinal de « Saincte-Croix, légat vers nous de nostre saint Père le « pape, envoye présentement par delà ung nommé Pierre de « Targis, son chambrier, pour veoir et visiter vous et nostre « très chier et très amé filz, l'archiduc Charles et, à vous « deux présenter quelques choses ecclésiastiques de par luy.* » Maximilien recommande à sa fille de bien recevoir le chambrier, de façon à ce qu'il fasse « *bon rapport au dit légat, son maistre,* » lequel, dit-il, « *estre fort affectionné à nostre maison* (2). »

Quatre mois s'écoulent sans que nous sachions quoi que ce soit des faits et gestes du chambrier de Mgr de Sainte-Croix, jusqu'au jour où l'empereur annonce à sa fille la prochaine arrivée à Malines du cardinal en personne. « Je vous recommande », lui écrit-il, le 18 juin 1508, de Wesel-sur-le-Rhin, « *le cardinal de Sainte-Croix qui se*

(1) La dignité cardinalice au titre de Sainte-Croix de Jérusalem est actuellement portée par Mgr Goossens, archevêque de Malines.

(2) *Correspondance,* t. I, p. 38

Hosted by Google

« *rend auprès de vous, pour voir nostre bien chier et très-*
« *aimé nepveu, le prince d'Espagne, et aussi communiquer*
« *avec vous d'aucunes choses concernant le bien, honneur et*
« *prouffit d'icellui nostre nepveu* (1). »

L'empereur et le légat arrivèrent aux Pays-Bas peu de temps après; mais, tandis que Maximilien allait dans les provinces du nord où l'appelaient les entreprises menaçantes du duc de Gueldre, le cardinal se rendait directement à Malines, à la cour de la gouvernante. La correspondance ne nous fait pas connaître le moment précis auquel il y arriva, mais il s'y trouvait déjà le 14 juillet, car, sous cette date, il signe à Malines une pièce relative à l'abbaye de Waulsort (2). Le jour de son arrivée prend donc place entre le 18 juin et le 14 juillet. Il était encore à Malines au mois d'août. Nous le savons par une troisième lettre de Maximilien, datée de Leyde, 13 août, dans laquelle celui-ci exprime ses regrets de ne pouvoir être le surlendemain à Dordrecht, où le cardinal et la gouvernante s'étaient proposés d'aller le voir. Il est permis de supposer que si la rencontre de l'empereur et du légat ne put se faire à Dordrecht, le jour de l'Assomption, elle eut lieu peu de temps après, au château de Turnhout, car, le 19 septembre, Maximilien y écrit à sa fille :

« *Nous vous envoyons cydeans enclose une cédulle selon*
« *laquelle très révérend Père en Dieu, le cardinal de Sainte-*
« *Croix, désire que vous et nostre filz l'archiduc Charles,*
« *escripvez à nostre saint père le Pape* (3). »

Ceci signifie évidemment que tout est réglé entre l'empereur et le légat qui, d'accord, envoient à Marguerite la minute d'une lettre que celle-ci fera signer par l'archiduc Charles et qui sera ensuite remise à Jules II.

Le cardinal revient à Malines, près de Marguerite, qui

(1) *Correspondance,* t. I, p. 64.

(2) Reusens et Barbier, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XVI, 1879, p. 163.

(3) *Correspondance,* t. I, p. 82.

Hosted by Google

lui demande de bien vouloir, avant son départ, confirmer l'archiduc et sa sœur aînée. Elle en informe son père qui lui répond, le 8 octobre, de Schoenhoven :

« *J'ai bien receu vos lettres par lesquelles nous advertissez* « *que avez advisé de, avant le partement du légat, faire par* « *lui donner à nos très chiers et très amez enfants le saint* « *sacrement de Confirmation.* » Et il ajoute qu'il est bien content « *que nostre dit filz voise à Malines pour prendre le* « *dit sacrement et aussy congié et la bénédiction dudit légat,* « *ou nom de nous et de luy* (1). »

Les enfants, c'est-à-dire Charles, qui avait 8 ans, et sa sœur Éléonore qui en avait 10, furent donc confirmés à Malines, en octobre 1508, par le cardinal de Sainte-Croix. Celui-ci était, à ce moment, à la veille de son départ, ainsi que nous l'apprend la lettre du 8 octobre annonçant son « partement ». Mais, jusqu'ici, aucun document n'avait encore révélé non seulement qu'il partait directement pour Rome, mais qu'il devait faire le voyage accompagné d'une importante ambassade.

* * *

C'est sur son oncle, l'illustre seigneur Philippe de Bourgogne, conseiller, chambellan et amiral de la mer, que l'empereur jeta les yeux pour la haute direction de cette ambassade. Maximilien avait toujours témoigné une affection particulière à ce plus jeune des fils naturels de Philippe-le-Bon et, à Aix-la-Chapelle, le jour de son couronnement, le 6 avril 1486, il l'avait, de sa main, armé chevalier. Deux années plus tard, Philippe se rendit près d'un de ses frères, David de Bourgogne, qui occupait alors le siège épiscopal d'Utrecht, et qui le nomma son coadjuteur. A la mort du prélat, il brigua sa succession, mais ne réussit pas dans ses projets. Il revint alors à la Cour, où Philippe-le-Beau le nomma son grand maistre d'hostel, amiral de la mer, chevalier de la Toison

(1) *Correspondance,* t. I, p. 91.

Hosted by Google

d'Or et l'emmena avec lui en Espagne, en 1501. C'était un lettré et un artiste : son amitié pour Erasme et pour Gossart témoignent de ses goûts. Un tel chef d'ambassade, à la fois prélat et guerrier, porteur d'un nom illustre, ami des arts et des lettres, ne pouvait manquer d'impressionner favorablement un homme tel que Jules II.

Deux prêtres, choisis parmi les autorités ecclésiastiques des Pays-Bas, lui furent adjoints. C'était d'abord François de Melun, fils de Jean, châtelain de Grand. Il était prévôt des chapitres de Saint-Omer et de Therouanne, chanoine d'Arras et trésorier de l'église de Cambrai. En 1502, à la mort de Henri de Berghe, l'illustre évêque de Cambrai, il s'était mis sur les rangs pour obtenir sa succession et faillit l'emporter : la moitié du chapitre se prononça en sa faveur, tandis que l'autre moitié se prononça pour Jacques de Croy, prévôt de Liége, soutenu par Maximilien et qui, finalement, l'emporta. Mais François de Melun continua à être *persona grata* à la cour de Malines ; sa participation à l'ambassade de Rome le démontre ; elle ne devait pas tarder, du reste, à lui valoir le siège épiscopal d'Arras (1). Le deuxième adjoint fut Lucas de Reynaldes, prévôt du chapitre de Cologne et de Xanten près Clèves, qui connaissait l'Italie pour avoir déjà été l'agent de l'empereur à Naples et à Venise. Un prêtre espagnol, nommé Jean de Castillior, archidiacre de la Campine, prévôt du chapitre de Leyde, fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

La section des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris conserve une ancienne copie des *Instructions* remises aux ambassadeurs (2). M. Maurice Gossart qui, le premier, a signalé l'existence de ce document, en publie le texte latin et la traduction, en annexe à son étude sur Jean Gossart.

(1) Il y fut élu à la fin de l'année 1509.

(2) Supplément français n° 3211. Concordance : nouvelle note 9010, pièce XI, p. 36.

Hosted by Google

Comme on le constate par la lecture de ces instructions, au texte assez obscur, la mission avait un double but : d'abord, faire acte d'obéissance au Saint-Siège, au nom du jeune archiduc Charles ; chercher, ensuite, à régler les différends ecclésiastiques pendants entre la cour de Rome et celle de Malines.

Plusieurs auteurs ont avancé que la mission envoyée à Jules II par Maximilien, sous la direction de Philippe de Bourgogne, avait surtout un but politique et que les « choses secrètes » que l'on supposait, devaient avoir rapport à la constitution de la ligue que le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Aragon et plusieurs princes italiens tramaient, en ce moment, contre la république de Venise et que Marguerite d'Autriche, d'après les instructions de son grand-père, devait négocier à Cambrai avec le cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII et légat du pape près de ce souverain. Les dates démontrent l'invraisemblance de cette supposition. En effet, les ambassadeurs de Maximilien étaient à peine en route de quelques jours, que Marguerite quittait Malines pour se rendre à Cambrai (1), et déjà, le 10 novembre, elle signait la Ligue, que l'empereur ratifiait, à Malines, seize jours plus tard.

C'est à Alexandre Pinchart que nous devons la découverte du document qui fournit la date du départ, ainsi que d'autres détails relatifs à la mission demeurée si longtemps mystérieuse. Sa découverte, qu'il s'apprêtait à publier lorsque la mort l'enleva si prématurément, le 23 juillet 1884, est consignée dans ses notes manuscrites conservées à la Bibliothèque royale de Belgique. C'est là qu'il y a un an nous avons trouvé les deux importantes pièces que nous nous sommes empressé de faire connaître (2).

La première est l'enregistrement d'un paiement fait

(1) Voir HENNE, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique,* t. I, p. 201.

(2) Voir notre étude : « Jean Gossart et Philippe de Bourgogne » (*Indépendance belge*, supplément littéraire du 21 septembre 1902).

Hosted by Google

au chef de la mission, par le receveur général Jean Micault, en acompte de ce qui est ou pourrait lui être dû pour ses débours, fixés à 31 livres 5 sous par jour, du chef de son voyage à Rome. En voici le texte :

« *A Messire Phelippe, bastard de Bourgoingne, admiral de la mer, chevalier de l'ordre, conseiller et chambellan de nostre dict seigneur, la somme de* VmVJXXV *livres dudict pris de* X *gros que, par le commandement et ordonnance d'iceulx seigneurs, ledict receveur général lui a baillee et délivrée comptant en prest et payement à bon compte sur ce qui lui pourroit estre deu à cause du voyage que par ordonnance dudict seigneur empereur, il faisoit le* XXIJ *jour dudict mois d'octobre et de la ville de Malines, avec le cardinal de Saincte Croix et avec les prothonotaire de Melun, prévost de Zante et archidiacre de la Campaigne pardevers nostre sainct père le pape et le collège des cardinaulx, tant pour l'obéissance de mesdict seigneurs l'archiduc et des pays de parde ça par devers nostredict sainct père le pape, comme pour aultres grandes matières et affaires secretz, dont n'est besoin icy faire déclaration, durant lequel voyaige ledict seigneur empereur lui a ordonné prendre et avoir de lui par chacun jour,* XXXJ *livres* V *solz, dudict pris.* »

Le rév. P. Lucas de Reynaldes avait prit les devants en destination de Venise, où il avait antérieurement résidé en qualité d'agent de l'empereur, et en même temps que son frère établi à Pordenone, village voisin de l'Adriatique. Il y arriva le 8 décembre. C'est ce qui résulte de la note suivante de Marino Sanuto, greffier du Conseil des Dix :

« *Ce matin*, écrit-il dans son journal, *est venu au Conseil (vene in Colegio) le père Lucas di Rinaldi, chargé d'affaires du roi des Romains, et pour l'heure à son service. Il est logé à la Trinité. Il va à Rome en qualité d'ambassadeur pour faire acte d'obédience au pape, avec d'autres Bourguignons. Ceux-ci voyagent avec le cardinal de Sainte Croix, qui a été assez longtemps légat en Allemagne et retourne à Rome en passant par Trente; au dire du père Lucas, le cardinal sera*

Hosted by Google

le 13 courant à Vérone, d'où il ira à Mantoue. Le père Lucas vient dans ces parages à titre privé (come persona privata) relativement à des biens à Pordenone, que le seigneur Bertolo d'Alviano, propriétaire de Pordenone a enlevés au frère dudit père et qu'il y possédait, etc. Le père Lucas a beaucoup parlé (poi dito molte parole), de par la volonté du roi des Romains et d'autres choses plus secrètes (secretiora). Comme cadeau personnel, il présenta au doge une pièce d'or de la valeur de deux ducats; à chacun des membres du Conseil, une pièce d'argent; même aux procureurs près du Conseil (savij ac ordeni) il fit un don d'une valeur de plus de 30 sols. J'ai vu ces monnaies. Elles représentent d'un côté Maximilien à cheval, en armure, avec l'inscription : « Maximilianus Romanorum imperator semper augustus, archidux Austriæ », et, de l'autre côté, plusieurs armoiries avec inscriptions... Et il annonça que le roi ne veut plus se faire couronner, et que cela suffisait. Le doge lui répondit de bonnes paroles et lui fit présent, en séance du Conseil, d'une veste de velours pouvant valoir 13 ducats (1). »

Quelles sont les « choses secrètes » dont fit part avec « molte paroles » au Conseil des Dix, le révérend père Lucas? Le greffier du Conseil les passe sous silence et, avec beaucoup de discrétion, se borne, dans le procès-verbal de la séance, à remplacer le discours par une ligne pointillée. Mais il paraît, comme on le verra plus loin, que le père perdit de vue, en cette circonstance, sa qualité d'ambassadeur de l'empereur, lequel venait de conclure un pacte d'alliance avec le pape contre la république : Jules II, mis au courant de la visite, lui fera payer cher ses confidences au doge et à ces messieurs du Conseil des Dix.

* * *

Le cardinal de Sainte-Croix et la mission flamande ayant à sa tête Philippe de Bourgogne quittèrent Malines,

(1) *I Diarii di Marino Sanuto*, t. VII, p. 684.

Hosted by Google

le 26 octobre 1508 (1). Les ambassadeurs et leur suite — dans laquelle se trouvait Jean Gossart — formaient une cavalcade d'environ soixante cavaliers (2).

Quelle route prirent les voyageurs? A cette époque, la plus généralement suivie par les Flamands était celle qui traverse l'Allemagne et le Tyrol et qui pénètre dans la haute Italie par le col du Brenner.

La première ville allemande où le passage de la mission est signalé est Trente, où elle arriva à la fin du mois de novembre ou aux premiers jours de décembre. Marino Sanuto, en reçoit la nouvelle, à Venise, et l'enregistre dans son journal, sous la date du 21 décembre 1508 et dans ces termes :

« *Contarini me fait savoir que l'on attend, à Trente, le cardinal de Sainte-Croix avec les ambassadeurs de l'empereur et du prince d'Espagne, duc de Bourgogne, c'est-à-dire, M^gr Philippe, bâtard de Bourgogne, sire Lucha di Rinaldi, le protonotaire de Malines (lisez Melun) et un de Semenza, leur secrétaire* (3). »

Ainsi que le père Lucas l'avait annoncé à Venise, c'est le 13 décembre que l'ambassade flamande, venant de Trente, fit son entrée à Vérone, l'antique cité des Scaliger, à cette époque possession vénitienne. Le recteur Domenigo Contarini en informe aussitôt Marino Sanuto, qui résume ainsi sa communication :

« *Ce jour (13 décembre) est passé par Vérone le reverendissime Cardinal de Sainte-Croix, ayant été légat en Allemagne et qui retourne à Rome. Il est avec soixante cavaliers, parmi lesquels deux ambassadeurs de l'archiduc de Bourgogne, qui vont faire acte d'obédience au pape...* (Ici quelques

(1) La première pièce dit que la mission quitta Malines le vingt-deuxième jour d'octobre; la seconde pièce, que nous publions plus loin (p. 306), rectifie et fixe le jour du départ au vingt-sixième jour.

(2) C'est le chiffre donné par Contarini, de Vérone, au moment du passage de la mission en cette ville.

(3) *I Diarii*, t. VII, p. 693.

Hosted by Google

fragments de phrases inintelligibles). *Et, dans la matinée, il partit pour Mantoue. Les recteurs l'accompagnèrent pendant trois milles et lui firent don de comestibles pour une valeur de 25 ducats* (1). »

De Vérone à Mantoue, par la route qui traverse les belles plaines où sont Villafranca et Roverbella, il y a un peu plus de 40 kilomètres, que la cavalcade franchit sans doute en une étape : partie de Vérone le 14 au matin, elle arriva vraisemblablement à Mantoue le soir du même jour.

Le marquis régnant était Jean-François II, petit-fils de Ludovic II, qui contribua, pour une si large part, à créer la renommée artistique de sa résidence. Allié de l'empereur et du pape, il venait d'adhérer avec eux à la Ligue de Cambrai. Nul doute qu'une réception brillante ne fût faite, à Mantoue, à l'envoyé de Maximilien, non seulement par le marquis, mais également par la marquise, la célèbre Isabelle d'Este, l'une des femmes les plus accomplies qu'ait produites l'Italie de la Renaissance. En 1508, elle avait 34 ans et devait être dans toute la puissance de sa beauté et de sa grâce que les poètes ont chantées et dont Léonard et Titien nous ont conservé le souvenir séduisant. Ses appartements privés — ce délicieux *Paradisio* d'une décoration si raffinée — évoquent encore aujourd'hui son esprit et sa culture, au milieu du sombre palais en ruine qui les renferme. Le massif *Castello* mire toujours ses hautes murailles, ses tours carrées garnies de mâchicoulis, dans les eaux bleues des lagunes du Mincio, et sa *Camera degli sposi* conserve encore cette merveille d'art, ces fresques élégantes où, sous le plus riche plafond en camaïeu qui soit, le génie d'André Mantegna fixa les effigies en pied de Louis de Gonzague, « le prince excellent », et de sa femme, Barbara de Brandebourg, « la gloire de son sexe », entourés de leurs enfants, de leurs familiers et de leurs bêtes favorites. Il y avait à peine deux

(1) *I Diarii*, t. VII, p. 689.

Hosted by Google

ans que Mantegna, le noble artiste, reposait dans l'une des chapelles de l'église Saint-André, lorsque l'ambassade flamande arriva dans la ville qu'il illustra et qui possédait, à ce moment, tant de ses chefs-d'œuvre, hélas! aujourd'hui détruits.

Gérard de Nimègue, qui fut secrétaire de Philippe de Bourgogne, lorsque celui-ci fut évêque d'Utrecht, nous apprend que les voyageurs passèrent ensuite par la ville de Mirandole, où ils furent accueillis avec pompe, par le comte Jean, neveu du célèbre Pic de la Mirandole, mort depuis quatorze ans. De là, une étape les conduisit à Modène, d'où ils gagnèrent Florence, fort probablement par l'ancienne route qui franchit les Apennins au Passo dell Abelone, puis descend, par San Marcello, dans les plaines riantes de Pistoya et de Prato. La traversée ne se fit sans doute pas sans fatigue, voire sans peine, car la Noël était proche.

Nous savons également par Gérard qu'une réception fut faite aux voyageurs, à leur arrivée dans la capitale de la Toscane. Depuis quelque temps déjà, Pierre et Julien de Médicis avaient été chassés de Florence et avaient été remplacés par un gouvernement démocratique, dirigé par le gonfalonier Pierre Soderini, ayant Machiavel pour secrétaire de la république. Au point de vue artistique, l'heure était solennelle pour la noble cité qui venait de demander à deux de ses fils, grands parmi les plus grands, Léonard de Vinci et Michel-Ange, la décoration de la salle des Cinq Cents. Le premier avait 56 ans et venait de peindre la *Joconde;* le second en avait 33 et venait de placer son *David,* à la façade du Palais-Vieux.

Combien de jours l'ambassade passe-t-elle à Florence?... Quel chemin prit-elle pour gagner Rome?... Arezzo, où sont les fresques de l'*Histoire de la Sainte-Croix,* par Pierro della Francesca, fut-elle sa première étape?... Visita-t-elle, à Assises, le tombeau de saint Antoine, que Giotto a si superbement paré? S'arrêta-t-elle à Pérouse, où le Pérugin venait de décorer le *Cambio,*

Hosted by Google

puis, à Orvieto, où Signorelli venait d'achever les fresques de la chapelle de San Brizio?

Nos sources sont muettes sur l'itinéraire suivi depuis Florence, mais nous savons par Marino Sanuto la date précise de l'arrivée à Rome, le 14 janvier 1509 (1). Partie de Malines le 26 octobre 1508, la mission avait donc mis deux mois et vingt jours à gagner, à cheval, la Ville Éternelle.

Une réception flatteuse attendait Philippe de Bourgogne au Vatican, où Jules II accueillit avec des attentions toutes particulières, le fils du « Grand duc d'Orient » l'ambassadeur de son impérial allié. Gérard de Nimègue nous apprend que « *le pape le prit en affection et lui octroya spontanément maintes faveurs sollicitées par d'autres. Mais telle était la grandeur d'âme de Philippe, qu'il ne voulut rien accepter, sauf deux statues en marbre, l'une représentant Jules César et l'autre Adrien. Sa plus grande joie était d'étudier les restes de l'art antique et de les faire peindre par l'illustre peintre Jean Gossart de Maubeuge.*

On sait par l'œuvre de l'artiste à quel point celui-ci fut troublé par les chefs-d'œuvre de la Renaissance italienne; combien, à son retour d'Italie, il modifia son style et sa manière; avec quel enthousiasme et aussi quelle réussite, le premier aux Pays-Bas, il substitua dans ses compositions, aux fonds pittoresques de ses premiers tableaux, d'imposants décors d'architecture. Son art y perdit de sa saveur nationale, c'est certain; mais n'est-il pas excusable d'avoir été profondément troublé par l'art italien, si l'on songe qu'il fut à Rome, en cette année glorieuse entre toutes, où Bramante commençait la basilique de Saint-Pierre, où Raphaël achevait la décoration de la Chambre de la Signature et où Michel-Ange travaillait au plafond de la chapelle Sixtine!

On ne possède aucun détail sur le séjour de la mission, à Rome. Un seul fait est révélé par le journal de Marino

(1) *I Diarii*, t. VII, p. 719.

Hosted by Google

Sanuto : le 4 février 1509, le pape accompagné de cinq cardinaux, emmena en villégiature, à sa maison de plaisance d'Ostie, Philippe de Bourgogne et l'un de ses compagnons — probablement François de Melun —, qui y demeurèrent jusqu'au 12 février (1). Le même auteur relate que maître Liberal de Trévise, médecin de l'archiduc Philippe le-Beau, qui avait accompagné la mission à Rome, se rendit, le 9 mars, à Venise, d'où il alla, à Trévise, voir sa famille (2).

* * *

La date du départ de Rome de la mission demeure inconnue; nous la fixons approximativement au mois de mars ou d'avril. Le cardinal de Sainte-Croix resta à Rome, ainsi que l'archidiacre Jean de Castillior, qui y « demeura pour ses affaires », tandis que Philippe de Bourgogne, François de Melun et Lucas de Reynaldes, avec leur suite, reprirent le chemin des Pays-Bas.

D'après Marino Sanuto, le père Lucas, dénoncé par le pape à l'empereur comme s'étant rendu sans autorisation à Venise et y ayant eu des rapports suspects avec le Conseil des Dix, fut arrêté, en Allemagne, et emprisonné. Il demeura un certain temps « dans une tour », puis fut envoyé en disgrâce, à Clèves, avec défense de s'occuper désormais des affaires de l'État (3).

L'ambassade rentra aux Pays-Bas, au mois de juin 1509, après une absence qui n'avait donc duré que huit mois. La gouvernante était, à ce moment, en Hollande, où elle s'était rendue — nous le savons par la correspondance de son père (4) — « pour mettre ordre aux affaires dudit pays ». Philippe de Bourgogne l'y suivit et la rejoignit à la Haye, ainsi qu'il résulte de la pièce suivante, le second

(1) *I Diarii*, t. VII, p. 746, 748 et 756.
(2) *Idem*, t. VIII, p. 14.
(3) *Idem*, t. VIII, p. 90, 154, 247 et 483.
(4) *Correspondance*, t. I, p. 150.

Hosted by Google

des deux documents découverts par Alexandre Pinchart, dans les archives de Lille :

« *A Messire Philippe, bastard de Bourgoingne, admiral de la mer, etc., la somme de* IJ^m IJCLXXIJ *livres* X *solz, que en vertu de leurs lèttres patentes données en leur ville de Bruxelles, le* XXJ^e *jour d'aoust* XV *neuf le dit receveur général lui a baillée et délivrée pour semblable somme qui deue lui estoit de reste pour, par leur ordonnance, estre party de la dicte ville de Malines, le* XXVJ *jour d'octobre* XV *huit et estre alle avec révérend père en Dieu le cardinal de Saincte Croix et avec lui messieurs les prothonotaire de Melun, prévost de Zante et archidiacre de la Campaigne par devers nostre sainct père le pape et le collège des cardinaux, tant pour faire l'obéissance de mondict seigneur l'archiduc et de ces pays de par-de çà, par devers nostre sainct-père, comme pour aultres grandes matières et affaires secretz dont n'est besoing icy faire delibération. En quoy faisant, allant, besongnant et retournant devers ma dicte dame de Savoye, à la Haye, en Hollande, lui faisant rapport de leur besognée, il a vaqué et esté occupé jusques au* XVIJ *jour de juing l'an* XV *neuf où sont comprins les dicts jours incluz, etc.* »

Ce document nous apprend que la mission de Philippe prit fin le 27 juin 1509 et que, par lettres patentes, en date du 21 août suivant, il fut baillé à l'amiral une certaine somme qui lui restait due du chef de son voyage. Il nous dit, en outre, que Philippe, étant à la Haye, remit à la gouvernante un rapport sur sa mission.

Le texte de ce rapport, si important pour l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas, au XVI^e siècle, nous est connu grâce à une copie faite au siècle suivant et que M. Maurice Gossart a trouvé à la Bibliothèque nationale de Paris (1). Il est daté de la Haye, 28 juin 1509 et signé

(1) Département des manuscrits (3221, supplément français). *Concordana :* nouvelle cote 9010. Pièce X, p. 34. — Voir le texte dans *Jean Gossart,* p. 139.

Hosted by Google

par Philippe de Bourgogne et François de Melun; il répond, point par point, aux différentes questions énumérées dans les *Instructions* et au sujet desquelles les ambassadeurs avaient eu à négocier avec les autorités romaines.

Il semble qu'au point de vue diplomatique, les résultats de l'ambassade de Philippe de Bourgogne aient été assez minces. Jules II estima sans doute à leur valeur les protestations d'obéissance que l'empereur lui envoyait au nom de l'archiduc Charles enfant. Il y répondit avec une égale courtoisie, mais revendiqua pour le Saint-Siège le droit absolu de nommer les évêques et les abbés... jusqu'au jour où, les rôles étant intervertis, l'archiduc Charles, devenu le puissant empereur Charles-Quint, se passa de l'autorisation papale et en fit à sa guise.

A.-J. WAUTERS.

Hosted by Google

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

FORMULE DE RÉPARTITION

résolvant le problème des circonscriptions électorales.

Tous ceux qui ont suivi attentivement les résultats des deux dernières élections législatives doivent être à l'heure actuelle convaincus que le système proportionnel qui nous régit est de beaucoup supérieur à l'ancien régime majoritaire, mais qu'il est encore très perfectible.

Dans une très intéressante étude, publiée par la *Revue de Belgique* peu de temps avant la dernière élection, et consacrée au résultat du scrutin du 27 mai 1900, M. Hermann Dumont montre le régime nouveau dans ses applications à l'ensemble du pays et en dénonce les graves inconvénients et les défectuosités incontestables.

A la Chambre des représentants, mes honorables collègues, MM. Feron, Lorand, Braun et moi-même, nous avons fait ressortir que le gouvernement catholique issu de l'élection de 1900 ne représente pas la majorité du corps électoral belge et que le mécanisme qui crée la représentation nationale est encore atteint des vices que la poussée proportionnelle avait eu précisément pour but de faire disparaître.

La presse a cité nos chiffres et chacun sait à présent qu'avec 993,945 bulletins de vote, le parti catholique conservateur a emporté 86 élus, alors qu'avec 1,021,311 votes

Hosted by Google

valablement émis, les partis d'opposition n'en ont obtenu que 66.

Si la représentation proportionnelle eut été appliquée rigoureusement à l'ensemble des voix que chaque parti politique a recueillies dans le pays, la majorité gouvernementale en 1900 se serait évanouie et la répartition exacte eût donné le résultat que voici :

Catholiques	993,945	voix,	75 élus.
Libéraux	448,799	—	38 —
Socialistes	461,295	—	35 —
Démocrates chrétiens .	61,217	—	4 — (1).

C'est que dans l'attribution des sièges, des quantités électorales énormes ont été négligées au détriment des gauches et à l'avantage de la droite et le parti au pouvoir en a largement profité.

Certes, puisqu'un siège de député est indivisible, il y aura toujours des excédents de bulletins non utilisés, c'est un inconvénient inévitable; mais avec le procédé actuellement en vigueur, l'inconvénient prend des proportions qui dépassent réellement les bornes.

Lorsque nous voyons que les déchets n'atteignent pour le parti conservateur que **73,402** voix, alors que pour les partis d'opposition ces déchets s'élèvent à **260,535** voix, il faut reconnaître, avec M. Hermann Dumont, que ce n'est pas précisément là de la justice distributive. Où est le remède?

Le scrutin par circonscription uninominale est condamné par l'expérience; nous n'allons pas nous arrêter à le combattre. Quant au scrutin de liste, s'appliquant à des circonscriptions très étendues, il offre à côté d'une plus grande exactitude, des inconvénients qui sautent aux yeux. Nous avons indiqué la solution qui seule nous paraît juste.

(1) Voir le tableau indiquant le résultat pour tous les arrondissements du pays dans l'article de M. Hermann Dumont : « Les enseignements du scrutin » (*Revue de Belgique*, 2e sér., t. XXXIII, p. 191).

Hosted by Google

Il faut que chaque tendance sérieuse de l'opinion publique ait sa part du pouvoir dans la mesure exacte de sa force électorale.

Il faut que dans une même assemblée délibérante, chaque groupe politique soit représenté pour chaque circonscription en proportion de sa force locale et que tout à la fois pour l'ensemble des sièges il recueille sa part complète en proportion de sa puissance totale dans les diverses circonscriptions où il est entré en lutte.

C'est ce principe qui nous a guidés lorsque nous avons formulé, M. Émile Feron et moi, notre proposition de loi organisant la représentation proportionnelle pour les élections provinciales.

Au Sénat, M. Houzeau de le Haye a repris notre projet, et M. Félix Cambier, s'inspirant de notre méthode, en a proposé l'application aux élections législatives ; sa proposition de loi a été déposée sur le bureau de la Chambre vers la fin de la session dernière.

D'autre part, des membres de la droite ont loyalement reconnu que notre formule est très ingénieuse et qu'elle offre une incontestable exactitude au point de vue de la répartition des sièges.

Mais je suis surtout heureux de l'accueil que cette formule a rencontré parmi les députés et parmi les sénateurs de l'opposition, qui en ont compris la portée véritable : le Parlement doit être une juste et exacte représentation du corps électoral.

Voulant accéder au désir d'un grand nombre de mes amis, je me propose, dans les lignes qui vont suivre, d'exposer brièvement la « formule » en priant le lecteur de bien vouloir en suivre le développement avec toute l'attention que mérite un problème réellement intéressant et qui peut avoir une influence sérieuse sur les destinées du pays.

Pour bien faire comprendre le système, nous allons l'appliquer tout d'abord à une élection provinciale en pays flamand avec une majorité conservatrice.

Hosted by Google

Nous choisirons nos chiffres avec l'unique préoccupation de suivre la loi de l'impartialité et de telle façon que le lecteur devra reconnaître que, dans la réalité, les choses ne se passent pas autrement.

DÉFINITION DE LA FORMULE.

Application à une élection provinciale.

Supposons donc une élection intégrale pour 18 sièges dans une province comprenant 3 cantons.

Trois partis prennent part à la lutte : leurs groupes locaux se sont respectivement fédérés et ont fait afficher leurs listes complètes à tous les bureaux électoraux.

Tous les candidats de la province sont donc connus du corps électoral.

Dans le premier canton, pour 11 sièges il y a 126,605 suffrages valables.

Le scrutin dépouillé donne :

Catholiques	64,607
Libéraux	43,290
Socialistes	13,161

Dans le deuxième canton, pour 4 sièges il y a 54,699 bulletins valables.

Le scrutin donne :

Catholiques	35,075
Libéraux	15,974
Socialistes	2,264

Enfin, dans le troisième canton, pour 3 sièges il y a 39,369 bulletins.

Et le scrutin donne :

Catholiques	30,710
Libéraux	7,542

Socialistes : pas de liste présentée.

Hosted by Google

Remarquez que, pour plus de simplicité, nous avons négligé les démocrates chrétiens et les listes isolées.

Ceci dit, je pose ma première règle :

PREMIÈRE RÈGLE.

La valeur électorale d'un siège se détermine pour chaque canton en divisant le total des votes valablement émis dans la circonscription cantonale par le nombre de mandats qui doivent y être conférés.

Le quotient de cette division devient le CHIFFRE RÉPARTITEUR *ou* DIVISEUR CANTONAL, *c'est-à-dire l'unité de mesure pour la circonscription.*

Ainsi, dans le premier canton, il y a 126,605 bulletins valablement déposés dans les urnes ; il y a 11 mandats à conférer.

Nous trouvons donc la valeur d'un siège en divisant 126,605 par 11.

Résultat de la division : **11,509.**

Ce chiffre constitue le *répartiteur cantonal;* il va nous servir à déterminer pour chaque liste sa puissance électorale dans le canton.

Pour le deuxième canton, la valeur d'un siège sera de : 54,699 divisé par 4 ou 13,674.

Et pour le troisième canton elle sera de 39,369 divisé par 3 ou 13,123.

Remarquons que le *diviseur cantonal* n'est pas le même dans les trois circonscriptions : il varie d'après le nombre de sièges et d'après l'importance du corps électoral.

Et reprenons le texte :

Pour déterminer la puissance électorale locale d'un parti on divise par le chiffre répartiteur le chiffre électoral du parti, c'est-à-dire l'ensemble des voix qu'il a obtenues dans le canton.

Hosted by Google

Le quotient exprime en unités et fractions le nombre de sièges auquel le parti peut prétendre dans le canton.

Ainsi, dans le premier canton, le parti catholique a obtenu 64,607 voix.

En divisant 64,607 par 11,509, qui est le répartiteur cantonal, nous obtenons 5 unités 61 centièmes.

Voilà, exactement exprimée en chiffres, la puissance électorale du parti conservateur dans le premier canton : **5.61.**

Ce chiffre signifie que, mathématiquement, dans ce canton la liste catholique a droit à 5 sièges de conseillers, plus 61 centièmes de siège.

Opérons de même pour chaque liste et pour chaque canton — il suffit de diviser le chiffre électoral par le diviseur cantonal — et classons les résultats pour chaque groupe, nous aurons le tableau que voici :

	Catholiques.	Libéraux.	Socialistes.
1er canton . . .	5.61	3.76	1.14
2e canton . . .	2.56	1.16	0.16
3e canton . . .	2.34	0.57	»

Lorsque le bureau principal, par l'opération qui sera exposée plus loin, aura arrêté le nombre de mandats revenant à chaque parti dans la répartition générale et qu'il devra ensuite répartir ce nombre entre les différents cantons où le parti est entré en lutte, ce sont ces quotients-ci qui serviront de base à la distribution, et, en vue de cette opération, ils prennent le nom de *dividendes cantonaux*.

Mais il n'est pas nécessaire d'attendre la proclamation du résultat général pour tous les sièges :

Rien ne s'oppose à ce que le bureau cantonal proclame déjà d'emblée l'élection d'autant de candidats que le groupe obtient d'unités dans son dividende cantonal : chacune de ces unités vaut un élu.

Hosted by Google

Et, en effet, notre formule contient la disposition que voici :

Le chiffre des unités de son dividende cantonal indique d'emblée le nombre de mandats revenant déjà incontestablement à la liste, car chaque unité représente la valeur intégrale d'un siège.

En conséquence, le bureau cantonal, sans attendre le résultat général, proclame irrévocablement l'élection d'autant de candidats de la liste qu'il y a d'unités dans son dividende cantonal.

En appliquant cette règle à notre exemple, les bureaux qui siègent aux chefs-lieux des cantons attribuent immédiatement le jour de l'élection :

Au parti catholique :

5 sièges dans le premier canton;
2 — dans le deuxième canton;
2 — dans le troisième canton.

Au parti libéral :

3 sièges dans le premier canton;
1 — dans le deuxième canton.

Et au parti socialiste :

1 siège dans le premier canton.

Voilà déjà d'emblée 14 sièges définitivement attribués sur les 18 qui étaient disputés.

Il en reste donc 4 de disponibles : 2 dans le premier canton, 1 dans le deuxième et 1 dans le troisième.

Il s'agit de savoir à quel parti reviennent ces quatre sièges encore vacants.

La solution de la question se trouve dans la deuxième règle que voici :

DEUXIÈME RÈGLE.

Le chiffre provincial d'un parti est le total de ses chiffres électoraux cantonaux.

Hosted by Google

Il sert de base à la répartition générale des sièges.

La division s'opère par le système D'Hondt.

C'est le lendemain de l'élection que se fait au chef-lieu de la province la proclamation générale des élus.

Le bureau principal y établit pour chaque groupe électoral et pour chaque liste isolée son chiffre provincial et dans la proportion de ce chiffre fixe la part qu'ils peuvent revendiquer dans l'ensemble des sièges provinciaux.

A cet effet, le bureau divise successivement par 1, 2, 3, etc., ce chiffre provincial de chaque groupe et de chaque liste isolée et range les quotients par ordre d'importance jusqu'à concurrence d'un nombre total de quotients égal à celui des conseillers à élire.

Le dernier quotient forme le diviseur général de la province. Chaque groupe ou liste isolée peut prétendre à autant de sièges dans l'ensemble des cantons que son chiffre contient de fois ce diviseur.

Ceci n'est pas très compliqué.

Faisons l'addition des voix recueillies par les catholiques dans les 3 cantons, nous obtenons un total de **130,392**.

C'est le chiffre provincial du parti catholique.

Additionnons de même les suffrages libéraux : nous obtenons un total de **66,806** voix pour toute la province.

Quant aux socialistes, qui n'ont lutté que dans 2 cantons, ils ont un chiffre provincial de **15,425** voix.

Or, c'est dans la proportion de ces 3 chiffres provinciaux que les 18 sièges doivent être répartis.

Faisons le calcul proportionnel par le système D'Hondt, nous trouvons qu'il faudra :

11 sièges pour les catholiques;
6 sièges pour les libéraux;
1 siège pour les socialistes.

(Le répartiteur est 11,138.)

Hosted by Google

Mais comme les catholiques ont déjà reçu d'emblée 9 sièges la veille, il ne leur en faudra plus que 2 parmi les sièges disponibles.

De même, comme les libéraux ont déjà reçu la veille 4 sièges il ne leur en faudra plus que 2.

Et quant aux socialistes ils ont reçu leur compte d'emblée. 1 siège dans le premier canton.

Enfin il reste à déterminer de quelle manière les 4 sièges — dont 2 reviennent aux catholiques et 2 aux libéraux — doivent être répartis entre les cantons et par quels candidats ils seront définitivement occupés.

Troisième règle.

Lorsque chaque groupe électoral et chaque liste isolée connaît ainsi le nombre total de sièges, qui peut lui revenir pour tout le ressort de la province, il s'agit de répartir ce nombre entre les différents cantons où le groupe est entré en lutte.

La répartition se fait proportionnellement en prenant pour base les DIVIDENDES CANTONAUX.

Tous les dividendes cantonaux sont alignés horizontalement et soumis au système D'Hondt.

On les divise par 1, 2, 3, etc...

Les quotients renfermant des unités entières sont mis en regard des sièges déjà attribués auxquels ils se rapportent respectivement.

Et les sièges encore disponibles sont attribués aux quotients inférieurs à l'unité des différents cantons et des différents groupes dans l'ordre de leur importance numérique.

Mais il est bien entendu que pour chaque groupe l'attribution s'arrête dès que le dernier siège auquel il a droit, conformément à la deuxième règle, se trouve pourvu de son titulaire et que si dans un canton un parti est écarté par le quotient efficace et plus élevé d'un autre parti, le parti éliminé prend

Hosted by Google

le siège disponible dans le canton où son quotient subséquent vient en ordre utile.

Cette opération se continue jusqu'à ce que toutes les places disponibles soient ainsi régulièrement occupées.

Cette règle est en apparence compliquée : en réalité, elle est assez simple et ne requiert qu'un peu d'attention; en tout cas, elle est d'une exactitude mathématique absolue.

Nous écrivons sur une ligne horizontale et en trois groupes tous les dividendes cantonaux.

Nous les divisons chacun par 1, puis par 2, puis par 3.

C'est le système D'Hondt.

Les quotients supérieurs à l'unité, nous les transcrivons à côté des sièges déjà attribués par les bureaux cantonaux. Il y en a ainsi 9 pour le parti catholique, 4 pour le parti libéral et 1 pour le parti socialiste.

Le plus fort quotient inférieur à l'unité appartient au parti libéral dans le premier canton.

Le quotient subséquent revient au parti catholique dans le même canton, où toutes les places sont ainsi occupées.

Le troisième quotient appartient dans le deuxième canton aux catholiques, qui ont ainsi leur compte.

Et le quatrième siège revient aux libéraux dans le troisième canton.

Toutes les places sont occupées et chaque tendance politique a ce qu'elle doit avoir : il y a en somme 11 sièges pour les catholiques, 6 pour les libéraux et 1 pour le parti socialiste.

Et je défie les plus difficiles de critiquer ce procédé qui réalise absolument l'idéal de tous les vrais proportionalistes et qui résoud complètement et d'une façon irréprochable le problème que nous avons posé.

Il laisse d'ailleurs intacte la question de l'ordre d'élection entre les candidats d'une même liste cantonale et se concilie très bien avec la méthode actuellement suivie pour les élections législatives.

Hosted by Google

La formule appliquée aux élections législatives.

Mon ami, M. Félix Cambier, a proposé l'application du système aux élections législatives.

Les raisons qui plaident en sa faveur sur le terrain de la lutte provinciale restent identiques, mais grandissent et se renforcent dans le domaine plus vaste de la campagne électorale, qui vise directement le gouvernement du pays.

M. Cambier a développé ces raisons en d'excellents termes.

Nous n'allons pas y revenir.

Que le lecteur veuille bien reprendre le texte de nos trois règles, qu'il substitue dans sa pensée le pays à la province et qu'il remplace le terme *canton* par le terme *arrondissement,* il verra se déployer plus largement encore la formule qui prendra alors la forme que voici :

Première règle.

La valeur électorale d'un siège se détermine pour chaque arrondissement en divisant le total des votes valablement émis dans l'arrondissement par le nombre de mandats qui doivent y être conférés.

Le quotient de cette division devient le chiffre répartiteur ou diviseur local, c'est-à-dire l'unité de mesure pour la circonscription.

Pour déterminer la puissance électorale locale d'un parti, on divise le chiffre électoral qu'il a obtenu dans l'arrondissement par le chiffre répartiteur local.

Le quotient exprime en unités et fractions le nombre de sièges auquel le parti peut prétendre dans l'arrondissement : il devient le dividende local.

Le chiffre des unités de son dividende local indique d'emblée au parti le nombre de mandats lui revenant déjà incontestablement, car chaque unité représente la valeur intégrale d'un siège.

En conséquence, le bureau d'arrondissement, sans attendre

Hosted by Google

le résultat général, proclame irrévocablement l'élection d'autant de candidats de la liste qu'il y a d'unités dans le dividende local.

DEUXIÈME RÈGLE.

Le chiffre général ou national d'un parti est le total de ses chiffres électoraux locaux. Il sert de base à la répartition générale des sièges. La division s'opère par le système D'Hondt.

C'est le lendemain de l'élection que se fait à Bruxelles la proclamation générale des élus. Le bureau principal y établit pour chaque groupe électoral et pour chaque liste isolée son chiffre général et, dans la proportion de ce chiffre, fixe la part qu'ils peuvent revendiquer dans l'ensemble des sièges. A cet effet, le bureau principal divise successivement par 1, 2, 3, etc., ce chiffre général de chaque groupe et de chaque liste isolée et range les quotients par ordre d'importance jusqu'à concurrence d'un nombre total de quotients égal à celui des députés à élire. Le dernier quotient forme le diviseur général ou national. Chaque groupe ou liste isolée a autant de sièges dans l'ensemble des circonscriptions que son chiffre général contient de fois ce diviseur.

Mais il faut tenir compte des mandats déjà conquis la la veille et qui restent définitivement attribués alors même que pour une liste fédérée le nombre de ces mandats seratt supérieur à celui que cette liste obtiendrait dans la répartition générale.

Si cette dernière hypothèse se présente, la liste en question conserve l'excédent de sièges qu'elle aurait ainsi emporté au delà de sa part proportionnelle et ce sont les autres groupes qui subissent une réduction égale à cet excédent.

La réduction s'opère alors en commençant par le groupe dont le quotient est le moins élevé.

TROISIÈME RÈGLE.

Lorsque chaque groupe électoral et chaque liste isolée connaît ainsi le nombre total de sièges qui peut lui revenir

Hosted by Google

dans l'ensemble des provinces soumises à l'élection, il s'agit de répartir ce nombre entre les différents arrondissements où le groupe est entré en lutte.

La répartition se fait proportionnellement en PRENANT POUR BASE LES DIVIDENDES LOCAUX.

Tous les dividendes locaux sont alignés horizontalement et soumis au système D'Hondt.

On les divise par 1, 2, 3, etc.

Les quotients renfermant des unités entières sont mis en regard des sièges déjà attribués, auxquels ils se rapportent respectivement.

Et les sièges encore disponibles sont attribués aux quotients inférieurs à l'unité des différents arrondissements et des différents groupes dans l'ordre de leur importance numérique.

Mais il est bien entendu que pour chaque groupe l'attribution s'arrête dès que le dernier siège auquel il a droit, conformément à la deuxième règle, se trouve pourvu de son titulaire et que si dans un arrondissement un parti est écarté par le quotient efficace et plus élevé d'un autre parti, le parti éliminé prend le siège disponible dans l'arrondissement où son quotient subséquent vient en ordre utile.

Cette opération se continue jusqu'à ce que toutes les places disponibles soient ainsi régulièrement occupées.

Nous allons faire l'application de ce texte à une élection législative et, pour bien en montrer le côté pratique, nous choisirons comme exemple l'élection la plus récente, celle qui a eu lieu le 2 mai 1902 dans les provinces de Brabant, Anvers, Flandre occidentale, Luxembourg et Namur.

Le tableau synoptique qui va suivre nous renseigne, pour chaque arrondissement, le nombre de suffrages valablement émis et le chiffre répartiteur général, et il nous indique pour chaque parti son chiffre électoral et son

Hosted by Google

dividende d'arrondissement, expression exacte de sa force locale.

Nous rappelons aux lecteurs que pour avoir le chiffre répartiteur d'un arrondissement, il faut diviser le nombre de suffrages émis par le nombre de sièges à conférer.

Et que pour trouver le dividende local d'un parti, il faut diviser son chiffre électoral par le chiffre répartiteur (première règle).

Les colonnes qui portent ce dividende nous indiquent exactement dans chaque arrondissement sa force électorale.

Le chiffre des unités nous dit le nombre d'élus que le parti emporte d'emblée.

En faisant l'addition de ces unités, nous trouvons que les bureaux d'arrondissement proclament directement élus :

40 catholiques ;
15 libéraux ;
9 socialistes ;
1 démocrate chrétien.

Nous allons voir quelle part de représentation leur revient parmi les sièges encore disponibles.

Au total, les partis qui ont pris part à la lutte ont obtenu pour les cinq provinces réunies les chiffres électoraux que voici :

Catholiques	596,420
Libéraux.	266,929
Socialistes	159,372
Démocrates chrétiens. . . .	26,441
Dissidents (liste isolée) . . .	9,821
Id. id. . . .	6,027
Total. . .	1,065,010

Hosted by Google

ARRONDISSEMENTS.	SUFFRAGES émis par arrondissem.	SIÈGES à conférer.	VALEUR d'un siège. Chiffre répartit. ur local.	CATHOLIQUES. Chiffre électoral.	Dividende local.	Élus d'emblée.
Province de Brabant.						
a. Bruxelles	243,030 :	21 =	11,572	98,154	8,482	8
b. Louvain.	76,751 :	6 =	12,791	45,547	3,560	3
c. Nivelles.	64,276 :	4 =	16,069	27,610	1,718	1
Province d'Anvers.						
a. Anvers	130,955 :	13 =	10,037	70,442	6,992	6
b. Malines	56,478 :	4 =	13,869	36,383	2,623	2
c. Turnhout	40,968 :	3 =	13,656	33,596	2,460	2
Province de Flandre occidentale.						
a. Bruges	42,927 :	4 =	10,731	26,464	2,466	2
b. Furnes-Dixmude-Ostende. .	48,865 :	4 =	12,216	32,358	2,648	2
c. Roulers-Thielt	52,524 :	4 =	13,131	45,542	3,468	3
d. Courtrai	57,202 :	5 =	11,440	37,230	3,254	3
e. Ypres	37,166 :	3 =	12,166	25,944	2,094	2
Province de Luxembourg.						
a. Arlon-Marche-Bastogne . .	41,319 :	3 =	13,773	24,727	1,796	1
b. Neufchâteau-Virton . . .	37,216 :	2 =	18,608	21,308	1,145	1
Province de Namur.						
a. Namur	74,577 :	5 =	14.915	36,636	2,456	2
b. Dinant-Philippeville . . .	61,756 :	4 =	15,439	34,479	2,233	2
Total pour les cinq provinces. .	1,065,010	85	»	596,420	»	40

Hosted by Google

LIBÉRAUX.			SOCIALISTES.			DÉMOCRATES CHRÉTIENS.			DISSIDENTS.	
Chiffre électoral.	Dividende local.	Élus d'emblée.	Chiffre électoral.	Dividende local.	Élus d'emblée.	Chiffre électoral.	Dividende local.	Élus d'emblée.	Chiffre électoral	Dividende local.
									9,821	0,848
59,815	5,169	5	57,434	4,963	4	11,779	1,017	1	6,927	0,520
18,092	1,414	1	13,112	1,025	1	»	»	»	Quantités négligeables.	
16,629	1,034	1	20,037	1,246	1	»	»	»		
40,973	4,067	4	14,303	1,419	1	5,237	0,521	»	»	»
14,431	1,040	1	4,664	0,336	»	»	»	»	»	»
7,372	0,539	»	»	»	»	»	»	»	»	»
11,168	1,040	1	»	»	»	5,295	0,493	»	»	»
16,507	1,351	1	»	»	»	»	»	»	»	»
6,982	0,531	»	»	»	»	»	»	»	»	»
12,034	1,051	1	4,131	0,361	»	3,807	0,332	»	»	»
11,222	0,905	»	»	»	»	»	»	»	»	»
13,313	0,966	»	3.279	0,238	»	»	»	»	»	»
13,393	0,719	»	2,515	0,135	»	»	»	»	»	»
13,567	0,909	»	24,374	1,634	1	»	»	»	»	»
11,431	0,740	»	15,523	1,004	1	323	0,020	»	»	»
266,929	»	15	159,372	»	9	26,441	»	1	15,848	»

Hosted by Google

Le calcul de répartition proportionnelle que nous avons indiquée (deuxième règle) par le système D'Hondt, nous donne le résultat suivant :

Catholiques	49
Libéraux	21
Socialistes	13
Démocrates chrétiens	2
Ensemble. . .	85

Sont écartés les dissidents de Bruxelles qui n'ont atteint ni le diviseur local ni le répartiteur général qui est 12,171.

Des chiffres que nous venons d'obtenir, déduisons le montant des sièges attribués d'emblée :

Catholiques.

Sièges obtenus dans la distribution générale	49
Sièges emportés d'emblée	40
Il leur en reste. . .	9

Libéraux.

Sièges obtenus dans la distribution générale	21
Sièges emportés d'emblée	15
Il leur en reste. . .	6

Socialistes.

Sièges obtenus dans la distribution générale	13
Sièges emportés d'emblée	9
Il leur en reste. . .	4

Démocrates chrétiens.

Sièges obtenus dans la distribution générale	2
1 siège emporté d'emblée	1
Il leur en reste. . .	1

Hosted by Google

Nous savons donc que les 20 sièges non encore pourvus de titulaires reviennent, savoir :

9 aux catholiques ;
6 aux libéraux ;
4 aux socialistes ;
1 aux démocrates chrétiens.

Il ne reste plus qu'à déterminer à quels arrondissements vont aller ces sièges pour chaque groupe et à faire l'application de la troisième règle.

C'est la partie la plus importante de notre travail : nous allons en rappeler rigoureusement les prescriptions qui doivent toujours mathématiquement aboutir au même résultat.

On transcrit horizontalement les dividendes locaux que l'on divise par 1, par 2, par 3, etc.

On néglige les résultats de cette division qui sont supérieurs à l'unité, puisque ceux-là correspondent aux sièges déjà attribués et l'on ne retient que les quotients inférieurs à l'unité parmi lesquels seront ceux qui devront correspondre aux sièges disponibles.

On dispose tout d'abord ces quotients par groupes isolés et par ordre d'importance.

On prend ensuite dans chaque groupe les quotients les plus élevés (en nombre égal à celui auquel le parti a encore droit) et on les classe sans distinction de provenance en une colonne verticale toujours selon leur importance numérique.

A côté de chaque quotient on mentionne la circonscription et le parti qu'il représente.

Cette disposition prise, on attribue les sièges encore disponibles à ces quotients en commençant par les plus élevés. S'il arrive qu'un quotient s'applique ainsi à une circonscription où toutes les places sont déjà occupées, on l'élimine et on le remplace par le quotient du même groupe qui fait suite à ceux venant en ordre utile et que l'on ajoute donc au bas de la colonne.

Hosted by Google

Si tous les quotients d'un groupe sont ainsi utilisés ou éliminés sans que le parti ait atteint le nombre de sièges auquel il aurait droit d'après la répartition générale, les sièges qu'il perd reviennent aux quotients des autres partis en donnant la préférence au quotient le plus fort.

Ceci peut notamment arriver lorsqu'un parti n'a pas participé à la lutte dans toutes les circonscriptions électorales.

Voici l'opération dans ses détails :

Quotients inférieurs à l'unité rangés par ordre d'importance.

GROUPES D'ARRONDISSEMENT.	Quotients.	Catholiques.	Libéraux.	Socialistes.	Démocrates chrétiens.
Catholiques, Anvers	0.998	I	»	»	»
Socialistes, Bruxelles	0.992	»	»	II	»
Libéraux, Marche, Bastogne, Arlon. .	0.966	»	III	»	»
Catholiques, Bruxelles	0.942	IV	»	»	»
Libéraux, Namur	0.909	»	V	»	»
Libéraux, Ypres	0.905	»	VI	»	»
Catholiques, Marche, Bastogne, Arlon .	0.898	VII	»	»	»
Catholiques, Louvain	0.890	VIII	»	»	»
Catholiques, Furnes, Dixmude, Ostende.	0.882	IX	»	»	»
Catholiques, Anvers	0.874	X	»	»	»
Catholiques, Malines	0.874	XI	»	»	»
Catholiques, Roulers, Thielt	0 867	XII	»	»	»
Libéraux, Bruxelles	0 861	»	XIII	»	»
Catholiques, Nivelles	0.848	XIV	»	»	»
Socialistes, Bruxelles	0.827	»	Éliminé.	»	»
Socialistes, Namur.	0.817	»	»	XV	»
Libéraux, Anvers	0.813	»	Éliminé.	»	»
Libéraux, Philippeville, Dinant . . .	0.740	»	XVI	»	»
Libéraux, Neufchâteau, Virton . . .	0.719	»	XVII	»	»
Socialistes, Anvers	0.709		»	Éliminé.	»
Socialistes, Nivelles	0.623	»	»	Éliminé.	»
Socialistes, Louvain	0.512	»	»	Éliminé.	»
Socialistes, Dinant, Philippeville . .	0.502	»	»	Éliminé.	»
Démocrates chrétiens, Bruges . . .	0.493	»	»	»	XVIII
Socialistes, Courtrai	0.361	»	»	XIX	»
Catholiques, Turnhout (1) . . .	0.820	XX	»	»	»
Total. . .		10	6	3	1

(1) Application de la troisième règle (voir *supra*), les socialistes à qui devrait revenir le dernier siège n'ayant pas de candidat à Turnhout et le quotient libéral 0.539 étant inférieur au quotient catholique 0.820.

Hosted by Google

Les chiffres romains nous disent dans quel ordre les sièges laissés disponibles, dans certains arrondisssments, sont attribués aux différents groupes qui y ont pris part à la lutte.

Le tableau ci-dessous montre l'opération finale.

SIÈGES DISPONIBLES.		RÉPARTITION DE CES 20 SIÈGES DISPONIBLES.			
Province de Brabant.		Catholiques.	Libéraux.	Socialistes.	Démocrates chrétiens.
Bruxelles	3	IV	XIII	II	»
Louvain	1	VIII	»	»	»
Nivelles	1	XIV	»	»	»
Province d'Anvers.					
Anvers	2	I et X	»	»	»
Malines	1	XI	»	»	»
Turnhout	1	XX	»	»	»
Province de la Flandre occidentale.					
Bruges	1	»	»	»	XVIII
Furnes, Dixmude, Ostende.	1	IX	»	»	»
Roulers	1	XII	»	»	»
Courtrai	1	»	»	XIX	»
Ypres	1	»	VI	»	»
Province de Luxembourg.					
Arlon, Marche, Bastogne	2	VII	III	»	»
Neufchâteau, Virton	1	»	XVII	»	»
Province de Namur.					
Namur	2	»	V	XV	»
Dinant, Philippeville	1	»	XVI	»	»
Ensemble.	20	10	6	3	1

Récapitulation.

Province de Brabant.	Catholiques.	Libéraux.	Socialistes.	Démocrates chrétiens.
Bruxelles	9	6	5	1
Louvain	4	1	1	»
Nivelles	2	1	1	»
Province d'Anvers.				
Anvers	8	4	1	»
Malines	3	1	»	»
Turnhout	3	»	»	»

Hosted by Google

Province de la Flandre occidentale.	Catholiques.	Libéraux.	Socialistes.	Démocrates chrétiens.
Bruges	2	1	»	1
Furnes, Dixmude, Ostende	3	1	»	»
Thielt, Roulers	4	»	»	»
Courtrai	3	1	1	»
Ypres	2	1	»	»
Province de Luxembourg.				
Arlon, Marche, Bastogne	2	1	»	»
Neufchâteau, Virton	1	1	»	»
Province de Namur.				
Namur	2	1	2	»
Dinant, Philippeville	2	1	1	»
Total	50	21	12	2

Pour finir, voici l'intéressant article que M. Hermann Dumont, le proportionaliste distingué, consacre aux résultats de la dernière élection législative dans la *Réforme* du 9 juin 1902.

« Le résultat des dernières élections permet de mettre en parfaite lumière la nécessité de certaines modifications à la loi électorale, qui ont déjà été indiquées, mais dont l'événement démontre une fois de plus la justice et l'utilité.

« La première et la plus importante de ces modifications, c'est l'adoption de la formule Van de Walle qui permet de fixer la représentation de chaque parti d'après le chiffre des voix recueillies dans l'élection tout entière et d'éviter que les pertes de suffrages subies dans un certain nombre de circonscriptions ne viennent altérer l'exacte proportionnalité de la représentation.

« Il y a pas lieu, à ce point de vue, de prendre en considération les élections partielles qui ont eu lieu dans quelques arrondissements de la Flandre orientale, du Hainaut et de la province de Liége; ces élections constituent, dans le régime de la représentation proportionnelle, un accident dont l'effet ne se fera sentir que jusqu'en 1904. Mais si nous considérons ce qui s'est passé dans les cinq provinces qui avaient à renouveler leurs députations, nous

Hosted by Google

constatons que le système des petites circonscriptions, qui est resté en vigueur, a donné aux cléricaux cinq élus de trop.

« L'établissement de circonscriptions provinciales n'apporterait à cette injustice qu'un remède insuffisant; voici du reste le tableau comparatif de ce qu'a donné l'élection du 25 mai et de ce qu'elle aurait donné avec la circonscription provinciale et avec le système Van de Walle :

Résultats proclamés.

	Catholiques élus.	Libéraux élus.	Socialistes élus.	Démocrates chrétiens élus.
Province d'Anvers .	14	5	1	0
Brabant	15	8	7	1
Flandre occidentale .	16	4	0	0
Luxembourg . . .	3	2	0	0
Province de Namur .	6	1	2	0
Total. . .	54	20	10	1

Circonscriptions provinciales.

Anvers	13	6	1	0
Brabant	15	8	7	1
Flandre occidentale .	15	5	0	0
Luxembourg . . .	3	2	0	0
Namur	5	1	3	0
Total. . .	51	22	11	1

Formule Van de Walle.

Anvers	14	5	1	0
Brabant	15	8	7	1
Flandre occidentale .	14	4	1	1
Luxembourg . . .	3	2	0	0
Namur	4	2	3	0
Total. . .	50	21	12	2

Hosted by Google

« Il faut remarquer d'ailleurs que les résultats seraient encore plus favorables que cela aux partis d'opposition, soit par la circonscription provinciale, soit par la formule Van de Walle, car dans de nombreux arrondissements les socialistes et les daensistes se sont abstenus de lutter, qui l'eussent fait avec un système qui ne rendrait pas complètement inutile l'effort fait dans ces circonscriptions. C'est ainsi que les démocrates chrétiens ont eu, il y a deux ans, 9,423 voix dans les arrondissements de Turnhout, Louvain, Ostende, Roulers, Ypres et Arlon qu'ils auraient retrouvées en 1902 s'ils avaient présenté des candidats dans ces circonscriptions. Ajoutons que, d'après la formule Van de Walle, les socialistes auraient dû avoir un siège de plus, d'après le chiffre total de leurs suffrages, siège qui ne leur est pas attribué parce qu'ils n'avaient pas de candidat dans l'arrondissement où il restait disponible.

« Si maintenant nous considérons les résultats de l'élection qui a eu lieu en 1900 dans les quatre autres provinces nous avons :

Resultats proclamés.

	Catholiques élus.	Libéraux élus.	Socialistes élus.	Démocrates chrétiens élus.
Flandre orientale . .	18	3	2	1
Hainaut	9	6	11	0
Liége.	6	4	9	0
Limbourg	6	0	0	0
Total. . .	39	13	22	1

Circonscriptions provinciales.

Flandre orientale . .	16	5	2	1
Hainaut	9	6	11	0
Liége	6	5	8	0
Limbourg	5	1	0	0
Total. . .	36	17	21	1

Hosted by Google

Formule Van de Walle.

Flandre orientale . .	16	5	2	1
Hainaut	8	6	12	0
Liége.	5	5	9	0
Limbourg	5	1	0	0
Total. . .	34	17	23	1

« Ici encore les daensistes ne reçurent pas un second siège que le système Van de Walle leur eût donné, s'ils avaient eu des candidats à Tongres.

« En résumé donc, comme les 6 sièges nouveaux pour lesquels il y a eu élection partielle seront provisoirement partagés par moitié entre les cléricaux et les socialistes, la majorité actuelle de 26 voix eût été réduite à 14 avec le système des circonscriptions provinciales ; à 8 avec la formule Van de Walle, et cela, sans tenir compte de ce que les cléricaux héritent de deux sièges qui seraient allés aux socialistes et aux démocrates chrétiens si ceux-ci avaient eu des candidats, sans tenir compte de l'accroissement des suffrages qu'aurait eu l'opposition si elle avait lutté partout. Si la loi fixait tout à fait exactement les forces réciproques des partis, les députés d'opposition devraient être égaux en nombre aux députés de la droite. »

*
* *

Nous venons d'exposer brièvement notre formule de représentation proportionnelle en l'appliquant à la dernière élection législative.

Si, malgré le vote plural, nous admettons les chiffres de cette élection comme étant l'expression sincère du corps électoral, le lecteur attentif voudra bien aussi reconnaître que le résultat auquel nous venons d'aboutir est l'expression rigoureusement exacte du scrutin : il est la traduction fidèle de la volonté nationale.

Dans chacun des arrondissements, où les diverses tendances de l'opinion publique sont entrées en lice, chaque

Hosted by Google

groupe local emporte d'emblée un nombre d'élus correspondant au nombre d'unités de sa force réelle, et, dans l'ensemble du pays, chaque parti politique reçoit un nombre d'élus proportionnel à sa force électorale intégrale.

Quoi de plus juste, et devant un tel résultat, quel est le législateur sincère et prévoyant qui peut se refuser à reconnaître que notre méthode est en réalité la meilleure garantie de stabilité de nos libres institutions nationales?

Cependant, comme toutes les grandes innovations, notre formule a rencontré des adversaires.

Des hommes de valeur l'ont combattue, mais, chose remarquable, aucun d'eux ne l'a attaquée dans son principe : la seule objection qu'on lui ait faite, c'est qu'elle détourne le vote de l'électeur au profit d'un candidat étranger à sa circonscription.

Nous avons réfuté cette objection par la définition même de la représentation proportionnelle, et mon ami M. Félix Cambier l'a mise à néant avec une logique des plus serrées dans les développements de sa proposition de loi.

Nous n'insisterons pas davantage et nous nous bornons, en terminant, à faire un appel chaleureux à toutes les bonnes volontés en faveur d'une réforme d'où peuvent dépendre les destinées de la patrie!

Que l'électeur isolé revendique l'égalité absolue de tous, l'abolition du privilège que crée le vote plural.

Nous y applaudissons de tout cœur!

Le droit individuel de chaque citoyen mérite respect.

Mais non moins respectable est le droit de chacune des tendances de l'opinion publique se manifestant sérieusement sur les principes d'un programme politique.

A chacune de ces tendances, telles qu'elles se manifestent dans notre pays, nous avons cherché à donner une représentation électorale rigoureusement exacte.

C'était un vrai problème.

Et nous croyons en avoir trouvé la bonne solution.

VICTOR VAN DE WALLE.

Hosted by Google

LA JOIE D'AIMER [1]

V

Le lendemain, rentrant chez lui, il eut tôt fait de terminer ses préparatifs de voyage.

Il lui restait deux heures à dépenser et il voulut faire ses adieux à ce foyer de son bonheur et de sa détresse, dernier lien qui le rattachait à Elle.

Brisé, il se laissa tomber dans un fauteuil. Deux fatigues distinctes l'accablaient : d'abord la nuit passée dans une de ces tabagies où la crapule bourgeoise trouve l'assouvissement de ses plus bas instincts; ensuite, la lutte intérieure constamment soutenue entre deux désirs opposés lui avaient occasionné un état indéfinissable de prostration morale. En s'asseyant, il sentit une délicieuse volupté s'emparer de tout son être.

« Oh quel bien! » fit-il, et il ferma les yeux comme pour concentrer cette exquise sensation de repos. Longtemps il demeura ainsi. Quand il rouvrit les yeux, il demeura étonné de voir ses malles et ses valises encombrant le parquet. Ses projets de voyage lui réapparurent alors comme le souvenir indéfini d'un rêve.

« Mais est-ce donc vrai que je pars? » se demanda-t-il. Et il se mit à regarder tous ces objets épars qui répondaient silencieusement à sa question.

(1) *Suite*, voir le numéro du 15 mars.

Hosted by Google

Il éprouva une vague frayeur. Tout cet appareil de voyage l'épouvantait. Il eut soudainement l'intuition de l'inutilité de cette fuite. Non, non; ce n'était pas encore là le remède. Pour lui, la perspective du voyage signifiait la continuation de la douleur, la persistance de la lutte, la prolongation de l'enfer, et il n'en voulait plus. Il goûta de nouveau la sensation délicieuse qu'il avait éprouvée en se jetant dans son fauteuil. Il ferma les yeux.

Il voulut recommander à sa volonté déjà disparue. Il se leva :

« Bah! une simple torpeur physique me terrasse et change l'ordre de mes idées! Je trouverai dans ce voyage la complète guérison de cette stupide sentimentalité dont je souffre. La contemplation des beautés, la nouveauté des spectacles, leur continuelle variété me feront oublier, oublier pour toujours. Demain, je serai à Marseille... »

Fatigué par cet ordre qu'il venait de se donner à lui-même, il retomba sur le fauteuil, dominé par ce même assoupissement qu'il lui était impossible de surmonter.

« C'est donc là ce que je veux? » se demanda-t-il au même instant. Non, non, son désir était autre, opposé précisément. Il ne voulait pas oublier, il voulait se souvenir toujours. Il aimait la quiétude, la solitude, pour consacrer sa pensée à l'aimée. Et il se reprit à songer, profondément, profondément, à tous les bonheurs qu'il avait goûtés, à toutes les joies qu'il n'avait pas eues.

La voix soumise du portier vint le tirer de cet état de prostration :

« Monsieur, vous n'avez plus qu'une demi-heure pour aller à la station. J'ai fait venir une voiture. Elle attend.

— Ah, oui! » sursauta Claude.

Il secoua la tête, prit son chapeau et son manteau, tandis que le portier aidait le cocher à descendre les bagages, et il sortit sans se retourner, sans jeter un regard aux murs, aux meubles, comme s'il leur gardait rancune d'avoir été les témoins de sa vie malheureuse.

Hosted by Google

« Vite, vite, cria-t-il au cocher.

— Monsieur n'a rien à me commander ? demanda le portier.

— Non, non.

— Et s'il vient des lettres, où dois-je les envoyer?

— Conservez-les. Adieu ! »

Et la voiture se mit à rouler.

Prostré sur les coussins, Claude expérimentait la sensation douloureuse d'une chose exquise qui se serait fondue en lui. Sans pouvoir se contenir, il se mit à sangloter longuement, éperdûment. Puis il sécha ses larmes, sourit un peu et s'écria :

« C'était le dernier tribut... Maintenant, vivons! »

VI

Jusqu'à Marseille il demeura plongé dans une espèce de somnolence dont il sortit à peine à la frontière. Le paysage le laissait indifférent, et il n'avait pas d'yeux pour les villages semés le long de la voie ferrée. Seul, le village-frontière lui rappela un souvenir. Là, jadis, il avait eu une journée de bonheur. C'était une aventure exquise de sa première jeunesse. Et quelle tristesse, plus tard, il en avait éprouvé ! Comme aujourd'hui, à Hélène, il avait voué alors sa vie entière à l'amour d'une autre femme. Et il en avait souffert toutes les souffrances qu'il souffrait encore. Il demeura un moment pensif.

C'était donc ainsi que s'évanouissait toutes les douleurs? L'amour mort ressuscitait donc toujours, entraînant avec lui des tourments semblables?

Une mélancolie d'un ordre distinct vint s'ajouter à sa tristesse.

Le train passa Port-Bou et continua sa marche rapide entre la côte et les cimes pyrénéennes pour entrer bientôt dans cette Provence chantée par tous les poètes.

Quelques heures après il était à Marseille. Il y éprouva l'impression qu'il avait déjà ressentie lors d'un premier voyage.

Hosted by Google

Rien ne l'y amusait. Le bruit l'assourdissait, l'animation lui blessait la vue; son cosmopolitisme ne parvenait pas à le distraire.

Il se dirigea, à pied, vers la Joliette. La mer était son amie, sa seule amie possible. Le spectacle du trafic maritime, les grands bateaux à vapeur et à voiles, le va-et-vient des chaloupes, la foule des voyageurs qui partaient ou arrivaient, le firent involontairement penser aux terres lointaines où l'avaient conduit sa curiosité et sa passion des aventures. Il retrouvait, dans son imagination, les mille paysages américains et asiatiques qu'il avait contemplés avec cette admiration stupéfiée du pauvre Européen devant la nature en délire. Des navires partaient pour l'Extrême-Orient, l'Amérique, l'Afrique, et chacun d'eux lui rappelait un souvenir attendrissant et nostalgique.

New-York, Yokohama, Buenos-Ayres, Calcutta surgissaient dans son esprit. Des noms et des noms se réveillaient au fond de sa mémoire. Tous ces pays prenaient, pour lui, des visages de femmes : Buenos-Ayres, Elvire, la superbe créature si belle, si belle, et qu'il avait tant aimée; Montevideo, Marie-Hélène, la petite fille qui avait eu en lui la foi qu'on a dans le premier aimé; la Havane, Séraphine; le Mexique, Assomption; Calcutta, Rosalie; et tous les pays et toutes les femmes! Un moment, il revécut ces jours lointains et il sentit qu'il n'avait menti à aucune d'elles, qu'il avait cru les aimer toutes, infiniment. En une vision irradiante, les visages séducteurs qui avaient ensoleillé sa vie, réapparaissaient à son esprit, et il se surprenait à les vouloir encore. Il expérimentait un désir insensé de recommencer tous ces voyages et toutes ces amours.

Mais l'Afrique l'attirait. Les heures de désespoir qu'il y avait passées, en d'autres jours pourtant semblables à ceux-ci, lui donnaient à ses yeux un charme inconcevable. Il voulait retourner dans ces sites où il avait erré jadis.

Il n'eut plus, dès lors, une minute de perplexité.

Une heure plus tard, il était à bord d'un navire en partance pour Oran.

Hosted by Google

« Et qui sait ? pensa-t-il. Qui sait si je n'irai pas plus loin encore ? »

Dans le fond de son âme persistait le désir d'un retour en Amérique, où, par un de ces phénomènes singuliers du souvenir, il lui semblait qu'il avait vécu les plus beaux jours de sa vie.

Et tandis qu'il pensait ainsi, c'est à peine si la réminiscence de l'aimée s'éveillait au fond de sa mémoire.

Il en fit la remarque joyeuse.

VII

Midi sonnait quand le navire toucha au môle de la cité algérienne.

Encore qu'il le connût, le spectacle ne laissa pas d'intéresser singulièrement Claude.

Du port à la mosquée, le soleil — un soleil de juillet — incendiait les rues, les édifices, tous les objets, les entourant d'une vibration blanche, éternellement blanche, fatiguant les yeux éblouis par cette apothéose de la lumière.

Çà et là, des Arabes déguenillés et misérables, aux figures résignées, somnolaient sur le pas des portes, l'œil en éveil quand même.

Place de la Mairie, Claude s'arrêta à contempler un jeune homme aux yeux songeurs dont le regard semblait envelopper d'admiration l'œuvre de la nature et du conquérant. Ses yeux assombris se voilaient de stupeur, mais il était sans doute écrit que son indépendance devait un jour finir sous le joug des usurpateurs et une tristesse très digne rehaussait la mateur de son visage.

Sentant s'éveiller une curiosité qu'il croyait à jamais disparue, Claude poursuivit sa route. L'atmosphère était incendiaire. On eût dit que la ville entière allait se réduire en cendres sous ce soleil de feu.

Sur son chemin, il s'arrêta devant une synagogue à moitié

Hosted by Google

construite, espèce de solution de continuité sans développement du sémitisme en France. Ses ogives lui parurent de grandes bouches stupéfaites devant la *bêtise humaine* (1). Il pénétra ensuite dans une mosquée. Dès le parvis, un musulman lui montra la grande nef. Des deux côtés, d'autres Arabes, immobiles, rigides, lui représentèrent le plus humain symbole de la vie. Ces hommes n'attendaient-ils pas, prosternés sur le sol, la rédemption toujours imminente et jamais arrivée?

Il continua sa course. Le soleil commençait à baisser; les objets apparurent enfin dans leur tonalité juste. Des lointains, comme des remembrances, des taches blanches surgissaient encore qui allaient se fondant avec l'obscurité naissante et se changeaient lentement en teintes grises et apaisantes. L'Afrique disparaissait sous l'invasion de moins en moins timide de l'Europe. D'instants en instants les rues perdaient leur aspect caractéristique. Sous la lumière artificielle la ville se cosmopolisait. A peine l'apparition d'un Maure rappelait-elle l'Orient.

La nuit s'épaississait.

Insensiblement, une dépression s'emparait de l'esprit de Claude.

De vagues et tristes nostalgies endeuillaient son âme de sentiments imprécis dont il ne voulait pas vérifier l'origine. Avec les ombres de la nuit semblaient reparaître les ombres de son cœur. C'est en vain qu'il essayait de s'enthousiasmer devant ces tableaux bigarrés qui auraient dû parler si violemment à son imagination. Tout lui était étranger et il se sentait dégoûté de tout.

Ce fut avec un mélange d'ennui et d'accablement qu'il arriva à son hôtel.

Des bruits confus entraient par la fenêtre ouverte. De l'horizon l'imposante clameur de la mer arrivait, tandis que bruissait la vie multicolore des rues. Debout devant la fenêtre, écoutant sans entendre, Claude voyait surgir au fond du ciel

(1) Les mots se trouvent en français dans le texte. (N. du T.)

Hosted by Google

la vision svelte et charmeuse de l'aimée. Il sentait renaître en son cœur la lutte acharnée qu'il avait entreprise et tout à coup il s'écria, furieux contre elle et contre lui-même :

« Eh ! oui ! je la mâterai..., je crois que je la hais ! »

Et en cet instant, réellement, il la haïssait. Il sentait sourdre en lui une rancune tenace, une irritation effroyable.

« Il n'y a point de remède à mon mal, pensa-t-il encore. Je ne l'oublierai jamais. »

Et il entrevit des jours futurs, les années qui lui restaient à vivre, désorientées et stériles. Il n'aurait donc qu'une existence sans but ? Il devrait donc toujours vaincre l'incertitude d'aujourd'hui avec celle de demain, et celle du lendemain, et sans cesse, et sans cesse !...

Devant cette perspective, il sentit un vide atroce se faire en lui.

Il alla se coucher et demeura les yeux ouverts, immobiles.

Par la fenêtre ouverte, les mille rumeurs de la rue, les échos sonores de la mer lui arrivaient encore et il revoyait en esprit les ogives de la synagogue, le jeune Arabe aux yeux rêveurs, les Musulmans en oraison, mais toujours et toujours surgissaient au fond du ciel la vision de l'aimée et l'idée de la lutte acharnée qu'il lui avait vouée...

VIII

Deux jours après il s'éloignait d'Oran.

Là non plus, il n'avait point rencontré le bonheur.

Quelques instants avant son départ, il eut une hésitation, envahi par le désir immense de retourner à Barcelone.

« Si tout doit être inutile, à quoi bon continuer ce voyage qui ne m'apporte aucun des soulagements souhaités ? Tout est toujours dans le même état ; rien n'a changé dans ma vie. Les paysages nouveaux me laissent froid, et à travers le prisme de mon âme ils m'apparaissent également dépourvus de charme et d'intérêt. »

Hosted by Google

Il pensa encore :

« De deux tourments, je choisirai le moindre : j'irai vers Hélène. Nous recommencerons notre vie de jadis où je trouvais parfois de la joie au milieu même de la douleur. C'est là une chose prudente et digne d'un épicurien comme moi. Des choses, tout aussi bien que des faits, un homme intelligent doit exprimer le plus de jouissances possibles. Ma manière d'agir devrait me faire honte. Mon tourment ne répond à aucun mobile généreux. Je souffre et je fais souffrir à cause d'une préoccupation à laquelle je n'aurais jamais cru être sujet. Je suis sûr de son amour. Ai-je le droit d'exiger d'elle autre chose encore? Comme je l'ai martyrisée! Je n'ai pas eu pitié de son martyre, ni de ses prières, ni de son abnégation, ni de sa patience. Égoïstement, je n'ai jamais envisagé que ma seule douleur. »

Et ces idées l'affligèrent véritablement.

« J'ai besoin de me faire pardonner. Je vais lui écrire, lui avouer ma faute. J'irai à sa recherche et notre sort sera ce qu'il sera! »

En sortant du port sur le navire qui le conduisait à Tanger, il aperçut un vaisseau en partance pour l'Espagne. Cela lui fut une joie de songer qu'il emportait peut-être la lettre qu'il envoyait à son Aimée, cette lettre qui le réconciliait un peu avec lui-même.

Mentalement, il suivit son chemin : « Demain à Alicante, après-demain à Madrid. Dans cinq jours je peux avoir sa réponse à Cadix. J'y arriverai en même temps qu'elle, peut-être. »

« Oui, certainement... Quel intérêt a donc Tanger pour moi? Je ne sais même pas pourquoi j'y vais... »

« Mais, voudra-t-elle encore être mienne? »

Il repoussa cette idée. Dans la fin de cette folle excursion il voulut voir aussi la fin de ses malheurs. De nouveau, il crut à la félicité, et sourd à toute autre pensée, il s'abandonna aux jouissances de la vie future.

Hosted by Google

Voluptueusement bercé par la mer, il n'avait pas d'yeux pour le spectacle qui se déroulait devant lui.

La Méditerranée, limitée par les côtes africaines et espagnoles — plutôt devinées qu'aperçues réellement — et rétrécie par le détroit de Gibraltar que le vaisseau traversait, semblait un lac immense à peine ondulé sous le souffle du vent. Les rayons perpendiculaires du soleil produisaient une réverbération brillante, aveuglant les regards.

Çà et là, au loin, une toile blanche déployée signalait le passage d'un autre navire, à peine distingué d'abord et dont on apercevait enfin les lignes précises. Ailleurs, la blancheur de cette atmosphère irradiante s'éteignait sous la blancheur plus blanche des voiles latines dont on ne voyait point l'armature et qui paraissaient sur la cime des vagues comme des âmes sans corps, errant sans destinée.

Dominé par deux impressions distinctes, Claude contemplait l'entrée du détroit. Il lui semblait que c'était là le commencement d'un nouveau monde et d'un amour nouveau.

« Ce sont les canons, » dit quelqu'un à côté de lui, en montrant de la main une rangée de petits points noirs obscurcissant l'horizon.

« Dans une heure nous serons à Tanger, » ajouta une autre voix. Et ce fut un éclat d'exclamations joyeuses et satisfaites.

Pour la première fois durant ces vingt-quatre heures de voyage, Claude se rendit compte qu'il y avait autour de lui des êtres capables aussi de souffrir et de se réjouir. Dès cet instant, il se sentit intéresser par ce qui intéressait ces gens, et il se mit à suivre l'agrandissement progressif des points noirs de la côte.

Il voulut se rappeler une sensation ancienne ; mais cette fois, son imagination lui fit défaut et il ne vit plus dans cette ville que la dernière escale d'un voyage allongé stupidement.

A peine descendu à terre, et avant même de se rendre à l'hôtel, il s'arrêta rue Royale pour retenir sa place sur un navire partant le lendemain pour l'Espagne.

Hosted by Google

Ayant dîné, il monta dans sa chambre, en disant au garçon :

« Qu'on m'éveille demain une heure avant le départ du courrier de Cadix. »

Et en se couchant il pensait :

« Sa lettre sera-t-elle arrivée demain? »

IX

Au point du jour, il était debout.

La nuit, il s'était souvenu que quelques mois auparavant, lors de sa première arrivée à Tanger, il s'était trouvé au sommet du *Zoco*, presque au commencement du quartier des légations étrangères, auprès de rares tombes disséminées, et qu'il y avait éprouvé une sensation étrange — mélange confus de mille choses diverses, de désirs et de sentiments dissemblables —, qui l'avait plongé dans une rêverie délicieuse dont il n'avait pu déterminer la durée.

Il voulut revivre ce moment, et sortit de sa chambre.

En passant dans la salle à manger, le valet de chambre qui l'avait accompagné la veille, lui dit :

« Le *Mogados* part aujourd'hui à 4 heures. Il va à Algésiras. Il ne part que demain pour Cadix.

— C'est bien, j'irai aussi à Algésiras, » répondit Claude comme se parlant à lui-même.

Et il poursuivit son chemin.

Le spectacle de la rue l'égaya. A tout instant, l'aspect changeait. Une maison européenne dominait un taudis arabe; une église s'élevait à côté d'un hôtel; un bazar surgissait à l'angle d'un café. Et comme les maisons, les gens étaient multiples. Des Maures et des Juifs aux costumes caractéristiques se disputaient entre eux, et toujours des Anglais, des Anglais partout, en caravane, solitaires, à pied, à cheval, et même en voiture; ce qui, dans ces rues difficiles, était le comble de l'extravagance. Au bruit croissant des voix et des cris, des « Balah! » poussés par les Marocains, s'unissait de temps en temps le tin-tin-tin

Hosted by Google

d'une clochette de bronze annonçant le marchand d'eau fraîche. Arrivé au Zoco, le décor changeait. Le bruit décroissait; l'attitude des gens, elle-même, paraissait autre. On devinait la lassitude sur les visages décharnés de ces parias voués aux travaux les plus vils et les plus durs. De-ci de-là, apparaissait une Mauresque, le regard vide, indifférent à tout. Autour d'eux ,la foule européenne s'agitait, se multipliait. On sentait chez ces êtres le désir immense de s'enrichir au plus vite pour regagner enfin leur patrie. La voix et le geste brutal dévoilaient leur pensée où régnait cette idée dominante, que tous les moyens leur étaient bons pour arriver rapidement à la fortune et se reposer ensuite. Quelques pas encore, et s'évanouit pour Claude la vision du peuple le plus extravagant et le plus complexe du monde entier.

Arrivé rue du Marchand, il respira longuement, librement.

D'un côté, la vue se perdait vers la mer, de l'autre vers les premiers escarpements de l'Atlas avec son voile ténébreux de mystère.

Mais Claude demeurait dominé par son idée fixe. Sa pensée remonta vers Hélène. Il n'y songeait plus, à cette heure, avec l'accablement de jadis, mais avec la joie des voluptés recommençantes.

Dans ce lieu solitaire, loin de toute vie, en face des plus imposantes manifestations de la nature, Claude se sentait envahi par une impulsion immense de lyrisme et de sentimentalité.

« Hélène! Hélène! Tu vas donc redevenir mienne! Les mauvais jours se sont évanouis. Je te verrai, et, une fois de plus, ta beauté resplendissante reprendra son pouvoir sur mon être! »

D'exaltation en exaltation, il s'imaginait auprès d'elle, la tête sur son épaule, le visage inondé de larmes : « Je t'aime, Hélène! Tu ne peux pas t'imaginer combien je t'aime... J'ai tant souffert! Pourquoi m'avais-tu abandonné? Va! Je te pardonne le mal que tu m'as fait pour tout le bien que tu me feras! J'ai tout oublié; je ne veux me souvenir de rien, je n'ai

Hosted by Google

plus que le désir de t'aimer, d'être aimé... Vois! Je baise tes lèvres, je baise ton front, je baise tes yeux avec ce même baiser dont tu te grisais autrefois! »

Il sentait dans ses bras le corps défaillant de l'aimée.

Dans ses nerfs circulait le spasme d'une possession complète et dans son cerveau grandissait le vertige précurseur des suprêmes jouissances. Quand la réalité l'arracha à cette voluptueuse extase, il éprouva cette rare impression de vague et d'incertitude qui succède toujours aux instants de rêverie. L'aventure illusoire ne laisserait-elle pas des traces plus profondes en notre âme que l'aventure réelle? Le bonheur survivant à la sensation évanouie n'est-il pas le plus pur élément d'idéalisme?

Il voulut retenir la félicité de cette minute et de nouveau tourna les yeux vers la brume lointaine, sa pensée franchissant les plaines et les mers.

Les murmures du Zoco et de l'Alcazaba s'évanouissaient à ses pieds.

X

A Cadix, l'hôtel n'avait pas reçu de lettre pour lui. Cela lui fut une déception, encore qu'il comprit qu'il fut trop tôt pour avoir une réponse. A tout instant, il demandait au concierge si rien encore n'était arrivé. Mais la réponse était invariable.

Il compta les jours.

« Mais après tout, pourquoi suis-je donc ici à attendre? N'ai-je pas résolu d'aller à sa recherche? »

Mais, par une secrète fatuité, il préférait qu'elle l'appelât.

Ce manque de sincérité envers lui-même lui produisit un certain malaise :

« Ce n'est pas bien, songeait-il. Je me prépare, je fais des phrases, au lieu d'aller vers elle avec la noblesse du vaincu confessant sa faiblesse et implorant pitié. Quel bénéfice cela me rapportera-t-il? Est-ce simplement une concession à mon

Hosted by Google

amour-propre ? Si elle le supposait, que penserait-elle de moi ? »

Soumis à cet examen minutieux et subtil, et préoccupé par cette idée fixe, il errait par les rues, à la tombée de la nuit, — d'une nuit automnale dans laquelle la cité se baignait au sein des dernières ondes d'une lumière diffuse.

Il parcourut les rues principales, se dirigeant vers les ponts qui lui semblaient plus solitaires. Au loin, il ne savait où, il entendit une voix de femme dont la sonorité lui parut étrange. Elle chantait un de ces lamentos que la muse populaire exhale en unissant la maladresse de la musique à l'ingénuité du poème. C'était une plainte commencée par un *ah !* dont la modulation suivait tous les degrés de la gamme chromatique pour revenir à la note tonique. Puis se poursuivait le reproche à la personne adorée ; un reproche mêlé des plus doux noms et des plus doux mots d'amour, de ces mots que seule l'imagination du peuple le plus voluptueux de la terre est capable d'inventer.

L'âme noyée de cette beauté imprévue, Claude demeurait là, attendant que la voix recommençât sa chanson.

Mais la chanson ne fut pas recommencée.

Il traversa plusieurs rues où des musiciens ambulants, les doigts volant sur les guitares, révélaient tous les trésors de sensibilité et de tristesse de l'âme andalouse. Et il parut à Claude que, pour l'apprécier à sa juste valeur, il était indispensable de ne pas être né en Andalousie. Alors seulement, croyait-il, il était possible d'analyser toute la splendeur de ce peuple joyeux et mélancolique, amant de sa terre et de ses libertés. Et c'est pourquoi il l'aimait tel quel, comme il venait de le surprendre, songeur et voluptueux. Distrait dans ses pensées, il songeait à la source de poésie que l'artiste pourrait trouver dans ce pays de rêves où chaque chose s'empare des sens, où la beauté se livre sous toutes les formes et s'extériorise dans les manifestations les plus diverses ; où tout est caresse pour la vue, l'ouïe et l'odorat ; où tout est rythme et cadence, depuis le langage des hommes jusqu'à la marche des femmes confondant les lignes sévères et les ondulations provocatrices

Hosted by Google

pour réaliser ainsi le mariage de la grâce arabe et de l'austérité hellénique.

Remuant ces idées, il rentra à l'hôtel.

Sur sa table la lettre désirée l'attendait.

« Viens, mon Claude — lui écrivait Hélène —, ta présence peut m'éviter un malheur. Lundi, à neuf heures du matin, je t'attendrai à l'endroit de nos premiers rendez-vous. Cela me sera une joie profonde. Ne viens pas à la maison. Je t'attends et je t'embrasse de toute mon âme. »

« Elle m'attend lundi, pensa-t-il. J'arriverai à temps. »

Ce fut la première nuit où aucune inquiétude ne troubla son repos.

« Dans trente-quatre heures ! » fit-il, comme voulant réfréner son désir. Et il ne pensa plus.

XI

A l'heure dite, il était au rendez-vous.

De la station même, sans s'arrêter nulle part, il s'était rendu place du Progrès. Il ne comprenait pas pourquoi Hélène lui avait fixé cet endroit pour le revoir, quand aucun obstacle ne s'opposait à ce qu'il allât chez elle.

Il attendit une heure ; il attendit deux heures ; il attendit trois heures. Il attendit en vain.

Plein d'anxiété, pressé par les plus horribles pensées, il gagna la rue des Oliviers par la rue de Lavapies. En face de la porte de la maison de l'aimée, il s'arrêta. Il demeura là — il ne sut jamais combien de temps —, sans conscience de ses actes, ne se rendant pas compte de ce qui pourrait lui arriver. Il ne remarqua même pas que sa présence avait éveillé la curiosité du voisinage, et que des femmes se groupaient sur les seuils, parlant de lui en souriant.

Tout à coup, une sœur d'Hélène, Rosa, apparut au détour de la rue.

Sans même la saluer, il lui demanda :

Hosted by Google

« Et Hélène?

— Je ne sais... Elle doit être à la maison.

— Mais, ne m'attendait-elle pas?

— Je ne crois pas... Je ne sais...

— Que se passe-t-il?

— Rien... Mais vous ne savez pas?

— Quoi? Allons, parle vite Rosa... Dis-moi tout.

— Elle ne vous a donc rien dit?

— Rien. Qu'avait-elle à me dire? Je voulais la voir, partir ensuite...

— Non, vous ne partirez pas...

— Pourquoi?

— Pourquoi! Comment est-il possible qu'elle ne vous ait pas dit qu'elle se mariait?

— Qui? Hélène? Tu veux me désespérer... Tu dis des folies...

— Non; c'est la vérité.

— Ah! je veux l'entendre de ses lèvres...

— Pour Dieu, n'entrez pas!

— Qui peut m'en empêcher? »

Et comme il faisait le geste d'entrer dans le porche, la jeune fille le retint, suppliant :

« Non, pour Dieu! Oui, c'est vrai... Elle me l'a dit... Elle ne vous écrivait plus... Je crois qu'elle vous avait déjà oublié... Un prétendant se présenta... un homme riche... il lui offrit de l'épouser.

— Mais cela ne peut pas être! Elle m'a écrit il y a trois jours...

— Elle?

— Elle. Regarde, voici sa lettre. Tu vois? Lis : « Viens, mon Claude, ta présence peut m'éviter un malheur, viens. » Et je suis venu, et je suis ici. Comment veux-tu que je puisse croire tes racontars? Je veux entrer... qu'elle me confirme elle-même la nouvelle. Je serai tranquille. Je l'oublierai aussi pour toujours. Ce sera enfin la paix de mon âme. »

Hosted by Google

Ils demeurèrent tous deux, un instant, perplexes.

« Regarde! dit Claude après une pause. Tu as raison; je n'ai pas besoin d'entrer. Qu'elle te donne, à toi; sa réponse écrite. Si c'est vrai, que ce soit elle-même qui l'affirme. »

La jeune fille entra, et Claude resta seul, à l'ombre de cette maison où il avait cru venir retrouver le bonheur.

Rosa revint bientôt. Il lut la réponse dans ses yeux. Il prit le billet, étonné de se trouver si calme tout à coup :

« Oui, c'est la vérité, je me marie... » La ligne avait été tracée d'une main tremblante. Il regarda Rosa :

« Dis-lui que je lui souhaite le bonheur!

— Adieu, Claude... Et ne me garde pas rancune.

— Pauvre petite mère! A toi? Pourquoi? Je n'ai de rancune pour personne. » Et sans tourner la tête, il descendit la rue, indifférent.

Quand il arriva rue d'Atocha, il se rendit compte de cet étrange phénomène, et pour tout commentaire, il pensa :

« C'est curieux! Je ne l'aurais jamais cru... Décidément, je suis une singulière créature! »

(*A suivre.*)

TOMAS ORTS RAMOS.
(Trad, L. WAUTHY.)

Hosted by Google

ÉVOLUTIONS BRUXELLOISES [1]

Lorsque les opérations eurent un nouveau degré d'avancement, M. de Limpens fit un rapport [2] intéressant sur les noms des rues nouvelles [3].

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 février 1904.

(2) Archives du parc, registre 2.

(3) Signalons en note, d'après l'ouvrage de Henne et Wauters, les renseignements suivants concernant certaines habitations voisines du parc :

« Le petit Beguinage acheta plusieurs lots au coin de la Montagne du Parc et y bâtit son couvent. L'hôtel de Ligne, sis au coin de l'Impasse du Parc, appartenait auparavant au comte de Lannoi, qui y avait formé un beau cabinet de tableaux. La rue de la Loi (rue de Brabant de 1779 à 1797) avait au coin de celle-ci et de la rue Royale une habitation érigée par un particulier du nom de de l'Escaille. C'est aujourd'hui le ministère de la guerre. Le ministère de l'intérieur fut élevé par l'abbaye d'Afflighem. Incendié en 1830 (26 septembre), il fut rebâti en 1833-1834.

« Le 16 mai 1778 le domaine céda à la ville moyennant 9,430 florins de change une fraction de l'ancien parc, le jardin de la maison de Charles V et une partie du jardin occupé par le sieur de l'Escaille pour y élever les hôtels du conseil de Brabant et du chancelier.

« Au mois d'avril 1779 on jeta les fondements de l'édifice et la première pierre fut posée par le prince de Starhemberg le 24 avril 1779. L'édifice fut achevé en 1783. L'hôtel du chancelier fut achevé dans le même temps. La dépense totale s'éleva à 567,592 florins 14 sous 2 deniers courant.

« L'hôtel du conseil de Brabant fut affecté en 1817 à la tenue des séances des États généraux; un violent incendie survenu dans la nuit du 29 décembre 1820 détruisit l'hôtel occupé par le prince d'Orange et endommagea fortement le palais des États généraux. L'hôtel du prince d'Orange est actuellement l'hôtel du ministère des affaires étrangères.

« L'hôtel du département des finances fut commencé le 2 janvier 1779 pour la chambre des comptes et des archives. A côté est l'hôtel dit de Walckiers père, qui fut longtemps occupé par l'ambassadeur d'Angleterre et plus tard par M. Falck, ambassadeur de Hollande, qui y est mort le 16 mars 1843. L'hôtel qui forme le coin de la rue de la Loi vers la rue Ducale fut bâti pour servir de refuge à l'abbaye noble de Sainte-Gertrude, à Louvain. Il s'étendait de la rue Ducale jusqu'à la rue de l'Orangerie. »

Hosted by Google

« Le débouché du parcq, dit-il, vers l'ancienne chancellerie est maintenant bâti, on pave la rue, et dans huit jours elle sera finie.

« C'est une montagne sur laquelle il ne faut point se faire illusion. J'ai cependant prouvé en son tems qu'elle a six pieds de pente de moins que l'ancienne Montagne de la Cour. Je prens la liberté de proposer de baptiser cette rue en françois Montagne du Parcq, et en flamand, *Berg der Warande*.

« La rue qui conduira en faisant le fer à cheval depuis l'angle de la maison de Proft jusqu'à la maison de l'abbaye de Parcq, vers le rempart, offre de toute part les vues les plus agréables. De la rue même, on découvre au-dessus de la balustrade de Grimberg, environ trois lieues de campagne; on pourroit baptiser cette rue du nom de Rue de Belle-Vue en françois et de *Blyzight Straet* en flamand.

« Quoique Proft se propose de donner ce nom à son hôtellerie, je ne vois rien qui empêche de donner le même nom à la rue...

« L'avenue du Parcq, du côté de Cantinau, est une rue achevée qui fait partie de la nouvelle ville. Comme cette rue sera toujours plantée d'arbres, j'espère que l'on pourroit la nommer en françois Rue Verte, et en flamand, *Gruen Straet*.

« La rue qui de la porte de Namur conduit jusques à la rotonde, borde principalement la pépinière que l'on forme dans le fonds attenant aux remises de la Cour, on pourroit la nommer rue de la Pépinière en françois, et en flamand, *Straet der Quiekerye*.

« De là on vient à l'une des plus belles rues du Parcq, et c'en est la plus longue. Les deux extrémités et tous les angles en sont bâtis et c'en est assez pour placer les inscriptions.

« Comme cette rue est percée des avenues menant au rempart qui sont surmontées des statues des anciens ducs de Brabant, au grand contentement du public qui croioit que ces statues de bronze avoient été fondues à la Mon-

Hosted by Google

noye, et d'ailleurs, comme cette rue fait le pendant de la rue Royale, il lui faut un nom à peu près aussi caractéristique et j'estime qu'on pourroit la baptiser en françois rue Ducale, et en flamand, *s'Hertogen Straet.*

« Cette inscription devroit être répétée depuis la maison de l'abbaye de Parcq à chaque angle jusques à celui du bâtiment du nommé Frédéric, à l'endroit où commence le coude faisant le débouché de la porte de Louvain.

« Ce débouché est assez long pour mériter un nom particulier; il s'y trouve plusieurs maisons entre lesquelles la principale : l'*Hôtel du Concert noble.*

« Il paroit que celui ci pourroit donner sa dénomination à la rue et que l'on pourroit appeler en françois rue du Concert noble, et en flamand, *Edel Concert Straet.*

« Il restera la principale de toutes les rues à baptiser, savoir, celle du Conseil de Brabant. Rien n'empêcheroit que Son Altesse n'agrée dès à présent de nommer cette rue, rue de Brabant en françois, et en flamand, *Brabant Straet.*

« Un autre objet de police paroit devoir maintenant occuper à l'égard de cette rue, c'est le soir de l'illuminer; elle ne laisse pas que d'être fréquentée le soir et l'obscurité en fait un coupe-gorge.

« Le Conseil des finances a chargé l'inspecteur Baudour de faire placer un potteau pour y attacher un réverbère du côté de la Chambre des comptes; mais cela ne suffit pas.

« Le magistrat pourroit déjà faire attacher un réverbère à l'angle du pavillon du Chancelier et un autre à l'angle du pavillon commencé de la Cour des comptes.

« Il suffiroit ensuite d'attacher trois potteaux avec des réverbères à l'angle de la rue, du côté du sieur de L'Escailles, un intermédiaire entre celui-ci et l'hôtel de M. le Chancelier, et le troisième, entre la Chambre des comptes et le potteau déjà placé de ce même côté.

« Ces six réverbères suffiront à une illumination provisoire, mais il sera essentiel que l'on illumine l'extrémité

Hosted by Google

de la rue Ducale, du côté de la porte de Louvain, pour éclairer l'accès du Concert noble, où l'on espère d'être honoré de la présence de Son Altesse le Ministre plénipotentiaire, le jour de Noël que se fera l'ouverture de la nouvelle salle.

« Comme il y a des maisons déjà habitées, quoique nouvelles, de ce côté, ce seroit à ces maisons que les reverbères devront être attachés... »

Fait à Bruxelles, le 28 novembre 1779.

LIMPENS.

L'on sait que les travaux du parc eurent pour auteur Guimard. Une question se pose. Comment Guimard fut-il rémunéré de ses peines? Des documents intéressants y répondent.

« Il résulte d'un mémoire à M. le ministre plénipotentiaire que depuis le commencement de 1775 jusqu'au commencement de 1779, Guimard n'avait reçu en tout et pour tout que 2,100 florins d'acompte; il évaluait le surplus de son travail à 1,500 florins alors, disait le mémoire, que 3,000 florins ne seraient pas trop, de manière, que ses talents, son travail et ses soins lui auraient produit plus d'honneur que de profit.

« Cependant il n'est rien moins que riche, et s'il n'est pas un jour bien traité en ce pays, il est probable qu'il retournera en France, sa patrie...

« On proposa donc de lui accorder une pension de 300 florins moyennant cela il n'y aura plus de somme à payer à Guimard et Son Altesse aura pleinement acquitté, même avec grandeur et dignité, un homme qu'elle fixera ici et dont nous pourrons encore avoir besoin et auquel nous ne pouvons refuser la justice qui lui est due. »

Bruxelles, le 31 mars 1780.

Hosted by Google

Deux ans plus tard Guimard établit le compte suivant :

Mémoire et ètat du soussigné architecte Guymard de ce qu'il a déjà reçu pour ouvrages faits par ordres du gouvernement et de ce qu'il lui reste à recevoir et déclaration de ce dont il se contentera pour tout ce qu'il a fait et géré de son art au parcq et à la place Royale et dans les environs.

« Mon premier mémoire remis antérieurement au gouvernement pour ouvrages faits jusqu'en 1776 se montait à 3,150 florins, sur quoi j'ai reçu en six paiements, trois chez M. de Crumpipen et trois chez Mme Nettine, en tout . . . . . 2,100 florins.
resteroit qu'il me seroit dû . . . . 1,050 —
« Mon second mémoire ci-joint se monte à 1,700 —
pour ouvrages postérieurement faits aux mêmes parcq et place Royale et notamment pour tous les plans et dessins qui m'ont été ordonnés pour Vienne.
« Et ici mon troisième mémoire ci-joint pour les articles de surveillance, conduites des façades et autres ouvrages y mentionnés, se monte à. . . . . 3,600 —

Total. . . 6,350 florins,

qui me resteroit à prétendre pour acquiter tous mes devoirs, le tout fait pour le gouvernement, relativement au parcq et à la place Royale au même prix que les particuliers ont coutume de payer, et cela pour environ sept années que j'ai donné mes principales attentions à finir avec honneur les projets, les desseins de toute espèce et de surveiller l'exécution de ceux qui ont été agréés par S. A. le prince de Staremberg d'après le grand nombre de projets que j'ai eu l'honneur de lui présenter, après les avoir tous faits par ses ordres tant pour la place Royale, ses alentours, que au parcq et les parties cohérantes qui l'environnent.

Hosted by Google

« Mais comme je me tiens pour honoré de voir que l'exécution de toutes les parties a été faite et vât être terminés sur mes plans et considérant d'ailleurs que je dois à l'exécution de la chose même quelques profits accessoires que j'ai faits en dirigeant les façades du conseil de Brabant, de l'abbaye de Coudenberg et Grimberg, je déclare de me tenir pour pleinement satisfait de tout ce que j'ai à toucher ou de ce que j'aurais à prétendre à charge du gouvernement relativement au parcq à la place Royale et à leurs environs moyennant que S. A. daigne 1° me faire payer une somme de 100 pistolles argent comptant; 2° de me donner l'entreprise de la bâtisse des trois portes grillées qui sont à faire au parq suivant les plans et façades couronnés d'un vase sans figure. Je m'engage de construire ces trois portes au prix de 25,000 florins argent courant de Brabant, les trois avec leurs fondations, leurs appuits, les grands piédestaux ornés et surmontés d'un vase sans figures, les pillastres du milieu, les portes, les grilles, les maisonnettes ou guérites à placer dans les creux des grands piédestaux avec leurs portes, fenêtres; lesquels piédestaux auront du côte des rues deux paneaux avec des guirlandes de fleurs. Je m'engage à terminer ces trois portes grillées avec leurs accessoires pour le 31 du mois d'octobre prochain, désirant que le gouvernement daigne me faire suivre les payements en quatre termes, en proportion que les ouvrages avanceront et m'obligeant comme de droit à tout le contenu des différentes stipulations reprises dans ma présente soumission. »

Fait à Bruxelles, le 16 avril 1782.

GUYMARD (1).

Guymard obtint cette soumission et la réalisa avant le terme fixé par lui ainsi que cela résulte d'une lettre de l'inspecteur Baudour du 3 septembre 1783.

(1) Archives générales du royaume, fond du parc.

Hosted by Google

M. Zinner fut appelé à aller soumettre à l'impératrice les plans du parc. (1)

L'on peut se faire une idée des frais de voyage à cette époque en consultant la note de la course effectuée à Vienne par M. Zinner, depuis le départ de Bruxelles jusqu'à son départ de Vienne :

Voyage de Bruxelles à Vienne, frais des postes	550.00	florins.
Pour dépenses de station en station . .	67.35	—
Pour dépenses relatives au plan modèle et de la voiture.	78.50	—
Dépenses de séjour à Vienne du 3 octobre 1780 au 19 janvier 1781, date du départ de Vienne	335.21	—
Pour arriver à Bruxelles le 31 janvier à 8 heures du soir, frais de postes . .	363.42	—
Dépenses de station en station . . .	82.37	—
	1,476.85	florins.

Les repas ne coûtaient pas cher. A titre d'exemple, nous citerons les déjeuners cotés de 1.36 florin à 36 sols, les dîners n'excédaient guère 2 florins et le logement et le souper revenaient ensemble à un peu plus de 3 florins (2).

Avant son départ pour Vienne l'on avait remis à Zinner un mémoire relatant ce qu'il avait à faire à Vienne en

(1) Les plans modelés du grand parc et de ses environs, destinés l'un à être présenté à Vienne à l'impératrice, l'autre à rester ici, confectionnés par le maître menuisier Dasselborn, furent payés, le premier, 1,181.9 florins, le second, 1,100 florins.

(2) Une autre note donne encore une idée de ce que coûtaient les déplacements à cette époque.

Le prix d'un voyage de Bruxelles à Paris effectué du 4 septembre 1779 (départ de Bruxelles à 2 heures après-midi) pour arriver à Paris le 6 à 4 heures après-midi en voiture de poste à quatre chevaux et un postillon fut de 209.12 florins. Le retour de Paris à Bruxelles de 227.13 florins.

Lorsque M. de Limpeus allait en mission pour le gouvernement il recevait une indemnité de 12 florins par jour.

Un voyage de seize jours qu'il effectua à Paris coûta en frais 635.19 florins, plus indemnité 192 florins = 827.19 florins.

Hosted by Google

exposant les plans de la nouvelle ville. Il devait montrer l'ancien plan qui retraçait l'état ou les choses en étaient avant le 20 septembre 1774, époque où l'on a commencé à démolir l'ancien palais.

Il comparera les lieux tels qu'ils étaient alors à ceux présentés par les plans nouveaux.

Il ne devait rien négliger pour édifier la cour et S. A. le prince de Kaunitz sur la grandeur de ce travail.

Arrivé à Vienne, Zinner rend compte de sa mission en diverses lettres qui ne manquent pas d'intérêt.

Il parle d'abord de son voyage : « Partis le dimanche 24 septembre à 5 heures du soir de Louvain, avec quatre chevaux jusqu'à Tongres, où le maître de postes (vu ma voiture) a voulu m'obliger à prendre six chevaux, bientôt le mauvais chemin et la fin de la chaussée m'a contraint à les prendre, j'ai donc été forcé, de poste en poste, de prendre six chevaux. Je arrivât à Bonn le 26 à neuf heures du matin ou je fus obligé, faute de chevaux, d'attendre jusqu'à huit heures du soir; l'électeur aiant faist un tour avec tout sa cour dans ce tems, j'ai profité à voir son pallais et autres préparatifs qu'il faisoit pour l'arrivée de S. A. R. l'archiduc Maximilian; de la j'ai continué ma route par Francfort, Hanau, Achaffenbourg, ou en entrant en ville je fus instruit que tout la cour de l'électeur de Mayence s'y trouvoit avec l'archiduc. Pendant que l'on changeoit les chevaux, comme la cour n'étoit qu'un pass de là, j'ai étois voir ces hommes de chambre. Ce prince me voyant botté, s'approche de moi me demandant qui j'étois ou j'allois, et après lui avoir fait le récit et le sujet de mon voyage il daignât de me faire attendre et de me charger d'une lettre pour Sa Majesté l'Impératrice, il me fût mil question de Bruxelles et me quitte en me disant de faire bon diligence, aussi j'ai fais tout le possible, mais les quantités des montagnes, nuit obscures, pluis depuis le 27 jusqu'à Vienne ont été la cause que j'ai suis arrivé un jour plus tard que j'ai ne crûs. J'ose Monsieur vous faire conclure des mauvais chemins, puisque à Rorbrun (?) j'ai

Hosted by Google

dus atteler huit chevaux pour arriver à la poste au bois de Spesart, j'avois beau à me disputer avec les maitres de postes, point de moyen de me defaire de six chevaux, j'ai du le garder jusqu'a Vienne. Aussi j'ose, Monsieur, vous assurer que j'aurois resté huit jours de plus si j'aurois du voyager avec quatre chevaux. J'ai donc arrivé à Vienne le trois d'octobre a neuf heures du soir ou je me suis fait conduire à la douainne selon ordre et coutume de cette ville, avant que j'ai fini dans cette maison la nuit trop avancée ne permettat pas de me faire voir chez personne, mais le lendemain de bon heur j'ai étois faire ma reverence à M. le baron de Lederer et lui montrant la lettre m'a adressat directement à Sa Majesté; je vais a Schonbrun; mais ce jour qui étoit l'anniversaire de la mort de l'empereur François-Joseph, Sa Majesté n'admettoit personne et je fus obligé de revenir le lendemain, avant que de m'y présenter je remis le paquet sur l'addresse du prince de Kaunitz a qui je n'ai pas eus le bonheur de parler, de là j'étois chez Monsieur le baron de Puchler qui m'ât reçus fort gracieusement et lûs la lettre de M. de Crumpippen laquelle il a inserre dans une autre qu'il a écrit à Sa Majesté me disant que je puis me présenter à Lui remettant son écrit, et effectivement sitôt que je remis cette lettre à Madame de Kuttenberg, Sa Majesté me fût venir devant elle tout suite. Jai eus l'audience la plus gracieuse qu'il est possible. Elle me fut differents question touchant cette ouvrage, me demandant pourquoi cela avoit tardé si lon tems a y arriver. Elle m'ordonnât de le placer à l'étage au grand sallon a Schonbrun. Je partis avec ces ordres afin de faire les arrangement selon, mais le soir a huit heures son excellence le comte de Cobenzl me fût appeller me disant que Sa Majesté avoit changé d'idée et qu'elle vouloit que le plan soit dressé à la Cour en ville dans les appartemens de S. A. R. Maximilien. J'ai dûs mesurer la place qui me convenoit le mieux et j'ai trouvé l'espace suffisant dans la prîmièrre antichambre ou nous sommes occupé à le monter actuellement, j'ai fait mon possible

Hosted by Google

qu'il soit en état pour le quinze du mois quand la Cour reviendrat en ville afin que Sa Majesté eut la satisfaction de le voir à son arrivée vu que cette ouvrage a le bonheur de lui plaire autant que j'ai pus m'appercevoir dans ce quc m'en disoit, aussi est elle instruit de tous et elle connoit deja le parcq comme si elle l'avoit vu. »

Un grand nombre de personnes de la Cour vinrent voir le plan et en admirèrent les dispositions.

Enfin l'impératrice parut à son tour. C'est ce que Zinner annonce en ces termes à M. le conseiller de Limpens :

« J'ai l'honneur de vous annoncer que le 22 de ce mois (novembre) nous avons eus le bonheur que Sa Majesté l'Impératrice, Sa Majesté l'Empereur (qui précisément arrivat à une heur ce jour la), Archiduchesses Marian et Marie Elisabeth, sans autre cavalier, ont venu voir le modelle. D'abord en entrant Sa Majesté la Reine m'ordonnât de la conduire à la place Royalle, d'où à commencer j'ai dus lui faire tous l'explication, de nombre en nombre. Elle regardât le tout avec beaucoup attention et fut m'entrevoir sa satisfaction par la bonté et accueil gracieuse qu'elle daignoit me faire. Sa Majesté l'Empereur ne fut alors que tous bien contempler sans interrompre ni les demandes ni les réponses que je faisois.

« J'ai eu soin de ne rien omettre tous ce qui étoit fait et ce qui n'étois pas, que tous le modelle étoit excecuté selon que le tous est excecuté sur le terrain, j'ai vu qu'elle marque un espèce d'ettonnement quand elle demandoit que c'étoient que tous ces maisons et que j'ai donnai pour réponse que tous étois des maisons que les bourgeois ont batis sur des façades à hauteur donnés dans la rue Royalle et Ducalle, après avoir bien considéré le modelle, les augustes souverains se sont approchés des plans dessinés, on a commencer du plan thophographique.

« J'ai leur fût observer l'ancien et aussi l'état antérieur du parcq et comme il se trouve taillé aujourd'hui la situation et vestiges du vieu pallais, ensuite les vû perspec-

Hosted by Google

tives. Elles parussent encore satisfaits et Sa Majesté l'Empereur me demandit si j'étois Allemand, et après lui avoir dit que j'étois de Langarten, il me fût d'abord la demande si j'ai vû les changements et les aiant vû, j'osois en faire les éloges à Sa Majesté même, et effectivement il y fait beau et les arrangemens de promenades sont charmants, aggrandis à ne plus les connoître; c'estois dans ce moment ou en approchant de nouveau le modelle Sa Majesté me demandà si l'on pouvez entrer a cheval ou voiture et sur la reponse du non, il me dit cela est bien, quel espèce arbres forment les avenues, j'en ai fait le taille des espèces et grosseur. Je verrai donc dans le modelle ce qui ne pas comble ancore, me disoit Sa Majesté, puisque ce plan marque comme tout doit être excecuté; et en finissant ces demandes sans objectant rien il vu fils et Durel (1) et s'informant qu'ils étoient, l'étonnement de voir un si grand fils et un si petit père fut que Sa Majesté lui dit d'approcher, le demandant à quoi il s'occupoit; les bontés de Sa Majesté s'étendoient jusqu'à lui demander s'il avez gages et s'il avez autres frère et sœur, je crois que si peut-ètre son courage auroit accordé avec sa hauteur, que s'auroit la été le moment d'en faire un beau granadier; afin après avoir ancor bien considéré le tout, Leur Majeté en s'en allant me demandent si l'on pouvoit le placer ailleurs, et voyant la possibilité, je disois qui me faut qu'un demi-jour pour le démonter et remettre, et effectivement comme cette place de la redoute servirât peut-être au retour de Son Altesse Royale l'archiduc Maximilien, tout auroit dû être démonté, au lieu la où il est monté à présent il y peut rester longtems, c'est dans les appartemens de feue Archiduchesse Marie-Thérèse, fille de l'Empereur. »

Zinner termine cette lettre en disant, en un mot, que toutes les personnes de la Cour qui vinrent examiner les plans en furent émerveillées.

(*A suivre.*) ALBERT DU BOIS.

(1) Zinner était accompagné de son fils et d'un nommé Durel.

Hosted by Google

QUELQUES APPLICATIONS PSYCHOLOGIQUES

DES PHÉNOMÈNES DE SUGGESTION ET D'AUTO-SUGGESTION

Les phénomènes de suggestion et d'auto-suggestion consistent dans l'assimilation par le cerveau d'idées généralement quelconques, admises par lui sans motif et, éventuellement, dans leur transformation rapide en mouvements, en sensations et réciproquement, ou en actes d'inhibition.

Cette définition de la suggestion distingue deux pouvoirs différents : la constitution de la mentalité et le fonctionnement du réflexe psychique, c'est-à-dire l'assimilation et la transformation des idées.

Examinons chacun de ces points d'une façon un peu plus détaillée, de manière à faciliter la compréhension du mécanisme de la suggestion dans quelques-unes de ses applications psychologiques.

Il n'y a pas d'idées innées et il suffira d'invoquer ici un seul argument en faveur de ce postulat. Au moment de la naissance, l'enfant ne possède qu'un cerveau embryonnaire et, par conséquent, n'a à sa disposition aucun organe pour loger des pensées quelconques. Il n'existe donc que des idées acquises successivement au cours du développement intellectuel.

Le cerveau, seul organe enregistreur d'idées, est relié au monde extérieur et avec le reste du corps par l'intermédiaire des organes des sens, au nombre de cinq : ouïe, vue, goût, odorat, toucher. Il reçoit et perçoit toutes les

Hosted by Google

sensations qui les atteignent et qui, au niveau de la conscience, deviennent idées, de telle sorte que, pratiquement, nous pouvons considérer les termes sensation et idée comme équivalents. Dans tous ces phénomènes, il n'y a qu'un travail mécanique effectué sans aucune intervention d'une spontanéïté intelligente quelconque. Les organes des sens constituent des canaux qui charrient, automatiquement, vers le cerveau les sensations, c'est-à-dire les éléments qui deviennent le pivot de la pensée et en déterminent la nature.

La substance nerveuse est sensible aux sensations comme le nitrate d'argent est sensible à la lumière, et la matière étant incapable, par elle-même, de faire opposition à la réalisation des lois que sa composition moléculaire la force de subir, le cerveau ne peut s'empêcher de recevoir les sensations et, par conséquent, d'assimiler, dans le jeune âge au moins, les idées correspondantes. Le nouveau-né qui est, anatomiquement, physiologiquement et visiblement un être végétatif et inconscient, doit fatalement faire preuve de la même inertie. Les sensations qu'il reçoit sont la seule cause de l'éveil de sa conscience, lequel ne se produirait pas sans elles. L'esprit lui vient avec les premières idées qu'il a reçues passivement, sans pouvoir faire opposition à leur assimilation, et ce n'est que grâce à celles-ci qu'il pourra, à la longue, lui être possible de faire preuve de discernement, en choisissant celles qu'il juge les meilleures. Originellement, la nature des idées, la constitution mentale est déterminée par la nature des sensations, en d'autres termes par des influences de milieu, d'éducation, etc., qui n'arrivent au cerveau que sous forme de sensations. L'enfant ne devient pas ce qu'il a sciemment voulu être, il devient ce qu'on l'a fait et postérieurement il veut être ce qu'on a fait de lui.

Des sensations, aussi bien celles qui sont la conséquence de la réalisation d'un acte que celles qui la provoquent, parviennent continuellement au cerveau et donnent lieu à des idées conscientes, si les vibrations atteignent le

Hosted by Google

champ de la conscience. Par suite de cet afflux, lorsque des idées se groupent dans un certain ordre de faits, elles déterminent une certaine manière de penser qui est en conformité avec la nature des sensations perçues, elles contribuent à former une mentalité spéciale quant à ceux-ci.

Lorsqu'un enfant voit tenir une cuiller d'une certaine façon et ne la voit tenir d'aucune autre, il en conclut, quand il est apte à réfléchir, que c'est ainsi qu'il faut la tenir. Dans un pays où les femmes voient toutes les autres femmes, sans nulle exception, être, en quelque sorte, les bêtes de somme de leur mari, elles croient, naturellement, que les choses doivent se passer de cette façon et, pour ce motif, leur infériorité sociale ne leur est pas pénible, comme nous pourrions être portés à le croire. Ce serait même aller à l'encontre de leurs sentiments que d'essayer de modifier brusquement cet état de choses. Les usages, les habitudes, les mœurs, ou plus exactement, les sensations auxquelles donne lieu leur mise en vigueur, ont créé une mentalité spéciale qui la fait aimer.

Et, ainsi, en tout. C'est la diversité des mentalités qui est cause que les qualités ou les défauts, les vices et les vertus sont choses toutes relatives. Les uns peuvent trouver juste et correct ce que d'autres trouvent injuste et incorrect, suivant la constitution mentale qui sert de base à ces appréciations.

L'homme ne peut avoir d'autres idées que celles qui dérivent de la perception, du rappel ou d'une comparaison de sensations. Il n'a pas les idées qu'il veut. Lorsque, dans un certain ordre de faits, il n'en possède qu'une seule, il est obligé de la prendre, la possibilité d'une autre ne lui apparaissant même pas dans les degrés inférieurs de l'intellectualité, mais, lorsqu'il en a plusieurs, il peut choisir. S'il n'en possède que deux et si l'une et l'autre sont mauvaises, il en choisira une en la qualifiant la meilleure de toutes, ce qui est exact à son point de vue. Sa mentalité lui est imposée par la nature des sensations que le cerveau

Hosted by Google

assimile, automatiquement, aveuglément, parce qu'il est sensible à la façon d'une plaque photographique qui est susceptible d'être impressionnée par n'importe quelle variation de lumière.

En résumé, la mentalité est constituée par l'ensemble des sensations, par conséquent, par l'ensemble des idées emmagasinées passivement dans le cerveau, en vertu de ses propriétés spécifiques, en vertu de la sensibilité des cellules cérébrales et dont découle l'état d'esprit, la manière générale de penser.

C'est la fonction passive d'une partie de la substance nerveuse à côté de laquelle se place le fonctionnement du réflexe psychique qui tend, sauf inhibition, à travailler toutes les sensations qui sont susceptibles de transformations. Sans le concours de la volonté, le cerveau transforme automatiquement les idées, les sensations en mouvements, en nouvelles sensations ou en actes d'inhibition, c'est-à-dire que, par simple action réflexe, une sensation initiale donne lieu, éventuellement, soit à un mouvement (retrait spontané du bras sous l'influence d'une piqûre), soit à une autre sensation (démangeaison faisant naître l'idée de parasites et réciproquement), soit à un acte d'inhibition (impuissance génitale d'origine psychique, par exemple). On peut traduire ces phénomènes en disant que toute cellule cérébrale actionnée par une idée, actionne à son tour les cellules qui doivent la réaliser, ou encore que les idées tendent à se faire actes.

De même que le foie est une machine à faire de la bile, le cœur une machine à chasser le sang, de même le cerveau est, à mon sens, une véritable machine à penser et à agir qui, sous l'impulsion des sensations qui viennent l'alimenter, fonctionne, automatiquement, en dehors de toute intervention de l'être conscient et intelligent qu'elle conduit à son insu, dans les degrés inférieurs de l'intellectualité et dont le mécanisme peut être plus ou moins maîtrisé dans les degrés supérieurs.

Ainsi comprise, la suggestibilité devient une véritable

Hosted by Google

faculté de l'âme, au même titre que la mémoire et le jugement; ainsi entendue, la suggestion a des rapports intimes que j'ai étudiés ailleurs (1) avec la psychologie, la médecine légale, le témoignage en justice, etc., mais, dans cette étude, je me propose simplement d'en envisager quelques applications psychologiques nouvelles : le martyre, les bourses de commerce, les miracles et l'état social.

Martyre. — Pour expliquer les actes des martyrs chrétiens, il n'est nullement nécessaire d'invoquer la grâce divine, la suggestion suffit pleinement à cette tâche, puisque nous voyons, sous son influence, des hommes commettre des actions de même nature que les leurs, aussi héroïques que les leurs, mais qui ne pouvaient pas être toutes agréables à Dieu et dont quelques-unes même devaient lui déplaire.

L'Église qui a fait des milliers de martyrs, qui a traité ses ennemis comme on avait traité ses enfants, serait d'ailleurs la dernière à réclamer pour les siens ce qu'elle ne voudrait certainement pas accorder aux autres. En présence de la mort courageuse des Vaudois, des Hussites qu'elle a brûlés ou pendus sans parvenir à leur arracher le désavœu de leurs croyances, il faut bien qu'elle admette que l'on peut mourir pour ses idées sans le secours d'en haut.

Si ce n'est donc la grâce divine qui donne aux martyrs le courage de supporter leurs souffrances, c'est à des phénomènes de suggestion que l'on doit attribuer leur résistance aux supplices, leur mépris de la mort. Ils recevaient une sorte de préparation spéciale (2). D'avance on fortifiait leurs âmes par une série de pratiques et de leçons, par une série de suggestions. On leur rappelait toutes les

(1) Dr L. Lefèvre, *Les phénomènes de suggestion et d'auto-suggestion.*

(2) Le Blant, *Mémoire sur la préparation au martyre dans les premiers siècles de l'Église dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.*

Hosted by Google

raisons qu'ils pouvaient avoir de haïr l'idolâtrie; on les enflammait en exaltant la gloire de tous les hommes de cœur qui, depuis Daniel et les Macchabées jusqu'aux victimes de Néron et de Domitien, avaient bravé les supplices pour garder leur foi; on leur montrait enfin la récompense qui leur était réservée, le paradis ouvert devant eux.

C'est par de telles pratiques qu'on provoquait la surexcitation de l'esprit; c'est par des jeûnes, des macérations qui portaient à leur maximum les effets de la suggestion en affaiblissant le corps, en amoindrissant la faculté de jugement, en favorisant les hallucinations, que l'on arrivait à créer ces élans de passions capables de supprimer, chez les victimes, le sentiment de la douleur.

Par des pratiques analogues, on agit puissamment sur les hommes et on amène facilement un grand nombre d'entre eux à sacrifier leur vie pour défendre le protestantisme, l'islanisme, le bouddhisme aussi bien que le catholicisme; on arme leurs mains et on les transforme en homicides, en régicides; on en fait à volonté des martyrs des causes les plus justes comme des plus criminelles; on les amène à mourir pour leurs idées ou, plus exactement, pour celles qu'on leur infuse, qu'on leur suggère. Par des pratiques analogues, on entraîne les hommes à l'assaut d'une ville, au pillage d'une banque, à la conquête d'un pays, à l'assassinat d'un patron.

Bourse de commerce. — On aperçoit les effets de la suggestion, on retrouve son influence subtile dans des milieux où l'on ne serait pas, de prime abord, tenté de la chercher; on la rencontre à la bourse, dans ce local où s'agitent des hommes mûs, uniquement, par la préoccupation de leurs intérêts, qui font la hausse ou la baisse des cours sans égard et sans pitié pour ceux dont les oscillations de la cote, quelquefois artificielles, entraînent la ruine : *business is business.* — On la rencontre chez ces gens d'affaires que l'on pourrait croire, dans cette partie au

Hosted by Google

moins, rebelles à la suggestion, inaccessibles à son influence, si l'on ne réfléchissait qu'ils ne sont que des hommes comme les autres et, comme tels, affligés de la faculté d'imitation qui est une conséquence de l'activité de leur mécanisme cérébral.

C'est une erreur de notre part de croire la majorité d'entre eux guidés par la raison, parce qu'ils s'occupent d'affaires sérieuses. Comme la plupart des représentants du genre humain, ils obéissent à leurs sensations, leurs actes sont de nature réflexe. Là comme ailleurs, on rencontre l'homme avec ses instincts, ses passions, ses impulsions; là comme ailleurs, on rencontre principalement l'homme avec son activité réflexe, automatique, consciente, n'ayant que les apparences de la volonté, et c'est cet homme qui jette les bases de toutes les institutions sociales, parce qu'il est majorité, ailleurs comme là. C'est à sa mentalité qu'elles sont adaptées.

« Le marché, dit M. Tarde (1), est, avant tout, dominé par des influences psychologiques, par des actions intermentales dont le courant traverse en même temps tous les cerveaux et, à partir de quelques esprits qui ont des raisons sérieuses d'être découragés ou remplis d'espoir, propage leur découragement ou leur défiance bien au delà de leur groupe, dans tous les groupes de la bourse, affairés, fiévreux, éminemment aptes à exercer et à subir les contagions de ce genre... Je défie qui que ce soit de justifier par la raison seule, par le calcul froid et judicieux des vraisemblances, les oscillations vagues d'une valeur quelconque... Si l'on veut atteindre en économie politique à des lois véritables et, par conséquent, vraiment scientifiques, il faut mettre en relief ce qu'elles cachent, demander à la chose signifiée l'explication du signe, à l'esprit humain l'explication du matériel social.

« Pour celui qui observe, il est clair que tout à la bourse est suggestion, contagion, imitation, que tout mouvement

(1) TARDE, *Psychologie économique.*

Hosted by Google

est non raisonné, mais impulsif; que toute hausse est déterminée, non par une cause patente, — puisque, quand le fait est accompli, la hausse est consommée, — mais par un espoir qui grandit antérieurement à l'événement prévu; que toute baisse est le résultat d'un accès de découragement et rien que cela, puisque les chutes les plus fortes, les paniques sont des crises sans cause; que la bourse, par la nature des affaires qui s'y traitent, du milieu dont elle est l'émanation, des intérêts qui s'y débattent, est l'organisme le moins soustrait qui soit aux influences spirituelles, aux sentiments intimes. »

Une première suggestion prend naissance dans ce temple de commerce ou dans les milieux circonvoisins, grandit comme une onde, se propage immédiatement et rapidement, non pas seulement dans le groupe des gens d'affaires, mais aussi, par l'intermédiaire des journaux qui ont leurs motifs de parler comme ils font, dans un public composé d'individus dissemblables et dispersés sur tout le territoire. Admise sans motif par le cerveau grâce à son fonctionnement originel, elle devient conviction et puise sa force dans la conscience que la même idée est partagée à la fois par un grand nombre de personnes. Celles-ci, pensant en masse, ne se croient pas sujettes à erreur; chacun s'imagine que son voisin est guidé par la raison et sa conviction n'est que le reflet de celle qu'il attribue bénévolement à l'une ou l'autre personne, alors que tous ne font qu'obéir à leurs sensations, se comportent en automates; alors que tous ne font que subir un entraînement dont ils ne se rendent pas compte; alors que tous s'influencent fortement mais inconsciemment. A la bourse comme ailleurs, les individus subissent la contagion les uns des autres, se communiquent la suggestion les uns aux autres, ou plutôt se transmettent les uns aux autres la suggestion qu'ils reçoivent d'en haut.

Miracles. — La suggestion fait plus et mieux que tout cela, elle produit des miracles soit en amenant la masse à

Hosted by Google

croire à l'existence de ceux qui ont été inventés de toutes pièces, malhonnêtement ou, le plus souvent, inconsciemment, par des prosélytes trop zélés ou trop intéressés, soit en provoquant réellement des phénomènes d'apparence tellement extraordinaire qu'ils paraissent être d'origine surnaturelle, constituer une dérogation aux lois de la nature. Il ne m'appartient pas de trancher la question de savoir s'il existe, s'il a existé, s'il peut exister de vrais miracles, c'est-à-dire des phénomènes qui, constituant une dérogation aux lois naturelles, pourraient être considérés comme une émanation d'un Être suprême qui donnerait ainsi aux hommes une preuve irrécusable de son existence et qui, en cédant à des personnalités de vertu transcendante quelques parcelles de son pouvoir divin, indiquerait à l'espèce humaine la voie dans laquelle elle doit s'engager pour lui plaire.

Si je jouis peut-être d'une liberté d'esprit suffisante pour donner une opinion dépouillée de tout parti pris, je suis forcé de reconnaître que les éléments d'appréciation me font totalement défaut. Je n'ai jamais vu de miracle, mais je dois ajouter que je ne me suis pas rendu dans ces temples privilégiés où l'Être suprême aime, dit-on, à manifester sa présence et, d'un autre côté, les documents originaux me manquent absolument pour porter un jugement sur ceux que l'on affirme s'être produits autrefois. Au surplus, mon avis importe peu.

Sans doute, de prime abord, tout ce fatras de faits extraordinaires que les âges antérieurs nous ont légués soulève de graves et nombreuses objections; sans doute, bien des phénomènes merveilleux qui sont rapportés de nos jours ne sont que des manifestations éclatantes de la suggestibilité humaine, mais, d'autre part, il n'est pas nécessaire que tous soient vrais pour être autorisés à déduire l'existence d'un Dieu, il suffit qu'il y en ait un seul. Pour ceux qui admettent un Être suprême, créateur de la nature, il n'est pas déraisonnable de penser qu'il peut, exceptionnellement, déroger à des lois qui sont ses

Hosted by Google

œuvres dans le but de manifester sa présence et sa volonté.

Loin de moi la pensée de discuter la question de savoir si ce sont bien les dieux qui ont créé les hommes à leur image et ressemblance, ou plutôt si ce ne sont pas ceux-ci qui ont créé ceux-là, les inventant tels qu'ils les concevaient avec leur mentalité du lieu et du moment, leur prêtant leurs sentiments, leurs idées, leurs besoins, leurs défauts et même leurs vices, en tout cas les faisant agir en hommes. Se faire adorer, comme c'est bien humain cela! Pourquoi cependant? Oui, pourquoi?

Mais laissons cela. Cette étude n'est pas une critique des religions et ce sont des questions qu'il est préférable de ne pas aborder, qu'il faut même écarter, puisqu'elles sont du domaine de la raison et non de la suggestion. On se trouve ainsi plus à l'aise pour répéter, sans froisser des convictions respectables, que la suggestion fait des miracles, mais de faux, dont la fausseté cependant n'est pas tellement apparente qu'elle puisse ne pas être aperçue.

Enfin, je mettrai toutes les consciences en repos en disant que, toutes les religions ayant leurs miracles, ceux qui appartiennent à l'une ou à l'autre d'entre elles trouveront peut-être dans ce qui suit des arguments pour rejeter certains faits merveilleux dont s'enorgueillissent les autres, des motifs qui expliquent comment il est possible d'être, de bonne foi, trompeur et trompé, d'être à la fois mystificateur et mystifié, prosélyte convaincu et victime innocente; comment on peut se croire saint et n'être qu'un suggestionneur inconscient.

C'est la suggestibilité humaine qui est cause que l'on croit à des miracles qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de ceux qui les ont créés, non pas que ces prosélytes trop ardents les aient toujours inventés de toutes pièces, mais parce qu'il est possible que leur point de départ réside dans un fait extraordinaire ou même banal qui a été mal apprécié, qui a surtout été démesurément grossi, agrémenté, dénaturé, en se transmettant de proche

Hosted by Google

en proche, en passant par la bouche de gens sur l'esprit desquels le merveilleux exerçait une grande attraction, ou pour qui tout était merveilleux par suite de leur ignorance absolue des lois des phénomènes naturels.

Si des miracles ne sont que de pures inventions de l'esprit humain, il n'est pas nécessaire de supposer la mauvaise foi pour expliquer leur origine. Il y a des hallucinés qui croient voir, en toute sincérité, ce qu'ils désirent ou ce qu'ils attendent, mais, même en dehors de tout phénomène morbide, la création de ces faits surnaturels se comprend aisément. Ils naissent pour ainsi dire spontanément, tant est inconsciente l'opération de l'esprit qui les produit, nombreux les individus qui participent à leur invention et anonyme la foule qui y coopère. Chacun sans le savoir, en rapportant un fait qui s'est produit dans des circonstances données, ajoute un détail dans le sens des idées régnantes, des sentiments du moment ; chacun l'explique avec ses croyances et le transmet en l'appropriant à ses idées et, si celles-ci sont communes à d'autres, il en résulte une amplification naturelle. Une explication, donnée comme dubitative par un premier, est répétée comme certaine par un second ; une éventualité possible devient une certitude. Il y a là un travail obscur, une transformation inconsciente difficile à suivre, mais facile à comprendre et dont on peut se faire une idée, en poursuivant de nos jours encore la dénaturation progressive de la vérité.

Ces multiples appréciations erronées avec tendance au merveilleux, d'un fait peut-être banal, mais qui a surexcité l'imagination de pauvres hères dépourvus de tout esprit scientifique, finissent, sous la plume de celui qui les recueille, par former un récit coordonné qui est présenté, quelques centaines d'années plus tard, comme un legs de la tradition que l'on donne comme infaillible, alors qu'elle est faillible par essence.

L'esprit humain ne change pas et il se crée encore des légendes sous nos yeux en pleine civilisation. La vie d'un

Hosted by Google

homme n'est qu'une seconde dans le cours des siècles et sa durée ne permet pas d'assister à l'évolution complète de certains faits historiques : à leur origine, à leur période d'état, à leur entrée dans la légende. Pour bien saisir les transformations successives dans le passé, il faut généraliser les impressions visibles actuellement ressenties par des foules ignorantes et suggestibles au contact de certains événements et concevoir dans l'avenir la série des adaptations nouvelles, jusqu'au moment où celles-ci n'étant plus possibles par suite des progrès dans la marche de l'humanité, l'histoire devient légende.

Les mythes sont des produits naturels de l'esprit humain et l'histoire des religions disparues, notamment, est là pour le prouver. Jupiter et les dieux de l'Olympe furent des créations anonymes qui ont fini par prendre corps et qui sont des conséquences d'un besoin, pour la foule, d'une explication quelconque destinée à parer à l'ignorance des lois physiques ; une induction simpliste, une adaptation spontanée, automatique aux circonstances du moment. Les officiers éminents qui laissent des traces de leur passage dans les pays encore livrés à la barbarie, où ils tâchent de faire pénétrer un peu de civilisation, seront peut-être, dans quelques siècles, considérés comme prophètes par des sauvages ingénus.

Il ne faut jamais perdre de vue que dans les périodes de profonde ignorance, lorsque le cerveau presque vierge encore de toutes empreintes dérivant du développement intellectuel artificiel, n'a acquis aucune notion scientifique, ou lorsque la science encore dans l'enfance, tâtonne et cherche sa voie, « un antécédent quelconque suffit à expliquer un conséquent quelconque » (Herbert Spencer), et les hommes qui ne comprennent pas l'aspiration de l'eau par la pompe, auront l'esprit pleinement satisfait, dès qu'on leur aura dit qu'elle suce les liquides. Or, si l'on tient compte des progrès scientifiques immenses réalisés dans ces derniers siècles, on peut dire que les âges antérieurs sont des périodes d'ignorance

Hosted by Google

plus ou moins complète, comme la nôtre le sera peut-être relativement à l'avenir et dès lors les idées les plus chimériques, les explications les plus fantaisistes, les croyances imprégnées de merveilleux se comprennent aisément. Elles ne sont que des adaptations aux phénomènes engendrées par des mentalités ignorantes, incapables d'en donner une bonne explication, soit parce que la science ne l'a pas encore découverte, soit parce qu'elle n'est pas parvenue à leur connaissance. Quand on ne connaissait pas le mode de reproduction des vers dans l'organisme, on disait qu'ils se formaient tout seuls; de là l'origine de la théorie de la génération spontanée. Ainsi s'explique naturellement la « génération spontanée » de bien des miracles, de récits héroïques, de légendes et de mythes, par les réactions générales des mentalités en présence d'événements déjà dénaturés par les incohérences des réactions individuelles.

A peu de distance d'Azîla (Maroc), se trouve le tombeau de Sidi-el-Yemani, célèbre marabout qui s'est illustré, paraît-il, lorsque le prince de Joinville bombarda Tanger, par un exploit bien digne d'être signalé. Chaque fois qu'un boulet parti des canons français arrivait sur la ville, le marabout le recevait dans la main et le déposait tranquillement à terre et, de cette manière, le bombardement fut manqué. On voit encore sur le tombeau du saint homme trois boulets qu'il a si miraculeusement rendus impuissants. Et l'on raconte qu'il y en avait jadis un bien plus grand nombre (1).

En 1901, les pays civilisés avaient les yeux tournés vers les légations européennes prisonnières à Pékin, lorsque, un beau jour, tous les journaux nous apprirent la triste fin des ambassadeurs. Après une défense héroïque, accablés sous le nombre, ils avaient tous péri et leurs cadavres abandonnés à une soldatesque avide de sang, avaient été outragés, affreusement mutilés. Les têtes avaient été

(1) GABRIEL CHARMES, « Une ambassade au Maroc » (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1886).

Hosted by Google

placées au bout de piques et promenées dans toute la ville à la grande joie d'une foule en délire. Quelques jours plus tard, l'armée alliée s'emparait de Pékin et trouvait en excellente santé tous ces gens dont on nous avait dépeint la misérable mort en termes émouvants.

Dans les siècles passés, les récits inexacts voyaient le jour avec la même facilité qu'aujourd'hui, Ils ne se propageaient pas avec la même rapidité, mais ils s'infusaient lentement dans les masses et, une fois que les fausses nouvelles avaient pris leur vol, il devenait bien difficile de leur couper les ailes, d'autant plus que leur nature ne permettait pas toujours d'en vérifier l'exactitude.

Nilson cite le récit fait par Mackensie : les Esquimaux lui racontèrent que les Anglais étaient des géants avec des ailes, qu'ils pouvaient les tuer d'un coup d'œil et avaler un castor d'une seule bouchée. Le colonel Dalton dit aussi : « Bien que les Kols connaissent les Anglais depuis un demi-siècle à peine, ils leur attribuent une place fort honorable dans leur génèse (1). » Ces mythes ont toujours une naissance obscure, anonyme, qui n'attire pas l'attention, précisément parce qu'ils sont adaptés à l'état d'esprit du milieu d'où ils sortent, parce qu'ils sont en rapport avec la mentalité des individus qui les créent si spontanément, si naturellement, qu'ils ne se doutent pas qu'ils viennent d'inventer quelque chose. Pour les peuplades sauvages, les légendes ne sont pas des légendes, ce sont des vérités dont l'insuffisance de leurs connaissances et leur défaut de jugement ne leur permettent pas de comprendre l'absurdité. Bien des croyances, partagées par la masse ignorante des peuples civilisés, sont déjà des légendes pour les personnes éclairées, et la foule, pendant de longues années encore, se berce des illusions et caresse des utopies depuis longtemps rejetées par l'élite intellectuelle. En résumé, la quantité de légendes universellement répandues prouve qu'elles sont bien humaines.

(*A suivre.*) Dr L. LEFÈVRE.

1) LUBBOCK, *L'homme préhistorique.*

Hosted by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

L'Impressionisme de la Libre Esthétique.

Une exposition de tableaux suscitant de véritables querelles, passionnant les masses au point de nécessiter un meeting, voilà, certes, quelque chose qui doit paraître étonnant à tous ceux qui connaissent notre bon pays de Belgique, où l'on ne s'emballe d'ordinaire que pour des intérêts positifs. C'est la Libre Esthétique qui, cette année, a opéré ce miracle. M. Picard, ayant vu dans l'exposition purement impressionniste qui a occupé le mois dernier le Musée moderne une manifestation antinationale, puisque les Belges n'étaient point représentés à ce Salon, a protesté dans *le Peuple* avec une éloquente indignation. M. Octave Maus, directeur des expositions, lui a répondu, non sans quelque acrimonie, que l'impressionnisme étant un mouvement essentiellement français, il était tout naturel que les artistes français fussent plus nombreux que les autres dans une exposition impressionniste; que, devant forcément se limiter, il n'avait admis que les artistes du groupe initial et ceux qui, dans la suite, avaient exposé avec eux; qu'enfin, une manifestation d'art, qui a pour but de faire connaître les artistes étrangers, n'est pas pour cela dirigée contre l'art belge. M. Picard répondit de nouveau; M. Maus riposta encore et la polémique tournait tout à fait à l'aigre quand M. Picard, voulant porter le débat devant le grand public, imagina de donner un meeting contradictoire. On accourut en foule à son appel et la salle de l'*Hôtel Ravenstein*, où avait lieu cette séance, regorgeait de monde : le ban et l'arrière-ban des sculpteurs et des peintres avaient donné avec enthousiasme, car on est d'autant plus nationaliste dans les ateliers qu'un intérêt économique vient renforcer les opi-

Hosted by Google

nions esthétiques. Il y avait là des chapeaux pointus, des capes à l'espagnole et des barbes pittoresques jusque sur l'appui des fenêtres. M. Picard fut, à son ordinaire, fort éloquent et on l'applaudit très vivement. Ses adversaires, du reste, n'affrontèrent point son éloquence combative. A-t-il eu le dernier mot? On n'a jamais le dernier mot dans ces sortes de débats. Chacun demeure sur ses positions, affirmant imperturbablement qu'il a remporté la victoire. Cette grande querelle a eu, du moins, le mérite de préciser très exactement la signification qu'a revêtu cette année l'exposition de la Libre Esthétique. Ce fut une exposition éducative; M. Maus a voulu montrer ce que fut au vrai l'impressionnisme, s'efforçant, d'autre part, d'en dresser le bilan. Peu de mouvements d'art ont été aussi mal compris et aussi mal jugés. Il est vrai que le public — et ceci souvent par la faute des impressionnistes — manqua des explications préliminaires. Eh quoi! direz-vous, un art véritable a-t-il besoin d'explication préliminaire? Quand on va voir une exposition ordinaire, a-t-on besoin de leçons d'esthétique? Cela tient à ce que, chaque fois que l'on visite une exposition « ordinaire », on fait en entrant, crédit aux peintres qui la composent d'une foule de conventions insconscientes, conventions auxquelles nos yeux se sont habitués dès l'enfance et que les impressionnistes veulent vous faire abandonner, parce qu'ils ont jugé que l'École, les appliquant avec tyrannie, elles risquent de figer l'art dans des formules immuables, alors qu'il ne doit être que le reflet mouvant de la mouvante vie. Ce sont ces conventions dont il convient de nous débarrasser. Elles sont d'ordre esthétique et d'ordre technique : les premiers fixent un canon de la beauté, déterminent quels sont les sujets dignes d'être exprimés en art, disent ce qui est noble et ce qui ne l'est pas. Malgré la réaction dite idéaliste, qui eut, du reste, sa raison d'être et son utilité, cette convention-là est à peu près détruite. Les peintres flamands, bons ouvriers avant d'être grands artistes, ne l'ont jamais admise. Les plus illustres ont mis souvent autant de plaisir à peindre un étal de boucher qu'un *Crucifiement* ou une *Pieta*.

La convention technique est plus profondément enracinée.

Hosted by Google

Elle comporte deux points : le ton local et l'existence objective du dessin et de la couleur. « Or, dans la nature, dit excellemment M. Camille Mauclair (1), formulant la théorie impressionniste, aucune couleur n'existe par elle-même. La coloration des objets est une pure illusion; la seule source créatrice des couleurs est la lumière solaire qui enveloppe toutes choses et les révèle selon les heures avec d'infinies modifications. Le mystère de la matière nous échappe. Nous ignorons à quel moment exact la réalité se sépare de l'irréalité. Tout ce que nous savons, c'est que notre vision a pris l'habitude de discerner dans l'univers deux notions : la forme et la couleur; mais ces deux notions sont inséparables. Ce n'est qu'artificiellement que nous distinguons entre le dessin et la coloration : dans la nature, ils ne se distinguent pas. La lumière révèle les formes en se jouant sur les différents états de la matière, pulpe des feuilles, grain des pierres, fluidité de l'air en couches profondes, leur donne des colorations dissemblables. La couleur est donc génératrice de dessin; or, la couleur étant l'irradiation de la lumière, il s'ensuit que toute couleur est composée des éléments eux-mêmes de la lumière solaire, c'est-à-dire les sept tons du spectre. On sait que ces sept tons nous apparaissent différents à cause de l'inégalité de rapidité des ondes lumineuses. Les tons de la nature nous apparaîtront donc différents comme ceux du spectre, pour la même raison. Avec l'intensité de la lumière varient les couleurs : il n'y a pas de couleur particulière à un objet; il y a la vibration sur sa surface, rapidité qui dépend, comme le démontre l'optique, de l'inclinaison plus ou moins grande des rayons qui, selon qu'ils sont verticaux ou obliques, éclairent et colorient différemment. »

Cette théorie conduit à quelques conséquences pratiques : la première, c'est que le ton local est une erreur; une feuille n'est pas verte, un tronc d'arbre n'est pas brun; ils changent de couleur selon les heures, c'est-à-dire selon l'inclinaison plus ou moins grande des rayons (l'angle d'incidence). Seconde con-

(1) *L'impressionnisme*, par CAMILLE MAUCLAIR. Librairie de l'art ancien et moderne.

Hosted by Google

séquence : c'est que l'ombre n'est pas une absence de lumière, mais une lumière d'une autre qualité et d'une autre valeur. Troisième conséquence : les couleurs dans l'ombre se modifient par la réfraction; elles influeront les unes sur les autres, mêmes si leurs surfaces sont ternes. Quatrième conséquence : le dosage des tons du spectre s'accomplit par une projection parallèle et distincte des couleurs. C'est artificiellement que notre œil les réunit sur le cristallin et non moins artificiellement que, sur la palette, un peintre mêle diverses couleurs pour composer un ton.

Telle est la technique de l'impressionnisme. Les premiers de ses maîtres, Monet, Renoir, ne l'appliquèrent pas intégralement. Ce sont les néo-impressionnistes, Seurat, Signac, qui l'ont employée dans toute sa rigueur; enfin, van Rysselberghe a montré que, malgré la difficulté inouïe d'un tel moyen d'expression, on pouvait arriver à des effets d'émotion extrêmement puissants. En principe, cette théorie est rigoureusement exacte, ce qui du reste ne condamne point les artistes qui professent des doctrines opposées; le but de l'œuvre d'art n'étant point de nous donner la représentation la plus fidèle des images, mais de nous émouvoir et de nous charmer avec des images, ce que feront indifféremment des impressionnistes et des non-impressionnistes, s'ils ont du talent.

Cependant, l'impressionnisme n'a pas pour but unique l'étude de la lumière. Si quelques-uns des peintres que l'on montre à cette école ont limité là leur effort, tels les paysagistes, Monet, Sisley, Pissaro, Cézanne, d'autres comme Manet, Renoir, Degas — à qui l'on peut rattacher tous les illustrateurs modernes, aussi bien Vierge que Forain, Steinlein et Toulouse-Lautrec — ont cherché plutôt à réformer l'esthétique; à la beauté noble que l'académisme fixait en formules sèches, ils ont substitué la recherche du caractère; aux conventions de la peinture historique et mythologique, ils ont substitué la passion de la modernité. Comprenant, d'autre part, que la peinture ne peut être une reproduction de la réalité, mais une suggestion, une déformation en vue d'un effet à produire, ils ont manifesté cette horreur du fini, du léché, qui

Hosted by Google

épouvante encore l'amateur des chromolithographies, des porcelaines à la Van Beers. Enfin, on a rattaché à l'impressionnisme les décorateurs comme Gauguin et Maurice Denis qui s'efforcent de donner à la décoration un caractère synthétique en la simplifiant le plus possible, à la façon des primitifs. L'impressionnisme devient de plus en plus difficile à définir. La formule que donne M. Camille Mauclair paraît la meilleure : une réaction contre l'esprit gréco-latin et l'organisation scholastique de la peinture, telle que l'avait imposée, après la seconde Renaissance et l'école italo-française de Fontainebleau, le siècle de Louis XIV, l'école de Rome, le goût consulaire et impérial. A cette réaction s'en superpose une autre : la réaction de l'impressionnisme non seulement contre les sujets classiques, mais contre la peinture noire des dégénérés du romantisme.

Enfin, ces deux réactions se contrebalancent par un retour à l'idéal français, à la tradition réaliste et caractéristiqne qui commence à Jean Foucquet et à Clouet et se continue par Claude Lorrain, Poussin, Chardin, La Tour, Fragonard, les admirables graveurs du XVIII^e^ siècle, jusqu'au triomphe du goût allégorique de la révolution romaine.

A la Libre Esthétique, on a pris soin de grouper les principaux artistes de cette école, et, s'ils ne sont pas tous admirablement représentés, on peut toujours se rendre compte, devant les toiles réunies par M. Maus, de la tendance générale de l'art qu'ils pratiquèrent; quelques Manet caractéristiques, dont le fameux portrait d'Antonin Proust, une admirable collection de Renoir, des Monet, des Degas, des Sisley, des Pissaro, des Mary Cassatt, des Berthe Morissot représentent le passé de la secte; des Seurat, des Signac nous montrent le néo-impressionnisme dans sa rigueur initiale. Enfin, la belle exposition de Théo van Rysselberghe nous avertit de son évolution récente. En son ensemble, c'est donc une exposition méthodique, véritable leçon d'histoire de l'art, qui a été offerte cette année au public bruxellois, leçon précieuse, qui a causé bien des surprises et bien des admirations imprévues.

LOUIS DUMONT-WILDEN.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Nos chroniques du mois de mars ont dû être remises à ce numéro par suite de l'encombrement de copie. Nos lecteurs ne nous tiendront pas, espérons-le, rigueur pour le retard.

*

Les théâtres. — Si l'on excepte une tentative intéressante de décentralisation au Parc, où fut représenté *Le conte d'avril* du poète Dorchain, ces deux mois ont été, plus encore que les précédents, voués à la contrefaçon parisienne. Et non seulement on a reproduit, avec une fidélité exemplaire, les œuvres de là-bas, tragiques (*Le dédale*) ou bouffonnes (*La main qui passe*, *Le prince consort*, *Les dragées d'Hercule*), mais on s'est même offert le luxe de quelques-uns des créateurs authentiques de ces pièces émouvantes ou de ces spirituelles insanités. Je nommerai MM. Huguenet et Tréville parmi les plus qualifiés de ces invités d'une quinzaine.

*

Chronique musicale. — L'influence nettement exclusiviste de la musique moderne vient de se traduire au théâtre de la Monnaie par l'accueil plutôt froid que le public a réservé à *La flûte enchantée* de Mozart. Il semble que le sentiment du rythme se perd chez l'auditeur, et que la souplesse d'une musique simple et mélodique ne répond plus aux aspirations esthétiques actuelles. C'est pourquoi *La flûte enchantée*, malgré la variété de ses situations, le contraste piquant de ses caractères, la saine gaieté de ses chants et l'habile conception de son cadre musical, n'a pas réuni les suffrages que l'on espérait. Il est vrai que l'on n'est plus habitué à considérer l'opéra selon les règles anciennes, et que si l'on goûte encore la virtuosité de certains passages, tel que le chant de la Reine de la Nuit (*Oui, devant toi, tu vois une rivale* [3e acte]), ce n'est malheureusement plus Aloysia Weber ou la Nilsson qui vocalisent.

Par contre, la *Tosca* vient de remporter un beau succès. On se serait aisément imaginé que le talent « vériste » de Puccini aurait corsé le libretto du célèbre drame de Sardou d'une musique essentiellement mélodique, peu appropriée aux situations violentes d'un tel sujet. Or, il n'en est pas ainsi. La *Tosca* lyrique révèle chez son auteur un constant souci des exigences de la scène; on y trouve la

Hosted by Google

musique symphoniquement adéquate à l'action; les formes mélodiques y entourent le sujet et l'emprisonnent, en quelque sorte, dans le charme italien de leur douceur, sans empiéter aucunement dans le domaine du drame. Quelques pages admirables : le duo d'amour (*Ma tendresse sans relâche déraisonne* [2e acte]), la finale du premier acte, qui se chante à l'unisson avec l'orchestre, la douloureuse plainte de la Tosca (*D'art et d'amour je vivais toute* [2e acte]), et l'ouverture du troisième, avec les cloches de Rome se répondant à l'aube et s'harmonisant dans le frisson matinal de la ville, sont du plus grand effet. C'est une œuvre où la puissance dramatique, obsédante et nerveuse, se manifeste à un tel point qu'elle a nécessité, à certains passages, le silence complet de l'orchestre en faveur de l'action scénique, sacrifice qu'on ne découvre ni chez Wagner ni chez ses disciples français, et qui dénote, dans Puccini, l'heureuse conception des limites logiques de son art.

Cette même tendance du public vers les œuvres modernes s'accuse également aux différents concerts. Certes, le *Festival Beethoven* que le Cercle artistique a donné avec le concours du Quatuor Joachim, l'exécution d'une messe de Bach au Conservatoire et la *IVe symphonie* de Brahms, magistralement dirigée au Concert Isaye par M. Steinbach, le capellmeister du Gurzenich, rappellent qu'il existe un art musical profondément classique, dont les qualités de rythme et de symétrie sont inaccessibles. Mais l'âme contemporaine est chercheuse; elle se plaît surtout aux harmonies de détail et préfère, aux quatuors de Beethoven, les bizarres tonalités de Claude Debussy et de Chabrier. C'est d'ailleurs pourquoi les œuvres originales du jeune Belge Victor Vreuls, et l'audition des pages les plus suggestives de Lekeu, Jongen et César Franck que MM. Bosquet et Chaumont ont donné à la salle Érard, ont réuni un public plus dilettante que les grands concerts mondains de la Monnaie et de l'Alhambra. Il ne faut cependant pas en médire; M. Sylvain Dupuis, l'habile chef d'orchestre des *Concerts populaires*, sait aussi bien que d'autres, conduire ses musiciens à travers toutes les écoles et toutes les méthodes, et la dernière de ses auditions a remporté un véritable succès. L'œuvre intéressante qu'est la *Symphonie* de M. Rasse, l'ouverture de *Gwendoline*, de Chabrier, et une *Symphonie* inédite de Paul Dukas, y ont vaillamment soutenu le talent souple et technique du pianiste Hoffmann.

Les réunions de la Libre esthétique, qui viennent de finir, ont également montré à quel point une intelligente organisation peut concilier le programme de ses auditions musicales avec la facture impressionniste de son exposition. Un public très spécial y a successivement applaudi du César Franck, Vincent d'Indy, Ernest Chausson, Fauré, Duparc, Vreuls et Isaye, irréprochablement exécutés, dans le cadre que semblent en quelque sorte nécessiter leurs œuvres. On dirait que dans une salle de musée, la sensation musicale se transmet plus aisément; son charme s'y révèle plus subtil, par la diversité des impressions esthétiques qui s'y condensent, et l'âme qui la reçoit aime d'y rêver, un instant, la frêle danseuse de Degas, soulevée aux lentes harmonies d'une *toccata* de Claude Debussy.

P. G.

*

Hosted by Google

Les revues. — Deux nouvelles revues sont à signaler, celle dont Gabriel Mourey a pris la direction, *Les arts de la vie.* Les numéros parus n'accusent point une orientation très précise; mais de la variété, de l'originalité, du talent, beaucoup de talent. L'autre périodique est la *Revue des idées*, qui est plus strictement philosophique et fait une large part à la science synthétisée, à toutes les sciences puisqu'on y analyse M. Poincaré, qu'on y loue Renan et qu'on s'efforce d'y comprendre Schopenhauer et Nietzsche.

*

Les livres. — L'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse à la librairie Hachette et Cie, continue à paraître très régulièrement par fascicules.

Quarante fascicules sont en vente, formant actuellement dix volumes. Le dernier qui vient de paraître est intitulé : « La lutte contre la maison d'Autriche. La France sous Henri II (1547-1559) », par M. Henry Lemonnier, professeurs à l'université de Paris.

Ce volume comprend l'histoire de la lutte entre la France et la maison d'Autriche, où commence la politique internationale, qui devait remplir le XVIIe et le XVIIIe siècle. Il continue l'histoire de l'absolutisme monarchique, de la réforme, devenu le calvinisme et de la renaissance, devenue le classicisme.

On aura ainsi, avec les causes premières des luttes religieuses qui vont suivre, le tableau de la France du XVIe siècle et les origines de la France du XVIIe.

Les prochains fascicules de l'*Histoire de France* comprendront : « La réforme et la ligue; L'édit de Nante (1559-1598); Henri IV et Louis XIII (1598-1643), » par M. Mariéjol, professeur à l'université de Lyon.

*

Dans un ouvrage intitulé *L'âme et l'évolution de la littérature*, M. Georges Dumesnil étudie un problème qui a fort préoccupé les critiques depuis une trentaine d'années, celui de l'évolution littéraire. La solution qu'il en propose résulte de principes essentiellement psychologiques et moraux. Après une intelligente critique de ses devanciers, une série de chapitres, d'ailleurs variés, conduit le lecteur des origines de la littérature jusqu'à nos jours. Tous les grands écrivains de la littérature contemporaine donnent lieu à des jugements explicites, et du classement des œuvres se dégage une conclusion qui gagnerait encore en importance, si l'auteur n'obéissait pas à d'évidents parti pris, soit dans la distribution d'une matière si vaste qu'elle en est presque inépuisable, soit dans la façon de la présenter au public. Il est certain, par exemple, que le moyen âge est en grande partie sacrifié à deux ou trois œuvres, à deux ou trois personnalités, et rien ne prouve qu'en choisissant *Roland* plutôt que les *Niebelungen*, M. Dumesnil ait été guidé par des raisons décisives. De même, il étonne plus qu'il ne convainc en consacrant un volume entier au XIXe siècle et, en outre, cent cinquante pages à Rousseau, qui en est le père intellectuel, tandis que les XVIe et XVIIe siècles occupent un espace de moitié moindre que celui

Hosted by Google

réservé à ce seul écrivain. Cet excès est d'ailleurs compensé par un remarquable soin dans l'étude des artistes et des philosophes contemporains. On peut penser autrement que M. Dumesnil, non nier qu'il pense.

*

Sous ce titre : *L'enseignement supérieur en Belgique*, M. Léon Beckers publie un « Code annoté des dispositions légales et réglementaires ». On connaît ce fonctionnaire aimable et compétent, qui, depuis de longues années déjà, s'occupe, au ministère de l'intérieur, des intérêts moraux et matériels de notre enseignement du degré supérieur. Nul n'était plus désigné que lui pour rédiger ce code, pour le commenter et pour mettre un peu d'ordre et de clarté dans une matière abondante et confuse. Une préface très bien faite, mais qu'on voudrait plus développée, moins strictement limitée au dénombrement des dispositions légales successives, qui réglèrent notre enseignement supérieur, sert d'introduction à ce livre, dont la place, suivant le très juste cliché, est dans toutes les bibliothèques professorales. L'éditeur Castaigne a entouré ce recueil de soins qu'il faut louer.

W.

*

Les champs de bataille historiques de la Belgique, tel est le titre d'un ouvrage volumineux dû à notre collaborateur M. Louis Navez. Cet ouvrage comporte deux volumes, l'un allant de la bataille de Courtrai à 1815, l'autre rééditant les études du savant auteur sur Waterloo. Il est certain que M. Navez a traité avec une prédilection avouée les campagnes de la révolution et de l'empire. Car, dans son premier volume, elles occupent déjà une place sinon prépondérante, du moins à peu près égale à celle qui est réservée aux guerres du moyen âge et des XVI^e^ et XVIII^e^ siècles. De Courtrai (1302) à Nieuport (1600) il y a de la marge. Pourtant rien, dans ce livre, ne semble indiquer que notre pays a été le douloureux théâtre de bien des conquêtes, de bien des luttes extérieures ou intestines durant trois cents ans ; on y chercherait vainement un chapitre sur les guerres de religion du XVI^e^ siècle où des généraux de premier ordre, espagnols ou allemands, déployèrent toutes les ressources d'une tactique moderne. De même le pays de Liége est aussi totalement sacrifié qu'il l'est dans l'*Histoire de Belgique* de M. Pirenne, et cependant les noms de Steppes, de Dammartin, d'Othée, de Brusthem, sonnent encore, terribles ou joyeux, dans bien des âmes belges. Ce sont là des constatations qu'il n'était pas superflu de faire ; mais elles ne doivent pas entraîner un jugement défavorable sur l'ensemble de l'œuvre où, malgré de fortes et volontaires lacunes, il y a suffisamment d'enchaînement, des recherches consciencieuses et des jugements estimables.

W.

*

M. Émile Faguet a publié successivement deux séries de *Propos littéraires* qui ont un public assuré parmi les universitaires et ses fidèles lecteurs des *Débats*, de la *Revue bleue* et des innombrables périodiques où se dépense sa verve ingénieuse et toujours bien personnelle. Ces

Hosted by Google

pages sont tantôt des études très fouillées, où toutes les qualités du maître-critique se trouvent réunies (par exemple sur l'*Encyclopédie*, sur M. Brunetière, sur le regretté Francisque Sarcey, etc.), tantôt des esquisses rapides, rappelant les « Figurines » de M. Lemaître par la brièveté et la netteté du trait, le mordant du mot caractéristique, la condensation sûre et forte des analyses. A lire ou à relire, suivant les cas. (Société française d'imprimerie et de librairie, 2 vol. in-12.)

*

L'éditeur Delaplane poursuit son intéressante entreprise d'offrir en plaquettes à bon marché la biographie très documentée des « Grands éducateurs ». Les derniers parus sont *Condorcet*, par M. Vial, et *Herbart*, par M. G. Compayré. On les lira avec grande instruction. Chez le même éditeur ont aussi paru, dans la collection des « Genres littéraires », *La satire* par M. Levrault et *La lettre* par M. Roustan.

*

M. James Hocart, notre collaborateur, vient de publier un livre, dont le seul titre, *Le monachisme*, indique déjà tout l'intérêt. On s'étonnera un peu qu'un membre de la confession protestante se soit avisé d'écrire cette étude sur une institution si directement opposée aux principes de la Réforme religieuse. Il semble, en effet, que Luther soit le dernier moine qui ait pu disserter congrûment sur ses anciens frères d'armes, précisément parce qu'il est le premier moine émancipé. Mais à bien y réfléchir, cette vue est paradoxale et courte, car le monachisme appartient à l'histoire, et les documents ne manquent pas pour l'étudier. M. Hocart, au surplus, n'a pas entendu écrire un traité sur le monachisme, ni en raconter les vicissitudes. Il s'est surtout attaché à en montrer et à en combattre les erreurs fondamentales, la perfection ascétique, les vœux perpétuels, la conception particulière que les ordres religieux se font de l'homme, de ses rapports avec Dieu, de la morale, de la société, etc. Ce sont autant de chapitres où la discussion est menée avec des qualités syllogistiques qui n'étonneront pas les lecteurs, familiers avec les sermons, les conférences et les écrits du pasteur libéral bruxellois (1).

*

M. Albert Soubies, dont nous avons signalé plusieurs travaux d'histoire musicale, a publié récemment un gros livre, *Les membres de l'Académie des beaux arts* depuis la fondation de l'Institut, première série, 1795-1816 (Paris, Flammarion, in-8°), qui atteste de patientes recherches et une incontestable abnégation. En même temps il reproduisait dans un petit ouvrage, de format et d'aspect moins rébarbatif, des motifs sur *Les directeurs de l'Académie de France à la villa Médicis ;* il nous intéresse de savoir que l'un de ces directeurs, et le

(1) Comme il fallait s'y attendre, les revues et journaux catholiques ont pris fort mal la thèse de M. Hocart. Il est curieux de constater que les esprits avancés n'ont pas été unanimes à l'applaudir; voyez l'opinion d'un Nietzschéen dans la *Chronique des livres*, 10 mars 1904.

Hosted by Google

plus ancien en date, Suvée, était Belge. Suvée naquit en effet, à Bruges, en 1743, et plusieurs de ses tableaux décorent encore nos églises.

*

La librairie Hachette a publié dans sa bibliothèque variée (à 3 fr. 50 c.) une curieuse étude de M. Ch.-V. Langlois, *La société française au XIII^e siècle*, d'après dix romans d'aventure. En réalité, ce sont dix analyses de romans que M. Langlois nous donne, mais faites avec une méthode ingénieuse et tournées avec un agrément irrésistible. On y trouve un reflet des mœurs de ce siècle, qui fut celui des fabliaux, des contes lestes ou dévots et des œuvres allégoriques, plus encore que des épopées et des romans d'aventure. Ceux-ci ont pourtant été choisis avec un grand tact, et le livre est une intéressante contribution à ce que les Allemands appellent les *Realien*.

*

La Bibliothèque internationale d'édition (E. Sansot & C^ie, à Paris) a entrepris sous ce titre *Les célébrités d'aujourd'hui*, une œuvre d'excellente vulgarisation qui fait suite à toute une série d'autres, où les générations précédentes ont dit d'anecdotique façon ce qu'il fallait des personnalités marquantes d'alors. Cette fois, au lieu d'un Mirecourt ou d'un Gill suffisant à la tâche, on s'est adressé à toute une série d'écrivains, qualifiés suffisamment pour ce métier de biographe, si difficile lorsqu'il s'agit de contemporains connus de tous et sur lesquels chacun s'est déjà fait une opinion plus ou moins préconçue. Parmi les biographies gravées, citons celles de Paul Adam par Marcel Batilliat, celle de Mirbeau par Edmond Pilon, celle de notre maître Camille Lemonnier par Léon Bazalgette, celle d'Émile Faguet par Roger le Brun, une attachante étude de E. Sansot-Orland sur Jules Lemaître, etc. Chaque brochure coûte 1 franc; elle est bien imprimée, illustrée d'un portrait, de dessins, caricatures, etc., enfin, d'un spécimen d'écriture de l'écrivain.

Une bibliographie très détaillée achève de rendre utile cette collection, et des extraits de jugements des meilleurs critiques éclairent encore le lecteur dans sa religion.

*

L'impressionnisme, son histoire, son esthétique, ses maîtres, par Camille Mauclair, 1 volume in-8°, illustré de 48 planches hors texte en photogravure. — Librairie de l'Art ancien et moderne (ancienne maison J. Rouam), Paris. — Aucun ouvrage ne donnait jusqu'à présent une étude d'ensemble sur l'impressionnisme, cette manifestation artistique si importante, aujourd'hui entrée dans l'histoire après tant de discussions passionnées, et dont une exposition récente, à Bruxelles, précisément chroniquée dans ce numéro, a fait ressortir le puissant intérêt.

Écrire ce livre était une tâche difficile. M. Camille Mauclair était tout désigné pour le faire. Délicat écrivain d'art, il a connu les maîtres de l'impressionnisme, il en aime les chefs-d'œuvre; critique

Hosted by Google

judicieux, il les loue sans partialité. Après avoir exposé, dans un chapitre de subtile analyse, la théorie impressionniste, et avoir montré ce que l'impressionnisme a apporté de nouveau : transformation de la technique, substitution de la beauté de caractère à la beauté de proportion, il étudie l'histoire du mouvement. D'abord, l'œuvre de Manet, Renoir, Claude Monet, Degas, qui en sont les figures les plus marquantes, puis son développement chez les personnalités écloses auprès d'eux : Pissaro, Sisley, Cézanne Berthe Morisot, Mary Cassatt, Lebourg, Boudin.

Il fait voir comment, sous l'influence des idées nouvelles, se sont formés les grands illustrateurs modernes, Rafaëlli, Toulouse-Lautrec, Forain, Chéret, Steinlen, Lepère; et comment le néo-impressionnisme a poussé jusqu'à leurs extrêmes limites les recherches de chromatisme, avec Seurat, Signac, Maurice Denis, Théo van Rysselberghe, etc.

Le volume qui comprend encore des notes et des documents relatifs à l'impressionnisme, une biographie et une liste sommaire des principales œuvres, est illustré avec le plus grand soin. Quarante-huit planches en photogravure accompagnent le texte; elles sont, pour la plupart, significatives et tirées avec grand soin.

*

Il vient de paraître, à la librairie H. Champion, quai Voltaire, 9, un élégant petit volume de M. Ducrocq, *Pauvre et douce Corée*. Ce charmant ouvrage arrive vraiment à son heure, au moment où deux peuples armés en présence font de la Corée un enjeu final et où tous les yeux se tournent vers elle. Sans entrer dans des considérations politiques, l'auteur a noté ses impressions récentes dans une très belle langue : coup d'œil d'ensemble, allure générale, mœurs, coutumes et chansons populaires, vie de la rue et de la cour, tout dans ce petit livre, jusqu'au moindre détail, a son intérêt et sa portée. Nous étions bien mal renseignés à ces points de vue sur cette contrée; on saura gré à M. Ducrocq d'y conduire si adroitement le lecteur qu'il lui laisse le souvenir sincère d'y avoir été. De nombreuses photographies ajoutent encore au charme du texte.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER

Pages.

Émile Banning. L'Église et l'Empire en France. *(Fin.)* 5
Albert Du Bois. Évolutions bruxelloises 29
Tomas Orts Ramos. La joie d'aimer. *(Suite.)* 44
J. Lhoneux. Après les grèves hollandaises 53
Arthur Daxhelet. Une crise littéraire. *(Suite.)* 65
Chronique bibliographique 81
Petite chronique 90

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER

Cte Goblet d'Alviella. Trois tentatives d'union libérale 95
Maurice Vernes. Ernest Renan écrivain et l'histoire du peuple d'Israël . 119
Fernand Nepper. La bonne mort 139
Albert Du Bois. Évolutions bruxelloises. *(Suite.)* 145
Émile Greyson. Le problème de l'éducation publique. *(Suite.)* . . . 160
J. V. Chronique littéraire 168
L. Dumont-Wilden. Chronique artistique 180
Petite chronique 186

LIVRAISON DU 15 MARS

Cte Goblet d'Alviella. Les récentes tentatives d'union libérale. *(Fin.)* . 191
Paul Grosfils. Le drame musical 214
Tomas Orts Ramos. La joie d'aimer. *(Suite.)* 231
Charles Sarolea. A propos du rapport Casement sur l'administration du Congo 248
Arthur Daxhelet. Une crise littéraire. *(Suite.)* 259
George Nestler Tricoche. Les occupations des femmes aux États-Unis . 277

LIVRAISON DU 15 AVRIL

*** Autour de la guerre russo-japonaise 283
A.-J. Wauters. Les primitifs flamands 390
Victor Van de Walle. La représentation proportionnelle 308
Tomas Orts Ramos. La joie d'aimer. *(Suite.)* 333
Albert Du Bois. Évolutions bruxelloises 349
Dr L. Lefèvre. Quelques applications psychologiques 360
L. Dumont-Wilden. Chronique artistique 374
Petite chronique 380

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

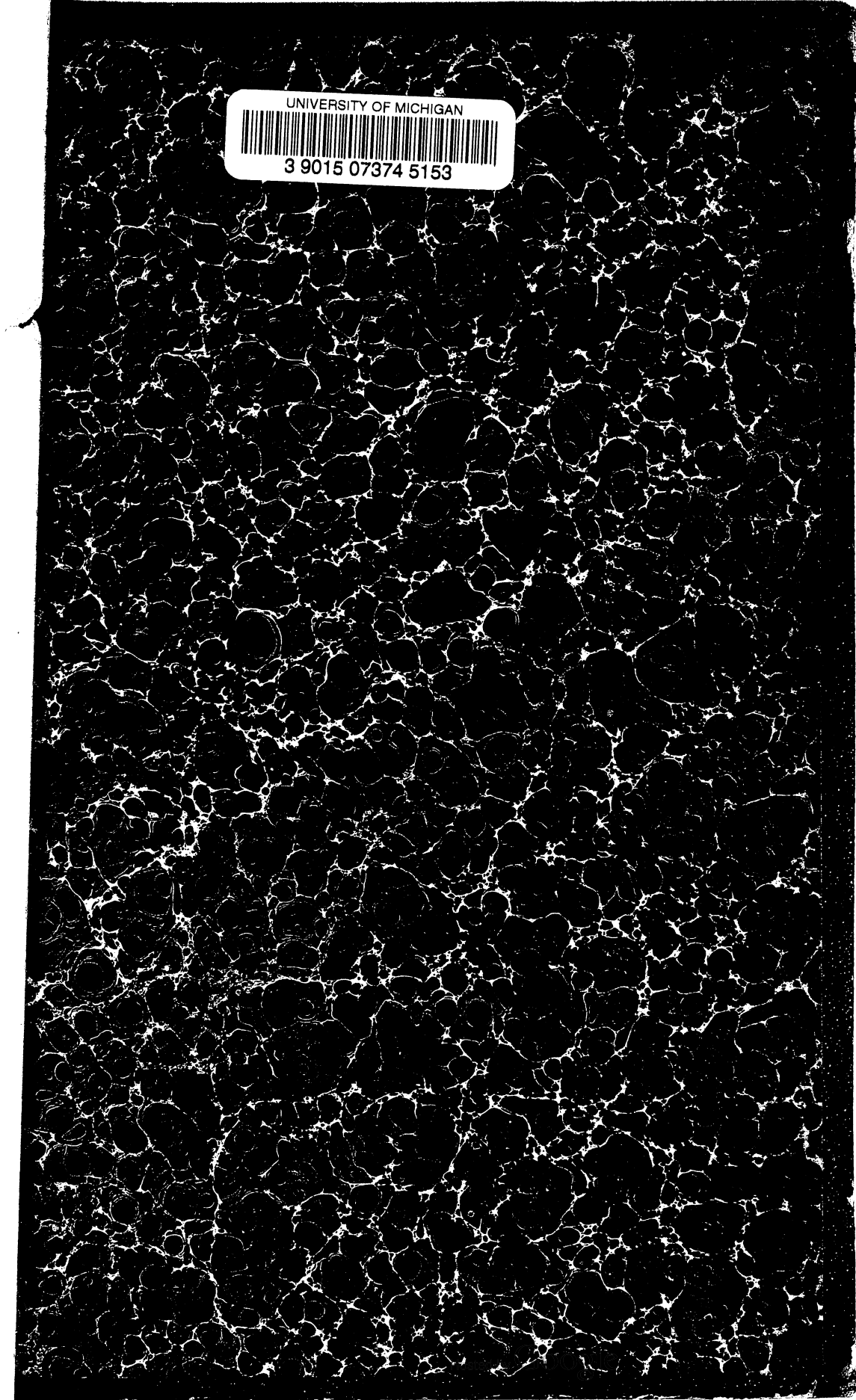
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5153